

Res. XIX. A. 170
(84244)

MÉMOIRES

DU

DUC DE LAUZUN

(1747 - 1783)

PUBLIÉS ENTIÈREMENT CONFORMES AU MANUSCRIT

AVEC

UNE ÉTUDE SUR LA VIE DE L'AUTEUR

SECONDE ÉDITION

SANS SUPPRESSIONS ET AUGMENTÉE D'UNE PRÉFACE ET DE NOTES NOUVELLES

PAR

LOUIS LACOUR



PARIS

POULET-MALASSIS ET DE BROISE

IMPRIMEURS-LIBRAIRES-ÉDITEURS

9, rue des Beaux-Arts

—
1858



TRIBULATIONS
D'UN ÉDITEUR

BREF EXPOSÉ DES CONSÉQUENCES QUE LA PREMIÈRE ÉDITION SANS
SUPPRESSIONS DES MÉMOIRES DE LAUZUN A EUES POUR MOI

« Les armes dont nous nous servons ne font point couler le sang ; mais quand l'agresseur est blessé jusqu'au vif, qu'il est châtié dans son impertinence, le cri de douleur qu'il jette satisfait l'homme de bien, parce que justice est faite et que l'impunité en ce genre ne ferait que doubler l'insolence du sot et du méchant. »

MERCIER.

L'histoire d'un livre est souvent curieuse ; l'histoire de celui-ci est plus curieuse qu'on ne pourrait le supposer. On y trouve du drame, de la comédie, de la farce, de la parade ; elle est à la fois tragique et bouffonne. Rappelons pour mémoire le genre de mort de son auteur ; l'épouvante de certaines pécheresses vieilles, nous voudrions pouvoir dire repenties, lorsqu'il fut question de publier ces pages accusatrices ; la maladresse du pouvoir dans les suppressions qu'il ordonna en 1824, sa sagesse en laissant la vente se poursuivre malgré les murmures des courtisans. Il y aurait là de quoi défrayer une brochure pleine d'intérêt ; mais si l'on voulait y ajouter les mésaventures de notre première édition sans sup-

pressions, sa saisie, l'emportement d'une certaine presse et la grande colère de M. Pichon, il faudrait, au lieu d'une brochure, un volume in-quarto. Obligé de choisir dans cette odyssée un épisode attrayant, prenons le dernier, qui est le moins connu, et tout ensemble le plus sérieux dans ses conséquences et le plus amusant dans ses détails : l'épisode Pichon.

M. Pichon est né en 1842. Il est grand propriétaire, et, en cette qualité, fait partie de la Société des Bibliophiles français.

Parmi les propriétés de M. Pichon se trouve un immeuble qui, pour être occupé par lui, n'en est pas moins remarquable. Une plaque de marbre noir, fixée sur la porte, avertit le passant qu'il est devant l'HÔTEL LAUZUN, c'est-à-dire jadis habité par Lauzun, — non pas le nôtre, certes, mais le sien, le Lauzun de la Grande Mademoiselle, qui demeura deux ou trois mois dans cette maison, s'ennuyant fort, en vérité. Il a plu à M. Pichon de mettre son domicile sous l'invocation de cet insolent personnage — cela le regarde. Pour moi, j'aurais rendu à l'hôtel le nom du fastueux partisan Grouin, son premier propriétaire, et qui le fit construire. HÔTEL GROUIN ! c'eût été plus véridique qu'HÔTEL LAUZUN, et mieux approprié.

Or, dans cet hôtel, ou Lauzun, ou Grouin, ou Pimodan, comme on voudra l'appeler, — car la famille Pimodan, à laquelle il appartient, lui a aussi laissé son nom, — était venu demeurer l'éditeur des Mémoires de Lauzun. Séduit par l'apparence calme de ces bâtiments deux fois séculaires, il avait loué le droit de s'y établir avec ses bouquins dans une mansarde de huit mètres de long sur autant de large, et son unique désir était de vivre longtemps, le plus longtemps possible, à l'ombre de ces vieilles et paisibles murailles.

En effet, point tapageur, rentrant sans bruit, se levant tôt, presque maître de ses passions, ennemi du cor de chasse, des pianos et des chiens, payant son terme avec une ponctualité rare, et prêt à subir les augmentations d'usage, il se croyait toutes les qualités pour faire un excellent locataire. C'est pourquoi, toutes ses affaires en ordre et libre de prendre des

vacances, il partit un beau matin, non sans avoir présenté à son propriétaire ses respectueuses civilités.

Il arrivait à peine à Lyon qu'une lettre jetait le trouble dans son existence :

• Paris, 15 mai.

» *Monsieur,*

» *En exécution des ordres de M. le baron Jérôme Pichon, il vous a été donné congé du petit appartement que vous occupez dans son hôtel. Ce congé a été signifié par M^e Hiard, huissier, rue de la Fontaine-Molière, n^o 39 bis. La copie est entre mes mains.*

» UN PASSAGE DU PROSPECTUS PUBLIÉ POUR ANNONCER LA MISE EN VENTE DES *Mémoires du duc de Lauzun* A PROVOQUÉ CETTE MESURE. *Je pense qu'il est utile de revenir à Paris pour donner des explications.....*

• Le gérant de l'hôtel,

» F. PETIT. »

Je ne revins pas à Paris pour donner des explications, comme on le pense bien ; la coutume et le sens commun m'ayant appris qu'il n'était pas plus obligatoire à un homme de lettres de soumettre ses écrits à la censure de son propriétaire qu'à la critique de son portier. Je croyais tout simplement à une plaisanterie, quand une seconde lettre, cette fois signée Pichon, m'apprit que je me trompais, et que M^e Hiard n'était pas un huissier pour rire.

Voici cette lettre, qui pour être bien comprise et goûtée ne peut se passer de commentaires. Nous la publions comme un *memento* pour les gens de lettres, et aussi comme une pièce importante à l'histoire des propriétaires parisiens en l'an de grâce 1858 :

« Paris (1), quay (2) d'Anjou, 17, le 21 mai (3) 1858.

» *Monsieur,*

» *La Société des Bibliophiles françois (4) dans sa séance du 12 de ce mois a décidé à l'unanimité (5) qu'elle ne publieroit (6) pas les Mémoires de Gassot (7) et que pour terminer toute relation avec vous, pour couper court à toute récrimination de votre part, elle vous abandonneroit les à-compte que vous avez reçus et vos notes, en se bornant à conserver la copie des Mémoires dont le prix figure pour 125 livres (8) sur les 325 livres touchées par vous (9).*

(1) Les signes de ponctuation, choses trop modernes pour être familières à M. Pichon, n'existent pas dans l'original de cette lettre.

(2) Orthographe *la plus ancienne* de ce mot.

(3) Pourquoi pas *may* comme *quay*, M. Pichon? Quand on fait de l'archaïsme on n'en saurait trop faire! — Et puis ne comprenez-vous pas le bonheur d'être lo-gique, comme disait Beyle; écrivons mai et quai, ou quay et may, mais *jamays*, au grand *jamays*, mai et quay!

(4) Réunion d'amateurs, au nombre de vingt-cinq, qui se cotisent pour publier, à grands frais et avec luxe, des manuscrits précieux. De grands écrivains, des érudits de premier ordre, des personnages considérables en font partie: MM. Prosper Mérimée, Léon de Laborde, Le Roux de Lincy, Ernouf, etc., etc. L'imprimeur de la Société est M. Lahure; ses libraires MM. Techener et Auguste Aubry.

(5) Ces messieurs étaient au nombre de seize. Nous regrettons de ne pas connaître leurs noms.

(6) M. Pichon affectionne cette forme, comme anti-voltairienne:

Eh quOï! C'est un exploit que ma fille lisOit?...
Va! je t'acheterOï le Praticien FrançOis.

(7) Jules Gassot, secrétaire de plusieurs rois de la maison de Valois, a laissé des Mémoires inédits et complètement inconnus que j'ai découverts. Je les ai proposés à la Société des Bibliophiles qui a bien voulu me charger de les publier, et j'ai fait mon travail à la satisfaction de la commission désignée pour son examen, commission dont M. Pichon faisait partie.

(8) Quel coup de patte au système décimal et aux institutions de la France moderne! Malepeste! quel coup de patte!

(9) En prenant cette détermination, la Société des Bibliophiles oubliait que le consentement de tous les intéressés est nécessaire à la résiliation d'un contrat. Néanmoins, malgré la légèreté du procédé, par amour de la paix et par respect pour le plus grand nombre des membres de la Société, nous aurions renoncé à la publication des Mémoires de Gassot, si on nous eût rendu, en même temps que les notes, notre manuscrit sans lequel ces notes nous deviennent inutiles puisqu'el

» Après les théories politiques (1) que vous avez développées dans le prospectus (2) (p. 3) et dans l'introduction (xxiv et passim) des Mémoires de Lauzun, il a paru impossible à la Société que votre nom figurât sur un livre publié par elle (3).

» En effet, Monsieur, la Société n'a pu voir sans indignation qu'à propos des Mémoires d'un homme de mauvaises mœurs, dans lesquels toutefois les femmes valent un peu mieux qu'il vous plaît de le dire, vous considérez comme une juste punition les assassinats juridiques qui ont déshonoré notre histoire, que vous donniez à l'infortuné Louis XVI (avec Mirabeau, dites-vous ; mais qu'importe !) l'épithète incompréhensible de *bambin* ; que vous définissiez la Reine une *femmelette* mi-précieuse, mi-bourgeoise (4) et

s'y réfèrent.—C'est ce que nous avons essayé inutilement de faire comprendre à la Société. — Après avoir mis de notre côté le bon droit et nous croyons pouvoir ajouter la politesse, nous avons porté la question devant les tribunaux. Ils auront à décider non-seulement, ce qui ne peut pas faire de doute, si la Société doit nous payer le prix convenu le travail qu'elle nous a demandé ; mais encore si nous ne sommes pas en droit d'exiger d'elle la publication, à ses frais, des Mémoires de Gassot, avec notre introduction et nos notes ; la promesse de publication du travail d'un homme de lettres se trouvant implicitement comprise dans la commande qu'on lui en fait, à moins de stipulation contraire.

(1) M. Pichon a pris la peine de nous expliquer ce passage : « Je regrette, m'a-t-il dit, d'avoir parlé de théories politiques, c'est *théories immorales* que j'aurais dû écrire ! » Cette rétractation importe à notre cause. M. Pichon nous accusant d'immoralité, c'est à retenir.

(2) Ce prospectus publié par mes éditeurs est littéraire tout simplement et n'a rien de politique ; tout au plus y fait-on allusion aux fredaines de la noblesse du XVIII^e siècle ; mais pour des gentilshommes d'extraction nouvelle, c'est crime de parler mal de personnages qui auraient pu être leurs ancêtres !

(3) En effet la Société a de bien meilleurs livres à éditer et nous sommes heureux de pouvoir lui en recommander un très-rare aujourd'hui : *De l'État de la France sous la domination de Napoléon Buonaparte*, par L.-A. Pichon ; Paris, 1814. — Quérard dans la *France littéraire* n'a que trois mots pour ce livre que sans doute il citait sans le connaître, car la famille de l'auteur le retire tant qu'elle peut de la circulation. Nous tenons à la disposition de la Société des Bibliophiles un exemplaire annoté par un contemporain et auquel on a joint les compte-rendus des journaux du temps. M. L.-A. Pichon avait été comblé de bienfaits par l'empereur et sa famille (son fils M. J. Pichon est filleul du prince Jérôme), et voici comment la *Gazette de France* du 4 août 1814, pouvait juger son livre : « Tous les ressorts de la tyrannie y sont démontés pièce à pièce, et le tyran lui-même est exposé nu à l'exécration de l'âge présent et des siècles à venir. » Article signé DE SEVELINGES.

(4) On semble oublier aujourd'hui que Marie-Antoinette n'a pas été toute sa vie à la Conciergerie, et que si cette princesse eut une fin admirable elle eut aussi une jeunesse extrêmement légère ; à l'appeler une *demi-Rambouillet* et une *demi-Geoffrin*, nous ne voyons pas grand mal.

qu'enfin, ceci dépasse tout, s'il se peut, vous affirmiez qu'en 1789 on comptait (1) les membres des hautes classes qui ne s'étoient pas souillés d'un inceste (2).

» Une assertion de cette gravité, qu'un historien consciencieux n'auroit émise qu'en tremblant, même s'il avoit pu citer au bas de la page des preuves nombreuses et certaines (3), est d'autant plus surprenante que Lauzun dans ses Mémoires n'a accusé d'une pareille monstruosité que le duc de Choiseul et la duchesse de Gramont.

» Je n'ajouterai rien à cette observation. Elle suffira, je pense, pour motiver surabondamment la décision unanime des Biblio-

(1) J'ai écrit *comptait*. Gardez votre orthographe, mais respectez la mienne.

(2) Je l'ai dit dans la première édition et le redis dans celle-ci. Les faits que rappelle cette phrase sont connus de tous et ne sauraient, chacun en comprend la raison, s'énumérer dans une note. Cependant, pour rafraîchir les mémoires trop oubliées, on peut n'avoir pas même recours aux documents historiques; les vers d'un poète *bien pensant*, de Gilbert, suffiront pour donner une idée des vertus de famille au XVIII^e siècle, et certes l'ami de Fréron, des petits-collets et de l'Archevêché ne songeait guère qu'on oserait un jour nier ce qu'il affirmait avec tant de vigueur :

J'aurais pu te montrer nos duchesses fameuses,
 Tantôt d'un histrion amantes scandaleuses,
 Fières de ses soupirs, obtenus à grand prix,
 Elles-même aux railleurs dénonçant leurs maris;
 Tantôt, pour égayer leurs courses solitaires,
 Imitant noblement ces grâces mercenaires,
 Qui, par couples nombreux, sur le déclin du jour,
 Vont aux lieux fréquentés colporter leur amour;
 Contents d'un héritier, comme eux frêle et sans force,
 Les époux très-amis, vivant dans le divorce;
 Vainqueurs des préjugés, les pères bienfaisants,
 Du sérail de leurs fils eunuques complaisants;
 De nouvelles Saphos, dans le crime affermies,
 Maris de nos beautés sous le titre d'amies;
 Et de galants marquis, philosophes parfaits,
 En petite Gomorrhe érigeant leurs palais !

(3) Des preuves nombreuses et certaines d'inceste au XVIII^e siècle? Pourquoi cette demande? Tous les érudits savent qu'elles abondent dans les Mémoires et les Correspondances de l'époque. Si nous avions voulu ajouter au réquisitoire de Lauzun, nous aurions pu remplir cent pages des notes que M. Pichon réclame; mais malgré l'insistance de M. Pichon nous croyons devoir nous abstenir par égard pour les familles, et nous rappelons M. Pichon à la pudeur.

philes et vous expliquera en même temps pourquoi vous avez reçu congé de l'appartement que vous occupiez dans ma maison.

» BON JÉRÔME (1) PICHON (2),

» Président de la Société des Bibliophiles (3). »

Il faut conclure de cette lettre que nous sommes immoral ; mais, notez ce point, notre immoralité consiste, selon M. Pichon, non pas à réimprimer les Mémoires, mais à les juger. Nous sommes injustes pour les femmes qui figurent dans le livre et nous leur tenons trop rigueur. — Singulier scrupule ! *Les femmes que fréquenta Lauzun valent un peu mieux qu'il vous platt de le dire !!*

Peu de temps après M. Pichon, la justice aussi nous accusa d'immoralité ; mais à un autre point de vue. Oubliant un

(1) Jérôme ! Encore une faute contre l'archaïsme, M. Pichon ! Sur vos tentures et sur vos cartouches vous écrivez HIEROSME PICHON. Pourquoi Jérôme dans cette lettre ?

(2) BON Jérôme Pichon ! Il ne faut pas se figurer que ce soit par une anti-phrase ironique que M. Pichon signe de la sorte le congé qu'il nous signifie. *Bon*, dans ce cas, est une abréviation pour *baron* ; car M. Pichon se fait appeler baron. Voici l'histoire. Le père de M. Pichon, auteur du livre rare et curieux dont nous parlions tout-à-l'heure et qui remplacerait si avantageusement Gassot parmi les publications de la Société des Bibliophiles, était consul sous le premier empire et fut compris sans doute dans une des fournées de barons créés à cette époque. Son nom figure pour la première fois au n° 79, an VI du *Moniteur*, et depuis on le retrouve presque chaque année à la table du journal officiel, mais c'est toujours Pichon tout court, même le 6 novembre 1828, pour sa nomination à la dignité d'officier de la Légion d'Honneur. Le 22 mars 1830, ayant à prononcer un discours devant les autorités nègres d'Haïti, il prend enfin le titre de baron.

M. Pichon a laissé deux fils ; l'aîné, diplomate, représente aujourd'hui la France à Ispahan, et est baron ; le second, propriétaire sur le *quay d'Anjou*, édite l'*Histoire du bon chien Souillard*, fait la chasse à ses locataires, et est aussi baron. Il m'a toujours semblé fort extraordinaire que M. Pichon prît en même temps que son frère aîné le titre de baron ; jusqu'à preuve du contraire, quelque affectation que mettent « *les gens* » de M. Pichon, depuis le suisse-concierge jusqu'au valet de chambre-majordome, à l'appeler M. le Baron, comme si les Pichon étaient les premiers barons chrétiens, nous croirons que la baronnie de M. Pichon cadet est une pure baronnie de *Fæneste*.

(3) Peut-être nos lecteurs s'expliqueront-ils difficilement que la présidence d'une société qui compte parmi ses membres des hommes de la valeur de MM. Prosper Mérimée et Léon de Laborde ait été donnée à M. Pichon. En effet, quel est donc ce mystère ?

instant que l'ouvrage dont nous étions l'éditeur appartenait à l'histoire, elle n'incrimina absolument que les passages où la mauvaise vie des femmes que Lauzun a connues est racontée par lui avec trop de détails.

Nous le reconnaissons aisément, la justice était dans son droit, et elle devait saisir le livre.

Après avoir lu l'introduction, la plus sévère condamnation de tous ces scandales, elle devait le rendre.

C'est ce qui est arrivé.

Ainsi, — l'opposition est étrange — ce qui a motivé l'arrêt de non-lieu est précisément ce qui nous vaut la proscription du bibliophile !

De quel côté se trouve le sens moral ? De quel côté la raison ?

Nous irons plus loin : les opinions de M. Pichon l'obligeaient à passer condamnation sur les pages les plus vives des Mémoires de Lauzun et à s'attaquer à quelques lignes de l'introduction dont nous faisons gloire, parce qu'elles expriment notre indignation pour les mœurs dépeintes dans un livre qu'on a pu appeler le plus terrible réquisitoire contre la noblesse française d'avant 89.

A première vue, il est vrai, en parcourant cet ouvrage, on se croirait dans l'arrière-salle d'un Curtius interlope, ou au milieu des scènes d'un mauvais lieu ; mais bientôt on est forcé de reconnaître qu'on n'a devant soi qu'une effrayante page d'histoire, et que la baguette de démonstrateur est tenue par le bourreau Sanson. — Nous convenons que l'intervention de ce personnage excentrique jette de la tristesse sur ces tableaux galants ; mais qu'y faire ? La fureur enfantine du jeune Pichon, âgé de 46 ans à peine, ne fléchira pas la rigueur de la loi d'expiation : *Raro antecedentem deseruit poena scelestum.*

Quel sera l'étonnement de M. Pichon en apprenant que la justice ne voit pas les choses du même œil que lui, et qu'elle trouve à reprendre dans la conduite des femmes du XVIII^e siècle ! En outre, sans parler du culte extraordinaire de M. Pichon pour la mémoire de Louis XV, dont les portraits ne se comptent plus chez lui, et de ses maîtresses, et de ses traitants, et de ses sei-

gneurs, et de leurs valets, M. Pichon sait mieux que personne qu'on aurait pu répondre à son reproche d'immoralité : Est-ce bien à vous, monsieur, de prononcer le mot d'immoralité? vous qui avez consacré plusieurs milliers de francs à devenir l'*heureux* possesseur du recueil de La Popelinière? de ces gouaches de Carême tellement impudiques qu'elles eussent étonné l'Arétin (1)! — C'est, direz-vous, pur désir d'amateur, qui faisant exception du sujet, ne se prend qu'à la perfection artistique et à la rareté. — Sans doute; mais le commerce des objets d'art ne fournit-il pas chaque jour à Paris des prétextes avouables aux plus fastueuses enchères, sans qu'il soit besoin de se signaler par l'acquisition du merle blanc de la fantaisie érotique, et trou-

(1) Les *Tableaux des mœurs du temps dans les différents âges de la vie*. Nous sommes obligé, pour donner une idée de ce livre unique, d'avoir recours aux *Mémoires secrets* : « Tout le monde sait que M. de La Popelinière visait à la célébrité d'auteur; on connaissait de lui des comédies, des romans, des chansons, etc.; mais on a découvert depuis quelques jours un ouvrage de sa façon qui, quoique imprimé, n'avait point paru; c'est un livre intitulé les *Mœurs du siècle*, en dialogues. Il est dans le goût du *Portier des Chartreux*. Ce vieux libertin s'est délecté à faire cette production licencieuse. Il n'y en a que trois exemplaires existants. Ils étaient sous les scellés. Un d'eux est orné d'estampes en très-grand nombre : elles sont relatives au sujet, faites exprès, et gravées avec le plus grand soin. Il en est qui ont beaucoup de figures, toutes très-fines. Enfin, on estime cet ouvrage, tant pour sa rareté que pour le nombre et la perfection des tableaux, plus de vingt mille écus.

« Lorsqu'on fit cette découverte, mademoiselle de Vandj, une des héritières, fit un cri effroyable et dit qu'il fallait jeter au feu cette production diabolique. Le commissaire lui représenta qu'elle ne pouvait disposer seule de cet ouvrage, qu'il fallait le concours des autres héritiers; qu'il estimait convenable de le remettre sous les scellés jusqu'à ce qu'on eût pris un parti; ce qui fut fait. Ce commissaire a rendu compte de cet événement à M. le lieutenant-général de police, qui l'a renvoyé à M. de Saint-Florentin. Le ministre a expédié un ordre du roi, qui lui enjoint de s'emparer de cet ouvrage pour Sa Majesté; ce qui a été fait. »

« Ce livre érotique, dit M. Brunet, est remarquable par vingt miniatures de format in-4°, représentant des sujets libres. M. de La Popelinière y est peint sous divers points de vue, et d'après nature, dans les différents âges de la vie. C'est le *nec plus ultra* de ce que peut produire une imagination déréglée. » Citons encore quelques lignes d'un article de M. Charles Monselet publié dans le journal *l'Artiste*, et nos lecteurs seront tout à fait édifiés : « Ces amusements, ou plutôt ces orgies, sont rendus avec une ardeur et un soin qu'on ne saurait concevoir. Mais le but est dépassé; la lassitude et le dégoût s'emparent du lecteur et l'empêchent de prendre intérêt à cette accumulation de fresques licencieuses. »

— « A l'heure qu'il est, ajoute M. Monselet, les *Tableaux des mœurs du temps* appartiennent à M. J. P., président de la Société des Bibliophiles, qui en a refusé 3,000 fr. »

verez-vous beaucoup de gens disposés à croire, comme nous, que votre curiosité pour cet étrange monument de lubricité comparée ait été simplement bibliographique? Elle l'a été pourtant, c'est bien sûr; et nous n'avons pas plus le droit de suspecter votre moralité pour avoir acheté un livre que personne ne peut ouvrir sans dégoût, que vous n'avez celui de suspecter la nôtre pour avoir édité un livre que personne ne rougit d'avoir lu. Mais est-ce bien le cas, lorsqu'on possède un cabinet où des peintures de ce genre tiennent une des places les plus coûteuses et qu'on fournit ainsi matière à des commentaires, qui ne peuvent pas toujours être charitables, sur la raison déterminante de pareilles acquisitions, est-ce bien le cas de taxer un écrivain d'immoralité et de le signaler à l'animadversion d'une société savante? Est-ce bien le cas de l'attaquer non-seulement dans son honneur, mais dans son existence? En effet, chacun des membres de cette société, quelle que soit sa sympathie personnelle pour cet écrivain, ne se croira-t-il pas engagé par la délibération prise en assemblée générale, à cesser tout rapport avec lui (1)? Telles sont trop souvent les suites injustes de l'esprit de corps. Et d'autre part, lequel des deux libraires (2) de la Société des Bibliophiles pourrait hésiter entre ses relations avec cet homme de lettres, si consciencieux qu'il soit dans ses travaux, et la clientèle de vingt-cinq des plus riches amateurs de Paris.....?

(1) L'auteur est précisément aujourd'hui le collaborateur de M. Prosper Mérimée, un des membres de la Société des Bibliophiles, pour l'édition de Branthôme de la Bibliothèque Elzévirienne de M. P. Jannet. Il est inutile d'ajouter qu'un esprit aussi élevé que M. Mérimée devait rester étranger aux petites passions qui se sont agitées autour de la publication des *Mémoires de Lauzun*. M. Mérimée a continué de nous marquer le même intérêt qu'auparavant; mais que serait-il arrivé si notre collaborateur eût été l'un des Seize?

(2) Nous avons publié le *Voyage en Russie de Jean Sauvage* et les *Poésies du vidame de Chartres* dans le *Trésor des pièces rares ou inédites* de M. Auguste Aubry, mais on pourrait parier à coup sûr que M. Aubry, avec lequel nous avons toujours eu les relations les plus agréables, fort légitimement au point de vue de ses intérêts, serait embarrassé de nous donner une nouvelle marque de confiance. — Comme libraire de la Société des Bibliophiles, il n'a même pas cru pouvoir annoncer les *Mémoires de Lauzun* sur la couverture de son *Bulletin du bouquiniste*. Ce n'est pas bien entendu une plainte que nous formulons. Nous voulons seulement rendre sensibles les odieux résultats de l'animosité de M. Pichon.

Nous laissons M. Pichon faire, s'il se peut, son examen de conscience devant les conséquences de sa mauvaise action.

« En tout pays bien policé, a dit un sage, on tourmente par autorité ceux qu'on ne peut inculper avec justice. » Nous avons cru devoir initier le public aux détails de cette persécution intime suscitée contre nous par le seigneur de l'hôtel Grouin ; elle donne l'exacte mesure de l'intolérance actuelle des opinions dans un certain parti, — sans parler du plus étrange abus du droit de propriété. Où en serions-nous, mes libraires et moi, si nos juges n'avaient point été animés de l'esprit d'impartialité de leur temps ?

La lettre de M. Pichon présente encore plus d'un côté triste et comique.

Elle nous montre un parvenu, dont les ancêtres sont à peu près contemporains de M. Vautour, assez échauffé à la défense de la noblesse ancienne pour prendre au sérieux la devise essentiellement bouffonne qui entoure son blason fraîchement décoré : *Memor fui dierum antiquorum !* — Que de zèle, mon Dieu, que de zèle ! Calmez-vous, mon ex-propriétaire ; Lauzun n'a connu aucun de vos aïeux. Avocat désintéressé des familles citées dans ces mémoires, ce n'est pas à vous de crier : Noblesse oblige !

Et puis, — car à ce débat M. Pichon a voulu mêler la politique, — n'est-il pas surprenant de rencontrer si peu de tolérance en un homme qui n'avait besoin que de remonter à une génération pour trouver dans sa famille toute espèce d'encouragement à l'indulgence et au silence ?

En terminant, suspendons pieusement et comme un *ex-voto* à cette publication le nom de MONSIEUR HIEROSME PICHON ; que sa mémoire reste attachée à un livre dont il s'est occupé jusqu'à désirer sa suppression en même temps que la condamnation de son éditeur. Il ajoutera peut-être à son succès : ce sera son châtiment.

LOUIS LACOUR

Paris, 14 octobre 1858.

LE DUC

ET

LA DUCHESSE DE LAUZUN

1747 - 1794



LE DUC

ET

LA DUCHESSE DE LAUZUN

1747 - 1794

—
*Mea mihi conscientia pluris est quam omnium
sermo. (CICERON.)*

Un sort étrange accompagne certains noms et l'on pourrait, à les entendre, raconter la vie de ceux qui les ont portés. L'auteur des Mémoires qu'on va lire, jouet d'une destinée aussi aventureuse que singulière, retrace à notre esprit toute son existence par les deux noms successivement employés pour le désigner : Lauzun, Biron. Dans le premier vient se peindre un homme de cour élégant, fat, bel-esprit, chevaleresque sans poésie, amoureux sans passion, voluptueux sans jouissance, sacrifiant tout au désir de plaire aux femmes, de les soumettre, quel que soit leur rang, quelle que soit leur fortune, à son caprice, et, l'instant d'après, les jetant comme un appât, à la foule imbécile. Le second nous dévoile un héros politique, in-

certain et faible, mais brave, toujours brillant; répandant, à larges gouttes, son sang, pour une glorieuse cause et mourant, accusé de trahison, sous la hache d'un bourreau. Un Biron ouvre, un Lauzun ferme le xvii^e siècle. Le hasard a voulu que la fin du siècle qui vint ensuite vît un même personnage réunir, avec leurs deux noms, leurs qualités, leurs défauts divers, et leur destinée; c'est celui dont l'existence, replacée par nous au milieu d'une des plus extraordinaires sociétés qui furent jamais, va nous occuper.

Cette odysée commence en 1747; elle finit en 1794. Madame de Pompadour et l'échafaud, telles sont ses dates extrêmes; autrement dit: des chiffons et du sang. Il y a de ces deux choses, à satiété, dans cette vie émouvante. Sort-on de l'une, l'on tombe dans l'autre, et la délimitation est nettement marquée: les Mémoires de Lauzun ne nous entretiennent que de la première, c'est à nous à parler de la seconde, en faisant surtout connaître Biron.

Plusieurs années avant la naissance d'Armand-Louis Gontaut, comte de Biron, et bientôt duc de Lauzun, la Révolution était prédite dans les salons lettrés, dans la chaire ecclésiastique, à Versailles même. Dès lors, jusqu'au moment où la vieille royauté roula dans l'abîme avec son roi, ses seigneurs et ses prêtres, aucun rempart ne fut élevé, nulle mesure défensive ne fut prise pour contenir l'effervescence de la foule ou ralentir la marche précipitée du corps social vers sa dissolution. Tandis que la tête de la nation s'appesantit au milieu des nuits de débauche, l'esprit philosophique partout pénètre et place à la fois aux mains du peuple le flambeau qui éclaire et la torche qui incendie. Les parlements ineptes et barbares, ravivent l'un et l'autre par d'iniques condamnations; un enfant périt en d'affreux supplices pour avoir, soi-disant,

insulté un morceau de bois ! Cependant le trône et la noblesse, les voyant si résolument décidés à la lutte, se reposent sur leur concours. Vaine illusion. Les magistrats qui jugèrent Calas, ceux qui supplicièrent le martyr d'Abbeville portaient Crébillon fils dans leur poche et, le soir, mimaient la *Pucelle* sur les sofas des filles perdues. Louis XV meurt, laissant le fardeau de cet épouvantable désordre à un jeune homme sans expérience et sans esprit, et à une reine enfant. Ce temps demandait un despote armé et décidément réformateur, pour replonger tous les vices dans le néant et faire droit aux exigences de la philosophie et du juste rigide. Au lieu de cela une tête sans cervelle, attendant midi pour courir les bois un fusil de chasse en main, ou pour achever quelque serrure ; une femmelette, mi-précieuse, mi-bourgeoise, satisfaite de plaire et de caqueter au milieu d'un petit cercle d'amis. Il fallait un Frédéric II, mêlé de Robespierre ; ce fut un Louis XVI qui régna ! Et autour de ce pâle soleil gravite le monde poudré des plats valets de cour, des traitants insatiables, un peuple de jolies femmes plus légères que les plumes dont elles sont couvertes, plus vicieuses que le clergé qui les prêche et que la tourbe dorée qui les choie. Pas un ministre, pas un conseiller, pas un honnête homme, pas une conscience !

Hors de la cour, à la ville pour employer leur façon de dire, dans la province, qu'apercevons-nous ? Des mères, femmes passionnées, tout aux billets déclamatoires et aux bals de l'Opéra, aux intrigues et aux soupers fins ; des fils vieux avant d'être jeunes et plus jeunes que jamais dans l'âge des cheveux blancs ; la fille imite sa mère ; le père est pire que ses enfants. Tout cela court, boit, s'emplit, se vide, saute, trébuche, se remplit, se vide encore, s'use, rit, fronde. Plus de Dieu, plus de religion. Le prêtre chante

vêpres et matines sur les genoux des femmes d'histrions, et les histrions souillent le lit des grandes dames. Le jour luit, courons dormir, et la nuit suivante, orgie nouvelle ; mais cette incessante ébriété devient monotone aux spectateurs, qui d'abord criaient bis, et qui aujourd'hui, ne trouvant plus cela drôle, abaissent enfin le rideau sur des farces trop chèrement payées. L'acteur ivre s'indigne, il lutte et tombe dans le sang. La terre imprégnée, revivifiée, rendit une riche moisson. Cette race lâche, dégénérée, corrompue, en mourant enfanta des héros. Les fleurs les plus gracieuses, les plus rares, naissent de la boue et du fumier, et la fable antique fait sortir la beauté de l'écume des Océans.

Au milieu de ces scènes de débauche, puis de carnage, Lauzun parut au premier plan ; sa naissance, sa fortune, les qualités de son esprit, sa bravoure chevaleresque, ses dehors agréables, enfin son dévouement à la cause populaire, tout l'y plaça. Il commença par faire bonne figure à Versailles, et il obtient, de préférence aux princes du sang, les faveurs des jolies femmes. C'est le seul bien qu'il ambitionne. En politique, d'ailleurs, il ne sait pas le premier mot. Son père ne lui a-t-il pas appris que le code d'un fin courtisan n'a qu'un article : flatter tous les goûts de la suprême maîtresse et ne respirer que pour elle ? Louis XVI n'ayant point eu de maîtresse, Lauzun fut dérouteré. Croyant bien faire, il se prosterna devant la reine, fut remarqué par elle et par tout ce qui entoure une reine ; celle-ci se laissa prendre à ses rets séduisants ; mais l'entourage le représenta comme un perfide et un misérable ; mais le confesseur intervint et fit de l'aimable et galant jeune seigneur le plus gros des péchés mortels. On lui ferme les avenues du château. Il se rallie — quoi d'étonnant ? — aux ennemis de la reine et de la monar-

chie. Qu'avait-il à perdre ? Il était le second, il devint le premier, fut adulé, fêté par la multitude, se mêla à elle, s'y fit quelques amis et plus d'ennemis ; ceux-ci, réunis aux anciens, hâtèrent sa chute et lui ôtèrent la vie, — chose plus facile encore que de la donner. Il eut le sort de tous les rois de la mode, rarement il meurent sur leur trône, la mode étant une déesse cruelle qui ne permet pas qu'on prenne de l'âge à son service.

Si nous avons eu à écrire un roman, cette vue générale de l'existence de Lauzun eût été une tache reprochable, fâcheuse pour l'intérêt ; c'est, dans un tableau historique, un premier crayon ; il est plus facile ensuite de grouper et de rattacher à l'ensemble les détails que l'auteur a passés sous silence et les événements que ses Mémoires auraient racontés s'ils eussent été achevés.

Parlons d'abord des premiers, c'est-à-dire de ces détails omis. Nous prévenons le lecteur de leur décousu ; ne prétendant rigoureusement faire état ici que des faits importants de la vie de Lauzun négligés par lui, et que nous n'avons pu, ni voulu, introduire dans le cadre étroit des notes.

Lauzun ne connut, peut-être, qu'une seule femme honnête, et celle-là il la prit en inimitié, il l'accabla de mépris : sa femme. L'un et l'autre furent unis avant vingt ans ; ils vécurent encore plus de vingt-cinq années et se saluèrent à peine. Dans les Mémoires de son mari, le nom de madame de Lauzun, accolé à des termes insultants, condamné à frôler l'hystérie et l'impudicité, semble crier que, de grâce, on le tire de cette fange. Mettons-le donc au plus vrai jour qu'il réclame.

Le jeune duc de Lauzun n'avait encore entretenu de relations un peu intimes qu'avec quelques actrices et deux ou trois femmes du monde, lorsque son père le destina

au mariage. A gentilhomme si parfait, la coqueluche des personnes du bel air, il eût semblé bizarre qu'on n'eût pas choisi un modèle de toutes les vertus conjugales. Maintes recherches faites, le choix du duc de Gontaut et de son frère, le vieux maréchal, tomba sur Amélie, fille unique de Charles-Joseph, duc de Boufflers, orpheline depuis le berceau et élevée avec un soin admirable par sa grand-mère, la maréchale de Luxembourg. Plusieurs contemporains de cette femme célèbre lui donnent les traits d'une Messaline de bon ton; ils ajoutent qu'arrivée à l'âge où le feu des passions commence à faiblir, elle sut conquérir à ses cheveux blanchis dans les joies d'une jeunesse inconsidérée, ce respect que le monde réserve, en général, aux cœurs froids, sévères, timides, qui ont su se tenir en garde contre ses séductions. Un roué flétri, juge très-indiscret de madame la maréchale, achève ainsi son portrait: — « Je ne lui connais qu'un seul mérite, c'est la manière dont elle a élevé la duchesse de Lauzun; il est vrai qu'elle a trouvé un excellent fonds, mais on ne peut disconvenir qu'elle ne soit un chef-d'œuvre d'éducation, et la femme la plus parfaite qu'on ait connue. » — Un pareil chef-d'œuvre est la rançon de bien des fautes. Chaste, digne, modeste, telle apparut Amélie de Boufflers au milieu de la difficile société où la produisit son aïeule, telle elle demeura dans le cénacle gangréné où l'entraîna celui qu'on lui imposa pour époux. Aucune des âmes élevées qui l'approchèrent n'a oublié de rendre hommage à la noblesse et à la naïveté de ses sentiments, à sa raison assise dès son jeune âge, à l'admirable sérénité de son regard, à la pudeur franche de son parler et de sa démarche (1).

(1) On nous ferait un reproche de n'avoir pas mentionné, au moins en note, les témoignages suivants :

« Qui connut jamais cette femme charmante sans éprouver en même temps les

— « Quelle charmante personne ! s'écriait Jean-Jacques Rousseau, enthousiasmé. Elle avait vraiment une figure, une douceur, une timidité virginale. Rien de plus aimable et de plus intéressant que sa figure, rien de plus tendre et de plus chaste que les sentiments qu'elle inspirait. D'ailleurs, c'était un enfant ; elle n'avait pas onze ans. Madame la maréchale, qui la trouvait trop timide, faisait ses efforts pour l'animer. Elle me permit plusieurs fois de lui donner un baiser ; ce que je fis avec ma maussaderie ordinaire. Au lieu de gentillesses qu'un autre eût dites à ma place, je restais là, muet, interdit ; et je ne sais lequel était le plus honteux de la pauvre petite ou de moi. Un jour je la rencontrai seule dans l'escalier du petit château ; elle venait de voir Thérèse, avec laquelle sa gouvernante était encore. Faute de savoir que lui dire, je lui proposai un baiser, que, dans l'innocence de son cœur, elle ne refusa pas, en ayant reçu un, le matin même, par l'ordre de sa grand'maman, et en sa présence. » — A ce visage de vierge, à cette enfantine timidité, l'âge ajouta des qualités plus sérieuses que Rousseau dut goûter bien davantage

plus douces émotions de l'amour et de l'amitié ! Ses grâces naïves pourraient inspirer, je l'avoue, des sentiments trop passionnés, s'ils n'étaient trop réprimés par la noble décence de ses regards, et par l'expression céleste de sa physionomie. La grande considération dont jouit madame de Lauzun dans un âge encore tendre n'est pas due à la seule vertu ; c'est à une pureté intérieure, c'est au caractère de ses pensées, qui se peint dans tous ses discours, dans tous ses mouvements, et dont sa physionomie est l'image, qu'elle doit l'estime et les égards dont elle est entourée... Madame de Lauzun rougit dès qu'on la regarde, et rougit encore de s'être aperçue qu'on la regardait..... Rien de ce qui peut contribuer au bonheur des autres ou augmenter leur affection ne lui paraît à dédaigner... Sa religion est une religion éclairée ; elle ne la montre point par accès, mais par une suite d'actions qui ont entre elles un rapport constant et qui dérivent toujours des mêmes principes. »

(Mélanges extraits des manuscrits de madame Necker, t. I, p. 476.)

« Je ne pouvais me lasser de la contempler, dit madame de Genlis à son tour. Elle avait la plus intéressante figure et la plus noble, et le plus doux maintien que j'aie jamais vu ; elle était d'une extrême timidité, sans être insipide ; d'une obligeance, d'une bonté toujours soutenues, sans aucune fadeur ; il y avait en elle un mélange original et piquant de finesse et de naïveté. » *(Mémoires, t. I, p. 382.)*

encore, lorsqu'il revit ensuite à Paris et à Auteuil la petite Amélie de l'Hermitage. Mais à Lauzun, ce minois doux et point tapageur ne semblait rien moins qu'attrayant. Il fallait les 150,000 francs de rentes que la main de l'orpheline offrait, comme on l'assure, à son mari, pour décider le jeune officier aux Gardes à signer un contrat qui l'enchaînait pour la vie. Le roi et la famille royale honorèrent aussi de leur griffe le parchemin notarié, et le 4 février 1766, l'innocente pupille de Rousseau devenait future duchesse de Biron. Horace Walpole vit madame de Choiseul en toilette, se rendant à cette soirée de noces, et il n'eut pas un souhait de bonheur à formuler pour les nouveaux mariés ; cela chagrine et malgré soi l'on pense à la fin malheureuse de ces jeunes gens que le courage de l'un, que la vertu de l'autre, ne parvinrent pas à sauver de la plus horrible des morts. Quelques âmes généreuses suivaient cependant, en pensée, à travers le sombre voyage de cette vie, l'enfant distinguée dans sa fleur par le citoyen génevois. Madame Necker formulait pour elle une prière touchante que nous sommes obligé de tronquer : « O vous ! ange protecteur à qui le ciel a confié les jours et les vertus de sa chère Amélie, ange qui vous attachez à ses pas au milieu des dangers dont elle est environnée, faites qu'elle acquière encore de nouvelles vertus et de nouveaux charmes ; secondez ses touchants efforts, et hâtez ses progrès vers la perfection ! » Les vœux de madame Necker furent exaucés. En entrant dans la demeure du duc de Lauzun, Amélie de Boufflers mit le pied à l'école de la souffrance et de la résignation. L'oubli, les rebuffades, les inconvenances calculées ou naturelles, elle supporta tout. On ne pouvait l'approcher sans la plaindre, sans l'aimer. Ses chagrins, ses malheurs, pour les personnes même les plus prévenues en faveur de son mari,

semblaient l'envelopper d'une auréole qui commandait le respect et les hommages (1). Une seule fois, ce qui nous peine, Lauzun menaçant de réduire à rien la dot de sa femme, celle-ci eut la dureté de dépêcher vers lui gens de loi et recors : laide action, certes, et rébellion grande contre l'autorité maritale ; mais quelle si parfaite cuirasse n'a pas son défaut ? Son séjour près de lui, je ne dis pas en commun avec lui, — ils logeaient sous le même toit, mais rarement s'asseyaient à la même table, — dura plusieurs années, jusqu'à l'époque, peu s'en faut, où Lauzun eût fait des deniers de la duchesse l'emploi détestable que l'on s'imagine. Elle retourne demander le vivre à sa grand'mère, trop âgée pour prendre activement part à tant de souffrances, mais qui lui témoigne, l'entourant d'égards, qu'elle l'aime autant que jadis et qu'elle la revoit avec joie. Elle lui fait une société quotidienne composée des marquise et comtesse de Boufflers, de madame de Choiseul, de l'abbé Barthelemy, du président Hénault, de la comtesse de Broglie et de madame du Deffand ; tout cela est bien caduc, bien radoteur, bien caustique. On la comprend à peine ; on la dénigre (2). Madame du Deffand lui trouve un petit air effarouché, dont elle n'augure pas bien. — « C'est, dit-elle avec sa réserve ordinaire, un petit oiseau qui n'a encore appris aucun des airs qu'on lui siffle ; elle fait de petits sons qui n'aboutissent à rien ; mais comme son plumage est joli, on l'admire, on la loue

(1) Son mari lui préférait, et pour d'excellentes raisons, les créatures les moins distinguées. Comme on lui reprochait son goût pour mademoiselle Laurent, comédienne sans beauté, sans talent : « Ah ! répondit-il, si vous saviez comme elle est bête, et comme cela est commode ! On peut parler devant elle des choses les plus importantes avec une sûreté..... ! »

(2) Seul, le comte de Guines paraît avoir découvert une âme aimante sous cette enveloppe froide et réservée. On croit même qu'il faudrait attribuer à un sentiment de jalousie les quelques traits piquants dirigés contre lui dans les Mémoires de Lauzun.

sans cesse ; sa timidité plaît. » — De fait, je ne m'explique pas comment le comte d'Orford souffrait qu'on lui parlât de la sorte, lui qui, vers le même temps, écrivait à lord Conway : « Je suis réjoui que vous aimiez la duchesse de Lauzun, c'est une de mes favorites. » Mais que madame du Deffand cause à son aise, que même elle montre un peu d'aigreur, c'est de son âge ; sûrement la petite duchesse elle-même ne trouvait rien à redire à ce franc-parler, si quelque voix maligne lui en transmettait les termes. Elle est entourée d'une amitié si vraie, elle trouve tant de consolation chez les *Idoles du Temple*, marquise et comtesse de Boufflers, ses protectrices. Cette dernière surtout se montre d'un dévouement, d'un zèle à toute épreuve. La duchesse de Lauzun ne la quitte plus, et dans sa société, puise des forces, un courage, qui lui manquaient naguère. Son sort, elle saura le supporter dignement ; à l'occasion l'esprit et le sang-froid ne lui feront pas défaut. La plupart de leur temps s'écoulait à Auteuil sous des ombrages couronnés de ce silence intraduisible, si nécessaire aux cœurs brisés et qui ont soif d'éloignement et de mystère. Aux égards infinis que la comtesse de Boufflers-Rouvrel montrait pour sa malheureuse belle-fille, dans le petit château d'Auteuil, se rattache une anecdote dont eut connaissance la société de ce temps. Croyant avoir, tôt ou tard, besoin de la protection de madame de Polignac, madame de Boufflers lui avait fait des avances empressées, mettant, avec l'exagération ordinaire au monde, ses biens et moyens à la disposition de la toute puissante gouvernante. Madame de Polignac, après quelques services rendus, ne se crut pas indiscrette en demandant qu'on lui prêtât, pour plusieurs mois, la maison d'Auteuil, souventes fois proposée, — il est vrai avant la complète disgrâce de

madame de Lauzun. Madame de Boufflers refusa et termina sa lettre, d'ailleurs très-polie par ces vers :

Tout ce que vous voyez conspire à vos désirs ;
Vos jours, toujours sereins, coulent dans les plaisirs ;
La cour en est pour vous l'inépuisable source,
Ou si quelque chagrin en interrompt la course,
Tout le monde, soigneux de les entretenir,
S'empresse à l'effacer de votre souvenir.
Mon Amélie est seule ; à l'ennui qui la presse,
Elle ne voit jamais que moi qui s'intéresse,
Et n'a, pour tout plaisir, qu'Auteuil et quelques fleurs,
Qui lui font quelquefois oublier ses malheurs.

La société de madame de Polignac offensée tourna en ridicule, jugea fades et prétentieux ces alexandrins ; le seul désappointement de les retrouver au milieu d'une des belles scènes de *Britannicus* fit taire les méchants. Je ne sache pas qu'on ait fini par mieux apprécier la conduite de madame de Boufflers ; quoiqu'il en soit, Amélie ne quitta point Auteuil où le sémillant auteur de la *Reine de Golconde* lui adressa quelques couplets. Le moins possible elle fréquentait le monde, et l'on ne parvenait pas à surprendre un mot sur ses lèvres, ni dans ses yeux un sourire. Tout le temps silencieuse, elle n'avait pas assez d'attention pour arracher au chuchotement des femmes le récit, à plaisir controuvé, des aventures galantes de son mari. C'était habitude, attrait involontaire, non jalousie ; car à l'époque de sa séparation définitive (on le lira dans les Mémoires), les amours du duc de Lauzun disparaissaient sous le voile des affections austères, combien différentes de celles du passé. Alors elle voyait, elle entendait déifier dans sa propre maison des femmes inconsidérées et vagabondes, à la gêne sur ce petit continent européen, et qui eussent voulu le globe pour théâtre de leurs excentricités. Puis leur adorateur, épouvanté d'aussi insatiables

appétits, et proie lui-même d'une ambition démesurée, avait osé porter ses vœux jusqu'au trône.

Il est faux de dire que Lauzun n'a point été aimé de la reine ; il est également faux de prétendre que celle-ci a succombé à la tentation. D'une part, les initiés aux mystères de Versailles reconnaissent que, deux ou trois ans durant, Marie-Antoinette fut pour Lauzun tout yeux et tout oreilles ; de l'autre, l'impitoyable indiscret exclut la reine de la liste de ses victimes. Quels autres témoignages chercher ? Un grand, qui avait vécu avec des princesses, disait à Chamfort : « Croyez-vous que M. de Lauzun ait madame de Stainville ? — Il n'en a pas même la prétention, répondit le bel-esprit ; il se donne pour ce qu'il est, pour un libertin, un homme qui aime les filles par dessus tout. — Jeune homme, reprit le haut personnage, n'en soyez pas la dupe. C'est avec cela qu'on a des reines. » Lauzun aurait pu être le corollaire de cet axiôme. Ses aventures d'amour, la fable de tout ce qui hantait l'OEil-de-Bœuf, ne tardèrent pas à parvenir à Marie-Antoinette ; celle-ci, de ce moment, fit preuve pour Lauzun des soins les plus attentionnés, des prévenances les plus cordiales. Elle cause, joue avec lui des heures entières, favorise son goût pour les courses de chevaux ; en y assistant, en prenant une part active dans des gageures exagérées, elle contribue à mettre à la mode ces amusements et se réjouit toutes les fois que Lauzun — ce qui arrive fréquemment — est le vainqueur. Marie-Antoinette avait mille diverses raisons pour se plaire dans la compagnie du gracieux et élégant fils des Biron, et autant de facilités pour le rencontrer qu'il est loisible à une reine. Ils se voyaient intimement chaque soir dans le salon des Guéménée dont Lauzun était le commensal ordinaire. Leurs premiers sujets de conversation furent tout tracés par l'affection égale

qu'ils portaient aux Anglais. Personne ne conteste ces faits, qui étaient publics. Le prince de Ligne, le comte de Tilly, le baron de Besenval, les chroniqueurs contemporains les mentionnent dans leurs écrits. Cette grande faveur dura deux ans. La seule inconstance de la reine, mûrie par les intrigues des Lamballe et des Polignac, y mit un terme. Marie-Antoinette permit que la gouvernante de ses enfants fermât ses salons au brillant sportman qu'elle avait la veille désigné comme son ami, et en cela donna une preuve éclatante de cette extrême mobilité d'idées, de cette insouciance incompréhensible, qui devait la pousser quatorze ans plus tard sous le fatal couperet. On l'a dit avec raison, les personnes qu'elle rapprochait d'elle n'éprouvaient que les inconvénients de la faveur sans en recueillir les avantages. Dès qu'une fois Lauzun se trouva écarté, par l'intrigue et la jalousie, de la présence de Marie-Antoinette, les factions qu'avait gênées sa faveur surent forcer la reine à se conduire dorénavant comme une amie infidèle, et ne rougirent pas d'attribuer au jeune duc les entreprises les plus extravagantes. Madame d'Oberkirch, à laquelle nous n'accordons qu'une médiocre confiance (1), s'est rendue l'écho d'un des contes absurdes qui circulaient sur le seigneur disgracié. Nous le citons comme un monument d'exagération : « On assure, dit-elle, que pour se faire remarquer de la reine, il avait eu l'audace de se présenter sous sa livrée, de la suivre tout le jour, partout où elle se rendit, et de ne pas quitter la porte de son appartement, la nuit, comme un chien de garde. Il arriva que Sa Majesté ne jeta pas les yeux de son

(1) Cet auteur se trompe si grossièrement à l'égard de Lauzun en le faisant *fil* du maréchal de Biron, qu'il serait imprudent de regarder toutes ces assertions comme paroles d'Évangile; cependant nous avons fait belle part à ses récits vraisemblables.

côté et qu'elle ne le remarqua point. Il allait en être pour ses frais de service, lorsqu'il imagina, au moment où la reine rentrait en carrosse d'une promenade à Trianon, de mettre un genou en terre, afin qu'elle posât le pied sur l'autre, au lieu de se servir du marchepied de velours. Sa Majesté, étonnée, le regarda alors pour la première fois; mais en femme d'esprit et de sens qu'elle était, elle ne fit pas semblant de le reconnaître et appela un page : — Dites, je vous prie, monsieur, qu'on renvoie ce garçon : c'est un maladroit, il ne sait pas même ouvrir la portière d'un carrosse ! Et elle passa outre. On assure que M. de Lauzun a été blessé jusqu'au cœur de cette leçon et que, depuis lors, il se présente à peine aux regards de Sa Majesté. » Vingt romans de même force, bâtis par les Polignac, couraient les boudoirs et versaient à flots sur Lauzun le ridicule et le discrédit. Chacun cependant reconnaissait dans ces méprisables inventions l'entourage de la reine. L'ex-favori ne perdit pas un ami, le souvenir de ses jours heureux, son ingénieuse satire de Versailles, ses bonnes fortunes nouvelles lui furent de suffisantes consolations, et, malgré tout, il y a, on ne peut s'empêcher de le reconnaître, quelque chose de vrai dans la remarque de Ségur : « Le duc de Lauzun chercha partout la gloire et n'en eut que les illusions. »

Séparé de sa femme, entouré d'ennemis, indécis du parti à prendre, privé de son ancienne fortune et incapable de soutenir le faste inouï par lequel il s'était jusqu'alors distingué, Lauzun demanda aux champs de bataille d'autres distractions, un moyen plus actif de satisfaire ce désir de gloire que Ségur a remarqué. L'heureux dénouement de sa courte et périlleuse expédition au Sénégal l'avait affiché de nouveau. Il ne songea plus qu'à courir partager en Amérique les dangers de la

jeune noblesse. Dans toute la vigueur de l'âge, sous son riche costume de hussard, le type le plus accompli du gentilhomme tel qu'on s'en faisait une idée en 1780, beau, spirituel, amoureux, avec cela lançant aussi adroitement un coup d'épée qu'un mot pénétrant, Lauzun ne connaissait pas les refus et cette fois n'en rencontra point encore. Il partit. Sa bravoure, dont il avait donné des preuves répétées en Corse, dix années auparavant, comme aide-de-camp de M. de Chauvelin, ses succès récents de la côte d'Afrique, expliquaient les marques de considération que lui prodiguaient à l'envi chefs et compagnons d'armes. Ceux-là s'étonnaient qu'on pût être, tout ensemble, si voluptueux et si téméraire; ceux-ci éprouvaient à son approche la muette admiration du soldat novice pour une lame éprouvée, solide. Soit que les événements n'aient pas répondu à son attente, soit que les républiques regardent comme imprudent de mettre en évidence le talent et le courage de ceux qui les servent, l'étoile de Lauzun perdit un peu de son éclat dans l'horizon brumeux du continent américain. Les services qu'il rendit à Washington, de quelque façon qu'on les considère, se réduisent à peu de chose. Cependant les dragons de Tarleton, qui l'avaient vu à l'œuvre, attestaient sa valeur, et s'il faiblit jamais, ce ne fut qu'à la table des généraux alliés où le toast *au sentiment*, de mode en ce pays, entraînait parfois à des libations trop prolongées. Ainsi qu'en France, la tournure aisée qu'il donnait à la conversation lui conquit des admirateurs. A Lebanon, où il passa la plus grande partie de son premier hivernage, il s'était trouvé en relations journalières avec un vieux yankee, le type des gouverneurs coloniaux. Ah! ce pauvre Trumbull, il est mort loin de penser à combien de saillies, dans les deux mondes, il avait donné et il donnerait sujet. « Le

gouverneur Trumbull, dit Chastellux, est âgé de soixante-dix ans, sa vie entière est consacrée aux affaires, qu'il aime avec passion, grandes ou petites, ou plutôt il n'en est pas pour lui de cette dernière classe : il a toute la simplicité dans le costume, toute l'importance, la pédanterie même qui convient à un grand magistrat d'une petite république... Il ne s'agit plus que de se représenter ce petit vieillard, qui a tout le costume des premiers colons établis dans ce pays-ci, s'approchant d'une table déjà entourée de vingt officiers de hussards, et sans se déconcerter ni rien perdre de la raideur de son maintien, prononçant à haute voix une longue prière en forme de *benedicite*. Qu'on n'aille pas s'imaginer qu'il excite la risée des auditeurs ; ils sont trop bien élevés : il faut au contraire se figurer que vingt *amen* sortent à la fois du milieu de quarante moustaches, et on aura une idée de cette petite scène. C'est à M. de Lauzun à raconter comment ce bon gouverneur méthodique, didactique dans toutes ses actions, dit toujours qu'il veut *considérer, référer à son conseil*, et à quel point il est heureux quand il a des affaires. »

Une négociation ramène Lauzun en France, et son bonheur est grand de retrouver fidèle madame de Coigny, sa maîtresse ; maîtresse platonique, ce semble, et dont il est amoureux fou. Le roi le reçoit bien, car ce pauvre « bambin », comme disait Mirabeau, quel gentilhomme aurait-il mal reçu ? Mais les ministres lui tournent le dos et violent même, à son égard, la volonté expresse de Louis XVI. Son dernier protecteur sur les marches du trône, Maurepas, vient de mourir, et il ne lui lègue, pour toute consolation et pour tout talisman, qu'une lettre avec ces quatre lignes : « Je n'ai pu parvenir à faire ce que vous désiriez ; vous n'aviez, dans cette occasion, pour vous,

que le roi et moi : voilà ce que c'est que de s'encanailler. » La résolution que nous avons prise de ne point toucher aux événements dont il est question dans les Mémoires nous force à précipiter ce récit. A la veille de se réembarquer, Lauzun dépêche encore quelques tendres billets à la belle marquise de Coigny, et part. La tempête le poursuit pendant deux mois, le jette sur tous les récifs des côtes de Bretagne, et il ne met à la voile que pour voir, dès le lendemain, sa vie en danger par suite d'un abordage. Ses compagnons peuvent lui rendre le voyage supportable : ce sont le prince de Broglie, le baron de Montesquieu, le comte de Loménie, Alexandre de Lameth, et le fils d'un des ministres, qui, le mois précédent, l'ont le moins bien traité, Ségur, auteur des Mémoires auxquels nous empruntons ces derniers détails et les suivants. Le vaisseau *l'Aigle*, qui les porte, s'arrête dans l'île de Tercère pour faire de l'eau. Lauzun peint d'un trait de plume les impressions que fit ce lieu sur son esprit ; Ségur, plus prolix, note au contraire de précieux détails que nous allons mettre à contribution. Revenu à bord de la frégate après une ennuyeuse visite au consul de France, Ségur jurait qu'il ne retournerait plus à Tercère, quand Lauzun le fit changer d'avis : « Je vois, lui dit-il, que tu t'es peu amusé, et c'est ta faute. Pourquoi t'avisés-tu aussi de descendre chez le consul de France, bon et simple bourgeois, qui n'admire que son allée de citronniers, ne sait faire qu'un peu de cuisine, ne vous offre que l'eau de son puits, trop fraîche, et son lait qui ne l'est pas assez ? Je l'ai vu comme toi ; mais je me suis bien gardé de lui consacrer ma journée. J'ai trouvé autre part de meilleurs moyens pour chasser l'ennui et satisfaire ma curiosité. Viens avec moi, tu connaîtras ce qu'il y a de mieux à Tercère : bonne chère, bon accueil, un hôte gai, joyeux et empressé de

plaire, des femmes vives et jolies, des religieuses complaisantes, des pensionnaires coquettes et tendres, et un évêque qui danse admirablement bien le *fandango*. — Tu es fou, lui répondit Ségur ; et quel est donc cet homme rare qui t'a montré subitement une amitié si active et si obligeante ? — C'est le consul d'Angleterre ! — Eh ! tu n'y penses pas ! Comment, nous sommés en guerre avec les Anglais, et c'est chez le consul de cette nation que tu vas prendre tes ébats ! — Attends ! reprit Lauzun, ne porte pas de jugement téméraire. Mon hôte est, à la vérité, consul de l'Angleterre, notre ennemie ; mais il cumule les emplois : il est en même temps consul de l'Espagne, notre alliée, et, pour compléter la singularité, il n'est ni Anglais, ni Espagnol, mais Français et Provençal ! — Il ne lui manque plus, pour réunir toutes les qualités possibles, que d'être familier de l'Inquisition. — Eh bien ! mon ami, s'écria en riant l'officier de hussards, je crois qu'il ne lui manque rien. — Ah ! s'il en est ainsi, reprit Ségur, je n'ai plus d'objection à te faire. Allons chez cet homme singulier qui porte tant d'habits et joue tant de rôles. Trois fois heureuse est la pacifique île de Tercère, qui au milieu des orages effroyables que la guerre répand sur l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique, n'entend, dans son tranquille séjour, que le bruit de ses flots, les sons de ses guitares, les chants de ses oiseaux, et voit dans son sein les consuls de deux puissances belligérantes non-seulement vivant en bonne intelligence, mais ne formant qu'une seule et même personne, et faisant probablement fort bien les affaires de toutes les deux ! » Nos étourdis, accompagnés du prince de Broglie et du vicomte de Fleury, reçurent l'accueil annoncé par Lauzun. Le consul les traita tout à l'anglaise quant aux jolies femmes, à la française pour la bonne chère, à l'espagnole, enfin, en

leur présentant le monseigneur si profondément initié aux graves indécences du *fandango*. Ce ne fut pas tout. Le lendemain il leur ouvrait les portes de son fortuné couvent. D'abord... non, l'on ne saurait décrire tant de scènes étranges. Quelques-unes donneront l'idée du reste. On introduisit ces messieurs au parloir, et derrière les grilles ils trouvèrent tout le personnel de la maison, rangé pour les recevoir, y compris l'abbesse, crosse en main. Saluts aimables, de part et d'autre pleins de laisser-aller, de grâce, d'abandon. « Messieurs, dit la mère abbesse, avec l'obligeant consul pour truchement, offrez vos hommages à ces jeunes personnes ; s'étant exercées à plaisir, elles seront un jour plus aimables pour leurs maris, et celles qui se consacreront à la vie religieuse, ayant exercé la sensibilité de leur âme et la chaleur de leur imagination, aimeront bien plus tendrement la divinité. » Après ce discours et les encouragements du consul, une conversation confuse, moitié cris, moitié gestes, s'engagea ; les yeux aussi firent leur devoir ; amants et maîtresses communiquèrent bientôt du regard. La figure et l'habit de Lauzun emportèrent tous les suffrages. C'était à qui l'intéresserait davantage ; il s'arrêta, non sans balancer, à la senora dona Maria-Emegelina-Francisca-Genoveva di Marcellos di Conniculo di Garbo. Celle-ci, pour faire entendre ses actions de grâces, lui jeta en souriant une rose à travers la grille, lui demanda son nom, « lui présenta un coin de son mouchoir qu'il saisit et qu'elle tendit ensuite, en cherchant à l'attirer à elle, douce vibration qui sembla passer assez vite des mains au cœur. » Ségur ajoute : « Nous suivîmes tous avec empressement cet exemple : les mouchoirs voltigèrent rapidement des deux côtés, ainsi que les fleurs ; et comme nos jeunes Portugaises nous lançaient des regards qui semblaient annon-

cer l'envie de renverser les grilles, nous nous crûmes obligés de répondre à ces tendres agaceries en leur envoyant des baisers. Nous imprimions ces baisers sur le coin des mouchoirs de nos belles, qui, à leur tour, rendaient très-obligeamment ces baisers au bout du mouchoir resté dans leurs mains. « Après les œillades et les baisers vinrent les billets doux, qui furent introduits par le consul, puis les danses, puis les chansons. Pour les danses, on figurait les passes que la grille empêchait d'exécuter. Au second rendez-vous, cette maudite grille se cachait dans les fleurs. Il y eut concert. La maîtresse du prince de Broglie et celle du duc de Lauzun chantèrent en duo des airs fort tendres en s'accompagnant de la guitare. La première, sans respect pour les convenances, improvisa, en terminant, « un long cantabile à double sens, faisant allusion à *la passion*, et à celle que Lauzun lui inspirait. » Ce qu'il y eut de plus divertissant dans ce concert, ce fut de voir madame l'abbesse qui battait la mesure avec sa crosse. Au troisième rendez-vous, déchirant adieu, et cependant, la veille, on n'avait pu se séparer sans se donner des souvenirs d'une affection réciproque. On s'était envoyé des billets bien tendres, des mouchoirs, des fleurs et des scapulaires ; Lauzun avait son portrait ; il le remit à sa maîtresse ; les autres seigneurs distribuèrent qui un anneau, qui une boucle de cheveux. En mer, Lauzun ne put détacher sa pensée des belles Emegilina, Euphemia, *et cætera* ; les scènes du parloir d'Angra échauffèrent tellement sa verve, qu'il en tira un petit drame héroï-comique dont le titre était le *Duc de Malborough*. En mémoire de cet épisode fort original de ses voyages, Lauzun n'a que ces mots : « Je n'ai jamais vu de mœurs plus bizarres, et mêler si plaisamment l'amour de Dieu à l'autre. » Certes,

silence pareil serait d'un ingrat, s'il n'était d'un sage. Nous allons tâcher de l'expliquer.

Lauzun termine ses Mémoires au traité de paix qui mit fin à la guerre d'Amérique. A cette époque, il revint en France aussi tourmenté que jamais d'inquiétudes pécuniaires. Le prince de Guéménée, qui s'était engagé à lui payer jusqu'à sa mort une rente considérable, effraya l'Europe par une faillite de plus de trente millions, et la pension du pauvre officier de hussards s'en allait à vau-l'eau, si des mains généreuses ne s'étaient offertes pour en sauver quelques débris. Cependant la cohorte de ses fidèles s'était bien éclaircie. Ses maîtresses..... en comptait-il une hautement avouée ? A la cour, le roi lui faisait à peine bonne mine ; il ne pouvait approcher de la reine. C'est alors que, s'isolant peu à peu, il alla dans la retraite achever ses Mémoires commencés depuis quelque temps. Lorsqu'il avait pris la plume il voulait faire une sorte de memento de sa vie intime destiné à passer, après sa mort, à quelques discrètes personnes lancées comme lui au travers des hasards d'une vie enivrante et frivole. Au vrai, il marchait sans but, et ne s'inquiétait guère de ce que pourraient penser ses petits-neveux, et le public, si cet étrange calepin devenait jamais leur propriété. Les premières lignes disaient qu'on le verrait tour à tour galant, joueur, politique, militaire, chasseur, philosophe, et, la page tournée, son plan paraît autre ; ceux qui s'étaient fiés à lui sur cette promesse, plus ils lisent, plus ils se récrient et s'aperçoivent de leur erreur ; car si le politique et le philosophe sont quelque part, c'est parmi les falbalas des filles de joie qu'il les faudrait chercher, ce dont on ne s'avise pas. Madame de Rochefort disait à Duclos : « Voici de quoi composer votre paradis : du pain, du vin, du fromage et la première venue. » Chez Lauzun, les

appétits gloutons demandent autre chose ; mais ceux de la chair se satisfont à aussi peu de frais, puis, sans vergogne, il cloue à son livre, comme à un poteau d'opprobre, tous les désordres de sa vie et ceux des êtres impudiques qui l'ont approché. On a loué sa franchise, sa probité, et l'on n'a pas eu tort, jugeant l'homme public ; l'homme privé fait bon marché de telles vertus dans ses affections de surcharge. Lui-même, se considérant avec le microscope de l'amour-propre, ne se méconnaît pas moins lorsqu'il proclame qu'il a dû à son caractère romanesque de n'être pas perfide avec les femmes, tandis qu'il carillonne leurs faveurs, qu'il crie à son de trompe ses relations avec elles, et qu'il se fait une gloire d'étaler leurs couleurs, écharpes, cocardes, plumes adultères, à la vue d'un peuple de roués, ses émules dans l'art de la corruption et qui en portent la hideuse livrée. En vérité, je donnerais toutes les larmes d'amour du duc de Lauzun, avec toutes celles du xviii^e siècle, pour une goutte de rosée. Rien de pur, rien de sain, rien de frais dans le moindre épisode de tous ces spasmodiques attachements nés de l'effervescence et plus souvent de l'excitation des passions. Qui surnommera cette époque l'âge de la promiscuité universelle ? On compte les membres des hautes classes qui ne se sont pas souillés d'un inceste. O vous en qui la destruction de Sodome et de Gomorrhe trouve des croyants et des admirateurs, pourquoi donc persister à ne pas voir l'ordre de la justice providentielle dans le bouleversement soudain de toutes ces maisons polluées ? Ce livre est un des actes d'accusation les plus indiscutables dressé contre la société française, à la veille de la Révolution par un des membres les plus brillants et les plus accrédités de l'aristocratie. Chacun, après avoir lu, prononce un arrêt ; il est impossible que cet arrêt ne soit pas une con-

damnation. Nul ne trouve en soi assez de force pour blâmer ces terribles années, marquées en rouge sur le calendrier du XVIII^e siècle ; on les excuse, on les comprend ; la pourriture demande le scalpel. Ces pages, M. Sainte-Beuve l'a dit avec sagesse, justifient la Révolution.

Nos réflexions, notez ce point, ne font allusion qu'aux trois premiers quarts des Mémoires. Nous réservons la fin, qui est tout autre. N'était le style simple, naturel, point pédant, on ne reconnaîtrait plus la même main. L'homme galant s'est évanoui, le galant homme demeure et il lâche la bride à ses sentiments chevaleresques. Ne lui parlez point des boudoirs parfumés et de leur mystérieuse pénombre, il ne les connaît plus, il les oublie pour demander des ordres et remettre ses lauriers à une femme d'esprit bien digne de ne pas figurer dans son humiliante galerie. Quoiqu'il soit supposable, si les événements eussent laissé à Lauzun le temps de conduire plus loin le récit de son existence, qu'il eût toujours dédié son livre au dernier objet de ses affections, on est satisfait de voir le mémorial de sa vie mauvaise sous la protection de la créature distinguée qui a contribué peut-être à faire entrer dans de justes bornes ce fleuve débordé et à le diriger vers la route qu'il doit bientôt si noblement parcourir. Une vie de repentir, de travail, de dévouement et d'expiation, soutenue par une idée généreuse et un noble espoir, enfin couronnée de la plus belle mort, va succéder aux vertigineuses émotions de ces nuits de jeunesse, dont aucune ne fut utilisée au profit du bien public et de l'humanité. Ainsi, ce qui manque aux Mémoires de Lauzun, c'est ce qui pourrait faire aimer leur auteur ; mais c'est aussi ce qui nous instruirait moins du spectacle qu'offrait son temps. Involontairement, — comme la plupart des mémoires, — il s'est enlaidi. On ne se peint pas soi-

même sous toutes les faces. Malgré l'habileté avec laquelle sont disposés les miroirs dont nous nous entourons, il reste toujours tel coin dans une demi-obscurité, où nous nous voyons mal, si l'on peut dire que nous nous y voyons. Evitons absolument de parler de nous et de nous confesser, si nous voulons nous faire aimer : quelque mauvais jugement que puisse porter le public, il nous fera toujours plus beaux que nous ne sommes, par cette raison qu'à lui nous ne nous montrons jamais autrement que parés, peignés et apprêtés, et que les petites pourritures de notre corps et les gros cancers de notre âme resteraient sous leurs cautères, sans la persistance de notre vanité à les montrer à nu. Lauzun comprit cela un peu tard, mais le comprit, car son silence est calculé en ce qui touche la narration de son équipée à l'île de Tercère. Vainement objecterait-on l'ivresse des premières pages et du courant du livre pour prouver que si Lauzun n'avait pas craint d'exposer pareils tableaux sous les chastes yeux de madame de Coigny, il n'aurait pas rougi non plus, le trouvant utile, de raconter les espiègleries des petites moines portugaises et de leurs amants improvisés. Mais songez que Lauzun n'a connu madame de Coigny et ne s'est épris d'elle qu'à l'époque de la guerre d'Amérique ; que lors du voyage à Tercère, il se disait plus que jamais entraîné d'amour vers elle : en pensant à elle il fondait en larmes et voulait qu'on l'enterrât avec ses lettres sur le cœur. N'eût-il pas tremblé, s'il eût mêlé au récit de cette comédie passionnée les scènes du *Duc de Malborough*, d'exciter des ressentiments jaloux et de faire naître la répulsion ? Cette petite fraude n'est donc point blâmable. Grâce à elle, sans doute, madame de Coigny estima plus son sigisbée et s'attacha davantage à lui, quoique certainement ce ne fussent pas les hommages qui manquaient

à cette jeune femme. Si ma mémoire ne me trompe, elle se plaignait même, dans une ingénieuse allégorie, du trop grand nombre d'adulateurs qui la poursuivaient. Son cachet représentait une rose en complet épanouissement, qu'enveloppait une légion d'abeilles et de papillons, avec cette légende : « Voilà ce que c'est que d'être rose ! » Il ne nous appartient pas de chasser les ténèbres qui couvrent cette discrète amitié. Lauzun n'en éprouva pas une plus épurée, plus constante (1).

On approche de l'instant où le héros de ce livre recevra en héritage du maréchal de Biron ce nom qu'il doit rendre célèbre aux conseils et dans les camps. En attendant, depuis que la cour lui est, pour ainsi dire, interdite, il recherche de plus en plus l'amitié du duc d'Orléans. Hôte assidu de ce prince, et admis à donner son avis dans tous les plans de conduite que projette le Palais-Royal, il paye les égards dont on l'entoure d'avis fermes et courageux (2). Il se hasarde aussi en démarches. Rivarol, qui

(1) Madame de Coigny fut, en effet, oubliée comme les autres ; mais parmi les femmes auxquelles Lauzun s'attacha depuis, nul ne connut le secret de l'émotionner autant. Parmi elles, il en est deux que nous mentionnerons d'une façon particulière. La première fut la comtesse de Rechteren, dont Lauzun s'éprit en 1787, aux eaux de Spa. « C'était, dit madame de Genlis, une jeune Espagnole, à la fois spirituelle, ingénue et jolie, mariée à un homme qui aurait pu être son père, mais qu'elle aimait véritablement. Comme il était fort difficile de l'approcher, le duc s'établissait derrière, au milieu des hommes qui avaient la galanterie de servir les dames. Un jour, au déjeuner, il lui fit rapidement, tout bas, une déclaration d'amour très-formelle. Madame de Rechteren, après l'avoir tranquillement écouté, lui répondit : Monsieur le duc, j'entends fort mal le français, mais mon ami (elle désignait ainsi son mari) est bien plus savant que moi ; allez lui répéter ces jolies choses, il me les expliquera parfaitement. » On trouve quelques détails sur madame de Rechteren dans les *Mémoires de Wille*, édition Duplessis, t. II, p. 145.

Au milieu des fatigues et des préoccupations du camp de l'armée du Nord, Biron eut encore une intrigue étrange avec cette fameuse Suzanne Giroux, célèbre sous le nom de madame de Morency. Le général l'accueillit comme une nouvelle madame Chardon et daigna se souvenir de l'avoir vue demoiselle. La triste déconvenue de Valenciennes arracha Biron à sa nouvelle passion. V. Charles Monselet, *les Oubliés et les Dédaignés*, 1857, t. II, p. 123.

(2) S'il faut en croire madame de Genlis, le duc d'Orléans ne pensait point,

le reçoit grossièrement, eût été plus grand s'il eût répondu par le silence aux propositions corruptrices du duc d'Orléans. Biron le quitte sans paroles de colère sur les lèvres; il réserve désormais toute sa haine à la famille royale qui l'a frappé au cœur en le privant de cette place de colonel des gardes-françaises, espoir de toute sa vie. La province de Quercy, en lui ouvrant les portes des Etats-Généraux, lui donna l'occasion de formuler hautement ses plaintes et ses menaces et de se mêler aux intrigues des ennemis du trône. Mais suivons les événements, qui, s'enchaînant sans relâche, amèneront le triomphe de la nation. Le renvoi de Calonne prive le trône, si faible déjà, d'un soutien vigilant. La famine augmente le trouble général, le porte en des lieux tranquilles jusqu'alors. Pour rétablir l'ordre dans Paris, dont la fermentation est au comble, le ministère de la maison du roi n'a sous la main que les régiments des gardes-françaises et suisses. Il trouve sujet de se féliciter de n'avoir pas donné le commandement du premier de ces corps au duc de Biron, car la victoire eût été dans ses mains et assurée au parti d'Orléans. Mais les chefs qu'on a choisis, quoiqu'ils ne soient pas vendus, ne valent pas mieux. Sans prévoyance, sans courage, maladifs, ils ne se décident à rien. Depuis le mois de mai jusqu'au mois de juillet, d'éternelle mémoire, les têtes les plus avancées poussent les moins hardies aux démonstrations. Excitées par le duc d'Orléans, payées par son or, ces menées provoquent la naissance d'un parti orléaniste dans l'assemblée, et Biron est désigné pour y jouer l'un des principaux rôles. Enfin la Bastille est prise. C'est pour tout le monde « un beau jour, » comme disait Bailly; mais sur-

en 1788, que les assemblées de notables, ou autres, pussent provoquer de réformes. Lauzun, plus instruit des aspirations du peuple et de l'énergie qu'il déploierait pour soutenir ses droits, se portait garant du contraire.

tout pour l'ex-duc de Chartres et son parti naissant. Dans la célèbre nuit du 4 août, Biron assiste et coopère au suicide de la noblesse. Ce fut lui qui, en deux mots, après la séance, prononça l'oraison funèbre de la féodalité. Comme les principaux acteurs de cette scène ne pouvaient, sans stupéfaction, plonger leurs regards dans l'abîme creusé par eux et qui séparait du vieux monde le nouveau encore caché dans les ténèbres : « Messieurs, s'écria en riant le duc de Biron, qu'est-ce donc que nous avons fait ? qui est-ce qui le sait ? » « Et chacun, ajoute Condorcet, convint qu'il n'en savait rien. » Le 6 octobre, au rapport de tous les témoins, Biron parcourut Versailles avec d'Orléans. Ce dernier et son *fidèle Achatès* ne firent que paraître à l'assemblée et de là se rendirent au palais, où on les perdit de vue, mais où, sans doute, ils contribuèrent à assurer la victoire à leur plan. Tandis que Mirabeau, vêtu d'une longue redingote grise, un grand sabre à la main, et, selon la pittoresque expression d'un spectateur, ayant l'air d'un Charles XII, excitait les troupes, les autres partisans de d'Orléans, costumés en femmes et mêlés à la foule du peuple, encourageaient et dirigeaient les mouvements. On sait que le duc d'Orléans n'eut pas le courage d'avouer sa coopération à ces troubles. Il demanda ses passeports, et, sous prétexte d'une mission, s'enfuit en Angleterre. Moins faible, Biron demeura au poste : « Biron sort de chez moi, écrivait Mirabeau, et ne part point ; il l'a refusé parce qu'il a de l'honneur. » A l'Assemblée, il modela sa conduite sur celle du tribun populaire. S'il parlait moins, il agissait autant. Il prit l'initiative de plusieurs motions importantes, et toujours au bénéfice de son ami, dont il était avec Liancourt le chargé d'affaires. En vain les Tuileries, par une tactique habile, voulurent-elles l'éloigner en lui confiant le commandement

de l'île de Corse, qu'il avait jadis demandé ; son désir de popularité ne l'emporta pas sur son amitié. Il reste, et tant pour détourner l'attention publique que pour faire croire à son indifférence, il rédige aussitôt un rapport et fait adopter un projet de décret en faveur des maîtres de poste. La rentrée en France du prince d'Orléans passe inaperçue ; le discours prononcé dans cette occasion par Biron n'eut de retentissement qu'au cœur de la reine. Vinrent des événements terribles qui ne laissèrent pas à son ancien favori le temps de se repentir. Au mois d'octobre 1790, les officiers des hussards de son nom et ceux du régiment de Royal-Liégeois, en garnison dans je ne sais quelle petite ville, jugèrent à propos de fraterniser le verre et la fourchette en main. On sortait de table et l'on allait prendre le café, lorsqu'un chef : « Nous sommes les maîtres, dit-il ; nous avons des sabres, il faut hacher les bourgeois ! » Ce fut le commencement des désordres. Un grand nombre d'officiers, aux cris de : Vive le roi ! Vive la joie ! coururent à la maison du major du régiment de Lauzun, où le colonel du Royal-Liégeois se réunit à eux et s'écria : Messieurs, vive le roi ! Au diable la nation ! Épées, sabres et mouchoirs blancs sont tirés, et c'est dans cet état d'exaltation qu'on se rend aux casernes pour soulever les soldats. Les hussards de Lauzun, tous dans le vin à la suite d'une gaieté, se rendent, comme on le croit, aux injonctions de leurs chefs. On assaille les maisons, on frappe et l'on maltraite des citoyens. Parvenue à Paris, jugez quel tumulte occasionna dans l'Assemblée la nouvelle de ces événements. Il ne tint à rien qu'on en rendît Biron responsable. Ses amis intervinrent ; il monta à la tribune et demanda la punition rigoureuse des auteurs du désordre. Averti par le danger qu'il avait couru, il jugea qu'il n'était plus temps de rester impassible spectateur des convulsions dans les-

quelles se tordait le pays, et que son inaction sur les bancs de la chambre serait interprétée à mal en cas de nouveaux tumultes. Il sollicita et obtint successivement plusieurs missions. D'abord nous le trouvons à Metz, où Bouillé qui avait été son chef s'entretint avec lui. Comment ajouter foi à ce que dit ce général, d'ailleurs infidèle en d'autres points, de la fausseté du caractère de Biron? Jamais une conversation confidentielle faite dans d'aussi graves circonstances, n'a pu avoir, en avril 1791, le dénouement inconsidéré dont parle le triste héros de Varennes : « Dans la conversation que nous eûmes ensemble, rapporte-t-il, il me parla avec beaucoup de vérité sur la situation de la France, avec intérêt sur celle du roi, avec mépris sur l'Assemblée et sur les partis qui la divisaient; il me témoigna un désir extrême qu'on rendît au roi sa dignité, sa liberté, son autorité; à la monarchie son ancienne constitution... Le lendemain, le duc de Biron vint chez moi, et me remit, par écrit, sa conversation de la veille (elle était la profession de foi d'un aristocrate le plus décidé), en me disant : Gardez cet écrit que j'ai signé; et faites-en usage, si moi et mon parti nous ne tenons pas tout ce que je vous promets. Je le reçus, et je l'ai depuis jeté au feu. » Nous le demandons, jette-t-on au feu de pareils écrits, et, l'ayant fait, y a-t-il beaucoup de bonne foi à les alléguer? Biron parcourait certaines provinces où, revêtu de pouvoirs extraordinaires, il recevait le serment des troupes. Prenons lecture d'un fragment d'une de ses lettres datée de Douai, 27 avril; c'est là qu'il faut chercher ses véritables sentiments, non dans les Mémoires de Bouillé, ni ailleurs. Généralement, les rapports officiels, comme les discours académiques, ne sont vrais que pour ce qu'ils cachent; Biron met, dans ceux qu'il rédige, beaucoup de cette nonchalante franchise, cause plus tard de sa perte :

« Le départ du roi, dit-il, a développé dans toutes les âmes une nouvelle énergie, et son arrestation a fait éclater une joie presque universelle. Le peuple aime et bénit la Révolution ; la confiance dans l'Assemblée nationale est sans bornes ; toutes les espérances se concentrent maintenant en une seule : la grandeur que vous avez montrée depuis la fuite du roi accable vos ennemis, et vous êtes, plus que jamais, invinciblement forts de toute la puissance de l'opinion publique. Nous ne devons pas laisser ignorer à l'Assemblée nationale que son adresse aux Français a été reçue avec transport par les citoyens des villes que nous avons parcourues, et que cette réfutation d'un écrit suggéré, sans doute, à un monarque abusé, est regardée comme la seule réponse qui doit être faite aux vaines objections des ennemis de la Constitution : « Cette besogne se prolongea durant plusieurs mois. A la fin, Biron vint, avec son confrère Alquier, rendre compte de sa conduite. Il porta la parole et s'exprima dans ce style un peu emphatique, né tout à coup du rigorisme de ces temps et de la rhétorique minaudière de ceux qui finissaient : « Nous avons trouvé dans les troupes les sentiments les plus patriotiques, le plus grand dévouement au maintien et à la défense de la Constitution ; mais nous avons vu presque partout une grande méfiance des soldats envers leurs officiers... Les prêtres réfractaires, continue-t-il d'une façon caractéristique, sont nombreux et dangereux dans les superbes contrées que nous venons de parcourir. La vue des biens immenses qui viennent de leur échapper ne permet plus au calme de s'établir dans leur âme ; ils nuisent à l'esprit public, ils intriguent contre les curés constitutionnels, ils éloignent de la constitution, ils excitent contre elle les gens faibles ou peu éclairés, ils entraînent leurs familles ou leurs amis dans leurs criminelles erreurs,

et nuisent par leurs doctrines et leurs menaces à la vente des biens ecclésiastiques. Leur réunion ne peut qu'être dangereuse et pour la chose publique et pour leur propre sûreté. Nous avons trouvé cinquante-deux prêtres réfractaires dans la seule petite ville de Cateau-Cambrésis, et l'on y aperçoit leur influence de la manière la plus funeste. Il est fort à désirer que l'Assemblée nationale s'occupe des moyens d'obliger et d'assurer leur tranquillité. » Quelques mois plus tard, Biron, chargé par l'Assemblée d'une mission à Londres, s'y rendait avec Talleyrand : joyeuse confraternité, s'il en fut. On sait que l'évêque d'Autun avait recherché la société de Biron dès en paraissant sur le théâtre où il devait jouer un si grand rôle, et qu'il se plaisait à soutenir contre lui de petites guerres, avec des bons mots pour boulets rouges. Le jour où le bref du pape qui l'excommunait lui fut envoyé par le roi, il écrivit à peu près en ces termes à son ami : « Vous savez la nouvelle. Venez me consoler et souper avec moi. Tout le monde va me refuser le feu et l'eau : ainsi nous n'aurons ce soir que des viandes glacées et nous ne boirons que du vin. » Mais revenons à la négociation qui leur était confiée. Elle fut interrompue fort singulièrement par un maquignon. Cet homme, créancier de l'ex-duc de Lauzun pour une somme importante et s'imaginant retrouver dans Biron le brillant gentleman de Newmarket, le fit arrêter et toutefois s'y prit bien, car il paraît que le duc d'Orléans était, en ce temps-là, le banquier de son ami : bruit que les mauvaises langues ont exploité. Laissons-les dire et cinglons vers la France, où Biron nous a devancé et où nous ne pourrons plus le suivre qu'à grands pas. Général en chef à l'armée du Nord, un baptême de sang le consacre dans son nouveau grade : il voit expirer à ses côtés son ami Théobald Dillon, frère de cet Arthur qu'on appelait *le beau*, seize

ans auparavant. Son courage au milieu de la désorganisation universelle est sa sauvegarde. Les commissaires de l'Assemblée, dépêchés vers lui après le 40 août, trouvent un enthousiaste plus ardent que jamais. A cette question grosse d'un avenir orageux : « Vous soumettez-vous, purement et simplement, aux décrets de l'Assemblée nationale, oui ou non ? » On obtient de lui un : « Oui, sans restriction ! » qui lui attire aussitôt ces éloges : « Le général Biron soutient son armée contre la séduction, par l'ascendant que lui donnent sa droiture, son courage et son dévouement sans bornes à la cause qu'il a embrassée et dans laquelle il a constamment marché sans dévier un seul instant. » Déjà désillusionné à cette époque sur les *fumées* de gloire qui jadis l'enivraient, il ne cherche plus que les occasions de faire preuve de zèle, et au besoin de se sacrifier. La preuve se trouve dans ces lignes du ministre de la guerre, lues à la Convention au milieu de novembre 1792 : « Citoyen président, j'avais écrit le 5 de ce mois au général Biron d'envoyer des troupes au général Custines et de les faire partir au moment où celui-ci le jugerait convenable. Ce peu de mots a suffi pour déterminer Biron, qui avait eu précédemment Custines sous ses ordres, à se mettre lui-même aux siens. » Les applaudissements qui accueillirent cette lecture furent les derniers à l'adresse de Biron. Ils étaient bien oubliés lors de la disgrâce de Philippe-Egalité. Son ami de l'armée du Nord venait d'être envoyé sur les frontières d'Italie, lorsqu'il fut question de transporter le prince dans les prisons de Marseille. La Reveillère-Lepeaux et Marat objectèrent le voisinage de Biron, et c'est ce qui provoqua l'exclamation de Boyer-Fonfrède : « Eh quoi ! pas une ville en France où nous puissions loger les Bourbons ? Vous jugerez par là, citoyens, combien une famille royale

est chose embarrassante ! » Biron ne trouve pas ce qu'il espérait dans ce commandement de l'armée des Alpes maritimes : une occasion de se distinguer (1). Il eût épouvané ses ennemis, désarmé la mauvaise foi, étouffé dans l'enthousiasme général les murmures de ces trembleurs qui voyaient, dans tous les ci-devant, des traîtres, tandis que beaucoup, comme Biron, étaient intéressés à mieux servir la République vengeresse que l'ombre d'un sceptre débile et injuste. Pauvre général, c'est vrai ; il faisait cas de la vie de ses soldats ! Guerroyant en tacticien et point en massacreur, il croyait que les grandes batailles ne sont pas les grandes tueries ; que le sang est un vernis mauvais pour le général, et que les lauriers sans taches n'en sont que plus brillants et plus honorables. Comme il se trompait, et qu'on a changé cela ! Nice enlevée sans grandes pertes à l'habile général Devins, le Comté en partie soumis, ne lui furent titres de gloire qu'auprès des patriotes sans préventions. Des ennemis cachés, acharnés à sa ruine, craignirent qu'il ne poussât plus loin ses conquêtes et qu'il fût impossible de le renverser, si ses succès lui élevaient dans cette contrée un piédestal. Ils l'appelèrent au commandement

(1) Quelques détails sur sa vie à cette époque d'après les *Mémoires de Des Genettes* :

« Nous voilà à sept heures chez M. de Biron, et bientôt à table. Le général en chef, âgé de 40 à 45 ans, de la plus belle et de la plus noble représentation, avait, comme le dernier maréchal de Biron, son oncle, une réputation de bravoure, de loyauté et de bonté justement acquise. Sa politesse était délicate et aisée, et il s'occupait de tout le monde dans ses réceptions. La magnificence de M. de Biron tenait aux habitudes de sa vie et peut-être un peu aux dissipations de sa jeunesse. Dès que le dîner fut fini, le général en chef entra dans son cabinet. La compagnie resta dans le salon groupée presque tout entière autour d'un canapé sur lequel était assise la maîtresse en titre de M. de Biron, et qui, je crois, s'appelait Laurent ou Laurens, ce que l'on prononçait souvent Lorentz. La similitude ou plutôt la consonnance du nom de cette agréable personne un peu boiteuse, après avoir été l'une des nymphes les plus sveltes de l'Opéra, amusait un peu aux dépens du premier médecin de l'armée, nommé Lorentz. »

d'un des corps occupés à soumettre les traîtres de la Vendée, corps indisciplinés, indisciplinables, qui eussent lassé l'énergie du plus vaillant et du plus expérimenté capitaine.

Mais l'imbroglie des événements est si compliqué; les passions qui en font jouer les fils sont si nombreuses, si différentes, qu'il est bien difficile, un parti étant pris, un jugement formé, de ne penser pas à se rallier au jugement contraire, avec bonnes raisons pour se décider. Si l'on rapproche plusieurs circonstances, que nous n'avons qu'effleurées, des derniers incidents de la vie de Biron, nous le voyons au nord et à l'est de la France, à l'époque où il peut favoriser la fuite du roi et rendre, par de promptes manœuvres, le trône vacant; dans le midi, au moment où l'on discute à la Convention l'incarcération à Marseille du duc d'Orléans, sous l'œil dévoué de son ami; à l'ouest enfin, dans un pays soulevé d'abord par les passions orléanistes, où la faction des prêtres a fomenté d'autres brigues, et qu'on peut espérer ramener à ses premiers desseins. De tels rapprochements, comme tout le monde le voit, sont instructifs. Sans doute, les débris du parti d'Orléans, comptant, à la dernière heure, trouver un soutien solide dans le bras de Biron, le commandement des armées de Vendée, parfaitement organisées selon eux, leur parut plus propre qu'aucun autre à assurer leur triomphe. Croyaient-ils que son nom rallierait les rebelles et que, aidé de ceux-ci et des propres soldats de la Convention, Biron marcherait sur Paris? sans doute encore; mais rêves impossibles. D'ailleurs Biron commençait à douter autant du salut du peuple que du sien (1). Il voyait

(1) Puis, en réalité, son amitié pour le duc d'Orléans passait après l'amour de la patrie. On sait qu'à l'armée d'Italie ce fut Biron qui opéra l'arrestation du duc de Montpensier, frère de Louis-Philippe, que le comité de salut public avait jugé

la conduite de l'Etat à des têtes fougueuses, incapables de s'entendre pour se donner un chef, qui eût assis, comme Washington, la République sur des bases larges, inébranlables. Il reconnut, dès son arrivée à Niort, au commencement de mai 1793, qu'il ne pourrait tirer parti au profit de personne, du pouvoir qu'on lui avait cédé. Entouré d'espions royalistes, d'ambitieux de village, privé d'aides et d'amis, il tomba au milieu d'une confusion inimaginable le lendemain de la déroute de Fontenay. « La cause de ce malheur, [mande-t-il au ministre, vient de la négligence et de l'abandon de toute organisation, de tout principe militaire. L'armée des côtes n'existait que sur le papier, lors de la déclaration de la guerre. L'officier qui s'est trouvé là a rassemblé autour de lui le plus d'hommes qu'il a pu ; il est devenu général. Ne pouvant tout faire seul, il a été obligé de se choisir quelques adjudants, quelques coopérateurs. Chaque expédition de rebelles a fait éclore une petite armée de patriotes, avec un général de quelques centaines d'hommes. L'espoir d'acquérir de la gloire sans la partager, la crainte de cesser de commander et de rentrer sous les ordres d'un chef, le plaisir de dire : *Mon armée !* ont, pour ainsi dire, coupé toute espèce de communication entre cette nombreuse quantité de petites armées qui semblaient toutes appartenir à différentes puissances, dont les opérations étaient déterminées par des intérêts personnels... Je n'ai rien vu de plus effrayant et de plus effrayé que la foule immense réfugiée dans Niort. Le matin de mon arrivée on avait longtemps et vainement battu la générale, sans pouvoir rassembler la dixième partie des troupes, retirées, plutôt

utile d'emprisonner. Voyez, dans les *Mémoires du duc de Montpensier* (Paris, Baudouin, 1824, in-8°, p. 4-7), le récit détaillé de cette arrestation, et comme le général en chef sut concilier son devoir et son amitié.

que logées chez les habitants. D'après ce que j'apprends des rebelles, de leurs moyens et de leur manière de faire la guerre, ils ne doivent absolument leur force et leur existence qu'à l'épouvantable confusion qui n'a cessé d'accompagner les mesures incohérentes et insuffisantes que l'on a toujours prises partiellement contre eux. Il n'existe à Niort aucun service monté, point d'équipages de vivres, point d'hôpital ambulant; en un mot, aucun moyen de faire deux marches, sans la certitude de manquer de tout. » L'armée des côtes de la Rochelle demeura dans ce piteux état durant le commandement de Biron; non par sa faute, je crois. Des agitateurs à la solde des *brigands* entretenaient le désordre, animant les soldats contre leurs officiers, ceux-ci contre leurs chefs. Le nouveau général, quoique miné par les chagrins et la maladie, tous les jours informé de la mort violente de personnes qu'il a connues et aimées, ne prend pas un instant de repos. Aujourd'hui à Saumur, demain à Oléron, La Rochelle, Angers, les ports de la Basse-Vendée, il organise tout, veille sur tout. Les bureaux du ministère de la guerre, qu'il tenait au courant de ses moindres démarches, enregistraient chaque jour de nouvelles dépêches : tantôt demandes d'officiers supérieurs, de soldats, de secours en vivres, en argent; tantôt informations précises sur les manœuvres des ennemis, leurs marches, leurs succès, leurs défaites. Assurément peu de capitaines eussent été capables de diriger avec une éloquence plus naturelle, plus énergique, plus franche, plus persuasive, plus patriotique, ces bulletins qui se succédaient si fréquemment sur les tables de la Convention et du ministre. L'administrateur et l'homme de guerre y parlent seuls, et néanmoins, derrière la phrase acerbe et injonctive, sourit la malicieuse et spirituelle saillie de l'ancien roi des sa-

lons de Paris et de Versailles. On le retrouve tout entier dans ces lignes : « La désertion de toutes les gardes nationales en réquisition a été si considérable qu'il est impossible d'employer la force armée pour l'arrêter ; des bataillons entiers sont partis de nuit sans laisser un seul homme : les efforts des représentants ont été inutiles. Le besoin de bras pour la moisson se fait sentir. Mon opinion n'a jamais été que l'on pût tirer militairement aucun parti de ces cultivateurs, pères de famille, que leur désespoir rendrait plus dangereux qu'utiles. Nous en avons fait, sur plusieurs points, la dangereuse expérience ; car ils ont commencé toutes les déroutes longtemps avant le danger. Je crois donc fermement qu'on n'a pu les retenir à l'armée sans nuire à la chose publique sous plus d'un rapport important. Je n'ignore pas quelle énorme responsabilité j'attire sur ma tête en parlant ainsi ; je sais bien que si nous éprouvons encore quelques revers, ce qui, j'espère, n'arrivera pas, on ne manquera pas de l'attribuer au renvoi de ces timides habitants des campagnes, la plupart point ou mal armés, et fuyant avant de pouvoir tirer un coup de fusil. On les transformerait bien vite en *robustes et énergiques agriculteurs, armés d'excellents fusils de chasse, mettant une balle dans un écu à trois cents pas, et déterminés à verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang* ; mais je suis pénétré de ce principe qu'un républicain doit, quand il est convaincu qu'il fait une chose utile, risquer de porter sa tête sur l'échafaud comme de l'exposer aux combats. » Quel révolutionnaire, je dis de ceux qu'animait l'amour de la patrie et du salut commun, eût tenu plus sévère et plus digne langage ? A ces dépêches et à d'autres bien plus pressantes les ministres ne répondaient pas, ou répondaient par les antiphrases les plus naïves : « La Vendée, lui disait-on un jour pour tout en-

couragement, est le théâtre d'une guerre aussi coûteuse qu'inquiétante. » D'autre part la commission militaire de Tours, présidée par un envoyé du ministre, Ronsin, que le nom de Biron inquiétait, prétendait régenter le général en chef et donnait de la publicité à ses plans de campagne. Indigné, Biron obtint le rappel d'un homme, qui, depuis son arrivée, avait entravé ses combinaisons. Thibaudeau, député de la Convention nationale, rapporte dans ses Mémoires une scène de désordre où Biron et Ronsin sont en présence ; c'est un tableau. On était réuni en conseil, à Niort, avec le général en chef, peu après la défaite d'un détachement républicain à Thouars. Tout-à-coup Ronsin force la porte et s'écrie : « Les républicains ont été trahis et je viens vous déclarer en leur nom que nous ne marcherons plus contre l'ennemi que lorsque nous connaîtrons sa véritable force. » Le général Biron détacha son sabre et dit avec le plus grand sang-froid : « Représentants, je dépose mon commandement entre vos mains, plutôt que de commander à des officiers de cette espèce, à des lâches ! » Une partie des personnes présentes voulurent faire arrêter sur le champ Ronsin ; l'autre l'excusa. Il resta impuni. Moins de trois mois après, Biron était appelé à venir rendre compte de sa conduite au conseil exécutif provisoire. Sa démission longtemps sollicitée, ne lui était pas accordée ; c'était une radiation pure et simple des cadres de l'armée. On l'accusa d'avoir fait emprisonner un de ses subordonnés, Rossignol ; mesure provoquée par Westerman seul, étrangère à Biron, qui n'avait rien signé. Nul crime plus grave ne lui était reproché ; à moins que l'inaction n'en soit un ; mais il s'en confesse ; faisant le mort, il avait son but : « Ce n'est pas, disait-il, de continuer la guerre qu'il nous importe ; mais de la terminer positivement à une époque prochaine. » Quant à des pactes

de sa part avec la rébellion, sont-ils possibles ? Il la surveillait justement là où un traître l'eût favorisée : « Le plus grand danger, ajoutait-il dans un autre rapport, serait une descente sur les côtes pour se réunir aux insurgés, que l'on parviendra à réduire, un peu plus tôt, un peu plus tard, tant qu'ils ne recevront pas de secours étrangers. Dans le cas contraire, on pourrait regarder la guerre civile comme allumée et bien difficile à éteindre. Des troupes à cheval, solides et aguerries, sont indispensables pour la défense des côtes : c'est par là que sont les plus grands, les plus imminents dangers. » Son plan de campagne, au jour où tous les services de son armée auraient été complètement organisés, eût consisté à faire agir quatre colonnes, de dix mille hommes chacune, partant le même jour et à la même heure des Ponts-de-Cé, Saumur, Chinon et Niort ; mais il fallait avant tout régulariser l'armée, attendre des troupes, et les succès rapides des Vendéens ne permirent pas de tenter l'exécution de ce projet.

Biron dont la santé extrêmement usée, les fréquentes incommodités, les attaques de goutte, tristes résultats des agitations de sa jeunesse, eussent demandé le calme et les soins, fut jeté dans les cachots de l'Abbaye. En vain chercha-t-il à émouvoir par ses plaintes les membres de la Convention et du Conseil exécutif, en vain rappela-t-il et son dévouement et les premiers succès des armes de la République dans la Vendée, dus à ses soins,

Le nombre de ses pleurs n'égalera jamais
De ses persécuteurs la multitude avide (1).

On a prétendu (2) que Biron aurait été l'une des vic-

(1) Voyez l'Appendice, p. 377.

(2) Rousseau, membre du Conseil des anciens, fut l'un des premiers. Voyez sa lettre au *Moniteur* du 30 germinal an VI.

times de la sourde vengeance des chefs de l'émigration. C'est une thèse qu'il serait facile de soutenir ; les matériaux abondent. Tous les nobles ou leurs anciens amis qui prirent part à la Révolution ou qui, ayant pu émigrer, refusèrent de le faire, furent poursuivis par des persécuteurs cachés : Chapelier, Thouret, d'Espreménil, Bailly, Custines, d'Estaing, Beauharnais, Biron, et bien d'autres, furent les victimes de l'influence secrète des cagots et du gouvernement de Coblenz, dont les agents étaient partout qui simulaient, tartufes, l'enthousiasme républicain, au milieu du plus violent régime de la Terreur. Aussi lorsque le malheur des temps voulut que ces débris gâtés revinssent à la surface, pour ne pas laisser deviner leur œuvre sanguinaire au milieu de la conflagration générale, il n'y eut pas de termes assez forts, sur les lèvres de ces adulateurs pensionnés, pour la louange de M. le duc de Lauzun-Biron. Il semble qu'Armand Gontaut n'ait jamais quitté les salons de Versailles, et qu'il soit mort en défendant les principes éternels de la religion catholique et romaine et du trône légitime du fils aîné de l'Eglise, dans les champs de la Vendée ou parmi les rangs des ennemis éternels de la nation. On oublie que le trône vermoulu des Bourbons n'a pas eu pendant quinze longues années un ennemi plus acharné, plus actif ; que chacune de ses paroles contenait un principe corrodant pour la monarchie, qu'il ne respirait que haine et qu'il fut le premier de tous les nobles à dépouiller ses titres et surnoms pour se mettre au rang des derniers de la classe du peuple. — Ce fut au mois de juillet 1790 qu'il déclara ne vouloir garder que le nom d'Armand Gontaud, — qu'il dénonça Dumouriez à la Convention, qu'il assista d'Orléans jusqu'à sa dernière heure, qu'assis à côté de lui sur les bancs de la suprême chambre de justice, il eut, peut-être comme lui, déposé

un solennel arrêt de mort contre le vaincu du 10 août. Ils ont donc voulu, ces historiens en perruques et à houppelandes moisiées, noyer dans leurs éloges à un général républicain l'ignominie de leur lâche désertion, tandis que ce monarque, leur idole, disent-ils, abandonné dans son palais, tout seul, quittait ses édredons pour le matelas du Temple ! D'ailleurs l'affection de la noblesse française pour ses rois a toujours été suspecte. Lorsque, en 1525, on reconnut que pour délivrer François I^{er}, il fallait lever sur elle un don gratuit, elle s'y opposa de tout son pouvoir. Au lendemain des Etats-Généraux, son roi livré à ses propres forces, c'est-à-dire impuissant, fait appel à son courage ! Plus de noblesse ! -

Le 11 nivôse an II, Biron, condamné d'avance, parut au tribunal révolutionnaire. Il sourit en recevant son arrêt de mort. Custines avait pleuré. *Le Moniteur* place son supplice aussitôt après ; d'autres, avec plus de vraisemblance, disent qu'il ne mourut que le lendemain. Dans tous les cas, ce second jour, qui, vieux style, était le 4^{er} janvier 1794, dut lui rappeler vingt anniversaires gros de contrastes. Très-calme toute cette journée et le matin de la suivante, il dormit et mangea bien. Son visage n'était point altéré. Toujours impassible, il garda sa sérénité. Lorsque l'exécuteur vint le prendre, il commençait une douzaine d'huîtres : — Citoyen, dit-il, permets-moi d'achever. — Puis, lui offrant un verre : — Prends ce vin, ajouta-t-il, tu dois avoir besoin de courage, au métier que tu fais. — Et il se livra. Biron, né le 13 avril 1746, avait quarante-six ans. Il expira dans les sentiments d'un sage : honorant une puissance créatrice, sans un mot de sympathie pour le pouvoir usé qu'il avait contribué, sans peine, à ruiner. On lui a faussement attribué une exclamation théâtrale que nous ne répéterons pas.

Le dernier espoir auquel renonça le duc de Biron fut celui de revoir sa femme. Depuis quinze ans séparé d'elle, il put mainte fois, dans ce long espace, comparer avec tristesse sa douceur, angélique aux yeux de tout le monde, aux siens détestable, à la vanité et à l'amertume des affections deshonnêtes qu'il avait recherchées. Que de fois, dans ses rêves, plaintive et désolée, elle lui apparut, sans doute pleurant, des regrets sur les lèvres, point de reproches. Mais déjà enfant perdu de la politique, il était malgré lui entraîné vers un autre monde et des occupations différentes. Tout retour vers le passé, à ceux qui l'avaient pris pour guide, eût paru trahison. Son cœur lui disait : Accours vers elle, et, sur la fin de ta vie, répare ces irréparables maux que ta jeunesse a causés ; ses amis, ses dernières idées d'ambition, lui criaient : Marche ! et il marcha. Et elle, dans un sens contraire à son mari, animée par les idées révolutionnaires, elle exprimait tout haut son mécontentement et son effroi. Quelques jours après le renvoi de Necker, on la vit, cette femme si timide et si douce, attaquer et frapper, dans le jardin du Palais-Royal, un inconnu qu'elle entendait mal parler du ministre, son ami (1). Il n'est pas facile de la suivre au milieu du bouleversement des années suivantes. Au mois de juin 1791, les lettres d'Horace Walpole nous apprennent que la comtesse de Boufflers, malade, et elle, se disposaient à partir pour la Suisse. Lauzanne, pendant plusieurs mois, leur servit d'asile ; mais, inquiètes ou rassurées, car ces deux sentiments contraires peuvent produire les mêmes effets, elles revinrent en France à l'automne de l'année 1792, et furent aussitôt, pour le seul crime, il

(1) C'est elle qui encore, en 1789, recevant dans sa loge, à la Comédie-Française, deux oranges parties du parterre, dit en riant à La Fayette : « Monsieur le marquis, voilà les premiers fruits de la Révolution ! »

semble, d'avoir quitté leur patrie, emprisonnées. Profondément ému à la nouvelle de ce malheur, son mari écrit aussitôt à la Convention la lettre suivante qu'on ne saurait lire sans se sentir touché des souffrances de l'une, du repentir de l'autre : « Strasbourg, le 18 novembre, l'an I^{er} de la République, 1792. Citoyen président, j'ose vous demander avec la plus vive instance de mettre sous les yeux de la Convention nationale la note ci-jointe. Un fidèle soldat de la République ose demander aux représentants du peuple de fixer leurs regards sur l'affreuse position d'une femme qu'un instant de délire, dont il peut administrer des preuves, expose au malheur d'être rejetée du sein de sa patrie. Citoyens, cette femme est la mienne. Séparé de biens, éloigné d'elle depuis quinze ans, je sens pour la première fois, avec de douloureux remords, que sans la distance mise entre nous par les circonstances, plus confiante, plus rassurée, fière, peut-être, du patriotisme de son mari, cette femme, plus malheureuse que coupable, n'eût jamais mérité d'attirer sur elle la sévérité des lois. Il appartient à un peuple libre d'être généreux plutôt que sévère, de pardonner à la faiblesse d'une femme plutôt que de la punir. *Terrible dans ses efforts, dans ses jugements pour le maintien de la liberté,* il est indulgent dès qu'il peut l'être. Citoyens, je vous demande pour ma femme plus que justice, je vous demande générosité. Destiné, je l'espère, à porter vos armes et la liberté dans les contrées voisines, il n'y a point d'intérêt sur la terre qui puisse me faire quitter le poste honorable que vous m'avez confié. J'ai donc le droit de dire, sans me permettre un choix, citoyens : Qu'un de vous se lève et serve de défenseur à ma femme, puisque je ne puis la défendre moi-même : ce droit je le réclame, je l'exerce. Le citoyen général d'armée, BIRON. » La Convention passa

à l'ordre du jour, et néanmoins madame de Biron fut élargie, car le 15 octobre 1793, dans une lettre à miss Berry, le comte d'Orford annonce un nouvel emprisonnement : « On dit que la duchesse de Biron est arrêtée et jetée au Jacobins, et avec elle une jeune étourdie qui ne fait que chanter toute la journée, et qui pensez-vous que ce puisse être ? Notre charmante petite sorcière la duchesse de Fleury. Ce nouveau coup, je le crains, accablera madame de Biron. » Amélie de Boufflers monta sur l'échafaud six mois après son mari, et, dit-on, victime d'une méprise. Les actes d'accusation étaient imprimés avec un protocole commun à tous, il n'y avait que quelques lignes à remplir ; dans ce peu de lignes, la précipitation amenait parfois des erreurs. Selon Riouffe, la duchesse de Biron fut exécutée avec un acte d'accusation rédigé pour son homme d'affaires.

J'ai cherché le portrait de cette femme si éprouvée par la mauvaise fortune, et gravé, sculpté, ou peint, je ne l'ai pu rencontrer. A peine aperçoit-on son ombre à Versailles, tandis que Biron figure au moins trois fois parmi les morts illustres du palais de Louis XIV ; et, de fait, son absence eût été remarquée. Dans ce buste on aime à revoir l'homme d'épée, caustique, passionné, acteur et sujet de tant de conversations et de fêtes, aux lieux qu'il contribue à parer de nos jours. Saluons sous ces traits le général républicain et l'un des rares gentilshommes que la Révolution trouva à sa hauteur. Enfin un dernier coup-d'œil à cette toile, pieux *ex-voto* de celui à qui nous devons la destinée nouvelle de l'œuvre de Mansard. Il a voulu que l'ami de son père reçut une dernière fois nos hommages. Si quelque critique peu débonnaire récriminait, disant n'avoir trouvé dans ce récit que choses communes et triviales, au moins, nous en nourrissons l'es-

pérance, il jugera mieux cette conclusion ; de grands combats et de grandes victoires, les faveurs des rois, les succès du monde, la gloire et les pompeux éloges : spectacles, bruits de tous les moments ; mais un acte de reconnaissance, c'est rareté que cela !



NOTICE CRITIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE

Nul n'ignore que, dès les premières années de la Restauration, plusieurs copies des Mémoires de Lauzun couraient dans le public. Toutes paraissaient avoir été écrites sous l'Empire, d'après le manuscrit original de la famille. A cette dernière époque, l'authenticité des Mémoires n'avait pas été mise en doute par la censure du gouvernement. On savait beaucoup de gré aux heureux possesseurs qui voulaient communiquer leurs copies. Nous avons vu une lettre de la comtesse de Caumont, indiquant une lecture attentive; elle ne contenait de protestation contre aucun passage. D'autres dames, dont les lettres, écrites vers 1819, nous ont également passé sous les yeux, avouaient que la lecture de « la première partie », qui est justement la moins édifiante, « leur avait été très-agréable. » Certains écrits inédits m'ont fait connaître encore qu'il y avait eu, à haute voix, dans plusieurs salons du grand monde, lecture des Mémoires de Lauzun, et qu'on ne les avait nullement désavoués. Beyle, à qui l'on en avait parlé, écrivait d'Italie, à leur propos, avec cette perspicacité dont il a donné tant de preuves : « Quelle bonne chose que les Mémoires d'un homme non-

dupe et qui a entrevu les choses ! C'est, je crois, le seul genre d'ouvrage que l'on lira en 1850. »

De la sorte, le travail de Lauzun devint public. Il était naturel que dès lors on songeât à l'imprimer. Cependant la nouvelle de sa publication fit beaucoup de peine « à plusieurs femmes amies de M. de Talleyrand, » nous dit une note manuscrite, et particulièrement à la vicomtesse de Laval. Elles désiraient pouvoir contester l'authenticité de ces Mémoires, dans lesquels le scandale de leur vie est livré à la curiosité publique. M. de Talleyrand, par une lettre insérée au *Moniteur* du 27 mars 1818, leur en fournit le moyen. Si ces dames crurent avoir trouvé des armes dans cet article, elles se trompèrent ; le public resta persuadé de l'authenticité des Mémoires de Lauzun, et M. de Talleyrand lui-même, malgré son démenti public, ne la contestait pas dans le cercle de ses amis.

Parmi les félicitations que valut à Talleyrand sa lettre au *Moniteur*, nous signalerons, avec M. Sainte-Beuve, mais d'une façon plus complète, la singulière réponse de la duchesse d'Es...., qui se trouve en tête des Mémoires de Lauzun appartenant à la Bibliothèque impériale :

« 28 mars.

» Je désire qu'on sente ici, mon prince, l'importance du service que vous rendez. Personne ne lit l'histoire, et c'est dans les mémoires que se *forment* l'instruction des salons ; vous me prouviez l'autre jour que leur opinion avait un grand poids. Une lettre de vous ôtant à ces Mémoires leur authenticité, les anéantit, et les étrangers, que nos malheurs ont rendu si importants, n'y verront plus qu'un roman. Tout ce qui attaque les mœurs de la reine ôte quelque chose du respect dû à Madame (la du-

chesse d'Angoulême). Vous avez donc rendu un service très-important. Avant-hier, ils étaient dangereux ; aujourd'hui, ils ne sont plus.

» L'autre partie de votre lettre me paraît d'une grande justesse ; les hommes publics *appartiennent* sans doute à l'histoire ; mais seulement dans la partie historique de leur *vies* ; mais surprendre une pensée, découvrir une action sans influence, la rendre publique, me paraît une atteinte aux *personnes* qui devrait être du ressort des tribunaux. Mais, mon prince, nous avons tant de choses à faire, ne *fusse* que de diminuer *tout* les jours l'influence de la veille ! J'espère que demain dimanche j'aurai le bonheur de vous voir ; ce petit moment embellit pour moi toute la semaine. »

Les lecteurs des *Causeries du Lundi* se rappellent la réponse éloquente que fit à cette lettre M. Sainte-Beuve, à la fin de son article sur le duc de Lauzun. On ne peut concevoir une admonestation plus sensée dans sa vivacité ; nous la citons intégralement :

« Non, Madame, il n'est au pouvoir d'aucun homme, si élevé qu'il soit par son nom et son influence, de récuser ainsi et de mettre à néant d'un trait de plume des indiscretions, fussent-elles scandaleuses et préjudiciables à tout un ordre de la société. Un Caton lui-même, à défaut de M. de Talleyrand, ne le pourrait pas. L'ancienne société a jugé à propos de vivre d'une certaine manière, d'user et d'abuser de tous les biens qui lui ont été accordés. L'ancienne société, ayant vécu de la sorte, ne pouvait avoir droit à tous les bénéfices, ni ajouter à l'excès des prodigalités et des jouissances passées la considération finale qu'elle ne devrait qu'à la parfaite discrétion et

au silence. L'ancienne société a abusé ; elle a été punie et détruite, et cette punition, cette ruine se justifie aujourd'hui même avec éclat par les aveux successifs qui sortent de son propre sein. Les Mémoires de Lauzun existaient avant le démenti de M. de Talleyrand ; ils existent et comptent deux fois plus après, car on en sent mieux l'importance. Ils ne semblent que frivoles au premier abord ; ils ont un côté sérieux, bien plus durable, et l'histoire les enregistre au nombre des pièces à charge dans le grand procès du XVIII^e siècle. »

L'écrit condamné mis au jour, chacun put le comparer aux copies que l'on possédait, et quand la famille du duc de Biron protesta par la bouche de M. de Choiseul, personne n'eut le courage de faire chorus avec elle. D'ailleurs les éditeurs avaient pris soin de retrancher les passages qui auraient pu choquer les survivants et la famille royale. « Quelques personnes, écrivaient peu de temps après MM. Berville et Barrière (Mémoires de Dumouriez), ont révoqué en doute l'authenticité des Mémoires de Lauzun ; mais le public ne paraît pas avoir ajouté foi à ces protestations intéressées. » Si ces Mémoires étaient l'œuvre d'un faussaire, on trouverait çà et là quelques grossières erreurs de détail ; au contraire, tout ce qu'on sous-entend vient confirmer ce qui a été dit déjà, et les dates même, qu'on a l'air de citer en courant et sans interroger de souvenirs, sont exactes.

Deux personnes seulement ont protesté un peu haut, ce sont mesdames Campan et de Genlis ; mais toutes les deux, amies par nature de la contradiction, parlaient sous l'influence d'intérêts bien connus. Madame de Genlis conteste l'authenticité des Mémoires de Besenval, de Collé, de Grimm et de Lauzun. Cependant les propres *Souvenirs*

de cette dame (t. I, p. 392) invoquent les derniers comme une autorité, puisqu'on prend la peine de les rectifier, ce qu'on fait en les adultérant encore; car le nom étrange déjà de Chartoriska devient Chatolinska et n'est plus reconnaissable. Les Mémoires de Lauzun, cités par la *Biographie universelle*, l'éditeur des *Lettres de madame du Deffand*, la *Nouvelle Biographie générale*, les *Causeries du Lundi* de M. Sainte-Beuve, ont reçu depuis longtemps un passe-port qu'il n'est plus besoin de viser.

« Ces Mémoires, disions-nous dans la notice bibliographique de l'édition que nous en avons donné au mois de mai dernier, sont édités ici pour la seconde fois, à trente-six ans d'intervalle de la première. C'est la troisième édition, si l'on prend garde que la première fut imprimée presque en même temps in-8° et in-12; mais sans aucun changement dans le texte. Au verso de la couverture, seulement, le format in-12 porte cette note : « En terminant cette édition, nous croyons devoir avertir le public de se tenir en garde contre toute contrefaçon des Mémoires de M. le duc de Lauzun, que l'on annoncerait avec des augmentations. Les Mémoires que nous avons publiés sont conformes au manuscrit de l'auteur, et les seuls véritables. Toutes les contrefaçons que l'on pourra annoncer avec des augmentations, seront falsifiées, ces additions n'appartenant point à l'auteur et n'étant puisées que dans les Mémoires de Bachaumont et autres ouvrages du temps. » Ces lignes sont mensongères, car le manuscrit de Lauzun n'était pas intégralement reproduit par les éditeurs de ses Mémoires (1); la *Revue rétrospective* de M. Taschereau a donné, il y a plusieurs années, quelques-uns des passages omis; nous complétons aujourd'hui les

(1) Eux-mêmes publièrent plusieurs cartons pour les passages supprimés.

restitutions commencées. De plus, le texte, soigneusement collationné, ne contient plus les inqualifiables erreurs de lecture et les contre-sens qu'on regrettait de voir dans la première édition. On ne possédait pas une notice complète sur la vie de Lauzun, nous avons tracé l'essai qui précède. Des notes, des titres courants détaillés, l'indication des dates, un index général des noms de personnes et de lieux, complètent les améliorations qui différencient cette édition de la précédente. »

Le livre que nous annoncions en ces termes a reçu du public le meilleur accueil. Toute l'édition s'est vendue en peu de mois et sans que la saisie ait arrêté ni augmenté son succès.

Quant à l'authenticité du texte rétabli, elle n'a été suspectée que par une revue sur la bienveillance de laquelle nous avons cru pouvoir compter, à cause de ses tendances habituellement libérales et de l'élévation d'esprit de l'écrivain qui la dirige. Contre notre attente, le compte-rendu a été remplacé dans son bulletin bibliographique par une note qu'on croirait extraite de l'*Index romain*. Nous nous sommes trop favorable à nous-même pour citer ici l'appréciation que la *Revue contemporaine* fait de notre travail ; mais nous ne pouvons laisser sans réponse le sous-entendu qui termine son article. On a voulu, avec une évidente mauvaise foi — car cette note de trente lignes contient, en outre, une fausse citation — discréditer notre édition *pour empêcher la lecture des Mémoires de Lauzun*, en faisant croire que, comme nous n'avions pas eu communication du manuscrit original, nous n'avions pu donner un texte définitif. « Le manuscrit original, dit le critique bien intentionné de la *Revue contemporaine*, existe et n'a pas été communiqué à l'éditeur. » — Ce manuscrit existe-t-il ? Nous nous permettrons

d'en douter. Pour nous faire croire à son existence nous demandons mieux qu'une affirmation en italiques ou même en majuscules. *Vide pedes, vide manus* ; qu'on nous produise cette pièce si bien cachée. En attendant cette démonstration péremptoire par la vue et le toucher, nous osons affirmer que sa production n'apporterait à notre texte que des *variantes tout-à-fait insignifiantes*. Nous avons réimprimé *sur deux copies certifiées*, que nous avons collationnées, en outre, *sur l'exemplaire de la Bibliothèque impériale* cité par M. Sainte-Beuve, et *sur la Revue rétrospective* de M. Taschereau.

Nous publions aujourd'hui notre seconde édition, à laquelle nous avons apporté plusieurs changements, sans parler des dispositions typographiques prises pour faciliter la lecture. Les irrégularités qui s'étaient glissées dans le premier travail ont disparu en même temps que tous les signes qui indiquaient nos additions à l'ancien texte ; le parallèle une fois établi et les lecteurs sachant où le trouver, il devenait inutile de le perpétuer.

MÉMOIRES

DU

DUC DE LAUZUN



MÉMOIRES

DU

DUC DE LAUZUN

MA vie a été semée d'événements si bizarres, j'ai, dès mes premières années, été témoin de faits si importants, que j'ai cru pouvoir laisser ces Mémoires après moi aux gens qui me sont chers. Ils ne sont écrits que pour eux, et il me sera bien difficile d'y mettre l'ordre nécessaire à un ouvrage destiné à être jugé par le public. Je ne me piquerai que de vérité ; je reviendrai souvent sur mes pas ; ma narration n'aura guère plus de suite que ma conduite n'en avait autrefois, et l'on me verra successivement

galant, joueur, politique, militaire, chasseur, philosophe, et souvent plus d'une chose à la fois.

Je dois parler à ceux qui me liront du caractère de mon père. M. le duc de Gontaut (1), mon père, était un très-parfait honnête homme, d'un cœur compatissant et charitable, d'une dévotion franche et qui ne s'étendait pas plus loin que lui-même. Il n'avait pas infiniment d'esprit, et moins encore d'instruction ; mais un sens juste et droit, un prodigieux usage du monde et de la cour, un très-bon ton, une manière noble et agréable de s'exprimer, une grande gaîté naturelle, beaucoup d'éloignement pour l'intrigue et une ambition mesurée, en avaient fait un homme aimable et recherché. Une blessure considérable, qu'il reçut à la bataille d'Ettingen (2), lui fut un prétexte honnête de quitter le service (3).

(1) Charles-Antoine-Armand de Gontaut, frère cadet du maréchal duc de Biron, né le 8 septembre 1708, appelé d'abord le marquis de Montferrant, ensuite marquis puis duc de Gontaut. Il fut fait colonel du régiment d'infanterie ci-devant Mailly, au mois de mars 1735 ; brigadier des armées du roi, le 13 février 1743 ; maréchal de camp, le 13 octobre 1745 ; gouverneur de Landau, le 20 mai 1747, par la démission du duc de Biron, son père ; lieutenant-général des armées, le 10 mars 1748 ; gouverneur du Languedoc, le 2 février 1757. Sa femme fut Antoinette-Eustachie Crozat du Châtel, qu'il épousa le 21 janvier 1744.

(2) Le 27 juin 1743, le prince de Dombes, le comte d'Eu, et les ducs d'Harcourt et de Boufflers furent blessés en même temps qu'il. Le duc de Rochechouart périt.

(3) On avait à cette époque une manière agréable de quitter le service ; car on ne laissait pas de monter en grade, ainsi qu'on le voit dans l'énumération de titres donnée plus haut.

Lieutenant-général (1), il se fixa à la cour, devint ami intime de madame de Châteauroux (2), et par conséquent admis dans la familiarité du roi. Les soins assidus qu'il lui rendit pendant la maladie dont elle est morte (3) augmentèrent encore sa faveur ; et bientôt, après celle de madame de Pompadour, il fut aussi bien avec elle qu'avec sa prédécesserice (4). L'usage bienfaisant qu'il fit de son crédit le fit généralement aimer, et je n'ai guère vu d'hommes qui eussent moins d'ennemis.

Ce fut donc à la cour, et, pour ainsi dire, sur les genoux de la maîtresse du roi, que se passèrent les premières années de mon enfance. L'embarras de me trouver un bon gouverneur engagea mon père à en confier le soin à un laquais de feu ma mère,

(1) Il ne devint lieutenant-général que le 10 mars 1848, un an après la naissance du duc de Lauzun : on comprend que celui-ci n'en ait pas gardé mémoire. — Le titre de lieutenant-général correspondait à peu près à celui de général de division.

(2) Marie-Anne de Mailly-Nesle, créée duchesse de Châteauroux en 1744.

(3) Le 8 décembre 1744.

(4) Madame du Hausset, femme de chambre de madame de Pompadour parle à chaque instant du duc de Gontaut ; ce fut lui qui lui raconta la tentative de Damiens pour assassiner Louis XV. « M. de Gontaut, dit-elle, était beau-père et ami de M. de Choiseul et il ne quittait pas madame de Pompadour. » Il paraît même que de temps à autre il lui était à charge, car la même personne écrit plus loin : « M. de Gontaut entra et parla de fadaïses, comme à son ordinaire. » (Voy. *Mémoires*, éd. Baudouin, p. 64, 123, 168, et pour d'autres détails : 94, 140, 144, 151, 158, 170, 179, 187, 202, 220.)

qui savait lire et passablement écrire, et que l'on décora du titre de valet de chambre pour lui donner de la considération. On me donna d'ailleurs les maîtres les plus à la mode de toute espèce ; mais M. Roch (c'était le nom de mon mentor) n'était pas en état de diriger leurs leçons et de me donner les moyens d'en profiter. Il se contenta de me communiquer ses talents pour l'écriture, auxquels il mettait beaucoup de vanité, et y réussit assez bien, ainsi qu'à m'apprendre à lire haut, plus couramment et plus agréablement qu'on ne fait ordinairement en France (1). Ce petit talent me rendit presque nécessaire à madame de Pompadour, qui me faisait continuellement lire et écrire pour elle, et quelquefois même pour le roi. Nos voyages à Versailles en devinrent plus fréquents, et mon éducation plus négligée. J'étais d'ailleurs comme tous les enfants de mon âge et de ma sorte : les plus jolis habits pour sortir, nu et mourant de faim à la maison. On me fit entrer à douze ans dans le régiment des Gardes (2), dont le roi me

(1) Le passage suivant d'un petit ouvrage écrit à peu près à la même époque que ces Mémoires vient donner du poids à l'affirmation de Lauzun : « Toute espèce de talent est rare. Croirait-on qu'il n'y a peut-être pas à Paris cinquante personnes capables de lire haut un ouvrage en prose ? » *Doutes sur les opinions reçues dans la société*, Paris, Cailleau, 1782, in-12, p. 105.

(2) Militairement parlant, c'était un corps parfait ; mais comme modèle à offrir à un jeune homme, triste modèle. Des soldats aux Gardes Françaises, le plus grand nombre étaient affectés de

promit la survivance (1), et je sus à cet âge que j'étais destiné à une fortune immense et à la plus belle place du royaume, sans être obligé de me donner la peine d'être un bon sujet.

M. le comte de Stainville (2) et mon père avaient épousé les deux sœurs ; — je suis fils de l'aînée (3), morte en couches de moi (4). — Ce mariage les avait intimement liés, et le crédit de mon père près de madame de Pompadour l'avait successivement fait

maux honteux. On dit que l'empirique Keyser avait fait fortune à leur débiter ses dragées anti-vénéériennes.

(1) Voy. plus loin une note sur les survivanciers.

(2) Etienne-François de Choiseul-Stainville, né le 28 juin 1719, mort en 1785. Il servit d'abord sous le nom de comte de Stainville et sa fortune vint, dit-on, de ce qu'il s'empara d'un billet important qu'il livra à madame de Pompadour. Sans attacher à cette anecdote plus d'importance qu'elle n'en mérite, on peut s'étonner de la haute et rapide élévation du duc de Choiseul. On sait qu'il succéda au cardinal de Bernis comme ministre des affaires étrangères et qu'après avoir cédé ce poste à son cousin le comte de Choiseul, duc de Praslin, il prit le portefeuille de la secrétairerie d'état de la guerre. Tout puissant alors, il profita de sa position pour encourager les encyclopédistes et demander compte aux jésuites de leurs sourdes menées, de leurs intrigues. Cependant ce n'était pas un homme à larges vues, et l'épée dont il jouait se brisa dans ses mains. La seule chose qui restera de lui c'est cette phrase de son testament : « Je veux que sur ma tombe on plante un cyprès au lieu d'un croix. »

(3) Antoinette-Eustachie Crozat du Châtel, fille de Louis-François Crozat, marquis du Châtel et de Thérèse-Catherine Gouffier de Heilly, mariée le 21 janvier 1744, morte dans sa dix-neuvième année, en avril 1747. La cadette était Louise-Honorine, mariée le 22 décembre 1750.

(4) Lauzun cause en naissant la mort de sa mère, tandis que sa grand'mère, Marie-Antonine de Beautru-Nogent, mourut à 76 ans, ayant eu vingt-six enfants.

nommer (1) ambassadeur à Rome (2), à Vienne; l'avait fait faire duc, cordon bleu, et enfin ministre des affaires étrangères, où les grâces de son esprit et ses talents lui acquirent bientôt un empire sur elle, et peu après sur le roi.

M. le duc de Choiseul avait une sœur (3), chanoinesse de Remiremont (4), qui n'avait pour toute fortune que sa prébende, mais qui joignait à tous les agréments de son sexe le caractère d'un homme propre aux grandes choses et aux grandes

(1) Ce membre de phrase se rapporte au comte de Stainville, depuis duc de Choiseul.

(2) Le 28 novembre 1753.

(3) Béatrix de Choiseul-Stainville, née à Lunéville en 1730, morte sur l'échafaud, le 17 avril 1794. Elle était fille du marquis François-Joseph de Stainville et de Marie-Louise de Bassompierre. Femme ambitieuse et d'un caractère ferme, elle voulait et elle savait dominer. Son frère se laissa mener par elle durant toute sa vie. Dans un Noël satirique composé sur la fin de 1763 je trouve ce couplet :

Praslin dit : « Toute affaire
Est de l'hébreu pour moi ;
Je suis au ministère
Mais sans savoir pourquoi.

Aussi je n'y fais rien que porter la parole :
Le duc et sa sœur règlent tout ;
Mais d'elle vous viendrez à bout
Avec quelque pistole.

Si cette pointe dit vrai, je ne sais; ce dont je suis certain, c'est que madame de Gramont fut belle au tribunal révolutionnaire : « N'as-tu pas, lui demanda-t-on, envoyé de l'argent à des émigrés? — J'allais dire que non, répondit-elle, mais ma vie ne vaut pas un mensonge! »

(4) D'autres disent de Poussay.

intrigues ; il la prit chez lui. Madame de Choiseul était laide, mais de ces laideurs qui plaisent généralement : on pouvait avec raison l'appeler une femme désirable. Elle ne fut pas longtemps sans vouloir gouverner son frère, et vit bien que le plus sûr moyen de prendre de l'empire et d'empêcher celui d'une maîtresse, était d'en faire son amant. Mais pour soutenir ce rôle sans danger, il fallait une consistance, un état, et elle n'en avait point. Il fallut donc chercher un mariage et un mari qui convinssent également à son amour-propre et à sa sûreté. Elle jeta les yeux sur M. le duc de Gramont (1), homme sans caractère, sans moyens de rien faire, interdit depuis quelques années, et passant sa vie dans une petite maison près de Paris, avec des musiciens et des filles publiques les moins recherchées. Rien ne pouvait mieux convenir à madame de Choiseul, puisque rien ne serait plus aisé que de remettre M. le duc de Gramont où elle l'avait pris, dès qu'elle en serait embarrassée : mon père s'en mêla ; on leva l'interdiction, et le mariage se fit (2).

J'avais quatorze ans alors (3) ; j'étais un assez

(1) Antoine-Antonin de Gramont, souverain de Bidache, gouverneur de Navarre, né le 19 avril 1722.

(2) Le 16 août 1659. C'étaient de secondes noces pour de Gramont.

(3) Lauzun se vieillit, il n'avait que douze ans et quelques mois.

joli enfant. Madame la duchesse de Gramont me prit dans la plus grande amitié, dans l'intention, je crois, de se former tout doucement un petit amant, qui fût bien à elle et sans inconvénient : son crédit, ou plutôt son empire sur M. le duc de Choiseul augmentait tous les jours. Madame la duchesse de Choiseul, qui aimait éperdûment son mari, fut jalouse de cette excessive tendresse, et, en quelques mois, les deux belles-sœurs furent entièrement brouillées (1). Mon père, avec sa modération ordinaire, trouva moyen de ne point prendre de parti, et d'être également bien vu des deux côtés. J'eus le bonheur de suivre son exemple; mais j'avouerai à ma honte que je suivis mon penchant, et donnai, dans mon cœur, toute préférence à madame la duchesse de Gramont, qui m'en sut très-bon gré. Dans ce temps elle me mena à Ménars (2) chez madame de Pompadour. Mademoiselle Julie, femme de chambre, qui avait toute sa confiance et qui était déjà devenue un personnage

(1) Voy. sur madame de Choiseul les *Lettres de madame du Deffand*, éd. 1824, I, 17.

(2) Le château de Ménars avait été acheté par madame de Pompadour un an auparavant, en juillet 1760. Elle le paya par petites sommes et avec les gratifications que le roi lui donnait pour cet objet. On y entretenait à l'année : un concierge, un jardinier, un frotteur, deux domestiques, un tonnelier et trois servantes. Ces détails un peu minutieux sont puisés dans la brochure de M. Le Roi : *Relevé des dépenses de madame de Pompadour*.

fort important, crut que ce que sa maîtresse gardait pour elle pourrait fort bien lui convenir aussi, et me destina à l'honneur d'être mis dans le monde par elle; elle me fit beaucoup de caresses et d'agaceries inutiles, car j'étais très-innocent : elle me mit un jour la main sur sa gorge; tout mon corps brûlait encore plusieurs heures après, mais je n'en étais pas plus avancé. Je n'avais cependant pas de plus grand plaisir que de la rencontrer et d'être avec elle. Mon occupation fut remarquée par M. Roch, qui en devina facilement le sujet et qui, avec adresse, m'interdit, sans affectation, tout commerce avec mademoiselle Julie; j'en fus vivement affligé. Un événement plus intéressant me la fit oublier, ou du moins fut pour moi une forte distraction. M. le duc de Choiseul, devenu ministre de la guerre par la mort de M. le maréchal de Belle-Isle (1), fit passer lieutenant-général au service de France M. le comte de Stainville (2), son frère cadet, officier de réputation et pour lors major général au service de l'empereur. Il n'avait rien; mais la faveur de son frère et les bienfaits du roi lui assuraient un mariage avantageux; on pensa à mademoiselle de Clermont-Reynel (3), qui joignait une

(1) Charles-Auguste Fouquet de Belle-Isle, mort à 78 ans, le 26 janvier 1764; il était ministre de la guerre depuis le 3 mars 1758.

(2) Jacques de Choiseul, comte de Stainville.

(3) Thomasse-Thérèse, née posthume en septembre 1746.

grande fortune à une figure charmante, et qui n'avait pas quinze ans. Tout fut réglé pendant que M. de Stainville était encore à l'armée. L'hiver vint, on lui envoya ordre de revenir, et on le maria six heures après son arrivée à Paris (1).

Je vis madame de Stainville pour la première fois le jour de ses noces (2), et elle me fit une impression qui depuis ne s'est que difficilement effacée : j'en devins tout de suite passionnément amoureux, et on en fit des plaisanteries qui le lui apprirent ; elle en fut touchée, mais elle était trop étroitement gardée par madame la duchesse de Choiseul, sa belle-sœur, qui s'en était chargée, pour que cela.

(1) Ainsi se faisaient la plupart des unions de ce temps ; ainsi se fera bientôt celle de Lauzun. Les conséquences de ces détestables mariages auxquels Lauzun ne va nous faire que trop souvent assister ont inspiré au prince de Ligne ce spirituel crayon de la vie d'une femme du monde :

« On apprend à une fille à ne pas regarder un homme en face, à ne pas lui répondre, à ne jamais demander comment elle est venue au monde. Arrivent deux hommes noirs avec un homme brodé sur toutes les tailles. On lui dit : Allez passer la nuit avec ce monsieur ! Ce monsieur, tout en feu, brutalement fait valoir ses droits, ne demande rien, mais exige beaucoup. Elle se lève en pleurs, tout au moins, et lui, tout en eau. S'ils se sont dit un mot, c'est pour quereller. Ils ont mauvais visage tous les deux et sont déjà portés à se prendre en guignon. Le mariage commence toujours ainsi sous d'heureux auspices. Toute la pudeur est déjà partie. Est-ce la pudeur qui peut empêcher cette jolie femme d'accorder par goût à celui qu'elle aime ce qu'elle a accordé par devoir à celui qu'elle n'aime pas ? Et voilà l'engagement le plus sacré des cœurs, profané par des parents et un notaire. »

(2) Le 3 avril 1764.

eût encore aucun danger. Madame de Gramont, qui n'aimait pas son frère cadet, et qui craignait que la jeune femme ne plût trop à M. le duc de Choiseul, qui en avait l'air occupé, n'était pas fâchée de lui donner un amant; ce n'était pas un obstacle à ses desseins sur moi, qu'elle pensait devoir lui revenir quand il lui plairait, et cela semblait prévenir (1) un attachement dont la perte de son crédit eût été la suite indispensable. Elle protégeait donc nos amours naissants, et nous faisait souvent venir chez elle ensemble.

Madame de Stainville me dit un jour à dîner chez madame de Choiseul, qu'elle dînerait le lendemain chez madame de Gramont, et que nous pourrions y passer toute la journée. J'en fus comblé de joie; mais M. Roch, qui le découvrit, et dont les mœurs sévères ne se démentaient jamais, voulut le lendemain matin, qui était un dimanche, me faire aller à la messe; je refusai, nous nous disputâmes; il me menaça de mon père, que je craignais beaucoup; je cédaï avec un chagrin mortel. Il me mena à la messe aux Petits-Pères (2), où, suffoqué de colère et de tristesse, je m'évanouis; je perdis entièrement connaissance, et lorsque je la repris, je me trouvai couché sur les marches de l'église,

(1) Et non *prévoir* selon quelques manuscrits et la première édition.

(2) Eglise Notre-Dame-des-Victoires.

entouré de vieilles femmes qui, pour me donner plus d'air, avaient déboutonné mes culottes. On me ramena à la maison, où je revins assez défait. Je dis que j'étais malade, et l'on m'obligea à me coucher. Madame la duchesse de Gramont vint me voir, et m'amena madame de Stainville. Je lui contai mon histoire; elle en rit, fut chez mon père, fit gronder M. Roch, et obtint la permission de me guérir et de m'emmener dîner chez elle. Ce jour fut un des plus heureux de ma vie. Je le passai tout entier avec ma jeune maîtresse, et presque toujours tête à tête. Elle me montrait combien elle était touchée de ma tendresse, et m'accordait toutes les innocentes faveurs que je lui demandais, et je n'en connaissais point d'autres. Je baisais ses mains; elle me jurait qu'elle m'aimerait toute sa vie; je ne désirais rien au monde. Une longue coqueluche lui fit garder sa chambre pendant près de six mois. L'entrée m'en fut interdite; je ne la vis que rarement, et jamais sans madame de Choiseul. Les médecins lui ordonnèrent d'aller aux eaux de Cotte-rets; on l'y mena au printemps, et elle en revint en très-bonne santé, au commencement de l'hiver. Elle alla beaucoup dans le monde avec madame la duchesse de Choiseul. Elle dansait à merveille; elle eut le plus grand succès à tous les bals, fut entourée, admirée de tous les gens à la mode; elle rougit d'avoir un enfant pour amant, me rebuta, me

trahit durement et prit du goût pour M. de Jaucourt; je fus jaloux, choqué, désespéré, mais je n'y gagnai rien (1).

Mon père, dans ce temps, arrangea mon mariage avec mademoiselle de Boufflers, petite-fille de madame la maréchale de Luxembourg (2) son amie intime, son héritière, et par conséquent un très-grand parti. J'en fus fâché, parce que ce n'était pas

(1) Le chevalier, plus tard marquis de Jaucourt « était, dit plus loin Lauzun, comme l'abbé Rognonet, qui, de sa soutane n'avait pas su faire un bonnet. » On l'appelait *clair de lune*, et *qui sait tout* (*Mémoires d'Aiguillon*, 1792, p. 187.) « Il avait, disent les *Mémoires de Madame de Genlis* (I, 366), une figure très-agréable, un visage rond, plein et pâle, des cheveux bruns, négligés et dépouillés; il ressemblait en effet à un clair de lune. Sa taille était noble, il avait bonne grâce. Ils inspira plusieurs passions, entre autres une qu'on disait platonique, à la présidente de Gourgues, sœur de M. de Lamoignon. » M. de Jaucourt est mort à 96 ans. M. Villemain lui consacre quelques lignes dans ses *Souvenirs*, I, 115.

(2) Petite-fille elle-même du maréchal de Villeroy; elle épousa en premières noces le duc de Boufflers, et en secondes le maréchal de Luxembourg. Besenval, qui l'avait connue, la peint comme une personne fort relâchée dans ses mœurs. Du côté de la figure, dit-il, elle était une des femmes les plus accomplies qui eût jamais paru. Un libertinage outré, dans tous les genres, auquel elle se livra, détruisit promptement ses charmes sans changer ses goûts, et répandit sur l'extérieur de sa personne des traces que M. de Tressan rappelle si durement dans les derniers vers de sa chanson :

Un esprit trop mêlé d'humeur,
Catin outrée ou précieuse,
Le mensonge ou la noirceur,
Enfin l'ont rendue odieuse;
Et, pour comble d'horreur,
Son état nous fait mal au cœur. (*Mémoires* I, 137.)

l'avis de madame la duchesse de Gramont, qui détestait, avec quelque raison, madame la maréchale de Luxembourg, et m'en dit beaucoup de mal. On voulut me faire voir la personne que je devais épouser ; il fut arrangé que j'irais à un bal de l'après-midi, chez madame la maréchale de Mirepoix (1) ; que mademoiselle de Boufflers y dînerait, que j'arriverais de bonne heure, et la verrais. J'y fus en effet mené à quatre heures, et j'y trouvai une jeune personne charmante, qui me plut infiniment, et que je pris pour elle. Je me trompais malheureusement, et c'était mademoiselle de Roothé (2). Je reconnus mon erreur avec d'autant plus de chagrin, que mademoiselle de Boufflers, qui sortit de la chambre à coucher de madame la maréchale de Mirepoix, ne gagnait pas à la comparaison.

Madame la princesse de Beauvau (3) était à ce

(1) Sœur du prince de Beauvau, dame du palais de Marie Leszczyńska, fut, avec la maréchale du Luxembourg, l'une des dames qui présentèrent madame du Barry à la cour. Elle mourut à Bruxelles, en 1794, dans un âge avancé. Le prince de Ligne dit d'elle dans ses lettres : « Elle avait cet esprit enchanteur qui fournit de quoi plaire à chacun. Vous auriez juré qu'elle n'avait pensé qu'à vous toute sa vie. » Le jour de sa mort, comme son médecin lui annonçait du mieux dans son état, elle s'écria : « Fâcheuse nouvelle ! ayant fait mes paquets, j'aimerais mieux partir !... » Le maréchal de Mirepoix, son mari, qui fut ambassadeur à Vienne, puis à Londres, était un homme d'un esprit borné. Il mourut en 1757.

(2) On trouvera plus loin des détails sur cette personne qui doit jouer un certain rôle dans la vie de Lauzun.

(3) Marie-Sophie-Charlotte de La Tour-d'Auvergne.

bal avec mademoiselle de Beauvau (1). Il est difficile de réunir plus de grâces, plus d'esprit naturel et plus d'agrément; j'en sentis tout le prix. Je rencontrai mademoiselle de Beauvau à tous les bals; je la vis souvent chez madame la duchesse de Gramont avec qui sa mère était intimement liée. Je cherchai à lui plaire; elle recevait mes soins sans répugnance; elle me convenait bien mieux à tous égards que mademoiselle de Boufflers. Je désirai l'épouser; j'en parlai à madame de Gramont, de qui je fus fort approuvé. J'eus le courage de le dire à mon père, qui me reçut très-mal, me dit que sa parole était donnée, et qu'il voulait la tenir. Je me promis bien cependant de ne pas me laisser marier malgré moi. L'attachement que je marquai à madame la princesse de Beauvau lui plut. En partant pour un assez long voyage qu'elle fut obligée de faire en Lorraine, elle eut la bonté de m'assurer qu'elle désirait autant que moi le succès de mes projets, et qu'il ne tiendrait pas à elle qu'ils ne réussissent. Mademoiselle de Beauvau elle-même voulut bien me faire espérer de s'occuper quelquefois de moi pendant son absence. Ce voyage fut long; et, comme il était près de finir, madame la princesse de Beauvau eut la petite vérole et en mourut (2). Mademoiselle de Beauvau revint à Paris au

(1) Anne-Louise-Marie.

(2) Le 6 septembre 1763.

bout de quelques mois, et fut mise au couvent de Port-Royal. J'avais sincèrement regretté madame de Beauvau : sa perte n'avait rien changé à mes intentions ; je voulus connaître celles de sa fille. Je lui fis remettre secrètement, à son couvent, une lettre que je vais rapporter ici tout entière :

« Je n'ai osé, Mademoiselle, troubler votre douleur par la mienne : vous lui rendrez justice en pensant que j'ai perdu autant que vous. Mon père veut me marier, Mademoiselle ; mais plus je sens combien l'alliance de mademoiselle de Boufflers m'honore, et tout ce qu'elle vaut, plus je suis convaincu que nous ne nous convenons pas. Il n'existe qu'un bonheur pour moi, Mademoiselle : l'espérance de pouvoir contribuer au vôtre ; je mets un prix inexprimable à la tenir de vous. Je n'ose engager mon père à faire des démarches auprès de M. le prince de Beauvau, sans savoir si ce n'est pas vous déplaire. Il s'agit d'un lien éternel, et il me semble que vous pouvez m'accorder ou me refuser la permission que je vous demande, sans manquer aux plus exactes bienséances. J'attends votre réponse, Mademoiselle, avec bien plus de trouble et d'impatience que s'il s'agissait simplement de ma vie.

» Je suis, avec le plus profond respect, Mademoiselle, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

» LE COMTE DE BIRON. »

La gouvernante de mademoiselle de Beauvau reçut ma lettre, la lut avant de la lui remettre.

Je ne devrais peut-être pas vous remettre cette lettre, lui dit-elle ; mais elle contient des choses si importantes pour vous, que non-seulement je crois devoir vous la montrer, mais vous donner même la liberté d'y répondre. Mademoiselle de Beauvau recacheta ma lettre, et me la renvoya sans un seul mot de réponse ; je fus blessé d'un procédé que je ne méritais pas (1) ; il me détermina à promettre à mon père de consentir au mariage qu'il désirait ; j'y mis la condition qu'il serait retardé de deux ans, et que j'aurais sur-le-champ ma liberté.

Je pris du goût pour une petite actrice de la comédie de Versailles, âgée de quinze ans, nommée Eugénie Beaubours, encore plus innocente que moi, car j'avais déjà lu quelques mauvais livres, et il ne me manquait plus que l'occasion de mettre en pratique ce qu'ils m'avaient appris. J'entrepris d'instruire ma petite maîtresse, qui m'aimait de trop bonne foi pour ne pas se prêter à tous mes désirs. Une de ses camarades nous prêta sa chambre, ou pour parler plus vrai, un petit cabinet où elle couchait, et qu'un lit et deux chaises remplissaient entièrement. Une énorme araignée vint trou-

(1) Mademoiselle de Beauvau se maria le 9 septembre 1764 au chevalier de Noailles, plus connu sous le nom de prince de Poix.

bler notre rendez-vous : nous la craignons tous deux mortellement ; nous n'eûmes ni l'un ni l'autre le courage de la tuer. Nous prîmes le parti de nous séparer, en nous promettant de nous voir dans un lieu plus propre, et où il n'y aurait pas de monstres aussi effrayants.

Mon père apprit nos liaisons, en fut alarmé, je ne sais pourquoi, et, dans la semaine même, fit éloigner la mère et la fille, sans que je pusse les revoir avant leur départ. Je ne sus pas qu'il y eût aucune part, et crus n'avoir à me plaindre que de madame Beaubours ; quelques jours suffirent pour me consoler, et mon cœur resta sans occupation.

J'attirai, bientôt après, l'attention de madame la comtesse d'Esparbès, cousine de madame de Pompadour, mignonne, jolie et galante (1) ; elle me fit inutilement beaucoup d'avances que je n'en-

(1) On sait peu de chose de madame d'Esparbès. L'historiette que nous conte Lauzun est amusante ; en voici une, extraite de Chamfort, où la femme galante se peint tout entière :

« Madame d'Esparbès couchant avec Louis XV, le roi lui dit : Tu as couché avec tous mes sujets. — Ah ! sire ! — Tu as eu le duc de Choiseul. — Il est si puissant ! — Le maréchal de Richelieu. — Il a tant d'esprit ! — Monville. — Il a une si belle jambe ! — A la bonne heure ; mais le duc d'Aumont, qui n'a rien de tout cela ? — Ah ! sire, il est si attaché à votre majesté ! » (Chamfort, éd. de M. A. Houssaye ; Paris, Lecou, 1852, in-12, p. 87.)

Dans un âge plus mûr, madame d'Esparbès se consolait de la perte de ses charmes par la culture des lettres. Ses madrigaux couraient les boudoirs ; en voici un qu'elle composa au mois de

tendis pas ; je fus enfin flatté de la distinction avec laquelle elle me traitait, et j'en devins amoureux.

mai 1777 pour le comte de Falkenstein (Joseph II), alors en voyage en France :

De vos propres sujets n'avez-vous pas assez ?
 Voulez-vous donc régner sur tout ce qui respire ?
 Gagner ainsi les cœurs partout où vous passez,
 Des princes, vos voisins, c'est usurper l'empire :
 Mille vertus vous font chérir,
 Vos bienfaits sont les lois que votre cœur impose ;
 Et voyager ou conquérir
 Est pour vous une même chose.

(BACHAUMONT, *Mémoires secrets*, t. X, p. 154.)

On voit qu'elle demeura longtemps femme à la mode. Vingt années auparavant, lors du renvoi de d'Argenson, ce ministre eut l'audace de lui écrire, pour faire croire dans le public qu'elle trahissait son amie : « L'indécis est enfin décidé. Le garde des sceaux est renvoyé. Vous allez revenir, ma chère comtesse, et nous serons les maîtres du tripot. » Comme tous les gens de sa position, madame d'Esparbès usa rarement du pouvoir pour faire le bien ; mais s'il y avait quelque crime à voiler, quelque petite indignité à commettre pour des amis, elle était là. Le récit suivant se rapporte à 1761 :

« La conduite des officiers du régiment de Piémont fut atroce. Un fils du fameux armateur de Marseille connu sous le nom de Roux de Corse était dans ce corps. Comme il était fort riche, il prêtait souvent de l'argent à ses camarades. On abusa de sa facilité ; on ne le lui rendait point, et l'on exigeait qu'il continuât toujours les mêmes services. Sa patience se lassa : une nuit il fut trouvé assassiné dans sa tente. Il n'y eut pas lieu de douter que ce ne fût le fruit d'un complot abominable. Trois capitaines furent condamnés à être roués par contumace et quarante-cinq autres à être cassés, dégradés d'armes et de noblesse, mis en prison, etc. M. le marquis d'Esparbès, colonel, avait été condamné à vingt et un jours de prison par la sentence. Sa femme étant de la cour de madame de Pompadour obtint grâce pour son mari, qui conserva le grade de colonel en chef, mais sans la nomination aux emplois, qu'eut M. de Surlaville, nommé co-

Un jour que le roi soupa dans les cabinets à Fontainebleau, avec madame de Pompadour et fort peu de monde, je soupai dans la ville avec madame d'Esparbès, et madame d'Amblimont, autre cousine de madame de Pompadour (1). Madame d'Am-

lonel en second du régiment. » (*Vie privée de Louis XV*, Londres, Peter Lyton, 1781, t. IV, p. 5.)

Cette anecdote ferait croire que ce serait la marquise et non la comtesse d'Esparbès qui aurait été l'amie de madame de Pompadour ; mais Louis-François, marquis d'Esparbès, colonel au régiment de Piémont depuis 1749, ne se maria que le 21 janvier 1762. La comtesse d'Esparbès, née Toinard de Jouy, à laquelle ses relations avec la favorite donnaient des droits pour obtenir la grâce du marquis d'Esparbès, avait, très-jeune, contracté union, vers 1745, avec un frère de celui-ci, maréchal de camp. On pense qu'elle mourut dans un âge avancé.

(1) Madame d'Amblimont et madame d'Esparbès étaient, vers 1750, de petites espiègles que madame de Pompadour traitait fort familièrement ; mais la première était plus véritablement son amie que la seconde. Un jour que le roi et sa maîtresse causaient, madame d'Amblimont et madame d'Esparbès entrèrent, raconte madame du Hausset :

« Ah ! voilà mes petits chats, dit madame de Pompadour. Tout ce qui nous occupe est du grec pour elles ; mais leur gaieté me rend le calme et me permet de reprendre ensuite les choses sérieuses. Vous aimez la chasse, sire, qui vous distrait, et elles m'en tiennent lieu. » Nous avons adressé un mot d'éloge à madame d'Amblimont ; le récit suivant, encore emprunté à madame du Hausset, prouvera que cet éloge était mérité : « Un jour je dis à madame de Pompadour : Il me semble que Madame a un redoublement d'amitié pour madame la comtesse d'Amblimont. — Il est bien fondé, me dit-elle ; c'est une personne unique peut-être, par sa fidélité à ses amis et par son honnêteté ; écoute et n'en parle à qui que ce soit : il y a quatre jours que, passant pour aller à table, le roi s'est approché d'elle, en faisant semblant de la chatouiller, et lui a voulu remettre une petite lettre. D'Amblimont, faisant la folle, a mis aussitôt ses deux mains derrière son dos,

blimont fut écrire dans sa chambre après souper. Madame d'Esparbès, sous prétexte d'avoir la migraine, se coucha ; je voulus discrètement m'en

et le roi a été obligé de ramasser le billet qui était tombé à terre. Gontaut a vu seul tout cela, et, après souper, s'étant approché de la petite dame, lui a dit : Vous êtes une bonne amie. — J'ai fait ce que je devais ! Et à ces mots elle a mis son doigt sur sa bouche pour lui recommander le silence. Il m'a fait part sur le champ de ce trait d'amitié de la petite héroïne, qui ne m'en a pas parlé. J'admirais la vertu de la petite comtesse, et Madame me dit : Elle est étourdie, *hurlu-berlu*, mais elle a plus d'esprit et d'âme que les prudes et les dévotes. D'Esparbès n'en ferait pas autant ; peut-être elle irait au-devant. Le maître a paru déconcerté, mais il lui fait toujours des agaceries. — Madame, sans doute, lui dis-je, reconnaîtra une action aussi belle. — N'en doute pas, me répondit-elle, mais je ne veux pas qu'elle croie que j'en suis instruite. Le maître, soit par une suite de son goût, soit par la suggestion de Madame, entra un matin à Choisy, je crois, chez madame d'Amblimont, et lui passa lui-même au cou un collier d'émeraudes et de diamants, de soixante mille livres. Cela vint bien longtemps après ce que j'ai raconté. » — Madame du Hausset aurait pu ajouter que madame de Pompadour, suivant en cela les errements de son royal maître, appelait dans l'intimité mesdames d'Amblimont et d'Esparbès *mon torchon et ma salope*.

C'est chez la comtesse d'Amblimont qu'arriva, en 1769, à M. de Jarente, évêque d'Orléans, l'aventure suivante : Quelques instants avant la représentation d'un proverbe, ce prélat fut abordé par deux jeunes abbés et, à l'ordinaire, il leur donna l'accolade. Quelle fut sa surprise lorsque pendant le spectacle il reconnut sur la scène, dans de jolies actrices, les figures qu'il avait embrassées. On termina par une parade où l'on disait son aventure et où il fut obligé de se reconnaître. — J'ignore le nom de famille de madame d'Amblimont. Voy. dans La Chesnaye des Bois un article assez embarrassé sur Claude-Thomas Renard de Fuchsamberg, marquis d'Amblimont, et sur le comte d'Amblimont son fils. D'après cet article le fils et le père se seraient mariés à quelques jours de distance et celui-ci aurait épousé une personne

aller ; mais elle me dit de rester, et me pria de lui lire une petite comédie, nommée *Heureusement* (1), que nous avions jouée ensemble (2), et depuis elle m'appelait son *petit cousin* (3). Mon petit cousin, me dit-elle, au bout de quelques minutes, ce livre

dont on cache avec intention la moitié du nom : Marguerite-Michelle de Saint-Fort....

(1) Première pièce de Rochon de Chabannes, composée d'après un conte de Marmontel et représentée avec succès le 29 novembre 1762. Une anecdote se rapporte à cette soirée. Au moment où l'amant, jeune officier, va partir pour l'armée, il prend un verre : « Je vais boire à Cypris ! » s'écrie-t-il : « Moi, je bois à Mars ! » répond sa maîtresse. Disant ces mots, l'actrice jeta les yeux sur le prince de Condé ; le public applaudit ; la spirituelle comédienne avait été remarquée dans son à-propos. Comme l'on disait, quelques années après, devant le duc de Choiseul, que l'on pouvait faire de petits drames-proverbes sur tous les mots de la langue, il demanda un exemple ; on lui cita *Heureusement*. Sur quoi on parla d'un prince de Naples qui dans toute sa vie n'avait prononcé qu'un seul mot : *bacala*. Cela n'est guère spirituel ; cependant M. de Choiseul, que les lauriers de Rochon de Chabannes empêchaient de dormir, fit sur *bacala* une fade pièce qu'il intitula aussi le *Royaume d'Arlequinerie*. Heureusement qu'*heureusement* a inspiré autre chose que cette sottise. (Voy. les *Mémoires du duc de Choiseul*, 1790, t. II, p. 165.) *Heureusement* fait encore aujourd'hui partie du répertoire.

(2) Il n'y a que deux personnages importants dans cet acte.

(3) Madame Lisban et Marthon appellent Lindor le *petit cousin* :

Mais laissons ce propos qui m'échauffe la bile
Et parlons d'autre chose.

MARTHON.

Oui, du petit cousin.

MADAME LISBAN.

Eh mais ! Qu'est devenu ce petit libertin ?

(*Heureusement*, Sc. .

m'ennuie ; asseyez-vous sur mon lit et causons ; cela m'amusera davantage. Elle se plaignait du chaud, et se découvrait beaucoup. La tête me tournait, j'étais tout feu ; mais je craignais de l'offenser ; je n'osais rien hasarder ; je me contentais de baiser ses mains et de regarder sa gorge avec une avidité qui ne lui déplaisait pas, mais qui n'eut pas les suites qu'elle était en droit d'en attendre. Elle me dit plusieurs fois d'être sage, pour me faire apercevoir que je l'étais trop. Je suivis ses conseils à la lettre. Elle souffrait cependant que je la couvrissse de caresses et de baisers, et espérait vainement que je m'enhardirais. Quand elle fut bien sûre de mon imbécillité, elle me dit assez froidement de m'en aller (1) ; j'obéis sans répliquer, et ne fus pas plus tôt sorti que je me repentis de ma timidité, et me promis bien de mieux profiter du temps, si l'occasion s'en présentait encore.

Je fus, quelques jours après, au bal de l'Opéra. Une assez jolie fille, appelée mademoiselle Desmarques, m'agaça vivement ; elle me parut charmante ; elle avait formé la plupart des jeunes gens de la cour, et voulut bien se charger de mon éducation ; elle me ramena chez elle, où elle me donna de délicieuses leçons, dont on a vu plus haut que

(1) Le rôle de Lindor dans la petite comédie de Rochon de Chabannes n'avait point été, il paraît, un utile enseignement au eune coureur d'aventures. Voy. cette pièce.

j'avais grand besoin : elle les continua pendant quinze jours, au bout desquels nous nous séparâmes. Je voulus lui donner de l'argent ; elle le refusa, en me disant que je l'avais payée dans une monnaie si rare à trouver, qu'elle n'avait besoin d'aucune autre.

Je revis madame d'Esparbès à Versailles ; je lui donnai le bras un soir, en sortant de chez madame de Pompadour, après souper. Elle voulut me renvoyer dès que je fus dans sa chambre : Un moment, lui dis-je, ma belle cousine ; il n'est pas tard : nous pourrions causer. Je pourrais vous lire, si je vous ennuie. Mes yeux brillaient d'un feu qu'elle ne leur avait pas encore vu. Je le veux bien, me dit-elle ; mais à condition que vous serez aussi sage que vous l'avez été la première fois : passez dans l'autre chambre ; je vais me déshabiller ; vous rentrerez quand je serai couchée. Je revins en effet au bout de quelques minutes. Je m'assis sur son lit sans qu'elle m'en empêchât. Lisez donc, me dit-elle. — Non ; j'ai tant de plaisir à vous voir, à vous regarder, que je ne pourrais voir un mot de ce qui est dans le livre. Mes yeux la dévoraient ; je laissai tomber le livre ; je dérangeai, sans une grande opposition, le mouchoir qui couvrait sa gorge. Elle voulut parler, ma bouche ferma la sienne ; j'étais brûlant : je portai sa main sur la partie la plus brûlante de mon corps ; tout le sien en tressaillit. En

me touchant elle me fit faire un effort qui brisa tous les liens qui me retenaient. Je me débarrassai de tout ce qui pouvait cacher la vue d'un des plus beaux corps que j'aie vus dans ma vie ; elle ne me refusa rien , mais mon ardeur excessive abrégéa beaucoup ses plaisirs. Je réparai cela bientôt après, et souvent, jusqu'au point du jour qu'elle me fit sortir avec le plus grand mystère. Le lendemain, je fus éveillé par le billet suivant :

« Comment avez-vous dormi, mon aimable petit cousin ? avez-vous été occupé de moi ? désirez-vous me revoir ? je suis obligée d'aller à Paris pour quelques commissions de madame de Pompadour ; venez prendre du chocolat avec moi avant que je parte, et surtout me dire que vous m'aimez. »

Cette attention me charma, et me parut imaginée pour moi. Je me sus bien mauvais gré de n'avoir pas prévenu madame d'Esparbès ; je me donnai à peine le temps de m'habiller, et je courus chez elle. Je la trouvai encore dans son lit, et je me conduisis de manière à prouver que j'étais tout reposé de la dernière nuit. J'étais enchanté ; la personne de madame d'Esparbès me plaisait beaucoup, et mon amour-propre était infiniment flatté d'avoir une femme. J'étais assez honnête pour ne le pas dire ; mais on me faisait un plaisir inexprimable de le deviner , et à cet égard elle me donnait toute satisfaction, car elle me traitait de manière à

montrer la vérité à tout le monde. Une cocarde où elle avait brodé son nom, que je portais à la revue du roi, publia mon triomphe, qui ne fut pas de longue durée, car elle prit dans le courant de l'été M. le prince de Condé (1). Je m'en affligeai, je me choquai, je menaçai ; le tout inutilement. Elle m'envoya mon congé dans toutes les formes, conçu en ces termes :

« Je suis fâchée, monsieur le comte, que ma conduite vous donne de l'humeur. Il m'est impossible d'y rien changer, et plus encore de sacrifier à votre fantaisie les personnes qui vous déplaisent. J'espère que le public jugera des soins qu'elles me rendent avec moins de sévérité que vous. J'espère que vous me pardonneriez, en faveur de ma franchise, les torts que vous me croyez. Beaucoup de raisons, qu'il serait trop long de détailler, m'obligent à vous prier de rendre vos visites moins fréquentes. J'ai trop bonne opinion de vous pour craindre de mauvais procédés d'un homme aussi honnête.

» J'ai l'honneur d'être, etc. »

Je demandai un dernier rendez-vous, qu'on m'accorda sans difficulté. Madame d'Esparbès me parut d'une tranquillité qui me confondit. Vous avez voulu me voir, me dit-elle : en pareil cas, toute

(1) Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, né à Paris le 9 août 1736, marié le 3 mai 1753 à Charlotte-Godefride-Elizabeth de Rohan-Soubise; veuf le 3 mars 1760.

autre vous aurait refusé ; mais j'ai cru devoir quelques conseils à l'intérêt qu'inspire toujours une ancienne connaissance. Vous êtes, en vérité, d'une enfance rare : vos principes, votre façon de voir, n'ont pas le sens commun. Croyez-moi, mon cousin, il ne réussit plus d'être romanesque ; cela rend ridicule, et voilà tout (1). J'ai eu bien du goût pour vous, mon enfant ; ce n'est pas ma faute si vous l'avez pris pour une grande passion, et si vous vous êtes persuadé que cela ne devait jamais finir. Que vous importe, si ce goût est passé, que j'en aie pris pour un autre, ou que je reste sans amant ; vous avez beaucoup d'avantages pour plaire aux femmes : profitez-en pour leur plaire, et soyez convaincu que la perte d'une peut toujours être réparée par une autre : c'est le moyen d'être heureux et aimable. Vous êtes trop honnête pour me faire des méchancetés ; elles tourneraient plus contre vous que contre moi. Vous n'avez point de preuves de ce qui s'est passé entre nous ; l'on ne vous croirait pas, et on vous croirait, jusqu'à quel point croyez-vous donc

(1) Madame d'Esparbès avait quelques raisons de me faire ce reproche ; on m'avait laissé lire beaucoup de romans pendant toute mon enfance, et cette lecture a tellement influé sur mon caractère, et j'en ressens encore les effets. Ils ont été souvent à mon désavantage ; mais si je me suis exagéré mes propres sentiments et mes propres sensations, je dois du moins à mon caractère romanesque un éloignement pour les perfidies et les mauvais procédés avec les femmes, dont beaucoup de gens honnêtes ne sont pas exempts. — L.

que cela intéresse le public ? S'il a su que je vous avais pris, il ne s'est pas attendu que je vous garderais éternellement. L'époque de notre rupture lui est parfaitement indifférente. D'ailleurs la mauvaise opinion et la défiance des autres femmes me vengeraient de vous, si vous étiez capable de mauvais procédés. Les avis que je vous donne doivent vous prouver que l'intérêt et l'amitié survivent aux sentiments que j'avais pour vous. — J'étais embarrassé, et je faisais une assez sotte figure : des protestations, quelques compliments passablement gauches... Elle me tira d'embarras en sonnant ses femmes de chambre pour l'habiller. Je restai encore un moment, et je sortis.

Je me consolai au bout de quelque temps de mon infortune, et restai sans occupation sérieuse. Ensuite je trouvai une très-jolie petite fille, chez une femme célèbre (1) par ses talents pour en procurer. Jeune, douce, novice encore, elle me prit. La médiocrité de mes propositions ne lui répugna pas ; elle se contenta d'un très-petit appartement au troisième étage, fort mincément meublé. Je n'eus qu'à m'en louer. Pendant quelques mois que dura notre

(1) La Gourdan, *approvisionnementneuse*, en effet bien connue de la cour, où on l'appelait *la petite comtesse*. Lisez la joyeuse anecdote que Bachaumont range sous la rubrique du 31 janvier 1770, et mieux l'*Espion Anglais*, Londres, Adamson, 1777, 40 v. in-12, t. II, p. 109 ; III, p. 59.

liaison, elle ne parut jamais mécontente de son sort, ni désirer plus d'argent que je ne pouvais lui en donner. Au retour d'un voyage de huit jours à la campagne, j'arrivai chez elle le soir; elle n'y était plus, et la servante me remit le billet ci-joint :

« Je ne vous quitte pas sans peine, mon bon ami, et je suis bien fâchée que vous ayez à vous plaindre de mes procédés; j'espère cependant que vous m'excuserez de n'avoir pas refusé un sort avantageux que vous n'êtes pas assez riche pour me faire. Je vous avoue que la certitude d'être dans la misère et l'ignominie, si je vous perdais, m'effraie. Adieu, mon bon ami, je vous assure que, malgré ce que je fais, je vous aime, je vous regrette de tout mon cœur, et que Rosalie (1) ne vous oubliera jamais. »

Rosalie était une enfant charmante. Je fus fâché de la perdre; mais je ne lui sus pas mauvais gré de m'avoir sacrifié à une fortune assurée, car je ne la soupçonnais pas de m'avoir trompé. J'aurais seulement désiré qu'elle eût eu assez de confiance en moi pour ne pas me cacher ses projets. Je courus pen-

(1) Plusieurs filles qu'on appelait ainsi brillèrent vers ce temps dans les promenades publiques de Paris. Mademoiselle Le Vasseur de l'Opéra était connue sous le nom de Rosalie. Depuis la comédie des *Courtisanes* de Palissot, dont l'une des héroïnes s'appelle *Rosalie*, elle reprit son nom de famille pour paraître n'avoir rien de commun avec celle-ci. Voyez l'histoire plaisante d'une autre Rosalie, Bachaumont, *Mémoires secrets*, t. X, p. 243.

dant quelque temps les filles, comme tous les jeunes gens de mon âge, sans me fixer à aucune. La mort de madame de Pompadour fut la première époque intéressante de ma vie (1); mon attachement pour elle, et sa tendre amitié pour moi, me rendaient sa perte irréparable; je me liai, pendant sa maladie, avec monsieur le prince de Guéménée (2), d'une amitié que rien n'a pu altérer, et qui durera certainement autant que nous. Une forte maladie de poitrine, qui dura plus d'un an, m'empêcha de songer à autre chose qu'à ma santé jusqu'à ce qu'elle fût rétablie.

M. le prince de Tingry-Montmorency (3) se maria (4) en 1765 (5), à mademoiselle de Laurens (6), grosse fille, forte, fraîche, d'environ vingt ans et

(1) Madame de Pompadour mourut au château de Versailles, le 15 avril 1764, à l'âge de 44 ans; ses restes, transférés à Paris, furent déposés dans un caveau de l'église des Capucins. Les religieux lui donnèrent le titre de dame du palais de la reine.

(2) Henri-Louis, prince de Rohan, connu sous le nom de prince de Guéménée, né le 31 août 1745. Il était d'une jolie figure, dit Besenval, doux et agréable dans la société, maniant assez bien la plaisanterie, et l'entendant encore mieux.

(3) Charles-François de Montmorency-Luxembourg, né le 30 novembre 1713, prince de Tingry, gouverneur de Valenciennes, capitaine des gardes du corps.

(4) Sa première femme était Anne-Sabine de Senozan, morte le 29 septembre 1744.

(5) Le 11 février.

(6) Eléonore-Joseph-Pulchérie de Laurens, née à Avignon le 18 mars 1745.

qui en paraissait trente, bonne personne, gaie et aimant le plaisir, vivant beaucoup avec M. le chevalier de Luxembourg (1), neveu de M. le prince de Tingry ; j'allais beaucoup chez ses parents, et j'eus occasion de voir souvent madame de Tingry ; je lui plus et je m'en aperçus ; elle me convenait assez, et rien ne m'était plus commode que d'être devenu le maître d'une parfaitement bonne maison. Madame de Tingry n'avait pas infiniment d'esprit, et encore moins d'usage du monde. Il n'était pas bien difficile de pénétrer ce qu'elle pensait, et le goût qu'elle avait pour moi fut bientôt remarqué de tout le monde. Je la suivis à la campagne, où nous jouâmes la comédie (2) ; je fis valoir ses talents, et je fus dans la plus grande faveur ; elle fut cause

(1) Anne-Paul de Montmorency, connu en effet sous le nom que lui donne Lauzun, né le 8 décembre 1742.

(2) « La fureur de jouer la comédie bourgeoise, introduite dans tous les ordres de l'Etat, fait presque de ce talent une partie nécessaire de l'éducation de nos petits-maîtres, de nos agréables, de cette jeunesse folle et licencieuse dont il semble qu'on veuille hâter la corruption de toutes les manières. Quand on ne peut pas avoir un théâtre en règle, on y supplée par des spectacles plus faciles ; on joue des proverbes, des parades. Le vieux Dugazon est surtout renommé dans ce dernier genre : il est extrêmement gai, polisson, ordurier : en conséquence on le recherche dans les meilleures sociétés. » (*L'Espion Anglais*, X, p. 18.)

Ces spectacles étaient très-favorables aux intrigues : les billets que le jeu de la scène amenait servaient d'interprètes à des déclarations passionnées où se fixaient de mystérieux rendez-vous. Dans les villes de garnison les officiers jouaient la comédie avec les actrices sur de petits théâtres montés à leurs frais : il en

d'une plaisanterie que je ne rapporterais pas si elle n'avait fait le plus grand bruit.

M. le marquis de Gèvres avait une maison à Fontainebleau, dans laquelle il avait donné un très-vilain appartement à madame la duchesse d'Havré (1); madame de Tingry ne pouvant lui persuader d'être galant, et de donner le sien, nous dit qu'il ne fallait pas le laisser entrer chez lui : nous fûmes l'attendre le soir au sortir de la maison où il soupait; nous arrê tâmes la chaise; nous l'enlevâmes; nous le mîmes dans un cabriolet, et nous le menâmes au milieu de la forêt de Fontainebleau, où nous lui conseillâmes fort affectueusement de faire les choses de bonne grâce, et de céder son appartement à madame d'Havré. Il n'y voulut pas consentir; nous continuâmes notre chemin, en l'assurant que nous voyagerions jusqu'à ce qu'il nous eût donné la marque d'amitié que nous lui demandions; nous prîmes des chevaux frais, à une poste appelée Bouron (2), à deux lieues de Fontainebleau; il voulut se révolter, mais nous persuadâmes facilement aux

résultait de tels désordres, qu'en 1772, Monteynard, ministre de la guerre, fut obligé de faire un règlement défendant à tous les officiers de jouer la comédie.

(1) Adélaïde de Croi-Solre, née le 6 décembre 1744, mariée à Joseph de Croi, duc d'Havré, le 20 février 1762.

(2) L'une des extrémités méridionales de la forêt : on remarque dans ce village un superbe château entouré de fossés remplis d'eaux vives.

gens de la maison que c'était un de nos parents devenu fou, que nous menions en Provence au château de Saint-Cyprien, où il devait être enfermé. Cela prit de telle sorte, qu'au bout d'une demi-heure les postillons prétendaient l'avoir vu courir sur le râtelier dans l'écurie. A un quart de lieue de la poste, il nous promit tout ce que nous voulûmes, et nous le ramenâmes. L'expédition était composée de M. le duc d'Havré (1), du marquis de Royan (2), frère du chevalier de Luxembourg, de M. le prince de Guéménée et de moi : deux étaient dans le cabriolet, avec M. de Gèvres, et le reste à cheval. Nous n'étions pas mal ensemble quand nous nous séparâmes de lui ; mais son valet de chambre l'assura qu'il devait se trouver grandement offensé, et il engagea M. le duc de Trèmes, son père, à s'en plaindre au roi.

Grondé en deux heures de temps par tous les gens qui avaient quelques droits sur moi, je crus n'avoir rien de mieux à faire que d'aller à Paris attendre les suites de cet événement. Quelques heures après y être arrivé, je reçus une lettre de mon père, qui me mandait qu'il était décidé qu'on nous mettrait tous à la Bastille, et que je serais probablement arrêté pendant la nuit. — Ce qui rendait notre situation plus critique était l'état de M. le

(1) Joseph de Croi, né le 12 octobre 1744.

(2) Anne-Charles-Sigismond de Royan, né le 15 octobre 1737.

dauphin, très-dangereusement malade et presque à ses derniers moments, temps à la vérité peu propre à faire une mauvaise plaisanterie ; mais le roi n'aimait pas assez son fils (1) pour en être choqué, ni même pour nous punir par bienséance. — Je voulus du moins finir gaîment, et je priai à souper quelques jolies filles de l'Opéra, pour attendre l'exempt sans impatience. Voyant qu'il n'arrivait pas, je pris courageusement le parti d'aller à Fontainebleau, chasser avec le roi ; il ne me parla pas pendant toute la chasse, ce qui établit tellement notre disgrâce, qu'on nous refusa la révérence au retour. Je ne me rebutai pas, je fus le soir à l'ordre (2) ; le roi vint à moi : « Vous êtes tous, dit-il, de bien mauvaises têtes, mais de bien drôles de corps ; venez-vous-en souper, et amenez M. de Guéménée et le chevalier de Luxembourg. » Tout changea, et nous retrouvâmes le lendemain toute la considération que nous avions trois jours auparavant ; nous gardâmes le secret à madame de Tingry, qui ne fut pas citée, ce qui aurait pu l'embarrasser. Elle me traita un peu moins bien ; elle

(1) Il l'aimait si peu qu'il se consola de sa mort par une mauvaise plaisanterie. Prenant par la main l'aîné des fils du défunt, il se dirigea vers la chambre de la dauphine et dit à l'huissier : « Annoncez le roi et M. le dauphin ! » Ainsi la nouvelle veuve apprit son sort (20 décembre 1765). Elle suivit son mari au tombeau deux ans après.

(2) A l'heure où le roi donnait ses ordres pour les services du lendemain.

commença à m'ennuyer ; je me retirai doucement, et nous fûmes ensemble assez froidement.

Madame la duchesse de Gramont reprenait quelques desseins sur moi, et en était assez vivement occupée. Madame de Stainville devenait de jour en jour plus jolie, et M. le duc de Choiseul s'en apercevait : nous étions froidement ensemble ; je n'avais pas oublié le mépris avec lequel elle m'avait traité, et elle remarquait que je ne le méritais plus, et que j'étais devenu un assez joli garçon, lorsque M. de Stainville prit une maison dans le faubourg Saint-Germain, et la laissa aller seule.

L'occupation et les soins de madame la duchesse de Gramont n'échappèrent pas à madame de Stainville ; elle me marqua plus d'intérêt. Elle me fit dire un jour qu'un violent mal de tête l'empêchait d'aller dîner chez M. le duc de Choiseul, et l'obligeait de rester chez elle. Je fus dans la soirée savoir de ses nouvelles par pure politesse, ne comptant pas entrer. On me dit qu'elle y était, et je la trouvai seule. Elle me reçut à merveille. Nous causâmes quelque temps de choses indifférentes. Elle me parla ensuite de madame de Tingry, et de la publicité de son goût pour moi. — Vous allez, me dit-elle, jouer un grand rôle, et rien au monde n'est glorieux comme la conquête de madame de Gramont. — Je ne sais ce que vous voulez dire, lui répondis-je, un peu embarrassé ; vous savez que depuis longtemps ma-

dame de Gramont me marque de l'amitié, et vous ne pouvez lui supposer d'autres sentiments. — Je vous demande pardon de mon indiscretion, reprit-elle ; je m'en aperçois. L'idée des chagrins que m'aurait causés cet événement, et de l'importance dont il eût été pour mon bonheur, si je l'avais mis dans vos mains, et si vos promesses de ne jamais changer m'avaient persuadée, m'est trop souvent revenue dans la tête, pour n'en pas parler presque involontairement. — Il est assez plaisant que vous me reprochiez ma légèreté, et que vous ayez oublié que vous avez cru m'aimer, et que vous m'avez dédaigneusement abandonné, tandis que je ne me trompais pas sur mes propres sentiments, quand je voyais combien il était difficile de cesser de vous adorer. — Je conviens que j'ai eu quelques torts avec vous ; je pourrais cependant alléguer, pour ma justification, ma jeunesse, la force des préjugés de l'âge où j'étais, et la crainte de tous les obstacles qui paraissaient s'élever contre nous ; mais j'aime mieux convenir de bonne foi que je me suis mal conduite ; que je ne vous voyais pas des mêmes yeux, et que je vous croyais moins digne de mon attachement. — Il s'en fallait bien que madame de Stainville me fût devenue entièrement indifférente, et qu'elle eût perdu les droits qu'une première passion a toujours sur le cœur : son discours m'embarrassa. Eh bien ! lui dis-je, que vous importe ce que je devienne, et

qu'une autre femme mette du prix à un cœur que vous avez méprisé ? N'avez-vous pas un amant, et m'avez-vous épargné aucun des tourments que votre goût pour M. de Jaucourt m'a causés ? — Je ne vous nierai pas mes liaisons avec M. de Jaucourt, M. de Biron ; il n'est plus rien pour moi ; il a trop perdu à vous être comparé : je vous ai plus d'une fois regretté. J'ai souvent voulu vous le dire : vos différentes bonnes fortunes m'ont arrêtée. Je ne vous voyais pas d'attachement sérieux : j'espérais reprendre un jour sur vous mes anciens droits perdus par ma faute ; mais, je l'avoue, ma belle-sœur m'inquiète et m'effraie. Vous voyez l'opinion que j'ai de vous par ma franchise : ayez-en autant avec moi. Êtes-vous amoureux de madame de Gramont ? Le soin de votre fortune seule vous attache-t-il à elle ? Je ne pus répondre sur-le-champ : il se passait en moi d'étranges mouvements. Je ne pouvais me nier que je fusse flatté de plaire à madame de Gramont, et de disposer d'une personne déjà célèbre, aux pieds de qui était toute la cour. D'un autre côté, jamais madame de Stainville ne m'avait paru si jolie, ni si aimable. C'était choisir que de répondre : je rompis enfin le silence. — Je vous ai trop aimée pour ne pas trouver du plaisir à vous faire lire dans mon âme. Madame de Gramont a de grands droits sur ma reconnaissance : aucune preuve ne m'en eût coûté il y a une heure ; mais je

ne sens que trop qu'une ancienne plaie n'est pas encore fermée, et qu'elle vient de se rouvrir. Je voudrais n'être pas ingrat, et pouvoir cependant vous prouver que rien ne m'est cher comme vous. — Je ne veux pas, me dit-elle, en me tendant la plus jolie main du monde, que vous soyez ingrat; mais je veux me charger du soin de modérer les preuves de votre reconnaissance. De l'amitié, des égards, de la déférence, voilà ce que je permets pour ma belle-sœur : tout le reste m'appartient. Je serai discrète et prudente. Je veux absolument savoir, sans exception, tout ce qu'elle vous dira, et lire absolument tout ce qu'elle vous écrira. Je ne serais pas si exigeante et si curieuse si j'étais moins tendre. — Tout ce que la jeunesse peut réunir de grâces et de charmes, les yeux de madame de Stainville me l'offraient. Madame de Gramont fut sacrifiée : nous étions trop amoureux l'un de l'autre, ma maîtresse et moi, pour être aussi difficiles à pénétrer que nous le pensions. Madame de Gramont ne tarda pas à s'apercevoir de ce qui se passait. Elle avait trop d'esprit pour en rien marquer : elle se contenta de me traiter froidement, et de prendre sa pauvre petite belle-sœur dans une aversion dont elle lui a donné jusqu'au dernier instant de sanglantes marques.

De retour à Paris, madame de Stainville me dit un jour : Nous sommes quittes, mon ami; vous avez un rival tout puissant, mais pas assez cepen-

dant pour vous être préféré. M. le duc de Choiseul est venu mettre ce matin à mes pieds son hommage et son crédit. Malgré mes réponses froides et sévères, il a été pressant. J'ai fait ce qu'il fallait pour lui ôter toute espérance, et j'espère en être débarrassée. — Elle se trompait : loin de se rebuter, ses persécutions augmentèrent. Il devint jaloux de moi ; il voulut exiger d'elle de ne plus me voir. Elle répondit avec fermeté que, soit qu'il me crût son amant ou son ami, rien ne changerait ses sentiments, et ne la ferait renoncer à moi. M. de Stainville devint aussi jaloux de moi, lui défendit absolument de me voir, et me fit fermer sa porte. Une petite loge que nous avions secrètement à la Comédie Italienne, fut le seul lieu où nous pussions nous rencontrer ; encore n'était-ce pas sans danger. Ses gens l'adoraient. J'avais toujours été honnête et magnifique avec eux : ils m'aimaient aussi beaucoup. Son suisse dit à sa femme de chambre qu'il me ferait entrer la nuit, si elle voulait, par une petite porte de l'écurie, sans que personne en pût rien savoir. La proposition fut acceptée avec joie, et n'eut, à plusieurs reprises, aucune suite fâcheuse. Une fois cependant nous pensâmes être surpris, et voici comment. Madame de Stainville était partie le soir pour Versailles en disant qu'elle y resterait deux ou trois jours. J'en avais été averti sur-le-champ, et j'étais arrivé dès que j'avais cru tout le monde couché dans la mai-

son. Ma toilette n'avait pas été longue, et j'avais été en un moment dans les bras et dans le lit de ma maîtresse : nous jouissions des plus délicieux plaisirs avec une parfaite sécurité, lorsqu'on frappa fortement à la porte de la rue. Sa femme de chambre entra précipitamment tout effarée. — Tout est perdu, dit-elle ; c'est M. le comte ! il n'y a plus moyen de traverser la cour ; descendez vite dans le jardin : on vous en fera sortir comme on pourra. — Je sautai du lit en chemise, et descendis l'escalier qui donnait dans la garde-robe, lorsque j'aperçus M. de Stainville qui le montait. Je ne perdis pas la tête, heureusement, et j'éteignis la seule lumière qui l'éclairait. Il passa si près de moi que son habit frôla ma chemise, et que je m'aperçus qu'il était brodé. Je gagnai sans accident le jardin, où je pensai geler, car le jour commença à paraître sans que personne vînt à mon secours. Je pris mon parti ; je passai par-dessus le mur du jardin, quoiqu'il fût fort élevé ; mais, en descendant dans la rue, je fus arrêté par le guet à cheval, qui me prit pour un voleur (1). Cent

(1) Les aventures de ce genre étaient fréquentes, et l'on pourrait dire sans métaphore que l'on rencontrait aussi souvent nos ducs et marquis en chemise qu'en habit brodé. Les rapports de police en conteraient long à ce sujet, s'ils voulaient paraître au grand jour ; ceux qu'a publiés la *Revue rétrospective* contiennent ce récit (1759) :

« Il court dans Paris une histoire arrivée au comte Motowski. Il était couché avec mademoiselle Duthé : le duc de Durfort est arrivé. Motowski a été obligé de s'enfuir. Le duc l'a poursuivi

louis que je promis et que j'envoyai chercher chez moi, me procurèrent la liberté, et me firent promettre le secret, qui fut en effet bien gardé. Quelques semaines après, nous fûmes surpris par un de ses laquais, d'une manière peu équivoque. De l'argent, des promesses et des menaces nous tirèrent encore d'affaire. Il demanda son congé le lendemain, et j'eus soin de le faire sortir de Paris tout de suite.

Le temps fixé pour mon mariage arriva. Il se fit le 4 février 1766, et mon père s'applaudit de m'avoir donné une femme qui ne m'aimait ni ne me convenait, comme s'il avait uni deux amants qui l'eussent vivement désiré. Je fus, après la messe, chez madame la duchesse de Choiseul, où je dînai. Madame de Stainville y vint. Nous cherchâmes vainement à cacher notre tristesse. Elle sortit de bonne heure; je lui donnai la main pour monter dans son carrosse : cela n'était pas trop prudent, mais si nécessaire à tous deux, que je ne pus m'en empêcher. — Mon ami, me dit-elle en s'en allant, je n'ai pu supporter plus longtemps l'insultante joie de M. de Choiseul. Il espère que vous allez vous attacher à la maussade enfant qu'on vous a fait épouser, et que je serai trop heureuse de lui revenir; mais j'aimerais mieux la mort. Dites-moi que vous ne

dans la rue. Il était en chemise; le guet l'a rencontré. Il a fallu qu'il se fasse connaître et on l'a conduit chez lui. » (2^e série, III, 442.)

changerez pas, car il m'a effrayée. — Je n'eus pas le temps de lui répondre ; mais un regard lui peignit bien ce qui se passait dans mon cœur. Je vivais fort honnêtement, et même fort attentivement avec ma femme, qui me montrait un éloignement choquant pour quelqu'un qui eût eu moins d'amour-propre que je n'en avais. J'étais trop juste pour exiger du goût d'une femme qui ne m'en inspirait pas.

Madame de Stainville m'occupait uniquement, et paraissait tous les jours s'attacher à moi davantage. Les moyens de nous voir étaient difficiles, n'osant approcher de chez elle le jour. Elle me manda un matin de venir sur-le-champ lui parler, et de passer par la petite porte du jardin : j'arrivai avec empressement. — M. le duc de Choiseul m'a fait demander un rendez-vous, me dit-elle, je veux que vous entendiez notre conversation, et que vous puissiez juger par vous-même de la manière dont nous sommes ensemble ; cachez-vous dans cette armoire grillée où sont mes robes, et ne remuez pas. — J'étais à peine dans mon armoire, que M. de Choiseul entra. — J'avais grande envie, grand besoin de vous voir seule, ma chère petite sœur ! j'ai bien des choses intéressantes à vous dire, et importantes pour vous et pour moi. Personne ne vous aime comme moi, ma chère enfant, et ne désire plus vous le prouver ; jugez donc combien je dois être affligé et choqué de la manière froide et indifférente dont

vous me traitez, et combien elle doit me donner à penser. — Je ne sais, mon frère, répondit-elle, de quoi vous vous plaignez ; je serais très-fâchée que ma conduite vous déplût ; mais je n'ai pas à me reprocher de ne pas avoir pour vous tous les sentiments que je vous dois. — Pour cela non ! reprit-il avec ardeur, car je suis fort amoureux de vous, et rien ne manquerait à mon bonheur et au vôtre si vous vouliez... — Que dirait M. votre frère, s'il vous entendait, interrompit-elle, en souriant ? — Je sais bien que ce n'est pas mon frère qui vous arrête : oui, ma chère petite sœur, si vous n'avez pas d'amant, vous coucherez avec moi. (*Et il voulut l'embrasser. — Elle se recula.*) — Je n'ai point d'amant, Monsieur, je n'en veux pas avoir. — Vous reviendrez, ma belle enfant, de cette résolution. (*En s'approchant encore, et il voulut mettre la main sur sa gorge.*) — Je vous prie de croire (*avec un peu d'humour*) que si je me donnais à un homme, au moins je l'aimerais. — Ne faites pas plus longtemps la vertueuse, madame la comtesse, vous avez eu M. de Jaucourt, et vous avez présentement M. de Biron ; prenez garde au dernier avis que je veux bien vous donner, car je ne souffrirai pas patiemment que vous vous moquiez toujours ainsi de moi ; votre petit amant est un insolent et un fat ; vous vous souviendrez de ce jour, et vous vous en repentirez tous deux ! — Un moment de réflexion, mon frère,

vous ramenera à la raison ; et je ne puis avoir certainement rien de malhonnête à craindre de vous. — Ne vous faites pas un ennemi implacable d'un homme qui vous aime à la folie ; si vous voulez, qui fera tout ce qui pourra vous plaire, et à qui rien n'est plus aisé que de perdre un rival aussi peu digne de lui. (*Et il voulut oser plus qu'il n'avait fait encore.*) Elle se leva avec colère : — Vous êtes tout-puissant, Monsieur, je ne l'ignore pas ; mais je ne vous aime ni ne puis vous aimer. M. de Biron est mon amant, j'en conviens, puisque vous m'y forcez ; il m'est plus cher que tout ; et ni votre pouvoir tyrannique, ni tout le mal que vous pouvez nous faire, ne nous fera renoncer l'un à l'autre. (*Il se leva en fureur.*) — Songez, madame, que rien ne vous préservera de ma vengeance, si cette conversation n'est point ensevelie dans le plus profond silence ! Et il sortit. Madame de Stainville me tira de ma prison, m'embrassa. — Je ne sais, mon cœur, me dit-elle, quelles seront les suites de tout ceci ; mais nous en voilà débarrassés, et c'est toujours un bonheur. Avec de l'amour et du courage, on peut toujours se moquer de tout.

M. de Choiseul apprit, je ne sais comment, que j'avais tout entendu, et en fut dans une rage qu'il dissimula, mais dont les effets furent terribles.

Sortant seul à pied, une nuit, de chez madame de Stainville, un homme caché derrière une pierre,

près du Palais-Bourbon, se leva et me donna un furieux coup de bâton, qui heureusement fut en partie paré par la corne de mon chapeau, et tomba sur mon épaule. Je mis l'épée à la main, et portai à cet assassin un coup qui entra assez avant, autant que je le pus juger. Deux autres hommes sortirent des pierres et vinrent au secours du premier. Un carrosse, derrière lequel étaient plusieurs laquais avec deux flambeaux, les mit en fuite, et me tira d'affaire. Je suivis le carrosse jusqu'à l'autre côté du Pont-Royal. Je fus le lendemain conter mon aventure à M. de Sartines (1), alors lieutenant-général de police ; il me dit que c'était probablement des ivrognes, et me conseilla de n'en point parler. Tant d'obstacles, tant de dangers, ébranlèrent madame de Stainville. Nous commencâmes à nous voir plus rarement. Son goût pour moi diminua, et en quelques mois je ne fus plus que son ami ; mais l'ami le plus tendre et presque autant qu'aucun amant puisse l'être. Sa perte me fut moins sensible, y ayant été préparé par degrés.

Je retrouvai ma petite maîtresse de Versailles, Eugénie ; je ne voulais pas d'abord la reprendre, par égard pour madame de Biron, à qui je cherchais à plaire de la meilleure foi du monde, mais inutile-

(1) Antoine-Gabriel de Sartines, né à Barcelone, le 12 juillet 1729, lieutenant-général de police depuis le 1^{er} décembre 1759 jusqu'au 5 octobre 1767, ministre de la marine le 27 août 1776.

ment; ses manières froides et dédaigneuses me rebutèrent enfin tout à fait. J'établis Eugénie à Rouen, et comme j'étais fort leste et fort allant, j'allais l'y voir deux fois par semaine. L'hiver rendant ces voyages fréquents incommodes, je la mis dans une assez petite vilaine maison à Passy. Le roi me fit duc, dans ce temps, et, pour ne prendre ni le nom de mon père, ni celui de mes oncles, on m'appela le duc de Lauzun.

Je soupai une fois chez madame la maréchale de Luxembourg avec madame la vicomtesse de Cambis (1), sœur de M. le prince d'Hénin, avec qui j'é-

(1) Gabrielle-Charlotte-Françoise de Chimay, fille d'Alexandre-Gabriel, prince de Chimay, grand d'Espagne, lieutenant-général des armées du roi, et de Gabrielle-Françoise, sœur du comte de Beauvau, mariée à Jacques-François, vicomte de Cambis, qui avait été colonel d'un régiment d'infanterie de son nom. « Une personne, dont le seul esprit me repoussait, était madame de Cambis, sœur du prince de Chimay et de madame de Caraman; elle avait tous les genres de prétentions; elle était fort marquée de la petite vérole, ses traits étaient communs, sa taille assez belle; elle avait l'air le plus dédaigneux et le plus impertinent qu'on ait jamais osé porter dans le monde. Ses amis prétendaient qu'elle avait beaucoup d'esprit, et le talent de dire des mots ingénieux. Madame de Cambis faisait, dit-on, de fort jolis vers; je n'ai connu d'elle en ce genre qu'un couplet de chanson fort méchant, mal rimé, mal tourné, et sans aucun sel, qu'elle avait fait sur ma tante et sur le duc de Guines. » (Genlis, *Mémoires*, II, 33.) La famille de Cambis est l'une des plus anciennes du Comtat-Venaissin. Jacques de Cambis, mort courageusement sur je ne sais quel champ de bataille, vers le milieu du xvii^e siècle, avait fait graver sur son épée l'inscription suivante, un peu gasconne, mais non sans grandeur :

tais assez lié (1) : une taille élégante, de l'esprit, des talents, de la grâce, beaucoup d'art et de coquetterie en faisaient une femme agréable. J'étais déjà

Je suis Cambis pour ma foi ;
Ma maîtresse est mon roi ;
Si tu m'attends confesse-toi !

Les lettres de madame du Deffand et celles de Walpole contiennent d'intéressants détails sur une très-jolie femme du nom de Cambis, mais qui ne paraît pas être Françoise de Chimay ; Cf. *The letters of Horace Walpole*, London, Bentley, 1840, t. V, p. 255. Reste à savoir précisément quelle fut la dame du nom de Cambis qui fut enfermée à la Bourbe (Port-Libre) pendant la Révolution ; c'est ce que ne nous ont point appris les éditeurs des *Mémoires sur les prisons*, Paris, Baudouin, 1823, in-8°, t. II, p. 96. La famille de Cambis se composait de plusieurs branches à cette époque. M. Armand de Pontmartin, qui s'est fait un nom dans la critique et le roman contemporain, est fils d'une demoiselle de Cambis et d'Alexandre de Ferrard de Pontmartin.

(1) Hénin est le nom des princes de la maison de Chimay. Ce nom prêtant à la plaisanterie, on a dit du personnage dont il est ici question, qu'il était *le nain* des princes. S'il n'en était pas le nain, du moins il en était le copiste, et comme eux il voulut avoir une jolie maîtresse affichée sur les trétaux. La célèbre Sophie Arnould fut longtemps entretenue de ses deniers. « Vous la tuez, mon cher, » lui disait le comte de Lauraguais, depuis duc de Brancas, et il voulut le faire condamner comme homicide... par ennui, de Sophie Arnould. Celle-ci n'avait pas à se plaindre de la constance de son amant. Une fois elle fut délaissée trois jours ; mais voici ce qui arriva d'après des rapports de police : « Il s'est raccommo- dé avec sa femme : mais il n'y a pas tenu. Il a repris son même train, et sa femme avec M. le chevalier de Coigny. » (*Revue rétrospective*, 2^e série, t. III, p. 442.) « Madame la princesse de Hénin, rapporte Bachaumont à la date du 23 août 1774, est une jeune et jolie femme qui a eu depuis peu la petite vérole, ce qui a effarouché ses adorateurs en grand nombre, même le chevalier de Coigny. » Cependant la pauvre et spirituelle Arnould bâillait et disait à son prince : « Ah ! que nous étions malheureux autrefois. C'était le bon temps !... »

assez à la mode pour qu'elle ne dédaignât pas de me plaire. J'eus assez de succès près d'elle, et dès le premier moment nous prîmes le ton de la plaisanterie. De garde à Versailles, où je m'ennuyais excessivement, le désœuvrement m'engagea à faire une visite à madame de Boisgelin (1), monstre de laideur, mais assez aimable, et aussi galante que si elle eût été jolie; nous parlâmes de madame de Cambis:—Faisons-la venir, me dit-elle; écrivez-lui un mot, j'ai beaucoup de raisons de croire qu'elle a envie de vous, et elle viendra. — Il n'y avait que l'excès de l'extravagance et de la fatuité qui pût excuser ce que je fis. J'écrivis sur un morceau de papier: « M. de Lauzun ordonne à madame de Cambis de venir lui tenir compagnie à Versailles, où il est de garde et où il s'ennuie à mourir. » A mon grand étonnement, elle arriva quatre heures après le départ de mon billet. On peut juger qu'après tant d'empressement, les arrangements ne furent pas longs entre nous.

Oh! pour le coup je fus affiché, et rien ne fut

(1) Louise-Julie de Boufflers, fille de François de Boufflers, marquis de Remiencourt et de Françoise-Catherine de Beauvaucraon; elle avait épousé en 1760 Louis Bruno, comte de Boisgelin, marquis de Cucé, né vers 1730, mort sur l'échafaud le 17 juillet 1794. Le comte de Boisgelin, nommé le 25 septembre 1760 colonel du régiment des Gardes Lorraines, présenta sa femme à la cour le 30 novembre, et deux jours après elle était nommée dame pour accompagner Mesdames. Ils n'eurent point d'enfants.

plus plaisant que ma manière de vivre. J'étais d'une manière fort honnête et même recherchée avec madame de Lauzun ; j'avais très-publiquement madame de Cambis dont je me souciais fort peu ; j'entretenais la petite Eugénie que j'aimais beaucoup ; je jouais gros jeu ; je faisais ma cour au roi, et je chassais très-exactement avec lui. Beaucoup de gaieté, d'activité, et peu de sommeil, me donnaient le temps de fournir à tout. Sans entrer dans de plus grands détails, je suis si absolument changé que je crois avoir acquis le droit de dire que j'étais alors fort aimable ; un caractère aussi fait pour la société était pour réussir, et m'avait fait prendre dans la plus grande amitié par M. le prince de Conti (1), qui ne pouvait, pour ainsi dire, se passer de moi, et m'admettait dans son intérieur le plus intime (2).

Je n'avais pas cessé de voir madame de Stain-

(1) Louis-François de Bourbon, prince de Conti, né à Paris le 13 août 1717. Il porta d'abord le nom de comte de la Marche jusqu'à la mort de son père ; épousa Louise-Diane d'Orléans, fille du Régent, en 1732 ; fit les campagnes de Bavière en 1742 et 1743, et celles d'Italie en 1744. Devenu grand prieur de France en 1749, il se retira ensuite au Temple, et y mourut le 2 juillet 1776.

(2) C'est beaucoup dire. On n'ignore pas que ce prince menait une vie assez déréglée. Un grand nombre de filles de l'Opéra recevaient sur sa cassette de bonnes pensions : il soupaient encore avec elles un ou deux mois avant sa mort. « On remarque dans son mobilier immense, disent les journaux du temps, une quantité de bagues qu'on fait monter à plusieurs milliers. On assure que sa manie était de constater chacune de ses conquêtes amoureuses par cette légère dépouille. Il fallait que la femme avec laquelle il couchait, lui donnât sa bague ou son anneau, qu'il

ville. Une absence assez longue qu'elle avait faite en suivant son mari en Lorraine, où il commandait, avait guéri sa jalousie. Moins empressé, j'étais naturellement devenu moins suspect, et d'ailleurs nous ne faisons plus d'imprudences. Je continuais cependant de prendre à elle le plus vif intérêt. La trouvant un jour baignée de larmes et dans l'état le plus déplorable, je la pressai tellement de me dire ce qui causait ses peines, qu'elle m'avoua, en sanglottant, qu'elle aimait Clairval (1), et qu'il l'adorait. Elle s'était dit mille fois inutilement tout ce que je pouvais lui dire contre une inclination si déraisonnable (2), et dont les suites ne pouvaient qu'être funestes. J'entrepris de la ramener à la raison : je la prêchais, je la persuadais de renoncer à lui ; elle me donnait des paroles qu'elle ne tenait pas. J'étais

payait bien sans doute, et sur-le-champ il étiquetait cette acquisition du nom de l'ancienne propriétaire. »

(1) Artiste célèbre de la Comédie Française qui faisait avec Bellecour l'admiration de Versailles et de Paris. Ses contemporains lui donnent de l'importance, du faste, de la morgue ; il rendait avec un talent incontesté l'ironie, le mépris, le dédain, et joignait à ces avantages des dehors parfaitement appréciés du beau sexe. C'était la coqueluche des femmes du bel-air : on va juger du cas qu'il faisait d'elles. L'une, serait-ce madame de Stainville ? on ne la nomme pas — qui ne se sentait pas d'aise de le posséder près d'elle, lui dit en fixant du regard ses portraits de famille : Ah ! que diraient ces héros, s'ils me voyaient entre vos bras ? — Ils diraient, répond l'impudent vainqueur, ils diraient que vous êtes une putain !

(2) Voyez sur madame de Stainville, et sur toute cette affaire, les *Lettres de madame du Deffand*, 1824, t. I, p. 124.

douloureusement affligé de voir se perdre une personne qui m'était aussi chère. Je fus trouver Clairval : je lui fis sentir tous les dangers qu'il courait, et tous ceux qu'il faisait courir à madame de Stainville. Je fus content de ses réponses : elles furent nobles et sensibles.—Monsieur, me dit-il, si je courais seul des risques, un regard de madame de Stainville payerait ma vie ; je me sens capable de tout supporter pour elle sans me plaindre ; mais s'il s'agit de son bonheur, de sa tranquillité, dites-moi le plan de conduite que je dois suivre, et soyez sûr que je ne m'en écarterai pas. — Il ne tint pas mieux ses promesses. On commença à avoir quelques soupçons de leur intrigue. M. le duc de Choiseul et madame de Gramont firent l'impossible pour en apprendre quelque chose par moi. Je lui fus fidèle, et ni caresses ni menaces ne purent rien tirer de moi. Je cherchai à l'effrayer de l'affreux orage qui se formait sur sa tête, sans qu'elle changeât de conduite. Elle déposa seulement ses papiers entre mes mains.

Tel était l'état des choses, lorsque lady Sarah Bunbury, avec son mari sir Charles Bunbury, arrivèrent à Paris (1). J'étais alors de service à Versailles, et ne la vis pas des premiers. Je crois devoir à

(1) Les Mémoires sur l'émigration nous rapportent que Charles Bunbury favorisa de tout son pouvoir les nobles Français exilés en Angleterre pendant la Révolution.

ceux qui me liront quelques éclaircissements relatifs à cette charmante femme.

Lady Sarah Lennox (1) était sœur du duc de Richmond (2); elle était grande, sa taille était un peu forte, ses cheveux du plus beau noir et parfaitement bien plantés; le sein d'une blancheur éclatante, et la fraîcheur d'une rose. Des yeux pleins de feu et de physionomie annonçaient les grâces séduisantes et naïves de son esprit (3). Le roi d'Angleterre en avait été passionnément amoureux, et avait voulu l'épouser; mais il n'avait pas eu le courage de surmonter tous les obstacles qui s'y opposaient, et elle avait épousé un simple baronnet du comté de Suffolk. Lady Sarah était bonne, sensible, tendre, franche et même emportée, mais malheureusement coquette et légère. J'étais de service à Versailles depuis quelques jours lorsqu'elle arriva, et j'avais entendu parler vingt fois de ses succès à Paris, lors-

(1) Née le 14 février 1744. Sa sœur, lady Caroline Lennox, épousa le premier lord Holland, père du célèbre Charles Fox.

(2) Charles, duc de Richmond, né le 22 février 1734. Il assista comme colonel à la bataille de Minden et s'y distingua (1759); sa femme fut lady Mary Bruce, sœur du comte d'Aylesbury, qu'il épousa le 4^{er} avril 1757.

(3) Lady Sarah Bunbury était effectivement l'une des plus jolies femmes de ce temps. Elle a été peinte et gravée; il est donc facile de juger si sa beauté méritait les éloges qu'on lui a donnés. Le célèbre J. Reynolds a fixé, à plusieurs reprises, sur la toile, les traits de lady Bunbury; l'un de ces portraits la représente *sacrificing to the Graces* (1765). J. Watson et Fisher ont gravé ces portraits.

que je la vis au Temple (1) pour la première fois, à mon retour de Versailles. J'arrivai au milieu du concert. M. le prince de Conti vint à moi avec sa bonté ordinaire, me mena à lady Sarah : — Je vous demande vos bontés, Milady, lui dit-il, pour mon

(1) Dans les salons du prince de Conti où se pressait une société distinguée. C'est là que l'anglomanie prit faveur. On connaît le tableau d'Olivier : *Le thé à l'anglaise dans le salon des quatre glaces, au Temple, avec toute la cour du prince de Conti*, tableau qui fut exposé au salon de 1777, mais qui était composé depuis 1763 : on y remarque mademoiselle de Boufflers, future duchesse de Lauzun. Voici, du reste, la description de ce tableau, que nous empruntons à M. Soulié (*Notice des peintures composant le musée de Versailles*, 2^e partie, 1855, in-12, p. 534, n^o 3729), et où nous trouvons bien des noms de connaissance :

» A droite, une table à laquelle sont assis le bailly de Chabrillant et le mathématicien Dortous de Mairan ; la princesse de Beauvau, debout, verse à boire à ce dernier. Sur le devant, les comtes de Jarnac et de Chabot, debout, le premier tenant un plat, l'autre, mangeant un gâteau ; plus loin, la comtesse de Boufflers servant d'un plat posé sur un réchaud. Le président Henault, vêtu de noir, est assis devant un paravent. La comtesse d'Egmont la jeune, née Richelieu, tient une serviette et porte un plat, et la comtesse d'Egmont mère, vêtue de rouge, coupe un gâteau. Près d'elle est M. Pont de Vesle, appuyé sur le dossier d'un fauteuil. Le prince d'Hénin, debout, appuie la main sur le dossier d'une chaise sur laquelle est assise la maréchale de Luxembourg, tenant une soucoupe ; entre eux est mademoiselle de Boufflers, vue de profil. La maréchale de Mirepoix verse du thé à madame de Vierville. Mademoiselle Bagarotti est assise toute seule devant un petit guéridon près duquel est une bouilloire posée sur un fourneau portatif. Le prince de Conty, vu de dos, est debout près de Trudaine. Enfin, à gauche, Mozart enfant touche du clavier, et Géliotte, debout, chante en s'accompagnant de la guitare ; le chevalier de Laurency, gentilhomme du prince, est debout derrière Mozart, et le prince de Beauvau, assis, lit une brochure. Le salon est orné de grandes glaces et de dessus de portes représentant des portraits de femmes. Un violon-

Lauzun; il est bien fou, bien extravagant, bien aimable; il vous fera les honneurs de Paris mieux que personne : permettez-moi de vous faire les siens. Je suis caution du désir qu'il a de vous plaire. — Une révérence honnête, quelques mots prononcés entre les dents, furent la seule réponse de lady Sarah. J'écoutai peu la musique : je m'approchai de toutes les femmes que je connaissais. Madame de Cambis m'appela vingt fois, me parla bas, ne négligea rien pour que tout le monde fût bien convaincu que j'avais l'honneur de lui appartenir. Les jeunes gens m'entourèrent. Mon avis sur la dernière venue était intéressant pour eux à savoir : le plus grand nombre l'attendait pour fixer le sien, ou du moins pour le dire. Je commençais à être fort à la mode, et sans me piquer d'être un excellent original, je dois con-

celle et des cahiers de musique sont posés dans l'angle de gauche, et on lit sur un papier :

« De la douce et vive gaieté
Chacun nous donne icy l'exemple,
On dresse dès autels au thé,
Il méritait d'avoir un temple. »

Nous parlerons plus loin d'autres tableaux d'Olivier où tout l'entourage du prince de Conty est encore en scène ; mais nous ne devons pas terminer cette note sans mentionner *Le souper au Temple*, jolie scène d'intérieur dans laquelle doit figurer Lauzun ; deux tables sont dressées, l'une au milieu du salon, l'autre dans l'immense alcôve, toutes deux entourées de joyeux convives ; l'éclat des bougies fait scintiller les verres, tandis qu'une chanson bachique, accompagnée par le clavecin et la harpe, se marie au bruit des toasts et aux acclamations qui saluent les bons mots. Ce tableau se voit aussi à Versailles sous le n° 3732.

venir que j'avais beaucoup de copies sans qu'il y en eût une de bonne. — Elle n'est pas mal, dis-je; mais je ne vois pas qu'il y ait de quoi tourner la tête. Si elle parlait bien français, et qu'elle vînt de Limoges, personne n'y prendrait garde. — On rit généralement de ce que j'avais dit. L'amour-propre de madame de Cambis, qui l'avait entendu, en fut frappé. — Il a raison, dit-elle; il est charmant! — Et voilà notre pauvre milady tombée. Elle lui avait déjà parlé de moi comme d'un homme dont les soins peuvent être flatteurs pour une femme recherchée, et ne lui avait pas caché les droits qu'elle avait sur ce fat célèbre. On vint annoncer qu'on avait servi. M. le prince de Conti me fit mettre à table entre lady Sarah et madame de Cambis, ce qui finit absolument le triomphe de cette dernière. Je m'aperçus à peine de l'humeur que lui donnait l'occupation excessive où j'étais de la belle étrangère : je ne pensais plus à autre chose. Je me liai avec son mari ; je lui rendis des soins auxquels il fut sensible, et je trouvai le moyen de m'établir dans la maison. Je fis bientôt après une déclaration : on n'eut pas l'air de m'entendre ; j'écrivis ; on me renvoya ma lettre, et on me dit à la première occasion, fort indifféremment et sans colère : — Je ne veux pas avoir d'amant. Jugez si je puis avoir un amant français, qui en vaut bien dix autres par le bruit qu'il fait et par les peines qu'il cause ; et vous surtout, M. le duc, vous

me faites trop d'honneur. Ne perdez pas votre temps près de moi ; ne parlez pas d'amour, si vous ne voulez pas que je vous fasse fermer ma porte. — J'étais amoureux de trop bonne foi pour me rebuter ; je pris le parti de me taire, et d'attendre des temps plus heureux.

Madame de Cambis, ennuyée de mes négligences, m'écrivit qu'il fallait opter entre elle et lady Sarah, et renoncer à l'une des deux. Mon choix ne fut pas long : je me contentai de faire un paquet de ses lettres et de les lui renvoyer (1). Dès le soir même elle se consola de ma perte, en prenant le chevalier de Coigny (2), qu'elle savait que je n'aimais pas.

(1) Cependant madame de Cambis ne cessa de faire partie du cercle intime de Lauzun. Aux grands dîners qu'il donne en décembre 1769, nous la voyons assister en compagnie de madame de Boisgelin, de la marquise de Boufflers, de mesdames de Poix et d'Hénin, de Charles Fox et de lord Ilchester. Voy. les *Lettres de madame du Deffand*.

(2) Jean-Philippe de Franquetot, né le 14 décembre 1743, mort dans l'exil ; colonel et inspecteur du régiment des dragons de la reine ; maréchal de camp, le 1^{er} janvier 1784 ; arrêté et détenu au Temple, en septembre 1800, comme chargé d'une mission secrète de Louis XVIII sous le titre d'agent principal du Comité anglais.

« On l'appelait *Mimi*, rapporte madame de Genlis (I, 373), je n'ai jamais su pourquoi ; il était fort à la mode, d'une assez jolie figure : on lui trouvait de l'esprit. Dans chaque visite il laissait un mot, bon ou mauvais, que l'on citait toujours ; ce mot dit, il ne parlait plus ; il avait l'air distrait, insouciant, et en même temps étourdi, ce qui lui était particulier. Je lui trouvais beaucoup de fatuité, une gaieté fausse, c'est-à-dire affectée, et un air moqueur qu'il ne quittait jamais, alors même qu'il avait envie de plaire. »

Je fus distrait de mes amours par un des plus affreux événements de ma vie, et dont la suite pensa être bien plus cruelle et bien plus horrible qu'elle ne l'a été en effet. J'ai parlé plus haut de la malheureuse passion de madame de Stainville pour Clairval, et de la précaution qu'elle avait prise de me donner ses papiers à garder. Ils étaient dans un cabinet où personne que moi n'entrait, et dont j'avais la clef dans ma poche. Ce cabinet donnait dans l'hôtel de Choiseul, dont j'habitais une maison contiguë. Un ancien valet de chambre de mon père vint un matin chez moi, et me demanda si j'avais beaucoup d'argent dans mon cabinet. Jouant fort gros jeu, je lui dis qu'oui.—Eh bien, dit-il, prenez garde; on veut sûrement vous voler, car j'ai vu hier au soir, en rentrant, un homme qui crochetait la porte qui donne dans l'hôtel de Choiseul; il s'est sauvé dès qu'il m'a aperçu, et je n'ai pu le reconnaître.—Je le remerciai de l'avis; je n'en parlai pas. En descendant le soir pour coucher chez madame de Lauzun, je dis à un de mes gens, de qui j'étais très-sûr, de faire semblant de remonter dans sa chambre, de se cacher sans lumière à côté du cabinet, de descendre chez madame de Lauzun s'il y entendait du bruit, pour m'avertir, que je laisserais la porte de sa garde-robe ouverte. Environ une heure après que je fus couché, mon homme vint me dire qu'il y avait quelqu'un dans mon cabinet; je montai sur-

le-champ avec des pistolets dont je m'étais muni ; je trouvai en effet la porte de mon cabinet entr'ouverte, mais il y faisait fort obscur et je n'avais point de lumière : je ne pus rien distinguer. Je criai deux fois : Qui est là ? sans qu'on me répondît. Un bruit que j'entendis assez près de moi, et le peu de lumière que donnaient quelques étoiles me déterminèrent à tirer un coup de pistolet sur ce qui me paraissait être un homme. Le bruit d'une robe de chambre de soie qui se fit entendre en ce moment, arrêta machinalement mon bras ; et pour mon bonheur l'idée me vint que ce pouvait être mon père, quoique cela fût contre toute apparence. L'homme, car c'en était un, me poussa fortement, et s'enfuit en poussant successivement toutes les portes sur moi, à mesure qu'il se sauvait par l'hôtel de Choiseul où je le poursuivis et le perdis de vue en entendant la porte de l'appartement de mon père se fermer avec beaucoup de bruit. L'on peut aisément juger de toutes les idées tristes qui remplirent ma tête. Je passai la nuit dans ce même cabinet, et le lendemain j'appris que madame de Stainville était partie avec son mari pour Nancy, où elle devait être enfermée dans un couvent par ordre du roi (1).

(1) Le récit de Bachaumont vient compléter celui de Lauzun :
« 27 janvier 1767. Clairval, acteur de la Comédie Italienne, vivait depuis longtemps avec madame de Stainville : son mari,

Mon père m'envoya chercher. Je trouvai M. le duc de Choiseul chez lui, qui me reprocha d'avoir été dans la confiance de madame de Stainville. Je lui répondis qu'il y avait une grande différence entre favoriser la mauvaise conduite de quelqu'un et garder son secret. Il me demanda les lettres déposées chez moi ; je les refusai avec fermeté : mon père voulut y mettre une autorité qui n'eut pas plus de succès. On me dit des choses piquantes ; j'en répondis, peut-être avec plus de fondement, et je sortis de cette conversation absolument brouillé avec tous deux.

Pénétré de douleur des malheurs de madame de Stainville que j'aimais comme ma sœur, je restai plusieurs jours sans sortir de chez moi. Je repris enfin mon train de vie ordinaire ; mais j'éprouvai une impression de tristesse difficile à dissiper. Lady

indigné du goût si dépravé de sa femme, a obtenu un ordre du roi et vient de l'enlever et de la conduire lui-même à Nancy. On a fait une descente chez l'histrion pour enlever lettres et portraits si aucuns y étaient. On assure que la veille de son départ, M. de Stainville avait trouvé mademoiselle de Beaumesnil, de l'Opéra, sa maîtresse, entre les bras d'un jeune danseur, d'autres disent d'un officier aux gardes.

» A propos de cette anecdote, on cite un bon mot de Caillaud, camarade de Clairval. Ce dernier, assez inquiet de sa position, consultait l'autre sur ce qu'il devait faire : M. de Stainville, lui disait-il, me menace de cent coups de bâtons si je vais chez sa femme. Madame m'en offre deux cents si je ne me rends pas à ses ordres. Que faire ? — Obéir à la femme, répond Caillaud, il y a cent pour cent à gagner. Cette dernière anecdote est bien dans le caractère des héros ; on ne risque rien à y ajouter foi.»

Sarah s'en aperçut, et m'en parla avec intérêt : — Je suis, lui dis-je, aussi malheureux qu'il est possible de l'être : je perds, d'une manière horrible, une femme bien chère, et je ne serai jamais rien pour celle que j'adore. — Je lui contai la funeste histoire de ma pauvre amie, dont elle fut fort attendrie. Je lus dans ses yeux la plus tendre compassion. Une visite nous interrompit ; elle n'eut que le temps de me dire : « Je soupe ce soir chez madame du Deffand. »

Quoique je n'eusse pas été chez cette madame du Deffand depuis cinq ou six ans, je parvins à m'y faire mener par madame de Luxembourg qui y soupaît aussi (1). Les manières de lady Sarah avec moi étaient absolument changées. Ses yeux fixés

(1) Un seul mot sur *cette* femme célèbre que Lauzun traite si cavalièrement. Elle naquit en 1697 et mourut en 1780 ; c'est la personnification de l'un des plus grands siècles littéraires de l'histoire. Personne n'a influencé plus qu'elle directement la société de son époque et c'est l'un des purs écrivains de la langue. Madame du Deffand était aveugle depuis deux ans en 1767, et vivait encore et plus que jamais dans le grand monde, toute aux gens d'esprit qui se pressaient autour d'elle. Quand les Choiseul et les maréchales de Luxembourg et de Mirepoix n'étaient pas de ses soupers, elle était des leurs. Quelques-uns de ses contemporains l'ont méconnue et parlent d'elle avec la même familiarité que Lauzun.

« C'est une vieille veuve, dit Bachaumont (VII, 124), de la cour de madame la duchesse du Maine ; elle était renommée autrefois pour ses grâces, son esprit et sa méchanceté. »

Lauzun vient de juger madame du Deffand ; tout-à-l'heure nous le verrons jugé par elle.

sur les miens me disaient cent choses que je n'osais pas entendre, et je croyais devoir à la pitié seule l'entière occupation où elle était de moi. Sa vivacité paraissait modérée par une douce langueur. Elle était d'une distraction qui avait bien des charmes pour moi, puisque je pouvais m'en croire la cause.

Quand tout le monde sortit de chez madame du Deffand, elle écrivit quelques mots sur un morceau de papier, et me dit en descendant l'escalier :—Lisez cela en vous couchant. — On peut imaginer avec quel empressement je rentrai chez moi ! Je lus ces trois mots anglais : *I love you* (1)... Je ne savais pas un seul mot d'anglais. Il me paraissait bien que cela devait dire *Je vous aime* ; mais je le désirais trop vivement pour oser m'en flatter. Ma nuit se passa en réflexions de toute espèce. A six heures du matin je courus moi-même acheter un dictionnaire anglais qui me confirma que j'étais aimé. Il faut avoir été aussi amoureux que je l'étais alors pour se faire une idée de ma joie. Je volai chez lady Sarah dès que je pus la croire éveillée. — Je me suis levée de bonne heure, me dit-elle avec une grâce charmante, car je ne doutais pas que vous ne vinssiez me demander à déjeuner. Commençons par déjeuner. Renvoyez votre cabriolet, qui ferait voir que

(1) Le manuscrit était déchiré en cet endroit, et je ne pus savoir le troisième mot anglais. — L.

vous êtes ici, car je veux défendre ma porte pour tout le monde, et que nous puissions causer ensemble sans être interrompus. Sir Charles est à la paume, ainsi que mylord Carlisle; ils ne reviennent que pour dîner. » Nous déjeunâmes : elle fit fermer sa porte, et la conversation que je vais rapporter commença :

— Je vous aime, M. de Lauzun, et vous voyant bien malheureux et bien sensible, j'ai été persuadée de votre amour, et je n'ai pu résister au plaisir de soulager vos peines en vous faisant l'aveu du mien. Un amant est ordinairement à peine un événement dans la vie d'une femme française; c'est le plus grand de tous pour une anglaise: de ce moment tout est changé pour elle, et la perte de son existence et de son repos est communément la fin d'un sentiment qui n'a en France que des suites agréables et peu dangereuses. Cette certitude cependant ne les arrête pas toujours. Choisisant nos maris, il nous est moins permis de ne pas les aimer, et le crime de les tromper ne nous est jamais pardonné. Je joindrais à cela des remords réels d'être aussi ingrate pour les bons procédés de sir Charles, dont mon bonheur est la principale occupation. J'ai du plaisir à vous dire : je vous aime; mais je n'en suis pas moins convaincue que nous n'avons que des malheurs à attendre de notre amour. Nos nations sont toujours séparées par la mer, et souvent par la

guerre. Nous passerons les trois quarts de notre vie sans nous voir, et notre destinée dépendra sans cesse d'une lettre égarée ou interceptée. Nous avons tout à craindre de milord Carlisle ; il est amoureux de moi , depuis longtemps raisonnable parce qu'il croit impossible que j'aie un amant , mais la jalousie l'éclairera bien promptement, et le rendra capable de tout. Je dois aussi vous parler de mon caractère : je suis naturellement coquette ; je vous sacrifierai ma coquetterie avec plaisir, si cela dépend de moi ; mais votre jalousie pourrait nous rendre bien malheureux tous les deux. J'ai trop bonne opinion de vous pour compter pour quelque chose le risque de livrer mon honneur et mon bonheur à votre honnêteté et à votre discrétion ; jugez si je dois, si je puis avoir un amant !

— Je veux, lui répondis-je, que vous soyez heureuse ; mais il n'est pas de puissance au monde qui m'empêche de vous adorer. — Nous nous promîmes de ne pas nous écarter de la circonspection et de la prudence la plus stricte, et nos serments furent bientôt violés. Lady Sarah m'aimait beaucoup, et ne m'accordait rien. Notre bonne foi, notre gaieté intéressa le public, qui fut pour cette fois très-indulgent. Lord Carlisle se tut, dans l'espérance que lady Sarah m'oublierait dès qu'elle aurait quitté la France. Je continuai d'être fort bien avec M. le chevalier ; madame de Cambis fut encore

quittée par M. le chevalier de Coigny, pour lady Sarah.

Le chevalier se donna beaucoup de peine pour lui plaire, et beaucoup d'airs pour que l'on crût qu'il lui plaisait. Il était aimable, séduisant, et l'amusait. Je voulais inutilement cacher que j'en mourais de jalousie. Un jour que j'avais déjeuné chez lady Sarah, et que j'étais fort triste, elle sonna et dit en me regardant avec toutes les grâces qui n'appartenaient qu'à elle : Qu'on ne laisse jamais entrer M. le chevalier de Coigny chez moi, sous aucun prétexte ; — et passant ses bras autour de mon cou dès que nous fûmes seuls : Vous m'apprenez, mon ami, me dit-elle, qu'il peut y avoir beaucoup de plaisir à renoncér aux hommages des autres hommes quand on en aime un uniquement. — Le temps de son départ approchait, et le soir fatal enfin arriva. Le chevalier Bunbury proposa à milord Carlisle et à moi de les accompagner une partie du chemin ; nous acceptâmes, et nous fûmes coucher le premier soir à Pont-Sainte-Maxence (1), près Chantilly.

Le spectacle de cette soirée me sera toujours présent : une seule chandelle éclairait une chambre assez obscure et assez sale, comme le sont presque

(1) Petite ville située sur les bords de l'Oise, à quatorze lieues de Paris : elle doit son nom à un pont fort ancien qui fut détruit en 1777. Le nouveau pont est un ouvrage d'art estimé.

toutes les auberges françaises. Sir Charles écrivait; lord Carlisle, la tête appuyée sur ses deux mains, paraissait plongé dans la plus profonde rêverie. Une vieille femme de chambre anglaise qui l'avait élevé me dévorait avec les yeux de la haine, et semblait me pénétrer. Lady Sarah pleurait, et quelques larmes tombaient le long de mes joues malgré moi. Je couchai dans la même chambre que milord Carlisle; il ne put se vaincre plus longtemps, et me proposa de nous battre à notre retour à Paris. J'étais aimé; je n'avais pas de mérite à être raisonnable et je lui répondis avec modération, et m'attendis cependant qu'il me chercherait aussitôt qu'il le pourrait sans compromettre lady Sarah. Nous nous séparâmes à Arras. Lord Carlisle n'eut pas le courage de quitter une personne qui lui était aussi chère; il retourna en Angleterre au lieu de revenir à Paris et de passer en Italie, comme c'était son projet. Je crois devoir ici rapporter la lettre dont lady Sarah me chargea pour M. le prince de Conti, et ce qu'elle m'écrivit de Calais :

« Vous avez été si bon pour moi, Monseigneur, que ce serait bien mal à moi si je quittais votre charmant pays sans vous remercier. En vérité, je ne croyais pas que c'était possible que je serais affligée de sortir de la France, et que je devrais laisser là la meilleure partie de moi-même. Oui,

Monseigneur, cela brise mon cœur de retourner dans mon propre pays et de laisser le seul homme que je puisse aimer. Lauzun m'aime plus que toutes choses au monde, et bien malheureux de ne pas me suivre, il n'y a pas un sacrifice qu'il ne ferait pas. Je tremble qu'il viendra en Angleterre sans permission, et que cela ait pour lui des conséquences bien mauvaises. Accordez-lui votre protection, Monseigneur, et cette permission qui me sera si heureuse. Je le serai plus encore de vous devoir cette obligation, car personne, Monseigneur, ne vous est plus respectueusement attaché que votre très-humble et très-obéissante servante,

» SARAH BUNBURY.

» Arras, le 4 février 1767. »

« Vous avez tout changé mon cœur, mon ami : il est triste et brisé ; et quoique vous me faites tant de mal, je ne puis avoir d'autres pensées que mon amour. Je n'avais pas l'idée qu'une telle chose pouvait arriver, et je croyais que j'étais assez fière, assez bonne pour que mon bonheur ne pourrait pas dépendre sur un amant français. Le vent est contraire, et je n'en suis pas fâchée : c'est mieux d'être dans le même pays. Je pleure beaucoup. J'ai dit à sir Charles que j'avais un mal de tête, et il s'en contenta. Lord Carlisle ne l'a pas cru, car il regardait bien sérieux... Oh mon Dieu ! il faut que tout ce que je

fais est bien mauvais, puisque je veux le cacher, et que moi, la plus vraie de toutes les femmes, je suis obligée de mentir et de tromper deux personnes que j'estime tant ! On est sorti, et moi j'ai voulu rester pour écrire à celui qui m'est plus cher encore que le repos que j'ai perdu pour lui. Je n'ose envoyer ma lettre à la poste par mon domestique ; je m'adresse à un garçon de cette auberge. Il a l'air doux et bon ; il me promet qu'il sera exact et n'en parlerait à personne : je serais tout à fait ruinée s'il me trahissait. Tout m'ennuie, m'importune, et ce sera de même jusqu'à ce que je te verrai. Viens aussitôt que tu peux sans imprudence ; car je te défends aucune chose que tu pourrais regretter. Obtiens un congé ; M. le prince de Conti est extrêmement bon pour toi et t'aidera. Viens par ta présence combler ta maîtresse de la plus grande joie qu'elle peut attendre. Je n'ai pas peur que tu ne comprendras pas mon ridicule français ; ton cœur et le mien s'entendront toujours. Adieu, car j'ai peur d'être surprise. Pense que c'est pour toi seul qu'existe ta

» SARAH.

» Calais, le 6 février 1767. »

Je retournai à Paris à cheval, et dans l'état le plus affreux. Une fièvre maligne ne m'aurait pas changé davantage. M. le prince de Conti fut flatté de la confiance de lady Sarah, et y répondit si bien

qu'au bout de quinze jours j'eus la permission d'aller en Angleterre. J'y fus reçu de manière à augmenter encore mon amour s'il était possible.

Après les cérémonies de présentation et de visites que la pédanterie de M. le comte de Guerchy, pour lors ambassadeur de France (1), pensa rendre éternelles, je partis enfin pour la campagne avec M. le chevalier Bunbury et lady Sarah (2).

Le matin de notre départ, je trouvai chez eux un homme qui avait beaucoup l'air d'un gros palefrenier, et auquel on me présenta comme à un parent de la maison. On lui fit les honneurs, et il monta dans la chaise de poste de lady Sarah. A la première poste, il dit à sir Charles que sa femme l'ennuyait, et l'on nous mit ensemble. A la seconde poste, il trouva que le Français l'ennuyait encore plus que la femme; il fut avec sir Charles, qu'il

(1) Il mourut en 1778, laissant un fils et une fille. Celle-ci épousa le comte d'Ossonville.

(2) Le 20 du même mois madame du Deffand avait écrit à Walpole une longue lettre où se trouvaient les lignes suivantes : « Le petit Lauzun n'est point bien avec M. de Choiseul ; il en est mécontent parce qu'il a joué le rôle d'un sot dans l'aventure de madame de Stainville ; il trouve son voyage (en Angleterre) ridicule ; il n'a pas voulu lui confier ses dépêches, et il a écrit à M. de Guerchy pour lui recommander d'avoir attention à sa conduite. La grand'maman (madame de Choiseul) l'aime assez ; nous avons soupé, il y a quelques jours, avec lui (je crois vous l'avoir mandé), et nous le trouvâmes assez plaisant : ayez quelques attentions pour lui, mais ne vous gênez pas le moins du monde. »

quitta une demi-heure après pour une meute de renard dans laquelle il aperçut quelqu'un de sa connaissance. Cet homme était M. Lee, maintenant au service des colonies indépendantes de l'Amérique (1).

Le temps que je passai à Barton fut certainement le plus heureux de ma vie. Au bout de quelques jours, le chevalier fut obligé de s'absenter pour trois semaines, que je passai tête à tête avec sa femme. Elle me montrait l'amour le plus tendre, mais ne voulait me rien accorder. Enfin un soir elle me dit que je pourrais descendre dans sa chambre quand tout le monde serait couché. J'attendis ce moment tant souhaité avec une impatience extrême. Je la trouvai dans son lit, et je crus pouvoir prendre quelques libertés ; elle en parut si offensée et si affligée que je ne persistai pas. Elle me permit cependant de me coucher près d'elle ; mais elle exigea de moi une modération et une réserve dont je pensai mourir. Ce charmant supplice dura plusieurs nuits. Je n'en espérais plus la fin, lorsque, me serrant une fois dans ses bras avec la plus vive ardeur, elle combla tous mes vœux. — Je n'ai pas voulu, me dit-elle, que mon amant me ravît rien, et qu'il dût quelque chose à ma faiblesse ou à son peu de

(1) William Lee commanda longtemps une légion et se distingua surtout en Caroline. Il eut un frère qu'on cite également comme un défenseur de la liberté. Voy. *Life of Art. Lee*, by Richard-Henri Lee, Boston, 1829.

respect pour moi. J'ai voulu qu'il tînt tout de mon amour. Je me donne à toi ; oui, toute ta Sarah est à toi. — Nous fûmes le lendemain promener à cheval ensemble : — M'aimes-tu plus que tout, me dit-elle, et te sens-tu capable de tout sacrifier ? — Oh ! pour cela, oui, lui répondis-je sans balancer, et avec la certitude de ne pas m'en repentir. — Eh bien ! continua-t-elle en me regardant avec ses yeux qui n'ont point de pareils, veux-tu renoncer à tout, quitter tout pour venir à la Jamaïque ne t'occuper que du bonheur de ta maîtresse ? J'y ai un parent riche, sans enfants, de l'amitié, de l'indulgence de qui je suis sûre ; il nous donnera un asile avec plaisir. Comme j'allais répondre : — Attendez, interrompit-elle, je ne veux savoir votre réponse que dans huit jours. — Ce que lady Sarah me proposait était en vérité ce qui pouvait me rendre le plus heureux. Je ne regrettais aucun des sacrifices qui eussent vraisemblablement coûté à un autre ; mais je ne pouvais me dissimuler qu'elle était coquette, légère. Il me paraissait impossible qu'elle ne cessât pas de m'aimer, qu'elle ne se repentît pas un jour d'avoir pris un parti si violent. Lady Sarah malheureuse, mécontente, sans état, sans existence, à l'autre bout de l'univers, pouvant me reprocher de l'avoir perdue, c'eût été l'enfer, et cet avenir m'effrayait.

Les huit jours s'écoulèrent. Je lui confiai mes

craintes : — C'est bon, mon ami, me dit-elle assez froidement; vous êtes plus prudent, plus prévoyant que moi: vous avez peut-être raison; n'en parlons plus. — Ses manières avec moi furent les mêmes. Il me semblait pourtant voir quelque chose de contraint en elle qui m'inquiétait. Son mari revint, et nous retournâmes en ville. Les médecins ordonnèrent à sir Charles, de qui la santé était assez délicate, d'aller aux eaux de Bath (1); il y fut et laissa sa femme à Londres. Je crus qu'il serait honnête d'aller y passer deux ou trois jours avec lui : j'en parlai à lady Sarah, qui l'approuva et eut l'air de m'en savoir bon gré. Je partis le lundi, voulant être le vendredi suivant à Londres dans la matinée. Elle me promit elle-même de m'attendre, de faire fermer sa porte et de passer avec moi toute la journée. Je revins à Londres avec tout l'empressement d'un homme bien amoureux : je fus consterné de n'y plus trouver lady Sarah, et d'apprendre qu'elle était partie avec milord Carlisle pour aller à Godwood chez le duc de Richmond, son frère.

Tout ce que la rage et la jalousie peuvent inspirer de plus déchirant s'empara de mon cœur. J'écrivis une lettre à lady Sarah, dictée par la colère et l'emportement : je la lui envoyai à Godwood par

(1) Célèbres eaux thermales, dans le comté de Sommerset, à trois lieues de Bristol.

un de mes gens. Je lui disais que si elle ne revenait pas sur-le-champ à Londres, je la regarderais comme la plus méchante, la plus fausse et la plus perfide des femmes. J'attendis le retour de mon courrier avec une impatience inexprimable. Il revint enfin, et m'apporta une réponse douce et même assez tendre, quelques reproches sur la manière dont j'empoisonnais tous les charmes de l'amour par ma violence. Elle me promettait d'être à Londres dans deux jours. Je l'attendis chez elle jusqu'à minuit. Pendant le temps qu'elle avait fixé, chaque carrosse qui entrait à Whitehall me semblait devoir l'amener, et je vis mes espérances naître et se détruire à tout moment pendant cette journée, peut-être la plus longue de ma vie. Je rentrai chez moi, et ma nuit entière se passa à me promener dans ma chambre et à faire les réflexions les plus affligeantes.

A six heures du matin on frappa à ma porte : je fus le premier à l'ouvrir. Lady Sarah venait d'arriver et me demandait. Je courus ou plutôt je volai chez elle. Je lui trouvai l'air sérieux et composé : une table, sur laquelle était tout l'appareil d'un déjeuner, devant elle, et plusieurs domestiques dans la chambre. Il se passa plus d'une heure avant que nous fussions seuls. — A présent, me dit-elle, que je n'ai pas à craindre d'être interrompue, je dois vous parler des choses qui nous intéressent tant l'un et l'autre. Vous savez quelles charmantes qua-

lités vous ont gagné mon cœur, et si jamais aucun homme a été aussi cher à une femme ! L'excès même de votre jalousie ne me déplaisait pas : celui de votre amour en était un si grand dédommagement ! Votre colère, quand vous m'avez cru coquette, je l'ai toujours supportée avec soumission, sans humeur, et il ne m'a jamais coûté de vous demander pardon quand vous n'aviez pas toujours raison. J'ai voulu vous donner à jamais lady Sarah toute entière, son existence, sa réputation, l'empire le plus absolu sur elle. Vous n'avez pas assez de confiance ou dans votre constance ou dans la mienne. Vous n'avez pas trouvé que j'étais nécessaire à votre bonheur, et vous n'avez pas aimé d'avoir avec moi des liens que rien ne pourrait plus rompre. En déchirant mon cœur, vous y avez affaibli votre image ; vous avez continué d'être jaloux et violent, après en avoir perdu le droit : j'en sens maintenant tous les dangers. Rien ne peut plus me les faire oublier. Si mon frère m'eût demandé à voir votre lettre, comment aurais-je pu le lui refuser ? Et si le duc de Richmond l'eût lue, j'étais perdue, et pour qui sacrifiée ?... Vous avez détruit vous-même le sentiment qui m'attachait à vous : je ne vous aime plus ; mais il a été trop tendre pour que l'impression, maintenant douloureuse, n'en dure pas encore longtemps. D'ici à un terme peut-être éloigné, il ne peut nous être indifférent de nous rencontrer ; j'ose donc vous de-

mander comme une grâce de quitter l'Angleterre, et de ne plus compter que sur la tendre amitié que je vous ai vouée pour la vie.

Frappé comme de la foudre d'un coup si sensible et si inattendu, je m'évanouis. Lady Sarah, touchée de mon état, assise à terre auprès de moi, me secourait et baignait mon visage de ses larmes. Madame Joanes, sœur du chevalier Bunbury, entra, et étonnée de ce spectacle, recula. — Venez, madame Joanes, lui dit-elle; prenez soin de ce malheureux : il est mon amant et je vous l'abandonne. En disant ces mots, elle sortit de sa chambre, monta dans sa chaise et partit pour aller rejoindre son mari à Bath. Je repris mes sens et retournai chez moi d'un air calme. Je voulus monter à cheval et suivre lady Sarah. J'avais tant de choses à lui dire, qu'il me semblait qu'elle ne serait pas perdue pour moi si je pouvais lui parler encore une fois. Au bout de quelques milles, je m'évanouis de nouveau et vomis beaucoup de sang. Je me trouvai tellement affaibli, qu'il me fut impossible d'aller plus loin. J'eus beaucoup de peine à regagner Londres, où je fus dangereusement malade pendant plusieurs jours, et où je reçus les soins les plus généreux de madame Joanes.

Lady Sarah m'écrivit pour me demander avec instance de ne pas partir sans venir lui dire adieu à Bath. Je ne pus résister au plaisir, ou plutôt au

besoin de la voir, et d'avoir avec elle une dernière explication. Elle me reçut avec intérêt, avec amitié; mais elle était si changée pour moi que, loin de penser à prolonger mon séjour, je songeai à hâter mon départ. Je revins en France très-différent de ce que j'étais en partant pour l'Angleterre : rien ne pouvait me distraire d'un sentiment qui me rendait si malheureux. Lady Sarah m'écrivait cependant avec exactitude. Je ne lui connaissais point d'amant; mais j'avais été aimé d'elle, et elle ne m'aimait plus. J'étais d'une sauvagerie que rien ne pouvait diminuer. J'appris que lady Sarah était malade à Londres; rien ne put m'arrêter. Je partis seul, à cheval, sans congé, sans passeport. Elle reçut avec plaisir et reconnaissance cette marque de ma tendresse. — Partez, mon ami, me dit-elle au bout de vingt-quatre heures; souvenez-vous que lady Sarah n'est plus que votre amie. Ne courez pas pour elle les risques qu'entraînerait une plus longue absence. — Je reçus plus rarement de ses lettres à mon retour; je finis par n'en plus recevoir du tout. Je cherchai tous les moyens de l'oublier, et n'y réussis pas. Je voulus mener le même genre de vie qu'avant de l'avoir connue. Je ne pouvais plus m'attacher à aucune femme; toute comparaison leur était trop désavantageuse : tout mon caractère était changé. J'avais perdu ma gaîté, tous les agréments qui me faisaient rechercher. Je n'étais pas sensible aux plai-

sirs qui auparavant avaient le plus de charme pour moi.

Je saisisais cependant toutes les occasions de me distraire d'une si profonde tristesse, mais presque toujours sans succès. Je fis connaissance, au bal de l'Opéra, avec une fort jolie fille; elle a fait trop de bruit pour n'en pas parler. Elle s'appelait mademoiselle Vaubernier (1) : on l'appelait *l'Ange* à cause de sa figure céleste (2); elle vivait avec M. le comte du Barry (3), qui ne se soutenait que par ses intrigues

(1) Marie-Jeanne Bécu, comtesse du Barry, née à Vaucouleurs, en 1744, d'une femme Bécu et de père inconnu. Le nom de Gomart de Vaubernier, que l'on a donné à madame du Barry, fut supposé lors de son mariage, ainsi que l'ont reconnu les cours royales qui ont eu à juger sous la Restauration le procès soulevé par les héritiers de madame du Barry. (Voy. *Le Roi, Madame du Barry*, 1 vol. in-8°, 1858.) La jeunesse de la dernière maîtresse de Louis XV est couverte d'un voile impénétrable; ce que l'on sait seulement, c'est qu'elle ne joua pas le rôle crapuleux qu'on veut bien lui assigner; elle paraît dans une boutique de modes et dans les petites maisons de différents grands seigneurs; mais il n'est pas prouvé que la Gourdan l'ait comptée au nombre de ses créatures. On peut, du reste, s'en tenir à ce que dit Lauzun.

(2) Elle avait pour elle la taille, la fraîcheur, une physionomie radieuse, « un air de vierge, » dit l'abbé Georgel dans ses intéressants Mémoires. Quelques écrivains appellent madame du Barry *l'Ange*, parce qu'ils la font fille d'un prêtre de Picpus de ce nom.

(3) Jean du Barry dit *le Roué* et *Mahomet*. Ce dernier surnom lui avait été donné parce que, outre madame de Murat sa femme, il avait, comme dans un sérail, quatre maîtresses publiquement désignées. Après la mort de Louis XV, assuré de l'impunité, il vola à madame du Barry 400,000 écus de diamants, « avec lesquels il alla au diable, » ajoute le mémoriographe.

et en faisant toutes sortes de métiers. Je fus prié à souper dans la maison, qui avait fort bon air, et où il y avait de très-jolies personnes; mais il était impossible de voir une plus plaisante figure que celle du maître. M. du Barry était dans une superbe robe de chambre, son chapeau sur la tête, contenant deux pommes cuites qu'on lui avait ordonné de mettre sur ses yeux. J'y vis une madame de Fontanelle (1) venue de Lyon avec le projet d'être maîtresse du roi, et l'étant du premier venu en attendant : j'en eus envie, et M. le comte du Barry, toujours obligeant, me fit réussir dans la journée du lendemain; je n'ai jamais revu, je crois, cette madame de Fontanelle. Depuis, *l'Ange* m'inspira des désirs et ne refusa pas de les satisfaire; mais les yeux rouges et la santé de M. du Barry m'en imposaient. M. de Fitz-James (2) fut plus hardi que moi, réussit et la garda; ce qui ne l'empêcha pas d'avoir pour moi toutes les petites complaisances qui étaient sans danger pour l'un et pour l'autre.

M. le duc de Choiseul résolut, dans ce temps, la

(1) Je crois qu'il faut lire *de Fontanès*, comme on a lu d'*Esparbès* pour d'Esparbelle, auquel cas ce serait une femme de la maison Narbonne-Pelet avec laquelle Lauzun aurait été en relations.

(2) Jean-Charles, comte de Fitz-James, né le 26 novembre 1743, marié au commencement de l'année 1769 à mademoiselle de Thiard.

conquête de Corse (1), et y fit passer M. le marquis de Chauvelin (2) avec seize bataillons. Une probabilité d'avoir des coups de fusils était trop précieuse pour la négliger. Je n'étais pas assez bien avec tous mes parents pour qu'ils craignissent de me faire tuer. Je fus donc employé comme aide-de-camp de M. de Chauvelin. Le jour que cela fut public, M. le prince de Conti en parla, dans sa loge à l'Opéra, devant plusieurs filles; une, fort jolie, très-mauvaise tête, se mit à fondre en larmes, et dit en sanglottant: — J'en suis au désespoir, car je m'aper-

(1) A cette époque la Corse était soulevée depuis quarante ans contre Gênes. Cette ville libre et son territoire conclurent un traité avec la France, qui envoya des troupes en Corse au nom des Génois; mais les subsides s'épuisèrent, et les Corses, plus que jamais, se montrèrent enthousiastes de leur liberté. La France, en cela représentée par Choiseul, demanda alors à Gênes la cession de l'île rebelle et l'obtint. Voilà dans quelles circonstances fut résolue l'expédition dont il est ici question.

(2) Bernard-Louis de Chauvelin, lieutenant-général, d'une ineptie rare. Dès son arrivée en Corse (27 août), il prit possession de l'île, au nom de son maître, comme roi de Corse. Cependant l'on dut dépenser plus de trente millions pour assujettir cette petite contrée. On y envoya jusqu'à quarante-huit bataillons, et ce ne fut qu'en dernier lieu qu'on s'avisa d'y faire passer le plus utile, un bon général, le comte de Vaux, qui, en deux mois, effectua la conquête. Chauvelin mourut subitement entre madame du Barry et Louis XV, le 22 novembre 1773, un soir que le roi l'avait invité à souper dans les petits appartements de sa maîtresse. Il avait cinquante-sept ans. Quelque temps avant sa mort, il avouait franchement qu'il n'était qu'un piètre général: « Je perds en lui, s'écria le roi, un bon et vieux ami! » Quoique dévoué au roi, il s'était montré reconnaissant envers Choiseul et fit nombre au milieu des courtisans de Chanteloup.

çois que je l'aime à la folie. Monsieur, me dit-elle, je me donne absolument à vous ; vous ferez de moi tout ce que vous voudrez jusqu'à votre départ. — On ne pouvait en effet avoir une maîtresse plus aimable. Elle était entretenue par un homme riche, nommé M. de Ronné (1), que cela contrariait beaucoup de me voir coucher avec elle. Mademoiselle Tétard lui déclara qu'il y fallait absolument consentir ou renoncer à jamais à elle. Il voulut un jour trouver mauvais qu'elle eût passé la nuit chez moi, et faire du bruit ; je le traitai assez cavalièrement. Il fut absolument chassé de la maison ; mais, comme je devais partir quelque temps après, et qu'il pouvait être utile d'avoir quelques ménagements pour un aussi bon homme, il me donna mille louis, demanda pardon de son humeur, et consentit à ce que mademoiselle Tétard me gardât, à condition que cela ne fût su que de douze personnes discrètes. Avant de cesser de parler de mademoiselle Tétard, je dois vous dire quelque chose d'assez plaisant qu'elle fit lorsque le bruit courut que j'avais été tué en Corse. Elle fut trouver l'abbé d'Artis, avec qui elle avait précédemment vécu, qui était prêtre ; elle l'obligea d'aller à Notre-Dame en pèlerinage, dire une messe pour moi, et heureusement cette messe ne me porta pas malheur.

(1) Les Romé sont connus ; mais je ne sais personne du nom de Ronné.

Peu de jours avant mon départ pour la Corse, on me dit que le roi avait vu l'Ange, qu'il l'avait remarquée, et que l'on croyait qu'il s'en passerait la fantaisie. Je fus lui dire adieu et lui faire mon compliment sur de si brillants succès. — Si vous êtes maîtresse du roi, bel Ange, lui dis-je, souvenez-vous que je veux commander l'armée. — Cela ne suffit pas, répondit-elle; vous serez au moins premier ministre. L'Ange avait eu affaire à M. de Choiseul, et avait voulu coucher avec lui pour s'en assurer la réussite. M. le duc de Choiseul prévenu, avec de justes raisons, contre M. du Barry, n'en voulut pas entendre parler. C'est peut-être la seule femme dont il ait refusé les faveurs, et toute l'Europe a pris part aux suites importantes de ce refus.

Je ne puis passer sous silence un événement assez singulier qui précéda de quelques semaines mon départ pour la Corse. Le jour de l'enterrement de M. le prince de Lamballe (1), je fus voir madame Brissard; qui joignait à soixante-dix-huit ans beaucoup de connaissances et une tête aussi mauvaise que bizarre. Elle avait la fureur de se faire dire sa bonne aventure, et courait après tous les sorciers

(1) Louis-Alexandre-Joseph-Stanislas de Bourbon, prince de Lamballe, mourut au château de Lucienne, le 6 mai 1768, à l'âge de vingt ans. Il s'était marié à Turin, le 18 janvier 1767.

de Paris (1). Elle me dit qu'elle en avait vu un la veille qui lui avait dit les choses les plus extraordinaires et qu'elle croyait les plus secrètes : elle m'inspira de la curiosité et me donna l'adresse de M. Dubuisson (c'était le nom du sorcier). Je fus chez lui dans la rue Saint-André-des-Arts. Il logeait, selon l'usage, au cinquième étage. Il me parut être une espèce d'imbécile, et me dit ce qui suit : que le même jour en rentrant chez moi je trouverais une lettre qui m'affligerait beaucoup ; qu'un mois après, jour pour jour, j'en recevrais une très-consolante de la même personne ; que j'aurais une querelle ; que je serais au moment de me battre avec une personne qui me ferait des excuses ; que j'aurais une maladie que je croirais ne pas risquer ; que je ferais la guerre dans un pays où je ne m'attendais pas à aller, et que je serais tué dans une île au commencement de la nuit après une bataille perdue. Je reçus les deux lettres ; je mis l'épée à

(1) Paris alors, comme de nos jours, fourmillait de sorciers, étant la ville du monde où l'on a la plus vive démangeaison de savoir le temps, trop proche, hélas ! où l'on ne pourra plus rien savoir du tout. Les grands d'ailleurs donnaient l'exemple. Madame de Pompadour, outre qu'elle faisait une pension de 600 livres à une bonne tireuse de cartes qui lui avait prédit, dès l'âge de neuf ans, qu'elle serait maîtresse du Roi, madame de Pompadour, dis-je, s'égarait quelquefois dans les mansardes de devineresses au marc de café. Voyez le récit d'une aventure de ce genre, *Mémoires de madame du Hausset*, éd. Baudouin, p. 203.

la main et l'on me fit des excuses ; je fus malade et je partis pour la Corse au mois de juin 1768 ; je trouvai à Toulon M. Chardon (1), intendant de la Corse (2), qui menait avec lui sa femme, âgée de dix-huit ans, jolie ; elle me parut être un présent du ciel (3), et je commençai, sans affectation, à lui rendre des soins qui ne furent pas bien reçus.

J'avais ordre de ne pas aller en Corse sans M. de Chauvelin que j'avais encore laissé à Paris. J'appris qu'il se tirait des coups de fusil, et je m'embarquai sur le chébec du roi, *le Singe*, pour passer à Saint-Florent (4). M. de Bomluer, commandant de la marine du roi, me fit donner ordre de débarquer. Je descendis à terre. Je ne mis que madame Chardon dans ma confiance, et je passai le soir dans un bateau de pêcheur. M. de Chauvelin arriva

(1) Chardon fut des cinq ou six personnes auxquelles, après la capitulation du château de Corte, on distribua la bibliothèque de Paoli.

(2) L'intendant de la Corse résidait à Bastia ; ses salons étaient les seuls de la ville où l'on se réunît pour jouer et danser, pour jouer surtout. L'auteur anonyme d'un voyage en Corse (1780), dit qu'à Bastia : « Les prétentions des femmes corses, et peut-être le ton leste des Françaises, s'opposent à une réunion qui jetterait beaucoup d'agrément dans les parties. »

(3) Madame Chardon n'avait point à craindre que Lauzun lui préférât de rivales d'un plus haut rang qu'elle ; madame de Chauvelin n'était plus jeune et d'ailleurs elle ne suivit pas son mari.

(4) Bourg maritime de l'île de Corse à trois kilomètres de Bastia ; il est entouré de murs et l'on y voit les restes d'une forteresse construite vers le milieu du xvi^e siècle par le maréchal de Termes.

trois semaines après moi, et me mit aux arrêts pendant quelques jours.

Je fis la guerre avec l'ardeur et l'activité d'un homme bien leste qui désire faire ses preuves. Mes affaires près de madame Chardon n'avançaient pas ; elle était polie, mais rien que polie. Il ne me manquait qu'une maîtresse pour être parfaitement heureux et je ne me rebutai point. Les premiers succès de M. de Chauvelin ne furent pas de longue durée. L'infanterie de la légion royale, la compagnie de grenadiers du Languedoc, etc., étaient enfermés dans Borgho (1), mal fortifié, et attaqué depuis trente-cinq jours par tout ce que la Corse avait de redoutable, lorsque M. de Chauvelin se détermina à secourir Borgho, et avec de telles dispositions qu'il n'était pas possible de douter du malheur de cette journée ; aussi n'ai-je jamais vu de consternation pareille à celle qui régnait dans Bastia. Le danger où chacun se croyait quand nous sortîmes faisait oublier toute autre considération. Madame Chardon me donna une plume blanche que je mis à mon chapeau et qui me porta certainement bonheur, puisqu'elle ne me fit pas tuer ; elle me distinguait de manière que tous les coups de fusil m'étaient adressés de préférence. Tout le monde

(1) Bourg près de Bastia (17 kilomètres), bâti d'une forme très-pittoresque au sommet et à l'extrémité d'une montagne qui sépare les deux vallées du Golo et du Bevinco.

sait comment se passa la journée de Borgho et combien elle fut funeste à notre petite armée (1). La bataille était perdue; M. de Chauvelin, vivement pressé, avait été obligé de se retirer avec une telle précipitation que les balles portaient jusqu'à son hôpital ambulante.

On s'aperçut avec désespoir qu'on abandonnait M. de Marbœuf (2), avec le tiers de ses troupes, de l'autre côté du Golo (3), et que toute communication était coupée entre eux. Il restait, le long de la mer, un passage que l'on pouvait indiquer à M. le comte de Marbœuf, et le faire soutenir par quelques compagnies de grenadiers; mais il fallait le trouver, et cette dangereuse commission exigeait une connaissance du pays que personne n'avait que moi, qui avais déjà été dans la Corse avec M. de Marbœuf. Je me proposai et partis seul avec mon hussard. Lorsque j'eus fait environ cinq cents pas,

(1) Ce fut la dernière victoire de Paoli sur les Français, mais elle fut brillante; ceux-ci perdirent 500 hommes, 600 autres furent blessés; du côté des Corses personne ne périt. Le colonel du Lude se rendit avec les soldats de la légion royale qu'il commandait.

(2) Général né près de Rennes vers 1736, mort en 1788. Maréchal de camp en 1764, il fut, quatre années après, chargé du commandement des troupes françaises de Corse: on le regarde avec raison comme le premier gouverneur de cette île. Rappelé en 1781, il mourut oublié. La famille Bonaparte l'eut pour protecteur.

(3) Rivière de Corse dont la source est vers le centre de l'île et qui se jette dans la mer de Toscane; ce n'est en quelque sorte qu'un torrent que l'été tarit.

on me tira, dans les broussailles, quelques coups de fusil qui ne m'arrêtèrent pas, et je passai au grand galop ; mais je fus bientôt arrêté par une ligne considérable de coups de fusil, qui me parut devoir être un des corps principaux de l'armée de Corse. Je me retirai, voulant gagner entièrement la côte et passer sur le bord de la mer.

Le régiment de Soissonnais, qui escortait M. de Chauvelin, s'était formé en bataille et avait marché en avant aux premiers coups qu'il avait entendus, et répondit à ces derniers par un feu vif et soutenu des deux bataillons, que j'essuyai tout entier. Je me retirai cependant sur ce feu, et dans ce moment la prédiction de M. Dubuisson me revint dans la tête ; et, je l'avoue à ma honte, je me crus perdu. Je m'approchai d'une compagnie qui venait de tirer et j'en fus reconnu ; je passai le long de la mer dans les rochers, et je joignis M. de Marbœuf, qui était vivement poursuivi par les Corses et qui fut blessé, ainsi que MM. d'Arcambale (1) et Campême, pendant que je lui parlais. Je lui indiquai le chemin le plus sûr pour trouver M. de Chauvelin, qu'il joignit sans accident. M. de Chauvelin me dit que ses malheurs ne l'empêchaient pas de sentir le prix

(1) Madame du Barry, selon l'abbé Georgel, eut un amant du nom d'Archambal ; nous ne savons si c'est lui que Lauzun veut désigner, ou un nommé Arcambal qui fut secrétaire de la guerre sous les ministères de Saint-Germain, de Montbarrey et de Ségur, et qui ne mourut que vers la fin de la Restauration.

du service que j'avais rendu; qu'il demanderait la croix de Saint-Louis pour moi, et qu'il croyait pouvoir me la promettre devant toute l'armée. Il n'en a jamais parlé à personne depuis.

Je trouvai au quartier-général un petit billet de madame Chardon qui, déjà instruite de notre déroute, me mandait de ménager des jours auxquels elle s'intéressait, et me promettait de les rendre heureux. L'armée rentrait lentement dans Bastia : je la devançai par des sentiers qui m'étaient connus, et je fus dans la ville deux heures avant tout le monde. Madame Chardon me tint parole et me céda avec une franchise et une tendresse qui m'ont toujours fait conserver beaucoup d'amitié pour elle. Son mari, qui commençait à être jaloux de moi, revint; il me croyait resté sur les derrières, et il voulut profiter de l'occasion pour tendre un piège à sa femme et pénétrer ses sentiments : il lui dit en entrant que tout était perdu; que l'armée avait été presque détruite; beaucoup de gens de sa connaissance tués, et me nomma parmi les morts. — Je l'ai donc ressuscité, lui dit-elle en riant, car il est dans l'autre chambre; bien fatigué à la vérité, mais je vous assure qu'il n'est pas mort.

Plusieurs autres échecs suivirent la malheureuse journée de Borgho. On tirait des coups de fusil jusqu'aux portes de Bastia : c'était le genre de vie qui me convenait le mieux; tout le jour aux coups

de fusil et le soir souper avec ma maîtresse ! La jalousie de M. Chardon troublait un peu mon bonheur ; sa femme était à plaindre et souvent fort maltraitée, mais qui ne sait pas qu'avec des moments l'amour paie des siècles de peine ?

M. de Chauvelin partit. M. le comte de Marbœuf prit de l'amitié et de la confiance en moi. Nous étions dans le mois de janvier : tout était tranquille. Je lui demandai la permission d'aller passer deux jours dans le cap Corse, et il me la donna. Il apprit pendant mon absence que Clément Paoli (1) avait formé le projet de passer entre les redoutes, de pénétrer dans le cap Corse, et de l'attaquer au même moment sur tous les points. L'instant où M. de Marbœuf reçut cette nouvelle était presque celui de l'exécution. Il était important d'occuper Montebello en avant de Bastia ; il voulut m'y envoyer avec quelques compagnies de grenadiers ; mais je n'y étais pas, et il fallait qu'elles partissent dès le même soir. Il demanda plusieurs fois à madame Chardon si je ne reviendrais pas ce jour-là. Elle s'aperçut qu'il y avait quelque chose de nouveau, le pressa vivement, et découvrit son secret. Elle se jeta en pleurant au cou de M. de Marbœuf, qui l'aimait tendrement : — Vous connaissez M. de

(1) Frère aîné de Pascal, qui entretint l'ardeur du peuple Corse, tandis que son père, usé par l'âge et par les fatigues, ne pouvait plus rien.

Lauzun, lui dit-elle ; il me serait moins cher s'il était capable de me pardonner de lui faire perdre, par ma négligence, une occasion de se distinguer, quelque dangereuse qu'elle puisse être. Je vais lui envoyer un courrier sans lui dire de quoi il est question, et je vous donne ma parole qu'il sera ici avant le départ du détachement. J'arrivai chez elle sans me douter de rien : — Ne perds pas un instant, me dit-elle, en m'embrassant ; va chez M. de Marboëuf, il a à te parler. Il te prouvera que j'aime autant ta gloire que ta personne. — Je fus assez heureux pour m'emparer de Montebello avant les Corses. J'y aurais passé une nuit bien froide si elle n'avait été réchauffée par de fréquentes attaques. J'aperçus M. de Marboëuf dans la plaine, au point du jour. Nous passâmes, la baïonnette au bout du fusil, au milieu des Corses qui nous entouraient et les joignîmes. Ils se retirèrent en assez grand nombre dans le village de Barbaggio (1), que nous canonnâmes toute la journée sans succès.

Le lendemain on vint de Bastia voir notre siège, comme à un spectacle. La position mettait d'elle-même en sûreté ceux qui ne voulaient être que spectateurs. Madame Chardon y vint à cheval et se tint auprès de M. de Marboëuf. Son mari retourna en ville pour commander un second hôpital ambu-

(1) Chef-lieu de canton, à 17 kilomètres de Bastia.

lant, le nombre de nos blessés devenant très-considérable. Un corps assez nombreux de la piève de Rostino (1) gagna une petite plaine, d'où il fit partir un feu très-meurtrier sur notre batterie, et nous tua beaucoup de canonniers. M. de Marbœuf m'ordonna d'aller les charger avec cinq dragons de la légion de Soubise. Je partis sur-le-champ. Madame Chardon voulut me suivre. Je voulus l'en empêcher et ensuite la faire arrêter pour la renvoyer à M. de Marbœuf; mais elle montait un cheval fort vite; elle passa devant moi à toutes jambes: — Croyez-vous donc, me dit-elle, qu'une femme ne doive jamais risquer sa vie qu'en couches; et ne peut-il lui être permis de suivre une fois son amant? Elle essuya beaucoup de coups de fusil avec la plus grande tranquillité, donnant tout ce qu'elle avait dans ses poches aux soldats et aux dragons, et ne revint à moi que l'affaire finie. Toute l'armée garda le secret de cette charmante étourderie, avec une fidélité que l'on n'eût pas osé espérer de trois ou quatre personnes (2).

Tout le monde sait les suites de l'affaire de Baggio, et que la modestie de M. de Marbœuf, qui

(1) Lieu de naissance de Pascal Paoli.

(2) M. Sainte-Beuve tire avec sagacité la moralité de cette pittoresque aventure, lorsqu'il dit : « On garda le secret à madame Chardon parce qu'elle avait été brave, et on la traita comme un camarade qu'on ne veut pas compromettre. Il y a bien de l'ancienne délicatesse française dans ce trait-là. »

ne voulut pas envoyer porter la nouvelle par un officier, lui coûta le commandement de l'armée; le bateau de poste s'étant arrêté en Italie au lieu d'arriver, la nouvelle n'arriva qu'après la nomination de M. le comte de Vaux.

Pour calmer la jalousie de M. Chardon, je fus passer six semaines à Roscane : je revins ensuite en Corse, où j'appris le mariage et la présentation de madame la comtesse du Barry (1). Je fis la campagne avec M. le comte de Vaux comme premier aide-major de son armée. Il ne m'y arriva rien de remarquable et il me fit partir le 24 juin pour porter à la cour la nouvelle de la soumission totale de l'île et du départ de M. Paoli (2). Je ne quittai pas la Corse sans regrets, et j'ai souvent regretté depuis des rochers où j'ai peut-être passé l'année de ma vie la plus heureuse. Il m'en coûtait d'abandonner madame Chardon, pour qui j'avais l'amour et l'amitié la plus tendre et que je laissais si malheureuse. Je prévoyais tous les obstacles que nous aurions à nous réunir, et cette séparation était vraiment cruelle pour tous deux. Je partis donc de Bognomana triste et malade, car je venais d'avoir

(1) Mademoiselle *l'Ange* épousa le 1^{er} septembre 1768 Guillaume du Barry, frère de celui qui l'entretenait, et fut peu de temps après présentée à la cour par la comtesse de Béarn, veuve d'un garde du corps, gentilhomme périgourdin.

(2) Ardent et courageux patriote né en 1726, mort à Londres le 5 février 1807.

la rougeole (1). Je courus jour et nuit, et j'arrivai moitié mort de fatigue, à Saint-Hubert (2), le 29 juin 1769, à cinq heures du soir.

Le roi était au conseil, je fis demander M. le duc de Choiseul, et lui remis mes dépêches. Le roi me fit entrer, me reçut avec toutes sortes de bontés et m'ordonna de rester à Saint-Hubert comme j'étais, en veste et en bottes. La curiosité de revoir *l'Ange* dans un état si différent me fit rester avec plaisir : j'allai attendre dans le salon la fin du conseil ; elle ne tarda pas à y arriver, vint m'embras-

(1) Dumouriez qui donne dans ses *Mémoires* de très-longes détails sur les affaires de Corse (I, 89, 139 et 398 ; éd. Baudouin), nous apprend aussi qu'il accompagna Lauzun au retour en France dont il est ici question.

(2) Joli château appartenant au duc de Penthièvre, et rebâti par Louis XV en 1756. Il était situé à cinq lieues de Versailles, entre la forêt de Saint-Léger et celle de Rambouillet, au village du Perray, sur la route de Paris à Nantes. La Cour s'y rendait souvent pendant les chasses. « Le 23 mai (1757), dit Barbier, le roi a été dîner dans sa nouvelle petite maison de Saint-Hubert dans le parc de Rambouillet. Ce n'est qu'une maison de chasse et qu'il fait meubler simplement pour vingt-cinq maîtres. » (Nouv. édit., VI, 333). Louis XV habita souvent Saint-Hubert, et comme ce n'étaient que de courts voyages, le domestique se plaignait des fréquents dérangements. Aussi, lorsque le roi fut mort : « Dépêchons-nous, dirent ses gens en menant, tambour battant, son corps à Saint-Denis, dépêchons-nous, voilà la dernière course qu'il nous fait faire. Nous n'irons plus si souvent à la chasse. » Ce fut une erreur, Louis XVI fréquenta Saint-Hubert non moins que son aïeul, et lorsqu'il ne fabriquait pas de mauvaises serrures, il tuait de bon gibier dans les environs. Ce château fut détruit à la Révolution ; on en conserve une vue au Musée de Versailles, salle 34, n° 731.

ser de fort bonne grâce, et me dit en riant : — Aurions-nous jamais pensé à nous retrouver ici ! Le roi, voyant qu'elle avait l'air très-familier avec moi, lui demanda si elle me connaissait. — Il y a longtemps, répondit-elle sans embarras, qu'il est de mes amis. — M. le duc de Choiseul voulut se recommander avec moi, et revint de si bonne grâce que j'y fus sensible, et lui vouai un attachement dont je lui ai souvent donné des preuves depuis, et qui n'eût jamais varié s'il eût voulu. On me donna la croix de Saint-Louis pour prix de ma nouvelle : cette grâce flatteuse à mon âge ne faisait tort à personne, et me fit grand plaisir.

Je suivis le roi à Compiègne (1), et je continuai à en être bien traité, ainsi que de madame du Barry. Le roi offrit à M. le maréchal de Biron (2) de me donner la survivance (3) du régiment des gardes

(1) Sous Louis XV, chaque année, durant l'été, la cour faisait un voyage à Compiègne : « Il manque quelquefois, dit *L'Espion anglois*, surtout pendant la guerre, ce séjour pouvant aisément être abordé de l'ennemi, parce qu'il n'est, à proprement parler, défendu par aucune place frontière. » (T. IV, p. 235.) Louis XVI négligea Compiègne pour le Petit-Trianon dont la reine faisait ses délices et ce fut une source d'économies ; si l'on en croit la *Correspondance secrète*, quelquefois la dépense pour cordes et emballage montait à 40,000 livres pendant les voyages.

(2) Oncle de Lauzun.

(3) Les derniers emplois de la cour avaient des survivanciers. Ainsi l'*Almanach de Versailles pour 1777*, qui nous donne la liste de toutes les charges de la maison du roi, dit au chapitre des *maîtres queux* : Mercier ; M. Martin, en survivance ; à celui des *hâteurs* : Malherbes ; M. Sion, en survivance, et à celui des porte-

françaises (1); soit qu'il crût le roi conseillé par M. le duc de Choiseul, soit qu'il eût la répugnance ordinaire des vieilles gens à avoir des survivanciers, il objecta ma jeunesse et s'y refusa. M. le duc de Choiseul voulut me donner la légion corse qu'il levait alors, ce qui me tentait beaucoup, ou un régiment de quatre bataillons : je refusai, et je restai dans le régiment des gardes par déférence pour mon père.

Pendant ce voyage de Compiègne, M. du Barry me donna un rendez-vous dans la forêt, et je m'y rendis le lendemain matin. Il se plaignit à moi de l'acharnement que M. le duc de Choiseul mettait contre madame du Barry et contre lui; me dit qu'elle rendait justice à un si grand ministre, et désirait ardemment de bien vivre avec lui, et qu'il ne la forcât pas à être son ennemie; qu'elle avait sur le roi plus de crédit que madame de Pompadour

table-bouche : David, son fils, en survivance. Le *sommier des broches* avait aussi un survivancier. Les valets de chambre barbiers, au nombre de huit, étaient dans le même cas; toute cette valetaille était sans doute mieux rémunérée que le *capitaine des levrettes de la chambre*, que le *capitaine du vol des oiseaux du cabinet*, que l'*officier chargé de présenter la gazette au roi, à la reine et à la famille royale*, lesquels, dans l'*almanach*, n'ont pas de survivancier.

(1) La survivance des gardes fut donnée le 24 août 1778 au duc du Châtelet. Il semble que le roi sentit qu'il faisait un passe-droit, car il ne signa pas de brevet et fit la chose *in petto*. Le duc du Châtelet donna néanmoins un banquet de cent couverts où assistèrent le roi et toute la famille royale. L'inimitié de Lauzun pour Louis XVI date de ce moment.

n'en avait jamais eu, et qu'elle serait très-fâchée qu'il l'obligeât à s'en servir pour lui nuire. Il me pria de rendre compte de cette conversation à M. le duc de Choiseul, et de lui faire toutes sortes de protestations d'attachement. Je fis ma commission. M. le duc de Choiseul la reçut avec la fierté d'un ministre persécuté des femmes, et qui croit n'avoir rien à redouter. Il se déclara donc une guerre implacable entre lui et la maîtresse du roi, et madame la duchesse de Gramont, dans ses propos outrageants n'épargna pas le roi même (1).

(1) Madame du Barry fut une courtisane, mais une courtisane amie des lettres, des artistes, et qui passa sur la terre en répandant libéralement autour d'elle l'or et les consolations. Il y aurait injustice à ne pas relever les attaques dirigées contre elle par ses puissantes rivales. Un homme entre les mains duquel a passé une quantité considérable de lettres adressées à ou par madame du Barry n'y a jamais trouvé mot à redire. Les révolutionnaires même ne parlent de l'ancienne amie de Louis XV qu'avec une réserve digne. « On a attribué, dit l'abbé Georgel, à des sentiments de délicatesse la haine de M. de Choiseul contre madame du Barry. Mais le courtisan qui avait fléchi le genou devant la marquise de Pompadour, valant, à tout considérer, infiniment moins que madame du Barry, pouvait bien témoigner quelques égards à une femme, à la vérité peu digne d'un grand respect, mais que le seul sentiment des convenances commandait de ne pas livrer à des railleries insultantes. Au reste, la caricature que le parti Choiseul a fait faire de madame du Barry par les chansonniers du temps, n'est aucunement ressemblante au vrai portrait de cette dame qui avait reçu une certaine éducation, qui avait de l'esprit, des grâces, une beauté éclatante et surtout un excellent cœur. » Enfin, la Révolution trouva madame du Barry fidèle à ses bienfaiteurs? Elle périt sur l'échafaud, le 6 décembre 1793, avec une faiblesse bien excusable.

Je continuai d'être assez bien traité de tout le monde ; je voyais bien que tout cela ne pouvait pas durer, et je diminuai peu à peu mon assiduité à faire ma cour. M. Chardon eut un congé pour ses affaires, et amena à Paris sa femme, poussée à bout par ses mauvais traitements et ne désirant autre chose que de s'en séparer. Son père, M. de Maupassant, avait donné 200,000 francs à madame de Langeac (1), pour la promesse du premier bon de fermier-général, qu'elle avait fait obtenir à un autre, sans lui rendre son argent, ce qui était assez son usage. Ce malheureux homme, qui avait emprunté la plus grande partie de cette somme, était ruiné, et au moment de passer le reste de sa vie dans une prison. Il s'en fallait de beaucoup qu'il fût sans talent ; il était propre à beaucoup de choses. Je vins à

(1) Auparavant madame Sabbatin, d'abord maîtresse ou femme de l'envoyé de Modène, Sabbatini, puis concubine du duc de La Vrillère. « C'est une des belles femmes qu'on puisse voir, dit un contemporain ; elle est d'une grande taille, elle a le front majestueux, mais un regard dur ; elle s'est si bien conservée jusqu'aujourd'hui (1775), que quoique ayant plus de cinquante ans, elle plaît encore, ou plutôt elle irrite les désirs par l'annonce d'un tempérament fougueux. » Le marquis de Langeac l'avait épousée à condition de n'y pas toucher et de la laisser consacrée aux plaisirs du ministre ; la méchante action que nous allons lui voir commettre n'était pour elle qu'un jeu d'enfant : « C'était son usage, » comme dit Lauzun. C'est à l'occasion du mariage de sa fille que le maréchal de Biron joua à la mère du jeune homme, laquelle venait lui annoncer cette union, le tour de faire monter son suisse et de lui dire : « Quand Madame ou son fils se présenteront pour me voir, vous leur direz que je n'y suis pas. »

son secours ; je m'engageai pour lui ; je lui prêtai tout l'argent qu'il voulut ; j'en parlai à M. de Choiseul, qui me promit, pour M. de Maupassant, une place de fermier-général des postes, à la condition que madame Chardon se séparerait de son mari, et que son père lui ferait une pension de 40,000 fr. sur sa place. Madame Chardon consentit à tout. Je ne pouvais la voir que rarement, et d'une manière dangereuse pour elle. M. Chardon était parti pour la Corse, et avait laissé sa femme à Paris.

Je fus à Fontainebleau (1), où était le roi ; une demi-heure avant la chasse, on vint me dire qu'il y avait une dame à la porte qui me demandait ; je n'imaginai pas ce que ce pouvait être. J'y fus ; et, à mon grand étonnement, je trouvai madame Char-

(1) Le voyage de la cour à Fontainebleau avait lieu plus régulièrement que celui de Compiègne, et la plupart du temps durant l'automne. On l'appelait le *second grand voyage*. Le roi et les seigneurs toujours en chasse y célébraient la Saint-Hubert et y donnaient des fêtes splendides. La politique occupait aussi les esprits : « C'est là que s'opèrent souvent les révolutions importantes, ou qu'elles s'y préparent ; qu'on décide sur la paix ou sur la guerre. C'est là qu'on forme les états de dépense pour l'année suivante, conséquemment qu'on arrête le moyen d'avoir de l'argent. D'ailleurs, ce moment étant celui de la vacance des tribunaux, c'est encore à Fontainebleau qu'on rédige tout ce qui est relatif à la magistrature. C'est là que l'on vit éclore en 1765 le germe des troubles de Bretagne. C'est là qu'en 1770 le chancelier forma son plan de vengeance contre les parlements et celui de leur destruction, etc. » (*L'Espion anglais*, IV, page 237.) Sous Louis XVI des événements importants se produisirent à Fontainebleau ; les nouveaux ministres y furent élus à diverses reprises.

don en chemin pour retourner rejoindre son mari en Corse. Un prêtre lui avait tourné la tête, et lui avait persuadé que c'était un devoir indispensable : rien ne put l'arrêter. M. le duc de Choiseul en fut d'une colère extrême, ne voulut pas donner la place des postes à M. de Maupassant, qui en mourut de chagrin. Cela me coûta plus de 100,000 écus, dont j'avais répondu pour lui. J'ai eu depuis bien des occasions de rencontrer madame Chardon ; je lui dois la justice qu'elle n'a jamais cessé de prendre l'intérêt le plus vif à mon sort.

Sur la fin de 1769, une très-jolie danseuse de l'Opéra (1), nommée mademoiselle Audinot, me reprocha de ne pas la reconnaître ; je me souvins en effet que j'avais joué la comédie avec elle à l'Île-Adam (2), lorsqu'elle était encore très enfant. Il

(1) Quelle était cette demoiselle Audinot ? La femme, l'une des maîtresses ou des filles d'Audinot ? Cet histrion, comme on disait à l'époque, avait les mœurs les plus dissolues et vécut avec plusieurs actrices qui prirent successivement son nom. Elles étaient tour-à-tour madame et mademoiselle Audinot. L'une des sultanes de son harem fut la célèbre La Prairie dont il eut plusieurs enfants adultérins, car celle-ci était mariée. Voir la *Correspondance secrète*, II, p. 379.

(2) Village du département de Seine-et-Oise, où le prince de Conti possédait un château à l'extrémité de l'île que forme la rivière d'Oise ; cette demeure, moitié pierre et brique, à deux étages avec balcons, était à la fois d'un aspect grandiose et pittoresque. On y remarquait de superbes écuries, presque aussi belles que celles de Chantilly. Tout cela fut démoli à la Révolution. Olivier nous a représenté plusieurs scènes des fêtes données à l'Île-Adam et aux environs par le prince. Le plus réussi

était difficile de trouver une figure plus séduisante. Nous nous primes de goût l'un pour l'autre ; mais nous n'en fûmes pas, pendant quelque temps, plus avancés. Elle était entretenue magnifiquement par M. le maréchal de Soubise (1), étroitement gardée par sa mère et par plusieurs autres personnes. Elle demeurait à un second étage, dans la rue de Richelieu, dans une assez vieille maison, qui tremblait à chaque carrosse qui passait. Il me vint une idée qui me réussit parfaitement ; je gagnai une ser-

de ces tableaux est le *Cerf pris dans l'eau devant le château*. Une partie de la Cour est réunie sur les terrasses et dans le parc, une autre se presse sur le pont et au bord de l'eau ; c'est un délicieux spectacle. Ce tableau, conservé au musée de Versailles, porte le n° 3734. Celui qui le précède immédiatement nous montre une *Fête donnée par feu M. le prince de Conty au prince héréditaire, sous la tente, dans le bois de Cassan, à l'Ile-Adam*. Il serait presque impossible de reconnaître si le duc de Lauzun figure dans ces fêtes ; car, pour guide, au milieu de tous ces petits personnages, il n'y aurait guère que la connaissance exacte du costume qui pourrait servir. Le prince de Conti aimait fort cette résidence ; pendant le dernier voyage qu'il y fit, on dit que pour se familiariser avec l'idée de la mort, il se mit dans un cercueil de plomb et plaisanta sur la gêne qu'il y éprouvait.

(1) Depuis longtemps ; car nous lisons dans des rapports de police rédigés en 1759—1760 les renseignements qui suivent : « M. le prince de Soubise vient de faire un arrangement avec mademoiselle Audinot : au lieu de trois mille livres par an qu'il lui donnait, il lui donne douze cents livres pour ses menus plaisirs, et douze cents à sa mère pour la dépense de la maison et toutes ses provisions. Il a fait le même marché avec la petite Dervien. Il n'y a que les demoiselles Coste et Guimard à qui il donne les trois mille livres. » (*Revue rétrospective*, 2^e série. t. III, p. 437.)

vante qui me fit faire une clef, et je cherchai une voiture anglaise qui fit beaucoup de bruit (1); je la faisais passer devant les fenêtres, et avec ce secours, j'entrais et je sortais sans que la mère, qui couchait dans la chambre à côté, s'en aperçut. Cela dura ainsi presque tout l'hiver. On le découvrit enfin, mais il fallait bien permettre ce qu'on ne pouvait empêcher. La petite fille m'aimait beaucoup; elle voulut quitter M. de Soubise, je l'en empêchai; il l'apprit et m'en sut bon gré, et trouva bon qu'elle me gardât. Il se chargea de l'état d'un enfant dont elle accoucha, et qui mourut peu de temps après.

Je menais alors une vie douce et tranquille. Je jouissais de tous les agréments d'une société brillante et bruyante, et de tous les plaisirs que peut donner une jolie maîtresse. Les femmes, par état ennemies

(1) Sans doute une berline; c'était la voiture la plus lourde du temps. « Plus une voiture est lente et roule avec bruit et moins elle doit causer de désordres; ainsi une berline est moins dangereuse qu'un carrosse coupé, » dit Delisle de Sales dans sa *Lettre de Brutus*, Londres, 1774, p. 454. Plus loin, p. 231, il décrit ainsi la parfaite berline: « Une berline est plus sûre et plus commode qu'un carrosse, aussi n'a-t-on rien négligé pour perfectionner cette voiture; on a rendu mobiles les panneaux de côté; on a placé sept glaces qui en relèvent l'élégance; Dalem a inventé pour elle ses ressorts; un autre artiste a ajouté un cric à stores, et on a dessiné sur sa partie extérieure des peintures si vraies, qu'on les a prises quelquefois pour des tableaux de Greuze, de Vernet, ou de Boucher; enfin, si quelque voiture peut être mise en parallèle avec les anciens chars de triomphe, ce sont sans doute ces berlins. »

des filles, me faisaient honte de ne pas m'attacher à une de bonne compagnie. L'image de lady Sarah n'était pas effacée de mon cœur. Je n'avais pu apprendre sans une grande émotion qu'elle s'était perdue pour lord William Gordon ; je voulais éviter tout attachement sérieux. Je vis cependant à l'Ile-Adam madame la vicomtesse de Laval (1). Ses

(1) Mademoiselle de Boulogne, femme, depuis 1776, de Mathieu-Paul de Laval et mère du duc Mathieu de Montmorency. A l'époque dont parle Lauzun, elle était âgée d'environ vingt ans et se faisait remarquer par une coquetterie qu'autorisaient les mœurs du jour et qui devint de plus en plus marquée. Voici une petite anecdote, dont elle est l'héroïne, et qui est si bizarre qu'elle semble inventée à plaisir : « Le 24 du même mois de février 1775, madame la vicomtesse de Laval, fille de M. de Boulogne, fit demander une audience particulière à M. le président de Saint-Fargeau. On connaît la gravité de ce magistrat, auquel elle s'annonça en le prévenant qu'elle attendait de lui la grâce qui importait le plus au bonheur de sa vie. « Madame vous me trouverez toujours disposé... — Promettez-moi, monsieur, que vous ne me refuserez pas. — Je suis persuadé, madame, que vous ne me demanderez jamais rien que de juste ; au reste, vous connaissez les devoirs de mon état, ce qu'exige l'équité ; vous devez, d'après cela, savoir, en rendant justice à mes dispositions pour vous obliger, ce que je puis accorder ou ce qu'il m'est prescrit de vous refuser. — Vous pouvez, sans vous compromettre, me mettre au comble de la joie ! — Mais, madame, de quoi s'agit-il ? — Au fait ! monsieur, j'ai vu plusieurs ajustements délicieux qui vont embellir la fête de la cour lundi prochain ; je veux me distinguer à cette fête et que ma parure emporte la palme : j'ai eu l'idée d'une garniture en plumes de perroquet ; j'ai mis à contribution tous les perroquets de mes amis ; vous m'avez promis de ne pas me refuser, j'exige six plumes du vôtre : il est de la couleur qu'il me faut. — Ah ! madame, dit le président avec un gros soupir, ceci ne dépend pas de moi ; voyez madame la présidente. La scène fut un peu moins plaisante vis-à-vis de madame de St-Fargeau ; mais enfin, madame de Laval obtint les plumes et brilla à la cour avec ce rare ajustement

manières me plurent autant que sa figure. Je m'occupai beaucoup d'elle, et cela ne parut pas lui déplaire. Je faisais des déclarations, mais elle y répondait toujours comme à des plaisanteries. Son premier amant l'avait dégoûtée des hommes, et avec quelque raison : M. le duc de Luxembourg l'avait affichée avec une impudence et une malhonnêteté qui avaient pensé la perdre. Elle commençait cependant à me marquer du goût et du plaisir à me rencontrer.

Un jour que nous devions partir de l'Ile-Adam et que je devais m'en aller à cheval, il pleuvait à verse, elle me dit : — Je voudrais bien vous empêcher d'être mouillé, mais je n'ose vous ramener devant tout le monde ; si vous voulez sortir de l'Ile-Adam et rentrer dans Paris à cheval, je vous mènerai le reste du chemin. J'acceptai avec joie, mais malheureusement nous avons été entendus de madame de Cambis qui eût été bien fâchée de perdre cette occasion de contrarier mes projets. Elle attendit que la vicomtesse fût prête à monter en voi-

qui fit un effet admirable. » (*Anecdotes échappées à l'observateur anglais*; Londres, Adamson, 1788, in-42, t. I, p. 213.) Ajouter cet épisode à l'historique que nous traçons de la coiffure en plumes. — La vicomtesse de Laval n'est morte que de nos jours et a été l'une des dames que les *Mémoires de Lauzun* ont mises en émoi et qui se sont les plus opposées à leur publication. — On trouve d'autres renseignements sur elle dans les *Mémoires de madame de Genlis*.

ture, et lui demanda de la ramener, sous le prétexte qu'elle ne pourrait avoir des chevaux de poste que fort tard. Il n'y avait pas moyen de la refuser. Madame de Laval eut l'air tout aussi impatiente que moi, et partit. Je les suivis à cheval ; peu après, en montant une montagne, j'étais d'un côté du pavé et leur voiture de l'autre ; madame de Laval me regardait avec inquiétude, et madame de Cambis parlait avec chaleur ; je devinai aisément qu'elle disait du mal de moi, et la remerciai d'une manière expressive des services qu'elle me rendait. Elle fut confondue : la vicomtesse se mit à rire, et nous continuâmes notre chemin. Madame de Laval, effrayée de son premier choix, me marquait du goût et de l'intérêt, mais me recevait mal dès que je prétendais à davantage.

Le déchaînement de M. de Choiseul et de ses femmes (1) contre madame du Barry était plus fort que jamais, et l'indécence de leurs propos contre un prince à qui ils devaient tout, diminuait infiniment le mérite d'une conduite noble et courageuse. Mon père vivait avec madame du Barry comme il avait vécu avec toutes les autres maîtresses, un peu moins intimement cependant, à cause de M. de Choiseul. J'y allais rarement, et j'y étais assez mal

(1) La duchesse de Choiseul, madame de Gramont et madame de Beauvau.

pour avoir déclaré que je ne permettrais jamais à madame de Lauzun d'y aller. Je n'ignorais pas qu'on avait fait des propositions à madame de Luxembourg d'aller aux petits voyages, et qu'elle était à peu près décidée. Ma fermeté l'arrêta, et elle n'osa pas accepter. M. le duc d'Aiguillon (1) et M. le maréchal de Richelieu cabalaient fortement contre M. le duc de Choiseul. M. le prince de Condé se joignit à eux; ils l'emportèrent enfin, et M. le duc de Choiseul fut exilé (2) à Chanteloup (3) le 24 décembre 1770. Jamais faveur ne rendra un ministre aussi célèbre que cette disgrâce. La consternation fut générale, et dans tous les états

(1) Armand-Vignerod Duplessis-Richelieu, duc d'Aiguillon, né en 1720, mort peu d'années avant la Révolution, était un homme nul sous le rapport de l'intelligence, sans courage, rude, rancuneux, mais doué d'un peu d'esprit et fort intrigant. L'un des premiers actes de Louis XVI fut de l'exiler (1775). Son fils embrassa la cause des ennemis de la noblesse aux États Généraux, il fut le second à renoncer à ses privilèges et vota à différentes reprises contre la royauté. « Il avait dans l'esprit, dit un écrivain, la pesanteur de son énorme nature. »

(2) Non sans hésitation de la part du roi; on dit qu'il se releva jusqu'à trois fois la nuit qui précéda ce jour où le ministre devait recevoir la fatale nouvelle, et que déjà il avait brûlé plusieurs lettres de cachet.

(3) Château situé à 6 kilomètres d'Amboise, et construit avec recherche, par les ordres du duc de Choiseul, sur l'emplacement de celui de la princesse des Ursins. Le seul reste des antiques splendeurs de Chanteloup est une sorte de tour élevée de sept étages, construite dans le genre des pagodes chinoises. Sa situation, au point central des principales allées de la forêt d'Amboise, est des plus pittoresques. L'ancienne propriété du duc de Choiseul appartenait, sous la Restauration, au duc d'Orléans.

il n'y eut personne qui ne cherchât à donner à M. de Choiseul quelque marque d'attachement et de vénération.

Je n'hésitai pas à me vouer à sa fortune. Je pris beaucoup d'argent et de lettres de change sur différents endroits de l'Europe, et je me préparai à accompagner sa fuite. Tout le monde était convaincu qu'on en voulait à sa tête, et qu'il serait bientôt obligé de sortir du royaume pour ne pas être arrêté. J'éprouvai, avant de partir, deux procédés bien généreux de deux personnes d'un état bien différent. Mademoiselle Audinot m'envoya 4,000 louis qui étaient toute sa fortune, et fut dans un véritable désespoir de ce que je les refusai. Madame la vicomtesse de Laval, qui ne m'avait encore rien accordé, m'écrivit qu'elle apprenait mes résolutions et que je partais avec madame la duchesse de Gramont, et qu'elle me demandait de passer la soirée qui précéderait mon départ : — Votre conduite, me dit-elle, me montre combien vous êtes digne d'être aimé, et fait désirer de pouvoir être encore quelque chose pour votre bonheur. Je fus aussi heureux que je pouvais l'être, et rien depuis ne m'a pu faire oublier ce charmant procédé.

Je restai trois semaines à Chanteloup, et je revins ensuite pour monter la garde à Versailles. A quelques lieues de Paris je trouvai une lettre et des chevaux de M. de Guéménée. Il me mandait qu'il

avait été proposé au conseil de me mettre à la Bastille, et que M. le maréchal de Soubise était le seul qui s'y fût opposé ; que madame du Barry insistait fortement sur ce qu'on m'apprît à aller à Chanteloup sans permission et à porter des lettres à M. de Choiseul. Je savais bien qu'on n'oserait pas m'arrêter dans Paris ; mais je craignais la barrière. Je m'approchai de celle de Varennes, bien déterminé, si je voyais le moindre mouvement, à passer à toutes jambes devant les Invalides et à y traverser la rivière à la nage. Je passai sans accident, et j'arrivai dans ma petite maison, rue Saint-Pierre (1), où je trouvai tous les amis de M. le duc de Choiseul à m'attendre.

Je fus le soir à Versailles au bal de madame la dauphine (2), et j'y fis événement. Tout le monde m'entoura pour me demander des nouvelles de Chanteloup, et tout le monde semblait me savoir gré de mon courage. Je ne jouai de ma vie un plus

(1) Rue Basse-Saint-Pierre, à Chaillot. Plus tard Lauzun habita Montparnasse où il s'était fait construire un hôtel qui fut le scandale du quartier. « Lauzun déjà fané, dit Chateaubriand dans les *Mémoires d'outre-tombe*, soupait dans sa petite maison à la barrière du Maine avec des danseuses de l'Opéra, entrecaressées par MM. de Noailles, de Dillon, de Choiseul, de Narbonne, de Talleyrand. » Près de cette demeure consacrée à l'amour, se trouvait par une rencontre singulière, un moulin dit le Moulin-Janséniste.

(2) Marie-Antoinette, dauphine depuis le mois de mai de l'année précédente, par son mariage avec Louis, dauphin, fils de France.

beau rôle. Madame la dauphine vint à moi avec cette grâce déjà inséparable de ses actions (1), et me dit : — Comment se porte M. de Choiseul ? Quand vous le verrez, dites-lui que je n'oublierai jamais ce que je lui dois, et que je prendrai toujours à lui l'intérêt le plus sincère. Je retournai à Chanteloup après ma garde, et j'y passai tout le reste du temps où je n'étais pas de service. J'étais d'ailleurs dans la disgrâce la plus déclarée. Le roi ne me parlait plus, et je ne soupais jamais dans les cabinets.

Madame de Laval continuait à se conduire à merveille avec moi. Madame de Lauzun commença à se repentir de l'espèce de dédain avec lequel elle me traitait depuis notre mariage. Madame la princesse de Poix, cette même madame de Poix que j'avais voulu épouser (2), lui inspira de l'amour-propre à gouverner un homme à qui elle avait mis trop peu de prix, et de qui l'on était alors assez généralement occupé. Le sentiment était le seul moyen facile de revenir et qui ne demandât pas d'explications. Elle joua donc la grande passion, devint ou fit semblant de devenir jalouse de madame de Laval,

(1) Elle n'avait que seize ans.

(2) Lorsqu'elle n'était que demoiselle de Beauvau. « Madame de Poix était charmante ; sa taille n'avait rien de défectueux, mais elle n'était pas belle, et elle boitait. Elle avait une brillante fraîcheur et le plus joli visage. Elle était gaie, naturelle, spirituelle et piquante. » (Genlis, *Mémoires*, 384.)

voulut engager madame de Luxembourg à lui fermer sa porte, et fit si bien que, sans M. de Guéménée et mon courageux sang-froid, cette pauvre petite femme était à jamais perdue ou sacrifiée à la fausseté du caractère de madame de Lauzun. Elle se mit sous la protection de madame la duchesse de Gramont; et bientôt Chanteloup, où j'avais quelques droits à n'être pas tourmenté, me devint insupportable par l'acharnement que l'on mit à vouloir me rendre amoureux de ma femme et à me dire du mal de madame de Laval.

Je trouvai dans ce temps une ancienne connaissance au moment où je m'y attendais le moins. Un jour que j'étais à la première représentation d'une pièce nouvelle à la Comédie Française, je vis dans une loge près de celle où j'étais une femme fort bien mise, qui me regardait avec beaucoup d'attention. Je remarquai qu'elle demandait mon nom et qu'elle me regardait ensuite avec curiosité : en sortant de la comédie, elle s'approcha de moi. — Oserai-je vous demander, Monsieur, si vous ne vous êtes pas appelé le comte de Biron. — Oui, madame, rien n'est plus vrai. — Et vous ne me reconnaissez pas ? — Je ne me souviens pas d'avoir jamais eu l'honneur de vous voir. — Quoi ! vous ne reconnaissez pas une petite fille bien ingrate envers vous ; vous avez oublié Rosalie ? — Rosalie ! lui dis-je, serait-il possible ? — Si je vous inspire encore quel-

que intérêt ou quelque curiosité, venez manger un poulet avec moi : je suis seule, et rien ne m'empêchera de vous dire tout ce qui m'est arrivé depuis que je vous ai quitté. J'acceptai avec plaisir. — Renvoyez votre carrosse et vos gens, me dit-elle, et je vous mènerai. Rosalie avait une jolie voiture et des gens bien mis ! Elle me mena dans une maison fort élégamment meublée. — Vous êtes ici chez moi, me dit-elle ; il faut que je commence par vous demander pardon, car j'ai véritablement des torts envers vous. Vous vous souvenez sans doute que vous étiez à la campagne quand je désertai, et voici ce qui m'y engagea. Un Américain fort riche m'avait vue plusieurs fois à la promenade et avait eu envie de moi ; il me fit faire des propositions par ma femme de chambre ; vous me plaisiez davantage, je refusai ; enfin il me fit offrir 10,000 livres de pension viagère si je voulais le suivre en Amérique. Cette fortune, que je ne pouvais attendre de vous, et les conseils de ma femme de chambre, me décidèrent. Nous partîmes quelque temps après. Je fus assez heureuse pour être tombée entre les mains d'un homme estimable : je m'attachai à lui plaire et à le rendre heureux. Il m'en sut bon gré : mes soins contribuèrent à le tirer de deux maladies terribles où sa vie fut dans le plus grand danger. Sans parents, seul artisan de sa fortune, n'ayant pas à rendre compte de sa personne, il m'épousa. Le climat

de Saint-Domingue étant contraire à sa santé encore délicate, il a pris le parti de venir se soigner en Europe, et y a apporté une fortune considérable. Nous sommes ici depuis six mois ; il s'y est parfaitement rétabli, et il est allé voir une assez belle terre en Auvergne, qu'il compte acheter et où il veut passer ses étés. J'ai souvent demandé de vos nouvelles depuis que je suis à Paris ; mais vous aviez changé de nom, et d'ailleurs je vois peu de monde, et des gens qui n'étaient pas capables de m'en donner. Je désespérais de vous voir, quand par hasard je vous ai rencontré. On servit un petit souper excellent, après lequel je voulus reprendre mes anciens droits. — Arrêtez, me dit-elle ; vous sentez bien qu'il est impossible que Rosalie vous refuse si vous l'exigez : soyez assez généreux pour ne pas interrompre mon honnêteté. Je voudrais dire à mon mari que je vous ai retrouvé, et je voudrais lui dire tout. Je n'insistai pas ; elle me ramena à minuit à ma porte. Elle m'a écrit plusieurs fois ; mais je ne l'ai pas revue depuis.

J'allais beaucoup à Chanteloup ; mais tout danger pour M. le duc de Choiseul était passé. Je ne me croyais plus nécessaire à sa sûreté ; on m'y tourmentait. Je continuai à y faire de fréquents voyages ; mais je n'y passais plus ma vie entière comme auparavant. Plus lié que jamais avec M. le prince de Guéménée, nous nous quittions peu. Il me mena

chez madame de Roothe, et je retrouvai dans madame la comtesse Dillon (1), cette charmante personne (2) que j'avais prise pour mademoiselle de

(1) La famille Dillon est une noble maison, trois fois pairèsse en Angleterre sous les titres de vicomtes Dillon, comtes de Roscommon, et lors Clonbrock. Louis XIV avait appelé en France quelques-uns d'eux pour former sa garde irlandaise. Arthur, comte Dillon, le plus connu de tous, naquit en 1670 et mourut en 1733 ; il avait épousé Christiana Sheldon, de laquelle il eut cinq fils et quatre filles, qui tous arrivèrent à une haute fortune. Un de ses petits-fils, du prénom d'Arthur, se distingua en Amérique et périt sur l'échafaud le 14 avril 1794 ; il avait épousé la comtesse de La Touche, morte en 1816, et en eut une fille, Fanny, qui se maria au général Bertrand, et le suivit à Sainte-Hélène. Les illustrations de toutes sortes se pressent dans cette famille : Peter Dillon, fameux navigateur en faisait partie, ainsi que M. Dillon, consul-général de France à Haïti, qui eut plus d'une fois à sauvegarder nos compatriotes des excentricités sanglantes du despote noir Soulouque, et qui vient de mourir au moment où nous traçons ces lignes (septembre 1857). — Mademoiselle de Roothe qui nous occupe, avait épousé un oncle de madame la générale Bertrand.

(2) Voici son portrait tracé par Besenval : « Madame Dillon étoit grande et bien faite, quoique un peu maigre. Elle avoit un joli teint, un visage charmant, sur lequel étoit peinte la douceur de son âme, comme elle l'étoit dans le son de sa voix. Je ne l'ai pas assez connue pour définir son caractère, qui m'a paru, dans le peu que je l'ai vue, plus attrayant que piquant et entièrement opposé à celui de sa mère. » Tout le monde savait que M. de Guéménée, mal avec sa femme, étoit le sigisbée de madame Dillon : « L'attachement de M. de Guéménée pour madame Dillon étoit extrême, ajoute Besenval ; il ne vivoit que pour elle et ne la quittoit pas. Il a duré douze ans (dix ans selon Lauzun et il est probable qu'il étoit mieux renseigné) sans se démentir un instant, et la mort seule a mis un terme à ses soins. Nos gens à sentiment ont voulu établir que jamais M. de Guéménée n'en avoit rien obtenu et que sa passion étoit purement platonique. Pour moi, j'avoue que je suis un peu trop matériel pour croire à cette sublimité de sentiment. » T. II, p. 43.

Boufflers, quelques années auparavant, au bal chez madame la maréchale de Mirepoix. Peu de femmes sans doute ont réuni autant de talents, d'agrémens et de qualités aimables et estimables : douce, noble, généreuse, bonne amie, après dix ans (1). J'ai du plaisir à convenir qu'avec le désir, les moyens et la certitudè de plaire, on ne pouvait accuser madame Dillon de l'ombre de la coquetterie. Le goût de la chasse et de la campagne rendit ma liaison plus intime, et je devins aussi assidu dans la maison que M. de Guéménée. Je ne fus pas longtems sans m'apercevoir combien madame Dillon lui était chère, et combien sa manière d'aimer était délicate et discrète. Je n'échappai pas moi-même à un piège si dangereux. Je vis avec douleur que j'étais amoureux de madame Dillon, mais grand Dieu ! que cet amour ressemblait peu aux autres. Je n'en espérais rien ; je ne voyais pas dans l'avenir, je n'osais pas même désirer la possibilité de réussir. Je me reprochais cependant comme une trahison un tel sentiment, pour une femme à qui je ne pouvais douter que M. de Guéménée ne fût voué pour toujours. Je donnai les armes les plus fortes contre moi, sous le prétexte de la confiance. Je ne cachais rien à madame Dillon de tout ce qui était fait pour éloigner une femme de moi. Je lui montrais mon ca-

(1) Il faut se rappeler que Lauzun écrit en 1782 ou en 1783.

ractère bien plus léger qu'il n'était en effet ; je lui montrais mon goût pour l'indépendance ; je convenais que j'étais naturellement inconstant. Je ne faisais pas souper de filles, je ne me passais pas une fantaisie que je ne le lui dise sur-le-champ, et la vie que je menais ne pouvait être approuvée par une femme qui aurait pris quelque intérêt à moi, et d'après l'idée que j'ai cherchée.

Etant de garde à Versailles, un soir après souper, chez madame de Guéménée (1), on parla de sentiment, et je disputai avec madame de Montesquiou (2), avec d'autant plus d'éloquence peut-être que je n'osais m'avouer tout celui dont j'étais susceptible. Madame la marquise de Fleury, qui m'écoutait avec l'air de l'étonnement, me dit : — Quoi ! M. de Lauzun, vous êtes sensible, vous ! cela est inconcevable (3) ! — Nous nous séparâmes. Je fus

(1) Madame de Guéménée n'habitait pas encore à Montreuil la superbe demeure dont nous parlerons ; elle occupait, je crois, un appartement du château.

(2) Anne-Pierre, marquis de Montesquiou, né le 17 octobre 1739, d'abord mousquetaire du roi en 1754 ; colonel du régiment royal des vaisseaux, le 20 février 1764 ; premier écuyer de Monsieur.

(3) Madame de Fleury ne manquait pas d'esprit ; elle en donna des preuves à plusieurs reprises et, entre autres, les premiers jours de 1779. Le comte d'Artois et le duc de Chartres s'étaient amusés à classer sur une liste à sept colonnes toutes les dames présentées qui étaient venues faire leur cour à Versailles. Ces sept colonnes étaient : *belles, jolies, passables, laides, affreuses, infâmes, abominables*. La marquise de Fleury se trouvait au rang des *abominables*. Au bal du Palais-Royal le duc de

me coucher au corps-de-garde. A quatre heures du matin, mon valet de chambre m'éveilla, et me remit une lettre qu'il dit avoir été apportée par un valet de pied de madame la comtesse de Provence (1). Cette lettre, dont l'écriture m'était inconnue, contenait une déclaration des plus claires et des plus emportées. Je me rappelai la conversation du soir précédent. Je fis entrer le porteur, je lui demandai à qui il était, et tout fut éclairci en apprenant qu'il appartenait à madame la marquise de Fleury. Je répondis que j'irais la voir dans la matinée; je ne la trompai point. Je la remerciai de la préférence qu'elle me donnait, et lui déclarai, sans tournure, que mon cœur tenait à un ancien attachement qui n'y laissait point de place à un nouveau. Elle ne se le tint pas pour dit, et afficha, avec une impudence et une publicité extrêmes, son goût pour moi, et le peu de succès qu'il avait. Elle me faisait des

Chartres vint causer avec elle; elle le reçut comme il convenait et finit par dire : « Heureusement, monseigneur, il y a à appeler de votre jugement; on sait que vous ne vous connaissez pas mieux en signalement qu'en signaux. » Ces dernières paroles avaient trait aux premiers engagements maritimes avec les Anglais, auxquels le fils du duc d'Orléans avait assisté sans y briller. Le mot de madame de Fleury courut tout Paris. Madame de Genlis, qui n'ajoute pas foi à cette anecdote en raconte sur la même personne dans ses *Mémoires* quelques autres beaucoup plus invraisemblables. (Voy. t. II, p. 349, etc.)

(1) Marie-Joséphine de Savoie, mariée le 14 mai de l'année précédente à Louis-Stanislas-Xavier, comte de Provence, depuis Louis XVIII.

scènes partout où elle me trouvait, et je la fuyais avec autant de soin qu'elle en prenait à me suivre.

Il pensa se passer une scène fâcheuse dans ce temps-là. La vicomtesse de Laval faisait inoculer ses enfants au Gros-Caillou (1). Je fus l'y voir le matin ; elle me proposa à souper pour le soir : je refusai, dans la crainte de rencontrer madame la marquise de Fleury, qui y allait souvent, et d'y essuyer une nouvelle scène : la suite prouva que je ne me trompais pas. Elle m'assura qu'il n'y aurait qu'elle, peut-être son mari, et deux ou trois personnes qu'elle me nomma. J'y arrivai le soir assez tard, et un moment après la marquise de Fleury entra, et nous examina avec l'attention la plus em-

(1) L'inoculation commençait à devenir de mode, à cause des persécutions que ses partisans avaient dû subir dès l'origine : « Le système le plus pernicieux, dit un écrivain, n'aurait pas été adopté plus difficilement que l'inoculation. On se perdrait au milieu de l'océan de brochures et de libelles qu'il souleva. L'acharnement des ennemis était non moins violent que le courage des partisans. Parmi ces derniers on remarqua en première ligne le comte de Lauraguais. » Celui-ci, depuis duc de Brancas, se déclara en 1763, le champion le plus ardent de l'inoculation, condamnée par le parlement. Son *Mémoire* auquel on répliqua, occasionna de sa part une correspondance à la suite de laquelle une lettre de cachet l'envoya dans je ne sais quelle bastille. La faculté de médecine, comme toutes les vieilles organisations, encroûtée de préjugés, resta jusqu'en 1768, l'adversaire acharnée de l'inoculation et ne rendit son édit de tolérance, le 16 janvier de cette année, qu'à une pluralité de 30 voix contre 23. Il est intéressant de constater que les médecins demandaient alors vingt ou vingt-cinq louis pour cette opération, ce qui la rendait presque inabordable aux fortunes médiocres.

barrassante. Elle ne se mit point à table, et m'écrivit, pendant le souper, une grande lettre dans laquelle elle m'annonçait une scène terrible après le souper, me disant qu'elle ne pouvait plus douter que la vicomtesse de Laval ne fût la véritable cause de ma froideur envers elle, et que, dans l'instant même, elle allait en informer son mari. J'eus toutes les peines du monde à calmer cette furie ; elle me ramena chez elle, où toute la nuit se passa en larmes, explications, menaces. Elle partit peu de jours après pour la campagne ; et heureusement pour moi une nouvelle passion chassa celle qui m'avait tant effrayé (1).

Peu de temps après, nous nous quittâmes, madame de Laval et moi, sans nous quitter, et même sans cesser de nous voir souvent. Elle ne me donna pas un successeur flatteur pour mon amour-propre,

(1) Telle était cette virago dont Bachaumont — qui renvoie d'ailleurs à un autre écrit de son temps, — complète le portrait en ces termes : « Il n'est personne qui n'ait connu dans Paris une fameuse courtisane, ci-devant mademoiselle Dufresne, d'une beauté rare, et devenue madame la marquise de Fleury. (Son histoire se trouve en détail dans le *Colporteur*.) Cette femme, après avoir été l'entretien de tous les cercles, avoir vu à ses pieds tout ce que la cour et la ville avaient de plus grand et de plus riche, après avoir mangé la rançon d'un roi, est tombée par son inconduite dans une indigence extrême et est morte sans secours. » (*Mémoires secrets*; VI, p. 84.)

Lauzun avait quelques motifs pour fuir cette malheureuse femme. Ne pas la confondre avec Aimée de Coigny, duchesse de Fleury, née vers 1776, morte le 17 janvier 1820, laquelle fut une femme du monde spirituelle, et un écrivain de talent.

car ce fut le marquis de Laval (1), son beau-frère, dont les agréments sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'en parler.

Ma position m'alarma : je n'avais plus de maîtresse, j'avais refusé une femme, j'avais quitté l'autre, et en descendant dans mon cœur, je ne pouvais me dissimuler que madame Dillon était le principe de ma conduite. Je crus alors devoir avertir M. de Guéménée, et lui laisser lire tout ce qui se passait dans mon âme. Il me reçut avec cette confiance généreuse dont les cœurs honnêtes sont seuls susceptibles, ne me cacha pas qu'il adorait madame Dillon, mais me jura qu'il ignorait encore s'il avait fait impression sur elle. Elle nous traitait en effet avec une si parfaite égalité, qu'il était impossible de s'apercevoir de la moindre préférence. — Travaillons chacun pour nous, me dit-il, et si madame Dillon choisit un amant, qu'elle ne perde pas un ami. Je lui dis que j'étais déterminé à voyager pendant quelque temps ; il chercha inutilement à m'en dissuader, mais la grossesse de madame Dillon retarda mon départ. On n'a peut-être jamais vu deux rivaux se marquer plus de confiance et s'aimer plus tendrement.

Madame Dillon eut des couches dangereuses, longues et pénibles. Nos soins également tendres,

(1) Depuis duc de Laval ; il était frère de la duchesse de Luy-nes et père d'Adrien de Montmorency.

également infatigables, adoucirent un peu ses maux ; elle paraissait touchée de ma situation, et la partageait sans cependant me marquer de préférence qui pût rien changer à mes desseins. Elle se rétablit, et je fixai mon départ pour l'Angleterre au 15 décembre 1772. Je lui croyais bien du goût pour moi ; mais je savais qu'elle ne voulait pas en avoir, et je n'osais pas même désirer le plus grand bonheur qui fût pour moi sur la terre. Le 15 décembre vint ; nous traversâmes la forêt de Compiègne à cheval, car tous les habitants de Haute-Fontaine retournaient à Paris ce jour-là. Nous profitâmes peu de la liberté qu'on nous laissa de causer : tout le monde s'écartait de nous, mais je n'avais rien ou trop de choses à lui dire. Arrivés aux voitures, madame Dillon m'embrassa, et nous nous séparâmes les larmes aux yeux. Madame de Roothé jusqu'alors n'avait paru ni prendre de parti ni conseiller sa fille ; mais je croyais que je lui plaisais davantage (1). Mon départ pour l'Angleterre fut une entière re-

(1) Quelques mots sur madame de Roothé ; nous les empruntons aux *Lettres et Mémoires de Mirabeau*, recueillis par le comte de La Marck : « Madame de Roothé, mère de madame de Dillon, dit La Marck, était intrigante et n'avait pas d'agréables manières. A peine la reine eut-elle témoigné de l'amitié à madame de Dillon et fait choix d'elle pour l'admettre au nombre de ses dames du palais, qu'elle s'aperçut que madame de Roothé cherchait à tirer parti de cette faveur pour se mêler de beaucoup de choses. Cela suffit pour que la reine se tint sur la réserve ; sans retirer son amitié à madame de Dillon, elle en modéra les témoignages et ne la rapprocha plus d'elle aussi particulièrement. »

nonciation à mes droits, ou plutôt un aveu formel que je n'en avais pas et que je ne pouvais pas honnêtement en avoir.

J'arrivai à Londres le 20 décembre 1772, et dès le soir même, M. le comte de Guines, ambassadeur de France, me mena à l'assemblée chez milady Harrington (1). J'y retrouvai quelques anciennes connaissances. Une femme, mieux mise et mieux coiffée que les Anglaises ne le sont ordinairement, entra dans la chambre. Je demandai qui elle était; on me répondit qu'elle était polonaise, et que c'était madame la princesse Czartoryska (2). Une taille

(2) Les Manuscrits portent les uns Czartoriska, les autres Chartoriska, les autres Chartorinska, il faut Czartoryska.—Isabelle-Fortunée Czartoryska, fille du comte Flemming, naquit en 1743; elle se maria fort jeune avec le prince Adam-Kasimir Czartoryski, et tout en vivant un peu à l'aventure, exerça une certaine influence sur les événements de son époque. Lady Craven, avec laquelle nous allons la voir en relations, dit qu'elle était du petit nombre des femmes qui sympathisèrent avec elle et elle ajoute : « J'aimais beaucoup à passer avec elle des heures en tête à tête. Elle excelle dans la musique et dans la peinture ; elle danse admirablement ; enfin elle a un fond de vrai savoir qu'elle déploie sans la moindre affectation. » Les cinquante dernières années de la vie de la princesse Czartoryska furent assombries par bien des douleurs. La révolution de France lui enleva de nombreux amis ; elle reçut le dernier soupir de la Pologne. « Mes larmes, écrivait-elle à Delille en 1794, mes larmes coulent souvent quand je retrouve les souvenirs de ma patrie, de ce pays si cher à mon cœur, où je vécus depuis mon enfance, où je fus heureuse fille, heureuse femme, *bienheureuse mère, heureuse amie* ! Ce pays n'existe plus, il est arrosé de sang et bientôt il sera effacé. » Elle habitait Pulawy, avec sa chère Marie, lors de la lutte de 1830.

médiocre mais parfaite, les plus beaux yeux, les plus beaux cheveux, les plus belles dents, un très-joli pied, très-brune, fort marquée de petite vérole et sans fraîcheur, douce dans ses manières, et dans ses moindres mouvements d'une grâce inimitable, madame Czartoryska prouvait que sans être jolie on pouvait être charmante. J'appris qu'elle avait pour amant un Russe nommé le prince Repnine (1), homme de mérite et de distinction, ci-devant ambassadeur à Varsovie, qui l'adorait, et qui avait tout quitté pour la suivre et se vouer absolument à elle. Madame Czartoryska me parut gaie, coquette et aimable ; mais qui m'eût dit alors qu'elle

A 86 ans elle donna encore des preuves d'une rare énergie. Son château fut transformé en hôpital et en lieu de refuge ; mais les armes sanglantes de son petit-fils l'en chassèrent pour toujours ; elle alla s'établir en Gallicie dans la terre de Wysosk où elle rendit le dernier soupir le 17 juin 1835. Elle a signé deux ouvrages : *Diverses idées sur la manière de construire les jardins* ; Breslau, 1807, in-4° ; *le Pèlerin à Dobromil* ; Varsovie, 1818. La *Biographie des Contemporains* de Rabbe, et la *Biographie Universelle* (supplément), lui ont consacré quelques lignes ; mais il vaut mieux recourir à l'article de M. Léonard Chodzko dans la *Nouvelle biographie générale* de MM. Didot et Hoefer, et aux pages que le même écrivain consacre à la famille Czartoryski dans son excellent livre *La Pologne pittoresque et illustrée*.

(1) Général et ambassadeur qui exerça en Pologne, depuis 1764 jusqu'en 1795, une multitude d'atrocités dont il était l'instrument direct et le principal acteur. Tout ce que les vices réunis peuvent offrir de plus hideux fut mis en œuvre par cet homme épouvantable pour perdre le beau pays envié par la Russie. Ses crimes lui attirèrent la disgrâce de Paul I, regardé comme *fou* ; mais l'empereur Alexandre I, regardé comme *libéral* et *magnanime*, le rappela à sa cour et le combla d'honneurs.

aurait une si grande influence sur le reste de ma vie, m'eût bien étonné. Tristement occupé de tout ce que je regrettais en France, je ne demandais pas mieux que de m'en distraire.

M. le comte de Guines avait alors, le plus publiquement qu'il pouvait, une fort jolie petite femme que sa fatuité et les malheurs qu'elle a pensé causer ont rendue célèbre en Angleterre. Douce, simple, tendre, il était impossible de voir lady Craven sans s'y intéresser (1).

(1) Elisabeth, comtesse de Craven. Cette femme, dont les aventures ont tant occupé son époque, était la fille d'Auguste, quatrième comte de Berckley. En 1767, elle fut mariée à Guillaume qui, en 1769, succéda à son oncle comme sixième lord Craven. Elle en eut sept enfants, mais après une union de treize ans, troublée, comme on le suppose au rapport de Lauzun par bien des orages, ils se séparèrent et elle quitta l'Angleterre pour la France, puis pour l'Allemagne. Madame d'Oberkirch qui la vit alors parle d'elle avec complaisance ; nous mettons ses Mémoires à contribution : « Lady Craven nous arriva avec une lettre de recommandation du margrave d'Anspach, fils d'une sœur du grand Frédéric. Le margrave de Bareuth et d'Anspach était un homme très-original ; l'Europe entière retentit de ses folies et des impossibilités dont sa vie fut pleine. Il ne connaissait pas de frein dans ses caprices, et établit à sa cour mademoiselle Clairon, qui y resta dix-sept ans comme amie ou comme maîtresse je ne sais, mais assurément comme première puissance. Lady Craven est fille du comte de Berckley ; elle était séparée de lord Craven qu'elle épousa à l'âge de dix-sept ans ; elle en avait à peu près trente-cinq lorsque je la vis. Divorcée après quatorze ans de mariage et avec sept enfants, elle n'en tenait pas moins son rang dans le monde, à force de hardiesse, d'aplomb et d'esprit. Sans être précisément jolie, c'était une femme piquante et agréable. Ses cheveux châtain foncé étaient superbes, ses yeux magnifiques, sa peau blanche et fine était seulement marquée de taches

J'allais beaucoup chez elle, et j'y rencontrais toujours une madame Hampden, belle-fille de mi-

de rousseur et se colorait à la moindre impression. C'est une personne du commerce le plus doux et le plus agréable, gaie, insouciant, sans le moindre pédantisme : son intimité est délicieuse. Sa passion dominante est la comédie qu'elle joue admirablement ; elle a fini par communiquer cette passion au margrave, et maintenant un théâtre est installé dans son palais. Lady Craven nous donna un échantillon de son talent par quelques scènes qu'elle récita les soirs. Nous en fûmes enchantés. La conversation de lady Craven était amusante. Elle racontait comme M. de Voltaire. Les originalités de lord Craven lui fournirent plusieurs chapitres fort drôles... Mais ce qu'elle racontait de la manière la plus triomphante, c'est son arrivée chez le margrave, ses rapports avec mademoiselle Clairon, les jalousies et les extravagances de celle-ci lorsqu'elle se vit supplantée... Lady Craven n'en fit que rire ; elle amusa le prince, ce qui est toujours le meilleur secret pour réussir ; elle joua la comédie sur le théâtre et dans le salon. Ses joues roses, son sourire de perles, sa bonne humeur rendaient insupportables les prétentions et les serpents de Cléopâtre. Après trois ans de lutte, mademoiselle Clairon quitta la place. Elle ne partit point naturellement comme une autre ; elle lâcha les imprécations de Camille contre sa rivale, à quoi celle-ci répondit en se drapant à son tour :

Elle fuit ; mais en Parthe, en me perçant le cœur.

» Ah ! nous disait lady Craven la veille de son départ, quand nous nous étonnions qu'elle sût ainsi tenir tête à une reine tragique, j'avais appris Corneille, Racine, Voltaire par cœur ; elle n'eût jamais pu me faire rester court ; j'avais toujours une réplique toute prête et je connaissais les plus fortes. — On assure que le margrave finira par l'épouser. Ils n'attendent tous deux, l'un que la mort de sa femme qui est toujours mourante, l'autre que celle de son mari qui ne vaut guère mieux. » (1^{re} éd. 1853, t. II, p. 198, 205. Voy. d'autres détails, p. 247, 250.) Pendant les années suivantes, milady Craven visita la Russie, la Turquie, la Grèce, la Crimée (1789), et trois ans après publia son voyage dans cette dernière contrée (traduit en français par Guédon de

lord Trevor, à qui l'ambassadeur me conseilla de rendre des soins. C'était une grande femme droite et roide, une assez belle taille, un beau teint, d'assez jolis yeux, de beaux traits; tout cela était dérangé par une dent qui lui manquait justement sur le devant de la bouche, et obligeait tous ceux qui la voyaient à se récrier : Quel dommage que cette femme-là n'ait pas de belles dents ! Mes hommages furent fort bien reçus. Les femmes, en Angleterre, aiment à écrire; je mis une déclaration dans le manchon de madame Hampden, et le soir, à un petit bal chez l'envoyé de Russie, elle m'en donna la réponse. Elle était vive, tendre et promettait beaucoup. J'avais été la lire dans une autre chambre : madame Hampden m'avait suivi, m'arracha la lettre des mains dès qu'elle vit que j'en avais fini la lecture et la jeta au feu; cette méfiance insultante me choqua et nous brouilla. Madame

Berchère. Paris, Maradan, 1789, in-8°). De retour à Anspach, elle eut enfin la joie d'y recevoir, en septembre 1794, la nouvelle de la mort de son mari. Dès le mois d'octobre, elle était madame la margrave. Son nouvel époux vendit aussitôt sa principauté au roi de Prusse et alla s'établir en Angleterre où il trépassa en 1806. En 1825, la margrave publia ses *Mémoires* et mourut à Naples en 1828. On trouvera son portrait dans la nouvelle édition anglaise des lettres de Walpole (t. VI, p. 274). Cet homme et cette femme célèbres étaient en correspondance, et l'on possède un petit conte de lady Craven; *Le Portrait en miniature*, dont la dédicace est adressée à l'amant ou plutôt à l'ami de madame du Deffand. — Le buste de lady Craven, par Houdon, fut exposé aux Salons de 1802, 1804, 1806.

Hampden voulut inutilement renouer depuis, je ne répondis que par de mauvaises plaisanteries.

Je ne pus résister au plaisir de revoir lady Sarah. J'appris qu'elle habitait une petite ferme nommée Anecker, dans le parc du duc de Richmond à Godwood ; qu'elle y vivait dans la plus grande solitude et ne voyait personne. Je partis seul à cheval de Londres, et j'arrivai avec beaucoup de peine à neuf heures du soir, en hiver, à la porte d'Anecker. Je frappai plusieurs fois sans qu'on m'ouvrît ; enfin une petite fille vint me demander ce que je voulais ; je répondis que j'étais un domestique de milady Holland, et que j'avais une lettre à remettre à lady Sarah : — Entrez, me dit-elle. Je montai sans lumière ; je traversai une assez grande chambre fort obscure, et j'allai vers la porte d'une autre, où il me semblait voir de la lumière. J'ouvris une porte à laquelle lady Sarah tournait le dos ; elle était occupée à faire souper une très-jolie petite fille que j'effrayai. Lady Sarah m'aperçut, prit cet enfant entre les bras, vint au-devant de moi : — Embrassez ma fille, Lauzun ; ne la laissez pas, pardonnez à sa mère, et songez que si elle la perdait, il ne lui resterait d'autre protecteur que vous.

Lady Sarah, retirée du monde, vêtue d'un simple habit bleu, ses cheveux coupés très-court et sans poudre, était plus belle, plus séduisante qu'elle n'avait jamais été. Après six ans, nous n'avions pu

nous voir sans une grande émotion. Je lui promis de me charger de sa fille quand elle voudrait. Je ne lui fis aucun reproche ; elle me remercia, et nous nous séparâmes après avoir causé deux heures ensemble.

Je revins à Londres, où après avoir renouvelé connaissance avec lady Harland (1), je vis ses deux filles ; je m'occupai d'abord davantage de l'aînée, sans cependant qu'il y eût rien de particulier entre nous. Un soir, chez lady Craven, miss Marianne Harland, la cadette (2), me reprocha d'avoir de l'humeur et de m'ennuyer. — Vous ne cherchez donc à plaire à personne ; et il n'y a personne dans cette chambre qui peut vous plaire ? ajouta-t-elle avec infiniment d'expression. J'entendis parfaitement ce qu'elle voulait me dire ; mais la conversation fut interrompue. Miss Marianne Harland n'avait pas seize ans ; elle est petite, mignonne, de beaux cheveux, de jolis yeux, des dents charmantes, une voix comme celle de la Gabrielli (3), et dont

(1) La seconde division de l'armée navale d'Angleterre aux combats qui eurent lieu dans la Manche en 1778, était commandée par lord Harland. C'est tout ce que je sais de cette famille, bien connue, sans doute, au-delà du détroit.

(2) L'aînée s'appelait Fanny.

(3) Catherine Gabrielli, célèbre cantatrice, née à Rome le 12 novembre 1730, morte au mois d'avril 1796. Elle eut pour père un cuisinier du prince Gabrielli. Celui-ci découvrit les éminentes qualités de sa *cochetta* et la fit débiter à 17 ans au théâtre de Lucques. « Son talent, dit M. Fétis, était le chant de bra-

elle se sert aussi bien ; une grande coquetterie, toujours subordonnée à l'ambition de faire un mariage brillant : telle est, je crois, l'exacte description de la figure et du caractère de miss Marianne Harland.

Je me rapprochai d'elle après souper, et lui dis tout bas : — Si je vous donne demain un petit billet, le prendrez-vous ? — Non ; mais ne faites pas d'imprudence. Je fus déjeuner le lendemain chez milady Harland. Je donnai un billet à Marianne, qu'elle prit très-adroitement, et elle disparut un moment après. Lorsque je sortis, mademoiselle Harland m'appela sur l'escalier, et me dit en rougissant : — Marianne m'a chargé de vous remettre ceci ; ne suis-je pas bien bonne ! Ce billet contenait les plus fortes recommandations de discrétion et de fidélité. Je passai ma vie chez lady Harland : j'y étais regardé et traité comme l'enfant de la maison. L'amour-propre de Marianné était très-flatté d'avoir un amant français : elle avait d'ailleurs, dans ce

vouire ; sa vocalisation était facile, et l'étendue de sa voix tenait du prodige. » Le récit de ses aventures demanderait plusieurs pages ; car elle en eut plus que de raison. Quoique Lauzun établisse une comparaison entre elle et miss Harland, il est probable qu'il n'avait jamais pu les juger simultanément, la Gabrielli s'étant toujours refusé à se faire entendre en Angleterre. « Sur le théâtre de Londres, disait-elle, je ne pourrais suivre toutes mes fantaisies ; si je me mettais dans la tête de ne pas vouloir chanter, la populace m'insulterait et peut-être m'assommerait. J'aime mieux dormir en paix ici. » La Gabrielli dépensait généreusement son immense fortune.

temps-là, beaucoup de goût pour moi ; je l'aimais de mon côté bien tendrement. Nous nous écrivions sans cesse, et nous nous donnions nos lettres devant la bonne milady, sans qu'elle se doutât de rien. Je ne pouvais cependant me dissimuler que cette intrigue ne pouvait durer, et qu'elle pouvait avoir les suites les plus fâcheuses et les plus embarrassantes.

M. de Pezai (1) venait souvent dans la maison :

(1) Masson d'abord, plus tard Masson de Pezai. Sorte d'intrigant qui n'a eu pour admirateurs que les autres intrigants, ses valets. Il rimait assez mal ; sa sœur, madame de Cassini, était jolie : on le déclara poète. Dorat fit représenter ses opéras comiques, musique de Grétry ; — la *Rosière de Salenci*, entre autres, — et vanta partout sa *Zélie au bain* ; mais des succès de salon, pour ainsi dire, ne flattaient point assez son amour-propre, ni son ambition démesurée. Il acheta une compagnie et se poussa au plus grand monde. Sur quoi la muse de l'épigramme :

Ce jeune homme a beaucoup acquis,
 Beaucoup acquis, je vous le jure ;
 En deux ans, malgré la nature,
 Il s'est fait poète et marquis.

Sa fortune gagnée, je dis mal gagnée, dans l'épicerie et dans les fermes par son grand-père et son père, lui fournissait les moyens de parer à toutes les dépenses. Il fut bientôt à la mode. Le marquis de Monteynard et le comte de Maillebois le présentèrent à la cour, et le Dauphin qui ne voyait pas plus loin que sa forge le prit pour un homme de guerre et lui demanda des leçons de tactique. Ce précepteur en talons rouges, connaissant son monde, endoctrinait en chantonnant ; c'était l'heure et le lieu, on l'écouta. Il prit si bien son temps que les ministres, à la fin, se disputèrent l'honneur de le protéger : Maurepas, Saint-Germain, Montbarrey furent à ce point ses dupes, et le voilà protecteur à son tour. Necker lui dut d'être écouté. Enfin l'amour du changement le porte à solliciter un emploi ; il ne peut plus rester à Versailles, ses lourdes saillies ne passent plus pour bons

il croyait les deux miss Harland immensément riches; il parla de mariage à l'aînée, et fut refusé; il revint à la cadette et ne fut pas mieux reçu. Confondu de ne pas être adoré, il devina que Marianne avait du goût pour quelqu'un, et bientôt après, que c'était pour moi. Il en parla à milady Harland, et partit pour la France. Un laquais fit à Marianne des assurances de discrétion et de fidélité qui la séduisirent; elle eut l'imprudence de le charger de ses lettres.

Lady Harland forma le projet de mener aux eaux de Bristol sa fille aînée, dont la santé était fort délabrée. Elle me proposa d'y venir passer quinze jours avec elle. J'acceptai avec joie : je partis quelques jours après elle. Je fus passer une semaine chez milord Pembroke et de là me rendis à Bath. J'y trouvai le chevalier d'Oraison, qui venait de Bristol Hotwells (1), et qui m'apprit que tout était découvert, et que lady Harland était d'une colère épouvantable contre moi.

mots. On créa pour lui la charge d'*Inspecteur général des gardes-côtes*. Ce fut cette sinécure qui le conduisit en Angleterre. Une demoiselle de Murat joua plus tard dans sa vie le rôle auquel il avait pensé pour miss Harland. Le marquis de Pezai mourut en courtisan, c'est-à-dire de chagrin, à la suite d'une disgrâce. Consultez, pour plus amples détails, la *Correspondance secrète*, t. V, p. 124, 217, 352; le *Moniteur*, t. I, p. 45; Besenval, *Mémoires*, t. I, p. 157; et dans les œuvres de Senac de Meilhan, une étude sur le marquis de Pezai.

(1) Hotwells est un lieu célèbre par ses eaux minérales, situé aux environs de Bristol.

Je pris mon parti sans balancer : je fus à Bristol. Je fis demander à lady Harland un quart d'heure d'audience. Après m'avoir bien grondé et m'avoir fait bien des reproches, elle me pardonna, à la condition que je quitterais promptement l'Angleterre. Enfin, elle ne voulut pas me donner le chagrin de partir sans dire adieu à Marianne; et ce qu'il y eut de plaisant fut que cette mère terrible finit par tolérer devant elle les assurances de l'amour le plus tendre.

La santé de mademoiselle Harland se rétablit. Toute la famille quitta Bristol, et retourna à une fort belle terre près de Ipswich (1). Marianne reçut bientôt les hommages du plus riche et du plus désagréable baronnet du comté de Suffolk : malgré toute sa maussaderie, elle l'eût épousé, si elle n'eût découvert qu'il avait le projet de vivre en province, et de ne pas mener sa femme à Londres; ce qui la détermina à me le sacrifier, et à m'écrire la lettre suivante :

« Sproughton, le 4 mai 1773.

« Vous vous croyez sans doute oublié, mon cher Lauzun, parce que je ne vous ai pas écrit depuis longtemps. Je vous jure que ce n'est pas de ma faute : une fille que vous avez honorée de votre at-

(1) Chef-lieu de comté et patrie du cardinal Wolsey.

tention particulière devient l'objet de celle de ses parents, et est gardée à vue. Plume et encre me sont refusées : ce n'est pas par méfiance, à ce que dit ma mère, mais pour plus de sûreté. Je t'écris au lieu de dormir, et ce n'est pas un sacrifice ; car à qui pourrais-je rendre compte de ma situation ridicule, et qui pourrait la sentir comme Lauzun ! J'ai un amant qui n'a pas comme toi la gaucherie d'être marié : sir Marmaduke met à mes pieds une fortune, et qui pis est une personne, immenses. Il veut que je l'adore, rien de plus juste ; mais il veut que ce soit en province : je trouve cela un peu trop au-dessus de mes forces. Ecoute la description de ma nouvelle conquête, et vois si elle te ressemble. Sir Marmaduke est grand comme un des anciens fauteuils qui étaient dans notre chambre à Bristol, dans cette chambre où tu as été si bien reçu. Il est fort gros : cela n'est que désagréable maintenant ; mais pour peu que cela augmente, cela pourra devenir curieux. Il est excessivement blond ; de petites jambes enflées le transportent difficilement près de moi, et malheureusement l'y laissent longtemps. Cette énorme masse de chair boit beaucoup de vin de Porto, chasse le renard, et entretient des chevaux de course, tout comme toi. Il m'assure que tout cela m'amusera beaucoup : enfin il est fort bien, et, s'il veut vivre à Londres, je l'épouse. Tu ne t'en fâcheras pas, et tu n'as pas à perdre à la comparaison.

S'il faut vivre en province, je suis la servante de sir Marmaduke, et te reste fidèle. Et moi, jeune, jolie, folle de tout ce qui est aimable, accoutumée aux hommages de tout ce que Londres a de plus élégant et de plus recherché, la femme d'un *hunter* (1)! vouée à passer ma vie entre mon mari et le vieux ministre de la paroisse, et à être réduite, si je veux parler, à causer avec le moins ivre des deux! Rappelle-toi Marianne, sa figure, son caractère, sa tournure, et vois si cela est possible. Mon gros amant me prépare une fête digne de lui. C'est dans quinze jours les courses d'Ipswich; il a fait faire une coupe d'or plus lourde que moi, qui sera gagnée par un cheval qui lui a coûté deux mille louis et qu'il demande la faveur de mettre à mes pieds. Pourquoi ne viendrais-tu pas aux courses? Non; toutes réflexions faites, n'y viens pas: tu serais capable de tuer ce vilain animal; attends du moins que je sois sa femme. Adieu; Fanny te fait mille compliments, et moi, je t'aime, en vérité, d'une manière effrayante pour toute autre fille moins sûre de sa tête. »

J'eus envie de la grosse coupe d'or. J'avais d'assez bons chevaux à New-Market (2). J'envoyai un des

(1) Chasseur.

(2) Nul besoin de dire que New-Market était le théâtre des courses de chevaux; c'est là que Lauzun, songeant à naturaliser dans sa patrie cet exercice de gentilshommes, apprenait à vaincre et à être vaincu, et formait ses chevaux et jockeys. Louis XV n'était plus là pour vouer au mépris les véritables amis de la

meilleurs courriers à Ipswich ; son âge, son nom, dix guinées suffisaient pour le faire admettre. Un petit garçon, vêtu de noir, suivit bien ses instructions, resta modestement et pendant toute la course derrière le cheval de sir Marmaduke, et, à cent pas du *winning-port*, passa comme un éclair. On lui donna la coupe, il y mit un petit billet, et la porta à Marianne : « Sir Marmaduke étant arrivé un instant trop tard, permettez-moi de suivre ses instructions, et de mettre la coupe à vos pieds. » Marianne reconnut mon écriture. — Il est charmant ! dit-elle en riant. Lady Harland même me devina, sans m'en savoir mauvais gré. On se moqua du malheureux *hunter*, qui disparut et ne revint pas depuis.

Le mariage manqué, lady Harland revint à Londres. Je trouvai encore moyen de me raccommo-der avec elle, et de rentrer dans la maison. Nous mettions plus de circonspection dans notre conduite, et la pauvre petite femme n'était pas difficile à attraper. Cela fut à merveille pendant quelques semaines. Une lettre que Marianne perdit étourdiment nous découvrit encore : sa mère partit sur-le-champ de Londres avec ses filles, sans leur dire où elle allait. Marianne, dont l'adresse réparait toujours l'étourderie, écrivit sur un de ses gants avec un petit mor-

race chevaline qu'il détestait. On connaît sa réponse à l'anglo-mane Lauraguais : Que faisiez-vous au-delà du détroit ? — Sire, j'apprenais à penser. — Les chevaux ? monsieur !...

ceau de charbon : « On m'emmène, Dieu sait où ! je l'écrirai sur les vitres de la première auberge où nous nous arrêterons : cherche-la. Si nous n'étions pas tous les deux les plus intelligentes créatures qu'il y ait au monde, nous serions à jamais séparés. » Sur le dessus du chiffon était écrit : « Pour M. de Lauzun, chez l'ambassadeur de France ; il donnera cinq guinées au porteur. »

Je montai à cheval dès que j'eus ce plaisant billet, qui me parvint heureusement ; et le quatrième jour de mes recherches, je trouvai la vitre par laquelle je devais apprendre le sort de ma jolie petite maîtresse. Elle m'avertissait qu'elle allait pour trois semaines à la campagne, chez une amie de sa mère, et de là retournait à Ipswich, en passant par Winchester (1) ; qu'elle attendait une lettre de moi par quelque moyen qu'elle n'imaginait pas, mais que je trouverais sûrement. Elle ne se trompait pas. Je m'adressai à M. Sexton, mon maître d'anglais, pauvre diable comme Basile, prêt à tout entreprendre pour un écu. Je l'envoyai à Winchester, dans une chaise de poste, avec sa femme et ses trois enfants, pour n'être pas suspect ; il s'acquitta très-adroitement de sa commission. Il attendit lady Harland, et comme elle entra dans la chambre, il arrêta miss Marianne Harland, et lui dit : — J'ai

(1) Capitale du comté de Southampton, remarquable par ses beaux monuments et principalement par sa cathédrale.

une lettre de M. de Lauzun pour vous : elle est dans la poche du tablier de cet enfant ; vous la prendrez quand vous voudrez. Elle ne fut pas longtemps sans venir la chercher ; puis elle mit sur un morceau de papier ce peu de mots : « J'ai reçu la lettre ; toute la famille a parfaitement bien fait sa commission ; j'aime à la folie le plus adroit et le plus intelligent de tous les hommes. « Mais, hélas ! une étourderie de Marianne perdit tout. Nous nous écrivions exactement ; elle portait elle-même et allait sans affectation chercher en se promenant les lettres à la poste. La maison de poste changea ; on en parla à déjeuner à Sproughton. Marianne dit étourdiment où était la nouvelle maison de poste. Lady Harland lui demanda comment elle le savait ; elle répondit, avec un peu d'embarras, qu'une demoiselle du voisinage, avec qui elle était sortie le matin, y avait porté une lettre. Lady Harland sortit et demanda, plus adroitemment qu'à elle n'appartenait, au domestique qui avait suivi sa fille, si elle n'avait point oublié de mettre à la poste une lettre dont elle l'avait chargée. Le laquais répondit fort innocemment qu'il était témoin qu'elle s'en était souvenue. Milady demanda sa voiture sans rien dire, fut à la poste, se fit rendre la lettre, et la mit dans sa poche. On ne peut rien imaginer d'égal à la colère, à la confusion, à la rage de miss Marianne. Il fallut céder à l'orage, et renoncer à moi ; elle en fut affligée, moins encore

cependant que de voir qu'elle s'était perdue elle-même par une gaucherie et par une bêtise. Elle m'écrivit sans aucun détail, me dit qu'elle m'aimait encore, mais me donna cependant le congé le plus clair et le plus absolu. J'en fus fâché; mais je savais que cette intrigue ne pouvait avoir qu'une mauvaise fin, et je sentis qu'il était bien heureux qu'elle n'en eût pas une plus fâcheuse.

Je restai donc à Londres sans occupations; mais l'éclat des amours de l'ambassadeur de France et de lady Craven m'en donna bientôt de sérieuses. La fatuité de M. le comte de Guines, et l'imprudence de la jeune femme, amenèrent nécessairement une esclandre. M. de Guines voulait persuader à lady Craven de se faire séparer de son mari, et de s'enchaîner à son char. Il la conseilla avec tant d'extravagance, qu'il fut au moment d'être attaqué en justice par milord Craven et condamné à lui payer 10,000 liv. sterl., affaire la plus désagréable et la plus fâcheuse que pût jamais avoir un ambassadeur : cela joint au terrible procès qu'il avait avec Tort, son secrétaire (1), il était immanquable-

(1) Tort, secrétaire du comte de Guines, et au courant des affaires, profita de sa position pour jouer, en connaissance de cause, sur les fonds publics; bientôt découvert, il déclara n'avoir agi que d'après les ordres de son maître et s'enfuit. Le comte de Guines l'accusa de lui avoir volé de l'argent et des papiers, d'avoir communiqué les dépêches de l'ambassade, etc., etc. Le public français n'hésita pas à croire l'ambassadeur coupable,

ment perdu. Je le servis avec zèle et avec succès ; mais tout dépendait des réponses de lady Craven, emmenée et enfermée à la campagne par son mari, sans avoir de communications avec personne.

Madame la princesse Czartoryska eut le courage d'aller forcer sa retraite et de lui dicter sa conduite, seul moyen de la sauver ainsi que son amant. Cet événement m'éclaira sur la sensibilité et sur la générosité de Madame Czartoryska. Le hasard lui fit découvrir tous les détails de mon histoire avec lady Sarah, et combien j'étais capable de suite et de bons procédés pour ce que j'avais aimé. Le temps du départ de madame Czartoryska, en s'approchant, m'éclaira sur la sensibilité et la générosité de son cœur ; je m'y attachai presque sans m'en apercevoir.

Peu de jours avant son départ pour Spa, l'ambassadeur lui donna à dîner au Wauxhall (1), avec

et le Châtelet, par sentences des 3 mai et 2 juin 1775 sembla se ranger du côté de l'opinion en acquittant Tort sur les derniers chefs de l'accusation. Seulement : « Il est dit par délibération du conseil, en ce qui touche les plaintes et accusations concernant le jeu des fonds publics d'Angleterre, que pour avoir, le dit Tort, rendu contre le dit comte de Guines une plainte calomnieuse, par laquelle il lui a imputé de lui avoir ordonné de jouer pour le compte dudit comte de Guines dans lesdits fonds publics, le dit Tort est condamné à faire réparation d'honneur au dit comte de Guines, en présence de douze personnes. » Voy. sur cette affaire les *Mémoires du ministère du duc d'Aiguillon*. Paris, Buisson, 1792, in-8°.

(1) Célèbre jardin où se donnaient bals, concerts, *noces et*

plusieurs femmes de sa connaissance. Elle me dit qu'elle ferait partir ses enfants et ses gens avant elle, et qu'elle les joindrait à Calais, mais qu'elle était un peu effrayée de faire ce voyage seule ; je m'offris avec empressement pour l'accompagner. Elle me remercia en me disant qu'elle en était charmée ; qu'elle avait peur seulement qu'on ne trouvât pas cela bien. Toutes les femmes l'assurèrent que cela n'avait aucun inconvénient : l'ambassadeur parut en avoir un peu d'humeur.

Je fus le lendemain matin chez la princesse. Je parlai de notre voyage ; elle me dit qu'elle était extrêmement reconnaissante de mon honnêteté, mais qu'elle avait changé d'avis pour les propos que cela pourrait faire tenir. Je plaidai ma cause avec tant de chaleur, que je la persuadai ; elle me promit que nous partirions ensemble, et me parut sensible au prix que je mettais à la suivre. M. de Guines la vit dans la journée, et l'effraya encore sur mes soins. J'arrivai comme il sortait, et devinai facilement ce qui se passait en elle. — Je n'insiste plus, lui dis-je ; les persécutions l'emportent sur votre courage. Je regretterai toute ma vie une occasion que je ne retrouverai plus d'éclaircir à vos yeux bien des événements bizarres, et de vous prouver que ma

festins. Le *Wauxhall* de Torrè, construit à Paris à son imitation, fut ouvert pour la première fois le 29 octobre 1764 ; il était situé à l'endroit où la rue de Lancry débouche sur le boulevard.

conduite est moins inconséquente que vous ne le pensez peut-être. — Je voyais dans ses yeux de la curiosité, de l'intérêt, une sorte d'attendrissement. — Ne craignez plus rien, me dit-elle, vous avez trop de plaisir à venir avec moi, et je perdrais trop à vous en empêcher ; cela ne changera plus. Elle me tendit la main, je la baisai ; et dès cet instant, si elle a voulu, elle n'a pas pu douter qu'elle ne fût adorée. Notre départ fut fixé pour le lendemain à midi.

Je me rendis avec exactitude chez la princesse. — Mes affaires, me dit-elle, ne seront pas finies avant cinq heures ; venez avec moi dire adieu à madame Pouschkine, qui part pour Bristol. Elle quitta la princesse avec regret et pleura beaucoup, ainsi que la baronne Dierden et miss Johnson. — Je serais bien plus malheureux que toutes ces femmes-là, dis-je tout bas à madame Czartoryska, si je ne parlais pas avec vous. Un regard charmant fut sa seule réponse. Je retournai chez elle à cinq heures ; on me dit qu'elle était incommodée et qu'elle dormait. Ce sommeil me parut suspect. Je m'arrêtai dans une petite taverne, au coin de Berkley-square, et lui écrivis pour lui demander de me rassurer : elle me répondit qu'elle ne partirait que le lendemain matin, qu'elle me ferait dire l'heure.

Je ne puis exprimer combien d'idées différentes se réunirent dans ma tête. Je voyais avec douleur

que M. de Guines, pleurant encore la perte de lady Craven, aspirait à sacrifier à sa vanité la femme à qui il devait tout, et l'homme qui l'avait le mieux servi. Je vis dès-lors clairement que la reconnaissance lui était moins sacrée que son amour-propre, et que cet homme pouvait être ingrat. J'aimais trop véritablement la princesse pour que la crainte de la compromettre ne me rendît pas patient et raisonnable. Je retournai chez l'ambassadeur, où je devais souper avec milord Sandwich et toute la canaille nécessaire pour chanter des *keilets*. Je ne pouvais garder mon secret davantage. J'écrivis à la princesse que je ne doutais pas que M. de Guines n'eût encore dérangé ses projets, que j'en étais vivement affligé, que je pouvais juger par moi-même qu'il sentait combien il était impossible de la voir et surtout de la connaître sans l'adorer, que j'étais bien loin de vouloir dire du mal de M. de Guines, mais qu'il ne pouvait pas exister de bonheur pour moi sans lui consacrer à jamais mes jours, et que j'étais l'être le plus indépendant qu'il y eût au monde. Je transcrirai ici la réponse de la princesse ; ce premier billet peint autant son caractère qu'une plus longue lettre.

« Rien au monde ne pouvait m'étonner plus que ce que je viens de lire ; mais ce qui ne m'étonne pas et ce qui ne m'étonnera jamais, c'est la franchise et la sensibilité de votre âme. Il existe entre nous des

obstacles insurmontables, dans lesquels je vous jure que M. de Guines n'entre pour rien. Je ne dois, je ne puis pas avoir d'amant, mais vous m'inspirez un intérêt qui durera autant que ma vie; quelques lieux que nous habitons, quelque soit votre sort, j'exige que vous m'en informiez : ma tendre amitié m'en donne le droit. Nous ne pouvons aller ensemble à Douvres, mais venez me voir avant mon départ. »

L'ambassadeur me proposa d'accompagner tous deux la princesse jusqu'à Douvres; je refusai de la manière la plus tranquille et la plus indifférente qu'il me fut possible. Ma nuit se passa dans des convulsions de rage et de désespoir, que je ne comprenais pas moi-même : je me craignis; je n'aurais pas répondu de moi si j'avais rencontré M. de Guines chez madame Czartoryska. Je résolus donc de me garder contre moi-même. Je m'enfermai, et j'ordonnai à un de mes gens d'aller chez elle, et de venir m'avertir dès qu'elle serait partie; je comptais la joindre sur le chemin, l'arrêter et avoir avec elle cette explication si importante pour tous deux.

Je restai dans cet état jusqu'à cinq heures que M. de Guines frappa lui-même à ma porte, et me demanda si je voulais dîner. J'ouvris : il me dit que la princesse me faisait ses compliments; qu'elle était partie à midi, fort étonnée de ne m'avoir pas

vu : la foudre tombée sur ma tête m'eût moins accablé. Je dis à M. de Guines (par qui celui de mes gens chargé de m'avertir, avait sans doute été gagné), que je ne pouvais dîner chez lui. Je courus à mon écurie, je sellai moi-même le premier cheval venu, et je fus sur le chemin de Douvres aussi vite que je pus. Mon cheval, trop jeune et point en haleine, manqua à Sittingborn. J'appris que la princesse n'était qu'à six milles de moi, et qu'elle avait rejoint ses enfants et ses gens. Je craignis de la compromettre : je lui écrivis une lettre dont le désordre peignait bien mon amour et mon désespoir. Je retournai à Londres avec précipitation ; j'arrivai encore assez tôt pour jouer à un club assez gros jeu pour être remarqué et pour faire croire que je n'étais pas sorti de la ville. Je reçus le lendemain une réponse triste et touchante de madame Czartoryska ; elle m'assurait du plus tendre intérêt, et semblait affligée des liens qui m'attachaient à elle.

Au bout de quelques jours, je reçus une lettre du chevalier d'Oraison ; il avait vu la princesse à son passage à Bruxelles ; elle était malade, dévorée de quelque chagrin secret. Je restai encore plus d'un mois en Angleterre. Je fus à Portsmouth (1) avec le roi. Je crus enfin pouvoir partir pour Spa sans inconvénient. Nous nous séparâmes assez froidement,

(1) Ville où se trouve le premier arsenal maritime de l'Angleterre.

l'ambassadeur et moi : je l'avais pénétré ; je n'étais plus qu'un objet d'embarras pour lui.

Enfin j'arrivai à Spa. La princesse me reçut assez froidement, et me parut plus que jamais attachée au prince Repnine. M. de Guines n'avait rien négligé depuis qu'elle avait quitté Londres pour me persuader qu'il en était aimé, qu'elle lui avait donné son portrait, et toutes les autres preuves qu'une femme peut donner. Je résolus donc de me détacher d'elle à quelque prix que ce fût, et de la traiter avec beaucoup d'indifférence. Je vivais à merveille avec le prince Repnine, qui ne se doutait pas que je fusse amoureux. La princesse parlait de l'ambassadeur avec un intérêt dont j'étais assez choqué pour désirer qu'elle me crût attaché à une autre ; mais aucun objet ne pouvait me distraire d'elle.

Les redoutes et les assemblées me firent cependant faire connaissance avec madame et mademoiselle de Saint-Léger (1), toutes deux Irlandaises. Madame de Saint-Léger avait entre quarante et quarante-cinq ans ; elle avait été jolie, et sous un maintien réservé conservait du goût pour le plaisir. Sa fille, âgée de dix-huit ans, était aimable et jolie. Je dansais, je montais à cheval avec elles : toutes deux prirent du goût pour moi. La mère quoique jalouse

(1) Mademoiselle de Saint-Léger a épousé le prince Albert de Périgord, frère du prince de Chalais.

de sa fille et devenue plus sévère pour elle, se rendit justice, et sentit qu'elle me perdrait absolument si elle m'empêchait de voir sa fille : je devins fort assidu dans la maison. La princesse me fit des plaisanteries : — C'est vous qui l'avez voulu, me dit-elle en riant, et d'un mot vous pouviez l'empêcher. — Mes soins pour mademoiselle de Saint-Léger furent bientôt publics. Une querelle que j'eus avec M. Branecki (1) montra pourtant à la princesse qu'il s'en fallait bien que j'eusse cessé de m'intéresser à elle.

M. Branecki, depuis longtemps amoureux de la princesse, et toujours mal reçu, en parla d'une manière que je ne pus supporter : je le lui dis franchement, et nous nous parlâmes avec toute la fierté de deux hommes qui ne s'aimaient pas. Cette querelle eût été plus loin sans lady Spencer. La princesse apprit avec quelle chaleur je l'avais défendue, et m'en sut gré. Il y eut une course de chevaux où

(1) Cette famille n'a rien de commun avec la célèbre famille de Branicki dont le dernier descendant était Jean-Clément Branicki, grand-général de la couronne et castellan de Krakovie, mort en 1774. François-Xavier Braniecki, selon d'autres Branecki, (d'une origine étrangère) favori du roi Stanislas-Auguste prit arbitrairement le nom de Branicki, devint grand-général de la couronne, épousa la nièce de Potemkine et fut le plus triste champion du complot de Targowica qui livra la Pologne à la Russie. « Il joignait à tous les vices, dit Rulhière (II, p. 499), la valeur la plus téméraire. On l'avait vu dans une surprise à l'armée française, charger les ennemis une houssine à la main. » Ses traits dénonçaient un tartare. Il disparut de la scène politique en 1794 et mourut en 1816. Ses descendants ont gardé jusqu'aujourd'hui le nom de Branicki.

un des miens gagna : je fis hommage du prix à mademoiselle de Saint-Léger. Dans l'instant même madame la princesse Czartoryska se trouva mal, et retourna chez elle. J'étais bien loin d'en soupçonner la cause, et à peine y pris-je garde. Une longue et dangereuse maladie suivit cet évanouissement. Je ne la quittai pas, et lui rendis tous les soins qui m'étaient dictés par mon cœur. Je m'éloignai à mesure que sa santé se rétablit, et que je les crus moins nécessaires.

Tout le monde parlait de Spa, et je m'arrangeais pour partir avec madame et mademoiselle de Saint-Léger, lorsque le prince Repnine, qui n'avait aucune raison de se défier de moi, me dit qu'il était obligé de rester encore quinze jours environ et de ramener madame Tschernischeff, que je ferais sûrement plaisir à la princesse de lui proposer de revenir à Paris avec elle. Je ne me fis pas prier : la princesse m'était bien plus chère qu'il ne croyait. Nous partîmes donc, et le prince Repnine nous reconduisit quelques postes. Nous faisons de petites journées, et je voyageais sur mes propres chevaux. Madame Czartoryska était encore très-faible, et se trouva très-fatiguée en arrivant à Bruxelles ; elle ne voulut pas souper et se coucha. Je restai à lui tenir compagnie. Nous parlâmes de l'Angleterre, et la conversation regarda bientôt le comte de Guines et lady Craven. Je lui racontai avec détail

tout ce que son départ m'avait fait souffrir : ses yeux se remplirent de larmes. — Finissons, me dit-elle, et ne renouons jamais un entretien si dangereux. — Il était trop tard, et il fallait que notre destinée fût remplie. La princesse m'aimait et me le dit. Tant de bonheur fut empoisonné par l'effroi que lui causait son sentiment, et les suites horribles qu'il ne pouvait manquer d'avoir. Elle voulut s'ôter tous les moyens de s'y livrer : nous nous séparâmes, et passâmes la nuit la plus agitée.

Le prince nous proposa d'aller le lendemain à Anvers voir un cabinet de tableaux qu'il voulait acheter. Il fut arrangé, sans qu'elle pût s'y opposer, qu'elle irait avec moi dans un petit phaéton que j'avais amené d'Angleterre, avec des chevaux qu'elle s'était souvent amusée à mener elle-même à Spa. Nous ne fûmes pas plus tôt en liberté, que la conversation suivante commença :

— Il serait inutile, M. de Lauzun, de chercher à vous cacher combien je vous aime ; mais je dois à ce sentiment même, qui m'est plus cher que la vie, de mettre devant vos yeux tous nos dangers, si nous n'avons pas le courage de nous séparer promptement. Ecoutez-moi sans m'interrompre, vous jugerez, par les aveux que je vais vous faire, s'ils ont dû me coûter.

Née avec des avantages et quelques agréments, je reçus bien jeune les hommages des hommes. Ils

flattèrent mon amour-propre, et depuis que je me connais, je me connais coquette. J'épousai mon mari (1) sans amour, et n'eus pour lui qu'une amitié bien tendre qu'il mérite chaque jour davantage. De tous ceux qui me rendaient des soins, le roi de Pologne fut le plus assidu. Le plaisir de l'emporter sur la plus belle femme de Varsovie me les fit recevoir avec complaisance : je n'y cédaï cependant pas.

Le prince Repnine, ambassadeur de Russie, vint à Varsovie. Il fut amoureux de moi, et mal reçu. Les troubles qui déchirèrent mon infortuné pays lui donnèrent bientôt occasion de me prouver à quel point je lui étais chère. Mes parents et mon mari irritèrent fortement l'impératrice en s'opposant toujours à ce qu'elle voulait (2). Le prince Repnine reçut contre eux les ordres les plus sévères. Les princes Czartoryski continuèrent à être coupables, et à n'être jamais punis. L'impératrice, indignée

(1) Le prince Adam-Kasimir Czartoryski, né à Dantzig le 1^{er} décembre 1731, mort le 22 mars 1823, staroste-général des terres de Podolie. Il fut sur le point de monter sur le trône de Pologne ; mais il le céda au comte Stanislas Poniatowski, son cousin, ancien amant de Catherine II. Depuis le commencement du siècle, il vécut dans sa retraite de Pulawy, où les savants, les littérateurs, les étrangers de distinction reçurent toujours de lui un accueil affable et empressé.

(2) Les princes Czartoryski avaient entrepris de régénérer la Pologne par les baïonnettes moscovites. Ils furent très-mal récompensés par la tzarine qui, une fois maîtresse en Pologne, ne voulut plus s'en dessaisir au profit de ses complices.

que ses ordres n'eussent pas été exécutés, ordonna au prince Repnine de faire arrêter les princes, et de faire confisquer leurs biens. Elle lui mandait que sa vie répondait de son obéissance. Les princes étaient perdus, si le prince Repnine n'eût pas eu le généreux courage de lui désobéir. Je crus devoir être le prix de tant de tendresse : je dirai plus, même en me donnant à la reconnaissance, je crus céder à l'amour.

Je fus bientôt le seul bien qui restât au prince Repnine. Il perdit son ambassade, ses pensions, la faveur de l'impératrice (1), et, parce qu'il m'avait marqué de l'intérêt, à peine resta-t-il mille ducats de revenu à l'homme dont le faste avait ébloui toute la Pologne. Il ne pouvait revenir en Russie ; il me demanda de voyager et de me suivre : je ne balançai pas à tout quitter pour lui. Le comte Panine (2), son oncle, le raccommoda avec l'impératrice, qui lui fit dire d'aller prendre le commandement d'un corps considérable à l'armée du maréchal de Rou-

(1) Ces événements, dit M. Léonard Chodzko, arrivèrent en 1769, et peu de temps après, le 14 janvier 1770, la princesse Czartoryska mit au monde un fils à qui on donna les noms d'Adam-Georges Czartoryski. (Voyez la *Pologne illustrée*, in-4^o, t. III, p. 156.)

(2) Principal ministre de Catherine II et qui contribua aux malheurs de la Pologne en faisant exécuter tous les ordres subversifs qui précédèrent et suivirent le premier partage de ce pays.

miantzoff (1). Il refusa, et acheva d'irriter l'impératrice contre lui.

Nous vécûmes parfaitement ensemble jusqu'à ce qu'il soit devenu jaloux du comte de Guines ; et il l'a été d'une manière si violente, si insuffisante, que j'en ai été offensée : il me semblait que je méritais plus de confiance de l'homme pour qui j'avais tout fait. Je supportai cependant son humeur avec patience ; mais l'ambassadeur m'en parut plus aimable : je l'avouerai franchement, je fus flattée de lui plaire, et je l'aurais certainement aimé, s'il s'était moins uniquement aimé lui-même. Je m'arrachai au goût que je sentais pour lui : celui que vous avez pris pour moi l'a détruit. Mon cœur n'en a que trop senti la différence. Je suis sûre maintenant de vivre et de mourir malheureuse ; mais je ne ferai point mourir de douleur l'homme qui a tout sacrifié pour moi, et à qui il ne reste que moi dans le monde.

Fuyez, oubliez une femme qui, suivit-elle son penchant, ne peut rien pour votre bonheur. Croyez-moi, l'amour qui n'est pas fondé sur la confiance n'est qu'un supplice ; et quel droit ai-je à la vôtre ? Pourrez-vous en avoir dans celle qui a trahi le prince Repnine, et qui a eu du goût pour M. de

(1) Général fameux sous le règne de Catherine II. Il combattit les Suédois, les Polonais et les Turcs, et obtint le grade de feld-maréchal des armées moscovites.

Guines? Chaque marque d'amour que vous recevrez de moi vous prouvera, me prouvera à moi-même, que je puis aimer deux fois. La femme qui a changé peut changer encore ; et pensez-vous que celle qui aura abandonné sans pitié le prince Repnine, à qui elle devait tout, vous épargnera davantage, vous dont les droits finiront dès que son sentiment pour vous finira? Vous ne savez pas d'ailleurs à quel excès je suis capable de vous aimer, et tous les malheurs qui peuvent suivre une telle passion, et tous les remords qui me dévoreront sans cesse : un voile entre le reste de l'univers et mon amant m'empêchera de voir tout ce qui ne sera pas vous : l'entier oubli de ma considération, de ce que je dois à mon mari, à mes enfants, à mes parents, à moi-même, la juste jalousie du prince Repnine ; chaque jour sera marqué par des craintes ou par des événements funestes : une telle vie peut-elle durer longtemps ?

— Vous devez trop au prince Repnine, lui dis-je ; de nous deux, ce n'est pas lui qui doit mourir de douleur ! que je vous voie encore quelques jours, que je jouisse quelques jours du dernier bonheur qui existera pour moi, et je me sépare pour jamais ! Souvenez-vous quelquefois que je vous adorerai jusqu'à mon dernier soupir, et que je vous ai perdue ; que je vous ai aimée assez pour vous fuir. Peut-être aurais-je plus fait pour vous que le prince Repnine.

O la plus tendre, la plus honnête de toutes les créatures ! c'est à ton amour que je devrai de n'être pas un monstre d'ingratitude ; c'est à ta générosité que je devrai mon honnêteté ; c'est du moins une consolation pour tous deux.

Nous étions de bonne foi ; mais nous ne savions pas nous-mêmes à quel excès nous nous aimions. Les deux cœurs les plus tendres, les plus ardents de l'univers, peut-être, s'étaient rencontrés. Nous ne trouvâmes pas à Anvers le cabinet pour lequel le prince y avait été ; il était vendu : on lui parla d'un autre qu'il pourrait avoir à Amsterdam, et qui lui conviendrait davantage. Cela le détermina à profiter de l'occasion pour faire le voyage de Hollande. Je refusai courageusement d'en être, et tins bon jusqu'à la veille du départ. Un regard de la princesse me fit oublier tous mes projets : j'acceptai les propositions du prince, et le lendemain nous partions tous.

Le bonheur, le danger d'être ensemble avaient rempli nos têtes d'une agitation, d'une confusion indéfinissables. Tous nos compagnons de voyage dormaient, heureusement pour nous, et notre trouble ne fut pas remarqué : la nuit vint, et nous ne nous contraignîmes plus. Les larmes de la princesse coulaient : j'y mêlai les miennes. Tout à craindre, tout à souffrir, rien à espérer ; notre douleur nous

accablait, et ne nous laissait pas même la force de faire des réflexions distinctes.

Nous arrivâmes à onze heures du soir à une mauvaise cabane, où nous fûmes obligés de passer la nuit. La princesse et la Bohdanowicz (vieille femme de chambre polonaise de la princesse) couchèrent dans une chambre, et tous les hommes dans l'autre.

Quelques heures après, la Bohdanowicz fit des cris affreux qui n'éveillèrent personne; mais je ne dormais pas; je courus voir ce qu'elle avait: un homme, qui s'était caché dans la chambre, avait pensé la faire mourir de peur. Je le chassai avec assez de peine.

La princesse était éveillée; elle m'appela. Je me mis à genoux près d'elle: mes yeux ne pouvaient exprimer tout l'amour qui était dans mon cœur; mais ils en montraient beaucoup. — Vos peines, me dit-elle, déchirent mon âme; mais elles me sont chères; il m'est si doux de vous voir partager les miennes. Si nous ne pouvons être heureux, soyons du moins constants et irréprochables. Nous nous promîmes un courage et une prudence bien au-dessus de nos forces.

Nous partîmes un peu plus calmes, et avec un maintien passable: nous arrivâmes au Moerdyck, que nous passâmes sur-le-champ. Je restai dans la chambre du yacht avec la princesse, et tout le monde, craignant d'être malade, se tint sur le pont. Je lui

lus un joli roman de Dorat, qui venait de paraître, intitulé : *Sacrifices de l'amour* (1). Quelques situations avaient rapport à notre position (2) : nous ne pûmes le lire sans un grand intérêt et un grand attendrissement. Que de charmes réunissait madame Czartoryska ! des années de malheurs et de regrets n'ont pu en effacer l'image. Nous nous arrêtâmes à Rotterdam, et arrivâmes le lendemain à la Haye, où le prince et la princesse furent reçus avec la plus grande joie par M. de Lachernéria, ambassadeur d'Espagne. Je n'eus qu'à me louer de lui, et je n'ai que du bien à en dire. Madame de Lachernéria, grande, vigoureuse, ardente et chaude Péruvienne, me remarqua, et fut avec moi, au bout de dix minutes, comme une connaissance de dix ans ; elle ne cessait de questionner la princesse sur mon compte que pour me questionner moi-même, et nous embarrassait également.

Il y avait douze heures que nous étions à La Haye, lorsqu'à deux heures après minuit, la Bohdanowicz, qui ne parlait pas un mot de français, frappa à ma porte et me dit en mauvais allemand : — Descen-

(1) *Les Sacrifices de l'amour ou Lettres de la vicomtesse de Senanges et du chevalier de Versenay*. Paris, Delalain, 1771 ; 2 vol. in-8°. — C'est un roman fadasse auquel il manque tout ce qu'il faut pour faire un bon livre ; il a cependant trouvé bien des lecteurs au siècle dernier, et on le réimprime encore.

(2) L'épigraphe le dit suffisamment : « *Vulnus alit venis et cæco carpitur igne.* »

dez, la princesse se meurt. (Le prince Repnine n'était pas à La Haye, ayant été à la campagne chez le prince d'Orange.) Je descendis avec précipitation, et la trouvai en effet sans connaissance. Je ne parvins qu'au bout de quelques heures à lui faire reprendre ses sens. Elle me tendit la main dès qu'elle m'aperçut près d'elle. — Je suis contente, me dit-elle, je meurs dans les bras de ce que j'aime, sans avoir rien à me reprocher. — Elle eut dans la journée de fréquentes et de violentes attaques de nerfs, et s'évanouit souvent.

Je connaissais de réputation le célèbre Gaubius, professeur en médecine (1). Je fus le consulter à Leyde, et partis au point du jour. J'expliquai à M. Gaubius, dans le plus grand détail, la maladie que la princesse avait eue à Spa, et celle qu'elle avait alors, sans lui dire son nom ; il me demanda si elle était ma femme ; je lui répondis que non, mais qu'elle était ma sœur. Il me demanda ensuite si j'étais médecin ou chirurgien ; je lui répondis que non : — Vous êtes donc, me dit-il, le plus tendre et

(1) Jérôme-David Gaube, plus connu sous le nom de Gaubius, né à Heidelberg le 24 février 1705, mort le 29 novembre 1780. C'est l'un des élèves les plus distingués de Boërhaave et celui que ce maître illustre choisit pour lui succéder comme professeur de chimie (1734). Il fut bientôt appelé à occuper aussi la chaire de médecine, et acquit la plus grande réputation comme lecteur et comme praticien. Il a publié un certain nombre d'ouvrages dont la renommée est européenne. Leyde pleura sa mort. Il ne laissa qu'une fille qui hérita d'une grande fortune.

le plus intelligent de tous les frères. — Il me rassura sur l'état de la princesse, me dit qu'il n'était pas dangereux ; qu'il était trop vieux et trop goutteux pour que sa santé lui permît de l'aller voir. Il m'ordonna pour elle un régime dont il me garantit le succès, me chargea de lui rendre compte de ses effets, et me dit qu'il serait bien aise de voir la malade quand elle serait moins faible. Je revins à La Haye. La princesse apprit avec plaisir et reconnaissance ce que j'avais fait.

Nous déterminâmes que je la ramènerais jusqu'à Bruxelles, après avoir fait durer le voyage de Hollande le plus longtemps que nous pourrions, et que je partirais ensuite pour l'Italie. Les amants sont comme les enfants, ils ne sentent que par moments une peine éloignée, et ils sacrifient beaucoup au présent. Dix ou douze jours de bonheur nous semblaient suffisants pour payer notre vie. Ce court répit nous calma. La princesse se rétablit. Je ne pensais pas à lui rien demander dont elle pût jamais se repentir. Je voyais toute sa tendresse, et ne désirais rien. Dans ce temps cependant je fus jaloux sans aucun sujet de l'être, et ce fut d'une manière si extravagante, que je ne puis m'empêcher d'en parler.

J'avais vu à Londres un jeune prince Poniatowski (1), neveu du roi de Pologne, et cousin du

(1) Stanislas Poniatowski, plus tard grand-trésorier de Lithua-

prince, qui avait été élevé en Angleterre, et à qui je n'avais jamais fait grande attention. Madame Czartoryska me dit qu'on l'attendait à La Haye. Cela ne me fit d'autre effet que de craindre l'importunité d'un tiers. Un soir que j'étais à la comédie avec le prince et la princesse, on vint lui dire tout bas que le prince Poniatowski venait d'arriver, et elle sortit. Je ne puis exprimer la révolution que cela fit en moi. Tous les agréments du prince Poniatowski, tous les avantages qu'il avait pour plaire à sa cousine, avec laquelle il était destiné à vivre, se présentèrent à mon esprit, et me tournèrent la tête. Je sortis de la comédie, et rentrai chez moi. Je fis d'affreuses réflexions : la princesse me parut perdue pour moi, et perdue dans le moment. Je m'effrayai tellement, que je me déterminai à fuir et à partir sur-le-champ pour l'Italie.

J'envoyai chercher des chevaux de postes, et j'ordonnai ma voiture. Dix heures étaient passées. La princesse, étonnée de ne pas me voir arriver chez madame de Lachernéria, chez qui elle soupa, sortit sans rien dire, prit la première voiture qu'elle trouva dans la cour, et vint à notre auberge. Elle fut très-surprise de trouver à la porte ma chaise de poste attelée et chargée. Elle demanda où j'étais, et monta à ma chambre. — Que signifie ceci, me

nie, retiré en Italie depuis 1793, mort à Florence en 1833 et père du prince Joseph Poniatowski, sénateur français depuis 1855.

dit-elle; où allez-vous? — Mourir loin de vous, lui répondis-je avec désespoir; fuir des malheurs plus grands encore que d'en être séparé. — Je ne vous entends pas; expliquez-vous; vous êtes hors de vous-même; croyez-vous que je puisse vivre et vous voir dans l'état où vous êtes? — Les yeux de la princesse me montraient tous mes torts, et combien j'avais de raisons pour être tranquille. J'étais honteux de mon extravagance et embarrassé de l'avouer; il le fallut bien cependant. La princesse ne me fit ni reproches ni plaisanteries; elle m'embrassa: — Ne crains jamais de perdre mon cœur; je suis fâchée que tu aies tant souffert, mais combien je sens le prix de tant d'amour. Ne perdons pas de temps; on nous attend chez l'ambassadeur d'Espagne; le moindre prétexte suffira pour nous excuser. Elle dit en descendant à mon valet de chambre: — Il ne partira pas, il ne partira plus! avec une grâce inexprimable. — Nous partîmes pour Amsterdam, et nous arrêtâmes à Leyde pour voir le docteur Gaubius. Il causa longtemps avec la princesse: — Il est, lui dit-il, des maladies rarement dangereuses pour les femmes, et que les médecins ne peuvent guérir. Votre frère, ajouta-t-il en riant, en sait peut-être plus que moi (la princesse rougit); soyez constants et prudents, vous serez heureux. Je n'ai jamais vu de femme mieux aimée. — Il lui parla de notre conversation avec intérêt. Rien n'était perdu

avec une âme si tendre. On ne pouvait être plus aimable à aimer.

Nous partîmes tard pour Amsterdam. La nuit était obscure. J'étais au fond d'une grande gondole avec la princesse; je pressais ses mains contre mon cœur, je la serrais dans mes bras sans qu'elle m'opposât de résistance. Elle se coucha sans souper; et, selon ma coutume, je restai près de son lit. Nous nous embrassâmes avec tendresse dès que nous fûmes seuls; je ne pus réprimer des désirs qu'elle semblait partager; j'osai beaucoup, et fus bientôt puni. — Je n'aurais pas cru, me dit-elle avec douleur et indignation, que l'être qui m'est si cher eût oublié si vite ses promesses et ses résolutions, et qu'il eût voulu sacrifier tout le bonheur de ma vie à un instant de plaisir. Il m'était si doux de devoir à votre amour jusqu'à mon honnêteté et ma tranquillité! — Sa femme de chambre entra; elle dit qu'elle voulait dormir, et me renvoya.

Il n'est pas d'état plus affreux que d'avoir mérité la colère de ce qu'on aime avec excès. Je passai la nuit dans la douleur et le repentir. Le lendemain à huit heures du matin, M. Oniecki vint me prendre, et, quelque chose que je pusse faire, me mena promener et voir ce qu'il y avait de curieux dans Amsterdam et aux environs, jusqu'à huit heures du soir. La princesse me traita avec une froideur qui me désolait; elle m'aimait trop pour s'en aperce-

voir sans en avoir pitié. Elle s'approcha de moi, et me dit tout bas : — Vois combien je suis à plaindre, et je suis sûre que tu ne seras plus coupable ; moi te punir, moi t'affliger, je n'en désire pas le courage. — Ce peu de mots me rendit la vie. Le souper fut gai, et le départ fixé pour le lendemain. On proposa de revenir dans de petits cabriolets à deux places que l'on mène soi-même, et qui vont extrêmement vite. On me destina à mener la princesse, comme étant le meilleur cocher. Elle commença par refuser ; mais elle vit tant de tristesse dans mes yeux, qu'elle y consentit. Nous partîmes. Je la trouvais sérieuse pendant le chemin : je lui demandai ce qu'elle avait : — Je ne veux pas te gronder, me répondit-elle ; je t'ai pardonné de bon cœur, mais une si forte impression ne peut facilement s'effacer ; et ce n'est pas de toi, c'est de moi que je suis mécontente, et si j'ai eu tort d'avoir en toi une confiance aveugle, je suis bien coupable, j'ai de furieux reproches à me faire. — Je dissipai facilement ses craintes ; les larmes les plus tendres en furent le prix. Nous restâmes encore une semaine à La Haye.

Il fallut enfin retourner à Bruxelles, où nous comptions de bonne foi nous séparer pour toujours. Nous pensâmes mourir de désespoir. Je crachais tous les jours plusieurs mouchoirs de sang ; la princesse n'était pas en meilleur état que moi. Elle pensa mourir le jour que nous traversâmes le Moerdyck.

Je passai la nuit près d'elle. — Nous nous sommes engagés, me dit-elle, à plus que nous ne pouvons tenir : l'excès de ton amour et de ton courage pourrait encore me sauver la vie. Serais-tu capable (uniquement aimé) de n'être pas jaloux du prince Repnine, de te contenter de mon cœur, de ne prétendre à rien de plus?— Un nouveau plan de vie fut arrangé d'aussi bonne foi que les autres, et, comme on le verra par la suite, sans un plus grand succès. Nous ne nous arrêtâmes qu'un jour à Bruxelles, et revînmes à Paris.

Je quittai la princesse à Senlis, et fus passer vingt-quatre heures à Haute-Fontaine (1), bien différent de ce que j'en étais parti. J'arrivai le lendemain à neuf heures du soir à Paris ; je descendis à l'hôtel de Chartres où logeait la princesse. J'y trouvai le prince Repnine. Il me reçut honnêtement, mais il avait l'air froid et contraint. Madame Czartoryska était dans son lit ; elle se trouva mal, dit qu'elle voulait dormir, et nous congédia tous deux. Elle n'eut que le temps de me donner un petit paquet dans lequel était un billet fort tendre et

(1) Domaine de Arthur Dillon, archevêque de Narbonne, où madame de Dillon et M. de Guéménée venaient passer l'été. C'est là que Guéménée, Lauzun et d'autres grands seigneurs chassaient le cerf avec un équipage royal monté à l'anglaise, alors la grande mode. Arthur-Richard Dillon, selon les bruits du jour, était « le plus fortuné des prélats de toute la chrétienté. » Nous reparlerons de lui.

une tresse de ses cheveux que j'avais vivement désirée. Vers les onze heures du soir, d'Oraison entra dans ma chambre : — Je quitte un fou, me dit-il, à qui j'ai promis d'aller le rassurer demain matin de bonne heure. Voilà ce qui vous attire ma visite si tard : le prince Repnine s'est fourré dans la tête que vous étiez amoureux de la princesse et aimé. Je lui ai dit que j'étais sûr que non, que je vous connaissais un autre attachement, et pour plus de sûreté, je suis venu vous en parler. — Mon trouble et ma confusion apprirent au chevalier qu'il s'était trompé. — Vous êtes, me dit-il, le plus bizarre et le plus léger de tous les hommes. Et la jolie Marianne, vous ne l'aimez donc plus ? — Je lui contai tout ce qui s'était passé depuis qu'il avait quitté Londres ; il me blâma moins, me plaignit, et ne me me rassura pas sur l'avenir.

D'affligeantes réflexions consumèrent ma nuit entière. J'allai le lendemain savoir des nouvelles de la princesse ; je ne la trouvai pas mieux que la veille. Le prince Repnine, que je rencontrai, me parut assez tranquille. La princesse me reçut froidement. Je ne voulus pas m'en plaindre, et je souffris en silence. Quelques jours se passèrent de la sorte sans que le prince Repnine me laissât lui parler seul une minute. Il avait l'air satisfait et calme. Je ne dormais ni ne mangeais ; je crachais beaucoup de sang. Je voulais cependant cacher mon état ; mon

mouchoir plein de sang me trahit. — Que vois-je ! me dit-elle en passant à côté de moi ; venez à sept heures, je serai seule ; je veux vous parler absolument. — Je fus exact. — Mon ami, me dit-elle en entrant, vous êtes bien malade ; c'est ma faute sans doute ; de deux êtres qui me sont chers, l'un doit donc mourir de douleur ! Qu'avez-vous ? ouvrez-moi votre âme, je le veux, je l'exige, je vous le demande à genoux. — Je n'ai rien (*en la serrant dans mes bras*) ; je n'ai besoin que de courage, il ne tient qu'à vous de m'en donner. Dites-moi que vous m'aimez, j'ai besoin de l'entendre. — Oui, mon ami, mon tendre ami, je vous aime, je vous adore ; il n'est point de puissance qui m'empêche de vous le dire. Armez-vous de patience ; persistez dans une conduite qui me fait ajouter à tant de tendresse l'estime la plus méritée. Votre manière de vivre avec le prince Repnine est trop bonne ; il ne peut vous accuser de sécheresse ni de fausseté. Je me reproche bien sévèrement les peines que je vous cause. Je lui en épargne cependant le plus qu'il m'est possible ; il m'en coûte doublement de n'être pas franche et de vous traiter devant lui d'une manière si indifférente. C'est à ces précautions cependant que je dois la sécurité dont j'espère qu'il jouit encore, et dont la perte entraînerait pour nous tous les suites les plus fâcheuses. Ne te fâche pas, mon ami ; la raison fait toujours des représentations, mais l'amour ordonne ;

et où il parle, il est toujours le plus fort. Ménage une vie qui est tout mon bien ; ménage le sang que je racheterais de tout le mien. — Oh ! mon amie, vous y versez un baume, un calme que je croyais à jamais perdu. Mon cœur n'est point indigne du vôtre ; il est capable aussi de générosité. Je rends au prince Repnine toute la justice qu'il mérite. Plaise à Dieu qu'il ne soit jamais malheureux par moi ! Que tous les soins, que tous les égards soient pour lui ! Un regard me consolera, me rappellera que je vous suis plus cher que tout, me rassurera, si j'étais injuste. Ma chère amie, je ne souffrirai jamais autant que si je vous connaissais de justes reproches à vous faire.

Le prince Repnine arriva lorsque nous nous y attendions le moins ; nous en fûmes embarrassés, et, malgré nous, il s'en aperçut, car, dès ce moment, il lui fut impossible de contenir sa jalousie ; elle fut telle qu'on devait l'attendre d'un homme violent, généreux et sensible. Il savait combien une scène ferait de mal à la princesse, il désirait la lui épargner, il sortait lorsqu'il craignait de n'être plus maître de lui. Il fut un soir chez madame l'Huilier. — Je me meurs, lui dit-il, je ne puis plus supporter la contrainte que je me suis imposée ; il faut que je vous ouvre mon âme. M. de Lauzun adore la princesse et en est adoré. Il est fier et jaloux autant que moi ; il doit me haïr. Sa conduite honnête et

modérée est la plus forte preuve de tout l'empire que votre amie a sur lui, empire qu'elle a sans doute acheté du don de son cœur et de sa personne. De viles tracasseries ne sont pas faites pour deux hommes qui doivent se reconnaître dignes d'elle. L'un de nous doit périr, ou nous ne serons jamais tranquilles ni l'un ni l'autre ; il me ravit le seul bien auquel mon bonheur fût attaché, je le défendrai. — Ce fut inutilement que madame l'Huilier voulut le calmer. Je reçus le lendemain le billet suivant :

« Mon estime et ma haine vous sont connues : défendons un bien que nous ne pouvons partager ; l'un de nous doit périr par la main de l'autre. Je vous laisse avec confiance le choix du temps, du lieu et des armes. »

NICOLAS VASSILIEVITSCH REPNINE.

Je fis la réponse suivante :

« Le prince Repnine ne me croira pas capable de crainte. Je l'estime assez pour refuser l'honneur qu'il me propose. Je n'accepterai point un combat qui compromettrait une personne que je respecte, et qui la priverait de l'un de ses plus fidèles amis. Si le prince m'attaque, je défendrai mes jours de manière à lui prouver que je ne veux pas répandre

le sang d'un homme à qui madame la princesse Czartoryska doit autant. »

LAUZUN.

Après avoir reçu ma réponse, il me fit prier de l'attendre chez moi le lendemain de bonne heure. Il vint en effet dans la rue Saint-Pierre, où je logeais; on nous laissa seuls, et la conversation suivante commença.

PRINCE REPNINE.

— Ecoutez-moi, Monsieur, et vous ne me refuserez pas ce que je vous ai demandé. C'est mon rival, c'est mon ennemi que je prends pour juge de ce qui me reste à faire dans l'affreuse position où je suis. Je fus nommé ambassadeur de Russie en Pologne, dans le commencement des troubles. Je vis, j'adorai la princesse; je sacrifiai tout au bonheur de le lui prouver. Sa famille offensa souvent l'impératrice. Je reçus contre ses parents les ordres les plus rigoureux : ils ne furent pas exécutés. J'en fus vivement réprimandé; ma tête devint responsable de leur conduite. Les princes Czartoryski ne cessèrent jamais d'être coupables, et ne furent jamais punis. Je perdis la faveur et la confiance de ma souveraine. Je vis s'écrouler la plus grande fortune qui se soit annoncée dans l'empire russe.

Je fus rappelé pour me justifier. Le crédit de M. le comte Panine, mon oncle, sauva mes jours. L'impératrice nomma (1) à l'ambassade de Varsovie, et je me résignai à y vivre comme particulier. Généreuse et sensible, la princesse Czartoryska crut se devoir à la reconnaissance; pour prix de tant de services, je fus heureux.

L'impératrice m'ordonna de joindre l'armée de Roumiantzoff : je refusai d'obéir. Tous ses bienfaits me furent ôtés; il ne resta plus qu'une pension médiocre, suffisante pour vivre, à l'homme dont le faste avait ébloui la Pologne. La princesse eut la bonté de quitter Varsovie, où je ne pouvais rester sans danger. Elle voyagea, je la suivis; elle reçut partout des hommages; ils ne la trompèrent jamais longtemps. Elle démêlait aisément la vanité, la fatuité, la mauvaise foi de ceux qui les lui rendaient. Elle partit pour Londres quelques semaines après avec moi : je vous rencontrai à Calais; nous passâmes la mer ensemble. Le chevalier d'Oraison, que je connaissais plus anciennement, m'avait souvent parlé de vous. Votre attachement pour la belle lady Sarah était connu de toute l'Angleterre, et vous rendait intéressant. Vous craindre fut mon premier mouvement. Je fus bientôt rassuré en vous voyant vous fixer, et rendre des soins à une jeune et aimable

(1) En 1769, le prince Volkonskoï.

personne. La fatuité de votre ambassadeur ne me causa pas une véritable inquiétude. Je partis pour Spa, où vous vîntes nous joindre. La princesse y fut toujours triste, malade ; mais je vous voyais occupé de mademoiselle de Saint-Léger, et je n'en devinai pas la cause.

Engagé, sans pouvoir m'en dispenser, à ramener madame de Tschernischeff à Paris, je poussai la sécurité au point d'être bien aise que vous accompagnassiez la princesse. L'intérêt que vous m'aviez marqué, la manière dont nous avons vécu ensemble à Spa, m'avait inspiré du goût pour vous : mon inclination m'eût porté à vous aimer, si le sort ne m'eût forcé à vous haïr. Je ne reçus point de nouvelles de la princesse pendant tout son voyage de Hollande. La terreur s'empara de mon âme, l'avenir se déploya devant moi, je fus certain de mon malheur avant d'en avoir des preuves. Tout me l'a confirmé depuis mon arrivée à Paris : la princesse vous aime. Je la connais trop pour ne pas la savoir tourmentée de remords ; elle ne me verra pas sans embarras, sans répugnance ; elle souffrira des peines inimaginables. Sans vous je serais encore tout pour elle : si elle ne perd ni l'un ni l'autre, elle nous perd tous deux. Je n'ai point d'asile à espérer dans mon pays, que j'ai abandonné pour elle. Tant que j'existerai nous ne serez pas tranquille possesseur d'un cœur dont vous connaissez le prix : tant que

vous vivrez, il sera plus à vous qu'à moi, et chaque instant sera marqué par de nouvelles inquiétudes et de nouvelles fureurs.

LAUZUN

—Votre haine est juste, monsieur, et involontairement criminel, je la mérite tout entière : mon cœur n'est cependant pas indigne de vous, ni des hommages qu'il rend à la princesse. J'ai longtemps combattu une passion qui ne pouvait être suivie que par les plus affreux malheurs. J'ai compté comme un des plus grands celui qui troublait la paix qui régnait dans votre âme. Entraîné malgré moi par cette passion déraisonnable, j'ai sans cesse devant les yeux l'effroyable idée de n'inspirer que des remords : prêt à faire tous les sacrifices, jamais je n'en puis exiger. Je connais tous vos avantages sur moi, je ne puis que troubler votre bonheur ; mais, étranger, nécessairement séparé d'elle par les circonstances, vous auriez bientôt détruit tout le mien, si j'en pouvais espérer. Je ne déshonorerai pourtant pas, en la disputant, une conquête qui, toute glorieuse qu'elle est, doit rester ignorée. Je ne veux pas que la princesse puisse me reprocher d'avoir attaqué les jours de celui à qui elle doit tant de reconnaissance. Si je périssais, ma mort serait aisément justifiée ; et, après avoir causé la vôtre,

la princesse ne vous survivrait pas longtemps. Je m'éloignerai, monsieur ; j'irai chercher des dangers qui ne me rendront pas coupable. Je vous plains, je vous estime, je vous hais ; mais ce ne sera que malgré moi que je me battrai contre vous, et je vous avertis que je suis et que j'ai voulu être ici sans armes.

PRINCE REPNINE

— C'en est assez, monsieur ; je dois de la franchise à un si généreux ennemi. Je ménagerai la sensibilité de madame Czartoryska. Je ne compromettrai point sa gloire, mais je vais employer ce qui me reste de crédit sur elle pour lui faire quitter promptement un pays où elle ne peut pas être heureuse. Je vous en avertis, monsieur, et je vous demande votre parole d'honneur de ne pas la suivre.

LAUZUN

— Je n'ai besoin de vous rien promettre, monsieur ; je ne balancerai jamais sur ce que je croirai nécessaire au bonheur de la princesse, et je ne m'en rapporterai qu'à moi pour en juger.

Le prince Repnine sortit de chez moi et fut chez la princesse ; je ne la vis pas seule le reste du jour. Elle me parut douloureusement et profondément

affectée. Elle fut malade, s'enferma de bonne heure dans sa chambre, et ne voulut voir ni le prince Repnine ni moi. Il est des situations pénibles au-dessus du courage, des forces de tout le monde, et des résolutions les plus raisonnables. Ce n'est pas à tout sacrifier à l'objet aimé qu'il y a du mérite; tous les cœurs sincèrement touchés en sont capables: c'est la manière de supporter le sacrifice qui en fait le prix; en montrant trop ce qu'il coûte et ce que l'on souffre, on le rend impossible. C'est à cette époque que j'ai été égaré par l'excès de ma passion. J'idolâtrais la princesse, je me comptais absolument pour rien, je la comptais pour tout, les malheurs les plus affreux me semblaient préférables à celui de jeter le trouble et le remords dans son âme; elle lisait dans la mienne; l'amour et le désespoir se peignaient dans ses yeux; elle m'aimait et se livrait malgré elle à son penchant pour moi; mais je voulais, je croyais pouvoir être généreux, je sentais tout l'empire que j'avais sur elle; je m'en servais pour la défendre contre moi-même. Je lui inspirai de la confiance: sûre de moi, elle ne m'évita plus: sa tranquillité m'alarma, je devins jaloux, défiant, je ne trouvai plus de mérite à sa conduite; je ne la crus sage que parce que son cœur était devenu plus calme; j'osai le lui marquer; elle pouvait résister à tout, excepté au malheur de ne pas me voir. Convaincue de tout son amour, elle ne me cacha plus la

vivacité de sa tendresse, ni celle de ses désirs ; elle ne chercha plus à arrêter les miens ; ce n'était rien que de se perdre, il fallait que je fusse certain d'être adoré. J'étais au moment de m'éloigner pour huit jours, et cet effort était au-dessus de mon courage ; j'étais encore dans le régiment des Gardes Françaises, et rien ne pouvait me dispenser de monter la garde à Fontainebleau. La princesse ne sentait de nécessité que celle de me rassurer en se livrant à moi. J'ai d'affreux moments à me rappeler ; je frémis en écrivant, mais un serment sacré m'impose cette terrible tâche.

C'était le 5 novembre. Je devais partir le surlendemain pour Fontainebleau. Contre son ordinaire, la princesse avait fait défendre sa porte pour tout le monde, même pour le prince Repnine. J'étais seul avec elle ; je lui reprochai d'être triste et sérieuse avec moi. — Je ne puis l'aimer ; je suis à vous, me dit-elle ; jouissez de tous vos droits ; il le faut, je le veux ! Je me précipitai dans ses bras ; je fus heureux, ou plutôt le crime se consumma. Qu'on juge de l'horreur de mon sort, même en possédant la femme que j'idolâtrais. Elle n'eut pas un instant de plaisir ; ses larmes inondèrent son visage, elle me repoussa. — C'en est fait, me dit-elle, il n'y a plus de bornes à mes torts, il n'y en aura plus à mes malheurs ; sortez d'ici. — Je voulais rester, elle se jeta à mes genoux : — Sortez ! au nom de Dieu, sortez !

Frappé comme de la foudre, je n'osai répliquer; je rentrai chez moi. Ma nuit fut un supplice que moi seul encore je suis capable de concevoir. Je retournai chez elle le lendemain de bonne heure; ses rideaux étaient fermés; je les ouvris en tremblant. Elle était sans connaissance; du sang coulait de sa bouche sur sa poitrine; une petite boîte ouverte sur son lit m'apprit qu'elle s'était empoisonnée. Je la crus morte, et j'avalai avec avidité ce qui restait dans la boîte. Je ne sais ce que je devins : je vomis beaucoup de sang; j'eus toute la journée et toute la nuit de violentes attaques de nerfs : je ne sais ce que je devins pendant vingt-quatre heures, et je sais seulement que je ne sortis pas de mon lit, et que je vomis beaucoup de sang; ce qui selon toute apparence, me sauva la vie.

Madame de Lauzun vint me prendre, et me mener à Fontainebleau, où je devais aller avec elle. J'étais dans un état d'affaiblissement et de stupidité qui ne me laissait pas imaginer de rester. Je priai madame de Lauzun de m'attendre un moment. Je me levai et m'habillai avec beaucoup de peine, et je fus savoir des nouvelles de la princesse. Elle était encore mourante. Je partis cependant; je fus à Fontainebleau comme un fou. Excepté le temps de mon service, je ne vis personne. J'étais réellement très-malade. J'y recus une lettre de la princesse, que je crois devoir rapporter ici :

« O mon ami, mon amant ! toi que j'idolâtre, toi qui réunis toutes les affections de mon cœur, tu n'es plus près de moi ! Tu es parti, je l'ai voulu. Pourquoi m'as-tu obéi ? Ai-je donc dû faire quelque chose pour des devoirs que j'ai tous violés ! Des horreurs qui m'entourent, celles de la mort sont les moins affreuses ; si tu savais quel avenir s'ouvre devant moi ! J'ai perdu toute espérance, tout droit d'être heureuse. Je n'ose plus rien promettre, j'ai trahi mes serments. Que ton amour du moins, que ton bonheur me tienne lieu de ce que j'ai perdu. Mais, hélas ! je parle de l'avenir, et je me meurs ! Je n'aurai point le barbare courage de t'ordonner de vivre : je ne sais ce qui se passe en moi : tous mouvements jusqu'alors inconnus. Je sens mes derniers soupirs sur des lèvres qui brûlent encore de tes baisers. Viens, ne perds pas une minute ; mourons dans les bras l'un de l'autre : que le bonheur et le plaisir soient notre dernière sensation ! Non, n'écoute pas des désirs insensés. Que mes remords, du moins, expient ma faute. Puisse le courage de n'être plus coupable, me rendre, aux dépens de ma vie et de mon bonheur, quelque estime pour moi-même ! »

Cette lettre, écrite d'une main tremblante, inondée de ses larmes, acheva de m'égarer. Je partis seul pour Paris, dès que la nuit fût venue. J'indiquai à la princesse un lieu où nous pourrions nous

voir en sûreté. Sa faiblesse était extrême, elle s'évanouissait à tout moment. Je n'étais guère plus fort. Je n'abuserai pas de la patience de ceux qui me liront : s'ils n'ont jamais aimé, peut-être même s'ils n'aiment pas dans l'instant où ils liront ceci, ils me trouveront bien ennuyeux. Je me contenterai donc de dire que cette conversation nous fit bien du bien et bien du mal. Je retournai à Fontainebleau ; je finis ma garde, qui me parut durer des siècles, et je revins. Notre conduite fut circonspecte pendant quelques semaines. Le prince Repnine était généreux. Le changement affreux dont j'étais la cause, la certitude que je ne voyais pas la princesse seule, l'espérance qu'elle partait bientôt, le calmèrent ; il me plaignit, et reprit sa tranquillité.

Il se trompait cependant. Je voyais quelquefois madame Czartoryska seule hors de chez elle ; la sagesse de ma conduite, ma modération semblaient avoir éloigné les dangers qu'elle avait si prodigieusement redoutés. L'amour et la nature ont des droits auxquels on ne saurait échapper. Comment refuser quelque chose à l'amant qu'on adore, surtout lorsqu'il ne demande rien ! La princesse fut à moi, prête à tout souffrir.

Dans l'avenir, nos jours nous parurent payés par tant de bonheur ! Incapable de tout autre soin, je voyais la princesse, ou je l'attendais, et à quelque heure que je perdisse l'espérance de la voir avant

le lendemain, je me couchais ; mon corps ne pouvait suffire à la fatigue d'être loin d'elle. Le prince Repnine eut quelques soupçons. La princesse s'aperçut qu'il la faisait suivre ; tout lui parut préférable à l'horreur de tromper : elle prit le terrible parti de lui tout avouer. Cet aveu, fait par une âme généreuse, fut reçu par une âme généreuse. Le prince Repnine ne se permit ni une plainte, ni un reproche. — Soyez heureuse, lui dit-il ; je ne me flatte pas du courage d'en être témoin. Je partirai dans quinze jours ; je joindrai l'armée russe.— Nous ne crûmes pas devoir offrir aux yeux de cet homme généreux l'objet et la cause de ses malheurs et de ses peines ; je fis un effort que je croyais au-dessus de mes forces : je consentis à aller chez M. le duc de Choiseul, à Chanteloup, jusqu'après le départ du prince Repnine.

Je partis ; je recevais chaque jour des nouvelles de la princesse ; je souffrais, et je ne vivais pas loin d'elle. Je revins, et trouvai le prince Repnine parti. Qui n'a pas éprouvé une dure contrainte ne peut sentir tout le prix de la liberté. Mon bonheur n'était plus troublé que par la crainte de l'avenir, que par l'horrible certitude de le voir bientôt finir. Nous nous occupions sans cesse des moyens de ne nous séparer jamais. Nous espérions quelquefois ; mais le sort de ses charmants enfants (1) nous arrêtait

(1) 1^o Marie ou Marianne, née en 1765, mariée, le 28 octobre

toujours. Ses soins étaient si touchants, ils leur étaient si nécessaires, ils leur réussissaient si bien ! Accoutumé à aimer tout ce qui était chez ma maîtresse, je m'attachai fortement à ses enfants. Je crus devoir partager les devoirs de leur mère : mes yeux se remplissaient de larmes en les caressant. J'aimais mieux prévoir toutes les peines qui m'accableraient que de leur ôter une mère que l'on ne peut raisonnablement comparer à aucune autre. Elle pénétra les sentiments qui remplissaient mon âme ; ils ajoutèrent à mes droits sur elle. Elle savait que j'eusse donné avec plaisir la moitié de ma vie pour qu'il me restât un de ses enfants précieux dont il me semblait être le père. Nous ne nous quittions plus ; nous montions à cheval deux fois par jour pour éviter les visites importunes, dont il n'y avait pas d'autre moyen de se débarrasser.

Le temps de son départ pour la Pologne arriva :

1784, au prince Louis de Wurtemberg, qui trahit la Pologne au profit de la Russie. Elle divorça en 1792. Son unique fils, Adam de Wurtemberg, porta, en 1831, les armes contre la Pologne et fit bombarder le château de Pulawy où demeuraient son aïeule et sa mère ! Elle quitta le pays, et lorsque la main parricide du prince lui offrit une pension : « Monsieur, lui répondit-elle, je n'ai pas l'honneur de vous connaître. Je n'ai plus de fils. Je tiens peu à la fortune ! » Marie de Wurtemberg vécut dans l'exil à Paris jusqu'à sa mort, arrivée le 24 octobre 1854. (Voyez sur quelques épisodes de son mariage les *Mémoires de Madame d'Oberkirch*). — 2^o Adam-Georges, né le 14 janvier 1770, marié le 25 septembre 1817 à Anne Sapiéha, émigré à Paris depuis 1832, encore vivant.

son mari resta pour un procès (1). Je résolus de la reconduire le plus secrètement et le plus loin que je pourrais : je ne la quittai en effet qu'à deux lieues de Varsovie. Ce voyage avait été charmant, et la princesse chaque jour plus tendre et plus aimable.

(1) « Août 1774. Le prince Adam Czartoryski, Polonais, descendant des anciens Jagellons, fut attaqué à Paris devant le tribunal consulaire des marchands par un comte Motowski, palatin de Mazovie, pour une somme d'argent qui lui était due par le beau-père du prince Czartoryski, et dont le gendre avait répondu. Le prince ignorait la procédure intentée contre lui ; mais il en aurait été instruit à temps si l'huissier chargé de l'assigner avait rempli fidèlement sa fonction, qui est de porter et présenter au débiteur, en personne, trois assignations : après cette formalité, le débiteur est arrêté à raison de non-paiement. L'huissier des consuls fraude les deux premières assignations au prince Czartoryski, et une demi-heure après avoir donné la troisième, portant signification de la sentence, au suisse de son hôtel, paraît un exempt qui signifie au prince qu'il a ordre de l'arrêter. Le Polonais, qui ne savait rien de ce qui se passait, croit que sa parole suffira pour empêcher l'exempt d'en venir aux voies de fait ; mais celui-ci rejette ses propositions. Le banquier du prince arrive, veut donner la moitié de la somme (qui est de cent mille écus), et répondre du reste pour le lendemain. Rien n'est écouté par l'impitoyable satellite. Il était six heures ; le banquier travaille avec tant de zèle qu'il rassemble enfin ses deniers, et les livre à l'huissier vers les neuf heures du soir. Remarquez que celui-ci n'aurait peut-être pas eu la complaisance d'attendre si longtemps ; mais M. le duc de Lauzun, amant favorisé de la princesse Czartoryska, lui en imposa. Le prince a porté au Parlement les plaintes que méritait un procédé si indécent ; et comme dans la formule de son billet de cautionnement on a découvert des restrictions qui le mettaient à couvert des poursuites, il a pleinement gagné son procès contre le comte Motowski, qui a été forcé de lui rendre son argent. L'huissier qui a soufflé les assignations a été cassé. »

Anecdotes échappées à l'observateur anglais; t. I, pages 53-55, Londres, 1788, in-12.

L'instant où nous nous séparâmes fut terrible. — Mon ami, me dit-elle, il faut enfin te découvrir un secret que j'ai eu bien de la peine à te cacher. Tu as tant désiré un de mes enfants, tu l'auras : je veux te laisser la plus chère, la meilleure partie de moi-même ; je suis grosse, et n'ai point vécu avec mon mari depuis que je me suis donnée à toi. J'aurai le courage de tout avouer à mon mari, d'obtenir que le gage le plus cher de notre ardent amour te soit renvoyé. — Que l'on connaisse mon cœur, si l'on veut juger de l'impression que me fit ce discours. Il épuisa mes forces en un moment : je m'évanouis, et, lorsque je repris mes sens, je ne retrouvai plus la princesse. Son beau-père (1), venu au-devant d'elle, l'avait obligée de m'abandonner ; elle avait laissé un de ses gens pour me soigner. J'étais dans un abattement dont rien ne pouvait me tirer. Je me laissai ramener jusqu'à Breslau, sans boire ni manger, ni proférer une seule parole ; je m'y arrêtai, et y attendis des nouvelles de la princesse. Elles remirent un peu ma tête, et je continuai mon chemin jusqu'à Francfort, où j'appris que le roi était dangereusement malade de la petite vérole.

Je sus sa mort (2) en passant aux Deux-Ponts (3),

(1) Auguste-Alexandre Czartoryski.

(2) 10 mai 1774.

(3) Vosges. Ancienne résidence du duc de ce nom qui y possédait un magnifique château.

ce qui dérangerait tous mes projets : je n'étais pas en état de faire ma cour au nouveau roi, et je fus joindre la légion royale, dont j'étais colonel, à Mouzon (1) en Champagne. J'y vécus dans la plus grande retraite, et ne vis absolument que les officiers de mon régiment. Mon temps se partageait entre mes exercices militaires et la princesse. Je la savais triste, malade; mais elle écrivait toutes les postes. Plusieurs manquèrent enfin : j'envoyai un courrier qui fit la plus grande diligence. J'appris par son retour que la princesse avait été dangereusement malade, et n'avait pas avec elle la seule personne qui pût me donner de ses nouvelles. Ses forces avaient succombé au terrible aveu qu'elle avait fait à son mari. Elle en avait été reçue avec tendresse et générosité; mais des vapeurs, des maux de nerfs, une tristesse mortelle, joints aux incommodités de son état, l'avaient mise dans la situation la plus déplorable. Elle désirait vivement me voir, et n'en espérait pas la possibilité. Je demandai à M. de Conflans (2), aux ordres de qui j'étais, s'il pouvait

(1) Ardennes. Petite ville sur la Meuse, démantelée, comme tant d'autres villes, par ordre de Louis XIV, en 1674.

(2) Louis-Henri ou Louis-Gabriel de Conflans d'Armentières, né à Paris le 28 décembre 1735, nommé d'abord le vicomte d'Oulchy, depuis le marquis de Conflans, mestre de camp, lieutenant du régiment d'Orléans-Cavalerie en avril 1752, maréchal-de-camp en 1770. Il donna, comme Lauzun, dans l'anglomanie, et quelquefois tous deux se trouvèrent en présence sur les champs de course. Ainsi, le 2 mars 1777, à Vincennes, Lauzun faisait

me donner une permission de trois semaines, que je serais bien aise de passer à la campagne près de Francfort.

Je partis seul et le plus secrètement possible. Le dernier jour du voyage je me perdis, et j'allai demander mon chemin à une maison où je voyais de la lumière. Je fus fort surpris de trouver une famille anglaise et d'apprendre que c'était celle du jardinier de la princesse. Je savais bien qu'il n'était pas difficile d'entrer dans le parc, mais je ne voulais pas être reconnu : je craignais d'être arrêté par les patrouilles de Cosaques et de ne pouvoir obtenir, sans me découvrir, qu'on me menât à elle. Il était onze heures du soir ; je vis rentrer les différentes troupes qui venaient de faire leur ronde, et je m'introduisis dans le jardin où je fus bientôt attaqué par deux gros chiens qu'on lâchait toutes les nuits. Il y en avait un que j'avais donné à la princesse en Angleterre, je l'appelai par son nom ; César me reconnut, et vint à moi me caresser ; l'autre chien se retira, et je m'approchai de la maison. Je vis deux femmes qui se promenaient ; l'une rentra, et l'autre vint au-devant moi : je la reconnus pour madame Parisot, femme de chambre que j'avais donnée à la prin-

monter un cheval gris, *Gargasheitt*, âgé de quatre ans, portant sept stones onze livres (environ 90 livres) ; le pari était de cent louis pour trois milles, moitié de dédit. Ce fut le cheval de M. de Conflans, nommé *Narcissus*, qui emporta le prix.

cesse. — Venez, me dit-elle, ni les obstacles, ni les distances ne peuvent tromper son cœur ; elle vous attendait. — La princesse me serra dans ses bras : Les besoins de mon cœur me font toujours deviner tes actions ; il était impossible que tu me laissasses l'affreuse idée de tout ce qui nous séparait ; que tu ne vinsses pas prêter de nouveaux charmes à ma retraite, mon unique consolation. — Je passai deux fois vingt-quatre heures à Powonki (1) : là tout était intéressant pour moi ; il en fallut partir. J'avais pris des mesures certaines pour me trouver à ses couches, ou du moins pour être près d'elle.

Je revins un peu plus tranquille que la première fois. De retour à mon régiment, je me procurai tous les mémoires relatifs aux affaires de Pologne, de Prusse et de Russie ; et, d'après un grand nombre de bons et de mauvais ouvrages que j'eus la patience de lire, je me fis un système politique sur les inté-

(1) Localité proche de Varsovie où les princes Czartoryski avaient fait élever, en 1770, un beau palais, très-simple à l'extérieur, mais somptueusement meublé à l'intérieur. Les curiosités artistiques et polonaises qu'il renfermait furent, depuis 1794, transportées dans la magnifique résidence de Pulawy. Le château de Powonki a disparu au milieu des malheurs de la Pologne. A l'époque où il était le rendez-vous de toutes les célébrités du pays, Stanislas Trembecki écrivit un poème élogieux en l'honneur des habitants de cette demeure princière. Aujourd'hui on voit s'élever à Powonki un cimetière qui est le *Père-Lachaise* de Varsovie, et dont les principaux monuments ont été décrits par M. Kasimir-Vladislas Woyciński, littérateur distingué de la Pologne contemporaine.

rêts de ces trois puissances. Je fis un assez long mémoire que j'adressai au prince Adam (1). Il le communiqua à M. de Stackelberg (2), ministre de Russie à Varsovie, qui l'envoya à Moscou sans que j'en susse rien. L'espoir d'être ambassadeur ou ministre de France à Varsovie me donna pour le travail une ardeur infatigable. La princesse approuva mon plan, et chaque poste m'apportait de nouveaux encouragements.

Elle me manda dans le mois de septembre, qu'elle était moins contente de son mari; que mon dernier voyage avait été su, et qu'elle craignait que celui que je voulais faire pour ses couches n'eût de grands inconvénients, mais qu'elle mourrait de douleur s'il n'avait pas lieu. Je partis vers la fin de septembre, et trouvai à Strasbourg une lettre de la princesse, venue par estafette, qui me mandait instamment de retarder mon départ. J'en trouvai une autre à Francfort, plus faite encore pour m'effrayer sur les mauvaises dispositions du prince. Rien ne put me décider à rester loin de la princesse pendant le temps de ses couches. Je lui envoyai un Polonais nommé Miaskowski, que j'avais amené avec moi, et j'allai

(1) Adam-Kasimir, mari de la princesse Czartoryska, duquel on a déjà parlé.

(2) Aventurier allemand qui vint s'établir en Russie et que Catherine envoya en Pologne comme ambassadeur. Il gagna les bonnes grâces de la tzarine, et une immense fortune, en exerçant en Pologne un despotisme intolérable.

l'attendre dans une petite ville libre bâtie sur la Vistule et appelée Thorn (1).

J'y reçus la réponse de la princesse. Elle me mandait qu'elle ne pouvait être si près de moi sans désirer me voir, quelque danger qu'il y eût ; qu'il était important que je ne fusse vu de personne ; que madame l'Huilier me cacherait chez elle, et qu'elle viendrait m'y voir. Je ne perdis pas un instant pour arriver ; l'inquiétude, l'agitation, la fatigue, m'avaient changé au point de me rendre méconnaissable. — Vous ne verrez point votre princesse ce soir, me dit la compatissante l'Huilier, en m'embrassant ; elle a des douleurs assez vives pour lesquelles on lui a ordonné de se coucher ; elles se dissiperont probablement pendant la nuit et elle sera demain matin ici de bonne heure.

Le lendemain au contraire les douleurs augmentèrent, et j'obtins avec beaucoup de peine d'être introduit dans le palais bleu, où madame Parisot m'enferma dans une grande armoire où l'on mettait des robes, derrière le lit de la princesse. Elle eut un travail douloureux qui dura près de trente-six heures. J'entendis ses cris, et chacun semblait devoir être le dernier. Je n'entreprendrai pas de décrire ce qui se passa dans mon âme : mes malheurs

(1) Ville polonaise envahie par le roi de Prusse en 1793. Elle revendique la gloire d'avoir donné le jour à Kopernik, en 1474, et l'on y montre encore la maison où il naquit.

étaient les fruits de mes crimes ; ce que j'aimais le mieux sur la terre en était la victime. Ce supplice finit enfin : on me tira de ma prison, on me fit entrer dans la chambre de madame Czartoryska. J'inondai son visage de mes larmes ; je ne pouvais proférer un seul mot. — Tu m'as sauvé la vie, me dit-elle ; je te savais là, je n'ai dû mes forces qu'au courage que m'inspirait la certitude d'être si près de toi ; pouvais-je en manquer, sûre que tu recevrais mon dernier soupir. Baise cet enfant, qui m'est déjà plus cher que les autres. Il serait si dangereux pour lui que tu fusses découvert ! éloigne-toi, va t'établir à quatre *meilen* (huit lieues) d'ici, dans une ferme dont je puis disposer. Ce billet te fera bien recevoir par les bonnes gens qui l'habitent ; nous nous reverrons bientôt ; vous recevrez tous les jours de mes nouvelles. — Il fallut encore une fois la quitter.

Je gagnai lentement mon nouveau gîte. Je trouvais une maison simple, mais d'une propreté qui allait jusqu'à l'élégance. Je fus reçu par un homme d'environ soixante ans, d'une figure vénérable ; sa femme, un peu plus jeune que lui, paraissait avoir été belle. Deux jeunes femmes d'une figure agréable, dont l'une était au moment d'accoucher, et une petite fille, composaient cette honnête famille : je remis ma lettre ; elle était conçue en ces termes :

« M. Dembowski, je vous prie de recevoir chez

vous celui qui vous remettra ce billet ; je vous confie ce que j'ai de plus cher au monde, et ma confiance dans vos soins et dans votre discrétion est sans bornes.

» ISABELLE CZARTORYSKA. »

— Vous êtes ici chez vous, me dit le bon M. Dembowski ; vous pouvez disposer de nos personnes mêmes, car nous appartenons à la princesse bien plus encore par notre reconnaissance que par ses bienfaits, quelque immenses qu'ils aient été envers nous.

Je me retirai dans ma chambre, sans qu'il me fût possible de souper. Je reçus le lendemain des nouvelles de la princesse ; elle était aussi bien qu'on pouvait l'espérer.

Je me promenai dans un assez grand jardin avec M. Dembowski ; il me raconta son histoire. Il était né avec une fortune satisfaisant à son ambition. Il avait épousé par amour une fille de qualité de Kamiéniec (1), et en avait eu plusieurs enfants. Il n'y avait pas de situation plus heureuse que la sienne, lorsque le prince Radzivill (2), auquel il était atta-

(1) Capitale du palatinat, et depuis 1795 de la gubernie de Podolie sur le Dniester. (Kamiéniec, en polonais, signifie *ville de pierre*.)

(2) La famille des Radzivill était la plus puissante de la Lithuanie ; celui de ses membres dont il est ici question, le prince Stanislas-Charles, palatin de Vilno, consacra toute son existence à

ché depuis longtemps, l'engagea à entrer dans la confédération de Bar. Deux jeunes Polonais, qui aimaient éperdûment ses deux filles, ne crurent pouvoir mieux leur prouver leur dévouement qu'en suivant leur père. Ils furent blessés, pris, et envoyés tous trois en Sibérie ; leur maison brûlée, les terres dévastées par les Russes, et tous les biens confisqués par l'impératrice. Madame Dembowska, qui était de Kamiéniec, terre appartenant à la princesse, qu'elle avait vue dans son enfance chez le comte Flemming, son père, fut se jeter à ses pieds avec ses filles ; elle n'eut pas de peine à attendrir un cœur si généreux et si compatissant. La princesse entreprit avec chaleur de réparer les malheurs de cette famille infortunée ; elle obtint son pardon, fit revenir les hommes de Sibérie, maria les deux filles à leurs amants, à qui elle fit accorder deux places considérables en Lithuanie, et donna à M. Dembowski et à sa femme une très-jolie terre

la patrie et à la haine des trois cours co-partageantes. Il avait dix millions de revenus et entretenait douze mille hommes de troupes régulières dans ses villes et châteaux. Persécuté par la faction des Czartoryski et des Poniatowski, il supporta la confiscation de ses terres et l'exil plutôt que de renoncer aux principes du parti national polonais. Le prince Dominique, son neveu, hérita de sa fortune et l'employa au bien de la Pologne en servant dans les rangs des armées du grand-duché de Varsovie. Pendant la retraite de Moskou, il fut attaché à la personne de l'Empereur, combattit à Leipzig et à Hanau, et à la suite d'une blessure grave reçue dans cette dernière journée, il mourut en France au mois de novembre 1813.

où ils habitaient tous, et où ils ne cessaient de bénir leur bienfaitrice. Depuis que je vis avec des hommes, je n'en ai jamais vu qui sentissent mieux leur bonheur, et pour qui la reconnaissance eût plus de charmes.

Je recevais tous les jours des nouvelles de madame Czartoryska, et tous les soins de mes hôtes rendaient mon séjour chez eux agréable. J'entendis sans cesse faire des vœux pour celle qui m'y retenait. Je passai un mois sans impatience dans ce séjour tranquille. Un jour que j'étais inquiet de n'avoir point reçu de lettre de la princesse, je la vis arriver fort incognito. Une divinité descendue dans cette maison y eût été moins adorée. On nous laissa seuls. — Mon ami, me dit-elle, je vous dois une grande explication ; j'ai eu le courage de faire à mon mari l'aveu que j'avais projeté ; il a eu pitié de l'état affreux où j'étais en lui parlant, et ne m'a point fait de reproches. Je vous laisserai cet enfant (1), m'a-t-il dit, si vous le voulez ; mais il faut

(1) On croit généralement que cet enfant serait le prince Constantin-Adam Czartoryski ; mais comme il est né le 28 octobre 1773, et que les événements dont il est ici question se sont passés en 1774, il y aurait contradiction. Quant au prince Constantin-Adam, il vit encore, retiré à Vienne, en Autriche, depuis de longues années. Sa première femme fut Angélique Radzivill, et la seconde Marie Dierzanowska, parente de Michel Dierzanowski, qui se rendit fameux à la Confédération de Bar en contrecarrant les intrigues du roi et de la famille Czartoryski. L'un des fils issus de ce second mariage, le prince Alexandre, épousa la princesse Mar-

que vous vous engagiez par les serments les plus sacrés à ne jamais voir son père. Mes larmes ont été ma seule réponse ; pouvais-je promettre de t'abandonner ! Tu connais mon mari : aigri par des gens méchants, il peut avoir un moment d'humeur ; mais le fond de son caractère est bon et indulgent. Il n'est point jaloux, et te verra bientôt sans répugnance. Passe quelque temps à Dresde et à Berlin ; que Varsovie ne paraisse pas l'unique but de ton voyage, et je pourrai bientôt te serrer encore dans mes bras. — La fille aînée de M. Dembowski accoucha pendant cette conversation. Nous tînmes sur les fonts et nous appelâmes l'enfant, qui était une fille, Isabelle-Armance-Fortunée, du nom de la princesse, du mien, et du hasard qui lui avait donné son parrain et sa marraine. La princesse repartit pour Varsovie, et moi, le lendemain matin, pour Dresde.

La ville et l'électeur sont aussi tristes que l'électrice est gaie. Je fus bientôt en grande faveur près d'elle ; la circonspection avec laquelle je recevais les distinctions dont elle m'accablait eut beaucoup de succès près de l'électeur. L'électrice crut devoir parler plus clairement. Un jour de cour elle me prit dans une embrasure de fenêtre : — Pour un Français, me dit-elle, vous n'êtes ni galant, ni péné-

celline Radzivill, grande musicienne. (Cf. *Les Musiciens polonais*, par Albert Sowinski, 1857, in-8°, p. 122.)

trant. (*Comme je ne répondais pas*) : Il faut donc vous faire des questions pour obtenir quelques mots de vous ? Est-il possible qu'il n'y ait pas dans cette cour de femme à qui vous rendiez des soins. — Rien n'est plus vrai, Madame. — Et pourquoi, je vous prie ? — Les vieilles ne me tentent pas, et les jeunes ont toutes des amants. — Toutes ? vous n'en savez rien : j'en connais qui n'en ont point, et qui désireraient peut-être vos hommages, si elles pouvaient les croire sincères. Devinez ! ajouta-t-elle en me regardant avec beaucoup d'expression. — L'électeur, en approchant, interrompit cette conversation, que l'on commençait à remarquer. Je ne crus pas devoir exposer l'électrice à une seconde, et je partis de Dresde pour Berlin.

Je recevais exactement des nouvelles de la princesse ; mais elle ne me permettait pas encore d'aller à Varsovie. Je m'occupai avec application de l'administration militaire et de l'administration intérieure de la Prusse. J'envoyai plusieurs mémoires à M. le maréchal de Muy (1) et à M. de Ver-

(1) Ministre de la guerre depuis le mois de juin 1774, avait été l'un des favoris du dauphin, père de Louis XVI. Il eut sa part dans les quolibets du temps : lorsqu'on voulut comparer les ministres aux sept planètes, on ajouta qu'on ne trouvait point de *Mars*. En effet, le maréchal de Muy n'avait jamais eu l'occasion de tirer l'épée devant l'ennemi, et il fut emporté par un mal généralement inconnu aux hommes d'action, la pierre, que frère Côme lui tailla sans succès le 9 octobre 1775. On fut quinze jours

gennes (1), en l'absence de M. de Pons, ministre du roi de Berlin. Mademoiselle Hatzfeldt, dame d'honneur de la reine de Prusse, qui avait eu précédemment une grande passion pour M. le comte de Guines, sachant que j'avais épousé sa nièce, se crut obligée aux plus grandes honnêtetés pour moi. La confiance s'établit bientôt; elle me confia tous les détails de son attachement pour M. de Guines, et finit par prendre du goût pour moi. Les lettres de la princesse ne devenaient pas plus rares; mais elles étaient plus froides, et tendaient toutes à reculer l'époque de mon voyage en Pologne.

Je me liai très-intimement avec M. Harris, ministre d'Angleterre, dont la société faisait tout le charme de mon séjour à Berlin. Il me mena partout, et je fus bientôt aussi établi que j'eusse pu l'être à Paris. Le roi revint de Postdam; j'eus souvent l'honneur de lui faire ma cour; il me traita avec bonté et distinction; le prince Henri me prit dans la plus grande amitié. Je vivais beaucoup avec lui, et je l'entendais toujours parler guerre et mili-

à choisir son successeur : on ne veut pas que celui-là ait la pierre, disait-on, car on le sonde longtemps.

(1) Ministre des affaires étrangères sous Louis XVI, avait, dans les dernières années du règne précédent, représenté la France à la Sublime-Porte, puis à Stockholm avec le titre d'ambassadeur. C'était un homme actif et d'un certain caractère. Il brava l'opinion en épousant une femme grecque, sa maîtresse, qui lui était restée longtemps attachée.

taire avec une nouvelle admiration. Il eut la bonté de me dire que le roi désirait que je pensasse à être ministre de France près de lui, et qu'il lui avait permis de m'apprendre qu'il ferait faire avec plaisir toutes les démarches qui pourraient m'y faire réussir : cela ne convenait nullement à mes vues ; je remerciai et refusai, en donnant pour raison que j'étais fort attaché à la carrière militaire, et que je ne me sentais point de talent pour la politique. Le prince Henri eut la bonté d'insister à plusieurs reprises, mais sans me faire changer d'avis.

Dans cet intervalle, mademoiselle de Hatzfeldt, que je voyais souvent, se prit d'un goût très-vif pour moi ; il s'en fallut bien que je le partageasse. Je ne lui cachai même pas que j'en aimais une autre. Un tel aveu ne diminua pas son attachement. J'en fus reconnaissant et touché ; je crus lui devoir la plus grande amitié, je la consolai, je la plaignis, mais je ne devins pas son amant, et ne cessai pas une minute d'adorer la princesse. On jugea sur les apparences, et l'on ne douta bientôt plus à Berlin que je n'eusse mademoiselle de Hatzfeldt : on le manda à madame Czartoryska, elle le crut, m'écrivit une lettre très-froide, dans laquelle elle me disait qu'il fallait rompre tout commerce entre nous, et me demandait instamment de ne pas aller à Varsovie.

Abandonné de la princesse, je pensai mourir de

douleur ; j'aurais donné ma vie pour lui parler un quart-d'heure. Vingt projets plus extravagants les uns que les autres se présentèrent à mon esprit. La princesse m'était trop chère pour n'être pas décidé par la crainte de la compromettre. J'obéis donc, et me résolus à repartir pour la France. La veille du jour fixé pour mon départ, M. de Rullecour, officier français (1) passé au service de Pologne, vint en courrier m'apporter une lettre du prince Adam, qui me demandait, comme la plus grande marque d'amitié que je pusse lui donner, de venir passer vingt-quatre heures à Varsovie pour des affaires de la plus haute importance, ajoutant que je m'y cacherais aisément, si je ne voulais pas y être connu. Je ne balançai pas un instant, et partis le soir même. Je renvoyai tous mes gens à Leipsick, et ne gardai avec moi qu'un seul chasseur polonais que j'avais pris à Berlin. Je préférai un découvert à toute autre voiture, comme la plus légère. Je m'aperçus à peine du froid excessif dont beaucoup de malheureux périrent. L'espérance de voir la princesse avait absorbé toutes mes sensations physiques et morales ; j'arrivai, et me cachai dans Marie-Ville (2), chez M. de Rullecour.

(1) Venu en Pologne avec Choisy, Kellermann et autres, à l'époque de la Confédération de Bar, et qui entra plus tard au service militaire de la Pologne avec le grade de général.

(2) L'un des dix quartiers de Varsovie. Il doit son nom à Marie-

Le prince Adam vint m'y voir aussitôt. Il me dit qu'il avait communiqué à M. de Stackelberg le mémoire relatif aux affaires de Pologne et de Russie que je lui avais précédemment adressé ; que ce ministre l'avait envoyé à sa cour, où il avait fait une telle impression, qu'il avait désiré en conférer avec moi, ne doutant pas que, pour peu que la France voulût s'y prêter, on ne pût raccommo-der le partage de la Pologne, et rendre à cette puissance la plus grande partie de l'existence qu'elle avait perdue. Je répondis au prince que je verrais avec plaisir M. le baron de Stackelberg ; mais que je n'avais aucun pouvoir, et qu'il m'était difficile de deviner les intentions d'un ministre que je connaissais à peine. M. de Stackelberg vint dans la nuit ; nous causâmes longtemps. Le résultat de notre conversation fut un mémoire que j'envoyai à Versailles, et lui à Moscou. Il m'était impossible de rester caché jusqu'au retour de nos courriers : je me fis donc présenter à la cour, et j'allai partout.

Madame Czartoryska était à la campagne, d'où elle ne revint que deux jours après ; elle arriva à la comédie. Je ne puis exprimer l'émotion que me causa sa présence. Je fus dans sa loge ; elle me reçut très-froidement. Je n'obtins qu'avec peine la per-

Louise de Gonzague, laquelle épousa Vladislas IV, puis Jean-Kasimir, rois de Pologne (xvii^e siècle).

mission de la voir seule. Le lendemain elle ne voulut point écouter ma justification ; elle exigea que je lui rendisse ses lettres et son portrait. Je fis tout ce qu'elle voulut, et me renfermai chez moi dans le plus affreux désespoir. Elle m'envoya chercher le lendemain matin : je la trouvai plus calme et moins sévère. Elle me demanda tous les détails de ce qui s'était passé entre mademoiselle de Hatzfeldt et moi. Je brûlai devant elle son portrait et ses lettres, et promis de ne répondre à aucune de celles qu'elle pourrait m'écrire, promesse que j'ai tenue exactement. Mademoiselle de Hatzfeldt est la seule femme pour qui j'aie eu de mauvais procédés, qu'elle ne méritait assurément pas : aussi me les suis-je souvent et sévèrement reprochés.

La princesse me pardonna avec cette grâce inséparable de tout ce qu'elle fait. Je voulus rentrer en possession de mes anciens droits ; mais elle s'y refusa absolument. — Tu m'affligerais, me dit-elle, tu serais perdu, si, dans tes bras, quelque chose troublait encore mon bonheur. — M. Branecki, grand-général (1) de la couronne, était plus amoureux que jamais, et marquait chaque jour son amour par de nouvelles extravagances. La princesse le traitait mal, et le voyait peu chez elle ; mais toute la société de la palatine de Polock, dans laquelle ma-

(1) Ce titre répondait à l'ancien titre français de connétable.

dame Czartoryska vivait beaucoup, lui était entièrement dévouée. Ce fut la seule maison de Varsovie où l'on ne chercha pas à m'attirer. La princesse Poniatowska s'y joignit, et la princesse fut tellement obsédée de tout cela, que les ménagements qu'elle se voyait obligée de garder ravissaient une grande partie du temps que nous aurions pu passer ensemble.

Je m'en affligeai, je crus qu'il y avait de sa faute, je m'en plaignis à sa Lulli. — Elle vous aime, me dit-elle ; mais vous êtes un bien dont elle est trop avare. Un peu de jalousie vous la rendra plus tendre que jamais, et lui donnera le courage d'écartier tout ce qui veut l'éloigner de vous. Allez davantage dans le monde ; que toutes ces femmes n'aient pas l'air de vous être si parfaitement indifférentes ; vous vous en trouverez bien. Je suivis malheureusement les conseils de la Lulli. L'amant de madame Czartoryska ne pouvait manquer d'exciter la curiosité des autres femmes ; plusieurs me firent des avances assez marquées, entre autres une jeune comtesse Potocka Tlomačka (1) qui était nièce de la grande-générale Oginska (2), chez qui j'allais con-

(1) C'est madame Potocka, femme du staroste de Tlomocz (ou Tlomočki). Les starosties étaient des terres nationales données par les rois pour un certain nombre d'années ; leurs titulaires ajoutaient les noms de ces titres aux noms de leurs familles.

(2) Les membres de cette famille établis en Lithuanie se sont distingués dans les plus mémorables événements des annales po-

tinuellement, et chez qui je la trouvais sans cesse. J'affectai de m'en occuper beaucoup ; la princesse le remarqua, et ne m'en dit rien. La petite femme était fort coquette, et l'était beaucoup avec moi.

Je lui donnai le bras à un bal masqué, où elle me parla des conditions auxquelles elle consentait à se donner à moi, et même à me suivre en France. Je ne me croyais pas si avancé, et ne désirais pas que cela fût si loin. J'éludai donc, sans rien répondre de positif. Un petit masque, assis près de moi, se leva brusquement, et se perdit dans la foule. Je ne m'en aperçus pas, et sortis un instant après du bal. Je fus le lendemain, comme à mon ordinaire, pour me promener à Powonki. C'était mon plus grand plaisir. La princesse y arriva un instant après moi ; mais dès qu'elle me vit, elle fit retourner sa voiture. Je voulus m'en approcher ; mais elle ordonna à son cocher d'aller à Varsovie aussi vite qu'il pourrait. Je ne concevais pas ce que cela voulait dire. Je fus

lonaises. La personne dont il est question ici était née princesse Alexandrine Czartoryska ; elle épousa en première nocces le prince Sapiéha, grand-chancelier de Lithuanie, et en secondes le prince Michel-Kasimir Oginski, grand général de Lithuanie, célèbre par son patriotisme dans la Confédération de Bar ; c'est lui qui fit creuser à ses frais le canal qui porte son nom et qui joignant deux rivières, la Sczara et la Iasiolda, ouvre une communication de la mer Baltique à la mer Noire et facilite le commerce dans l'intérieur du pays. Le château de Slonim qu'il habitait et où il vivait en prince souverain, était le point de réunion de la première noblesse du pays et des artistes étrangers les plus distingués.

trois fois chez elle dans la journée sans la voir ; je lui écrivis que je ne concevais rien à sa conduite, et que la tête me tournait. Elle me répondit : « J'ai vu, j'ai entendu ce que je n'aurais jamais pu croire ; vous me trompez pour madame Tlomačka. » Vous m'avez perdu, dis-je à la Lulli.

Je rentrai chez moi ; une fièvre affreuse me prit, et j'eus le transport le plus effrayant. La Lulli fut chez la princesse : — Qu'avez-vous fait ! lui dit-elle ; Lauzun se meurt, et c'est votre ouvrage. — Madame Czartoryska vint chez moi, passa la journée et la nuit entière, sans que je la reconnusse. Je la vis enfin à genoux près de mon lit, baignée de larmes. Un passage si subit du désespoir à la joie pensa me coûter la vie ; je me rétablis difficilement ; les soins tendres et touchants de la princesse me faisaient préférer mon extrême faiblesse aux forces que j'avais perdues, et que je commençais à reprendre. M. Branecki en fut jaloux, se plaignit hautement, osa menacer mes jours. — Je ne vous aime pas, lui dit-elle, et ne me forcez pas à vous haïr. — Cela suffit, madame, répondit-il avec fureur ; je verrai si M. de Lauzun est digne de posséder un bien que j'achèterais de tout mon sang. — Oui, monsieur, reprit la princesse avec fierté ; il sait que ma vie est attachée à la sienne ; il saura la défendre ; je n'exige plus rien de vous. — M. Branecki se calma, et il ne se passa rien. On m'aver-

tissait cependant que le grand-général n'avait rien de sacré, que j'avais tout à craindre de la foule de coupe-jarrets dont il était sans cesse entouré. On me conseillait de ne pas marcher sans escorte; je ne pris d'autre précaution que celle d'être bien armé, et il ne m'arriva rien.

J'allais davantage dans le monde; la manière dont la princesse me traitait augmentait la curiosité que j'inspirais à toutes les femmes de Varsovie empressées de me voir. Une revue des housards fut une occasion qui en réunit un grand nombre. Elles revinrent ensuite à l'assemblée, chez la grande-générale; la princesse paraissait leur demander comment elles trouvaient son choix, avec une grâce qui me toucha. Je laissai tomber la plume de mon bonnet en ramassant quelque chose; madame Tlo- maçka, que je n'avais pas vue depuis la scène qui m'avait coûté si cher, m'offrit une assez belle plume de héron, qui était dans ses cheveux (1) : — Je vous

(1) La tête des femmes servit en ce temps de théâtre à toutes les excentricités de la coiffure. Il n'y eut point d'événement public ou particulier qui, de 1772 à 1780, ne vint aussitôt se reproduire dans les cheveux des grandes dames. Ce fut d'abord, parmi les plus remarquables, la coiffure à l'*Inoculation*, chargée d'un serpent représentant la médecine, d'une massue indiquant l'art dont il s'est servi pour terrasser le monstre variolique, d'un soleil levant, emblème du jeune roi, vers lequel se tournaient toutes les espérances (septembre 1774). Quelques mois après l'opéra en vogue accommoda les têtes à l'*Iphigénie*, puis elles se mirent à la *Circonstance* : « On y voit à gauche un grand

demande pardon, lui répondis-je froidement; je suis attaché à ma plume brûlée. — Madame Czarto-

cyprès formé de soucis, auprès duquel est un crêpe de même couleur, et tellement arrangé qu'il représente ses larges et nombreuses racines. A droite une grosse gerbe de blé, couchée sur une corne d'abondance d'où sortent à foison des figues, du raisin, des melons et toutes sortes de bons fruits parfaitement imités en plumes blanches. » C'était annoncer qu'en pleurant le feu roi on attendait beaucoup du nouveau. En janvier 1775, recrudescence; on nous montre des montagnes, des prairies, des ruisseaux, des forêts, des jardins à l'anglaise, soutenus par un panache immense fixé par derrière. Ce panache fait de plumes, et sans doute de plumes de héron, comme nous en voyons porter à madame Tiomačka, pour être agréable doit se renouveler souvent. Les coiffures avaient de 30 à 40 pouces d'élévation au-dessus de la tête; un mois après on en voyait de deux ou trois pieds de hauteur. « Je vous ai déjà marqué, dit l'auteur de la *Correspondance secrète*, à la date du 4 novembre 1775, que nos femmes ornaient leurs coiffures de l'imitation de toutes sortes de plantes, et qu'en étudiant un peu les bonnets qui se sont faits depuis un an, on pourrait devenir un botaniste passable. Après avoir épuisé les serres, on est venu aux productions des potagers, des campagnes, et enfin on a cherché des modèles dans la boutique des herboristes. Hier à la cour on a porté des bonnets ornés de houppes de chiendent parfaitement imitées. » L'hiver suivant ce qu'on vit de mieux porté ce fut le *hérisson*. « Toutes les pointes des cheveux sont relevées et menacent le ciel: un ruban les retient en les entourant. Il faut avouer que cela fait le plus bel effet du monde, cependant cette mode ne saurait durer. « Puis vint en 1777 la coiffure aux *Insurgens*, par allusion aux États révoltés d'Amérique; ce fut l'une des dernières, à beaucoup de titres. D'abord dans les théâtres les plaintes étaient très-vives; personne ne pouvait, derrière ces montagnes et ces jardins anglais panachés, apercevoir la scène; puis la reine devint enceinte et le soin de sa coiffure la fatiguait tellement qu'en mai 1778 son accoucheur fut obligé de lui conseiller d'abaisser ses plumes si elle ne voulait pas voir sa grossesse entravée par des accidents regrettables. Enfin cette princesse, après son accouchement, perdit ses cheveux et ne conserva qu'un chignon plat terminé par une boucle *en*

ryska, qui m'avait entendu, me dit avec un regard charmant : — Donnez-moi votre bonnet, que j'y mette la mienne. J'aime mieux maintenant la plume brûlée. M. Branecki se leva avec humeur, et sortit.

Le soir, au bal masqué de l'Opéra, il eut l'air de vouloir me chercher querelle. — Finissons ceci, M. le grand-général, lui dis-je ; cinq minutes d'entretien à Vola (1) suffiront. Le moyen sera beaucoup plus digne de vous, et de moi, qu'une dispute au bal. — Il accepta, et nous nous donnâmes rendez-vous pour le lendemain à huit heures du matin. Tout Varsovie le sut bientôt et se prépara à nous servir de témoin. Le roi en fut vivement affligé, et envoya chercher, à six heures du matin, M. Branecki, avec qui il eut une longue conversation, après laquelle le grand-général vint chez moi avec une suite assez nombreuse, me dire qu'il désavouait publiquement tous les propos dont j'avais pu être offensé, et qu'il me demandait mon amitié qu'il méritait par son estime et sa considération pour moi. Je n'avais plus rien à dire : il fallut céder, et le prince Kasimir Poniatowski, frère du roi, nous fit embrasser

boudin. On appela cette coiffure à l'enfant. (*Mémoires secrets*, t. XV, 226). Et la cour d'imiter la reine et d'être imitée à son tour par la ville, les provinces, etc.

(1) Plaine à un quart de lieue de Varsovie, où beaucoup de duellistes se donnaient rendez-vous. C'était le lieu de l'élection des rois, et dans ces circonstances, on y vit quelquefois jusqu'à cent mille gentilshommes.

et nous raccommoda. Madame Oginska m'avait envoyé le matin un superbe cheval turc, avec une paire de pistolets et un sabre, en me faisant dire qu'elle espérait me porter bonheur (1).

Le soir même, nos courriers de Versailles et de Moscou arrivèrent. L'impératrice approuvait mes propositions, m'écrivait une lettre pleine de bonté, et m'envoyait des pouvoirs fort étendus. M. de Vergennes me mandait de me rendre à la cour le plus promptement possible. Je fixai mon départ le surlendemain au soir. Je dînai à Powonki avec la princesse. Je la serrai longtemps dans mes bras ; il fallut enfin m'en séparer. Je ne m'arrachai de Powonki qu'avec un déchirement que l'espoir fondé de la revoir bientôt ne pouvait soulager, et qui était un vrai pressentiment que nous ne nous reverrions plus (2).

(1) Branecki eut, vers ce temps, un duel bien plus étrange encore avec Casanova. Celui-ci trouve mauvaise une actrice entretenue par le grand-général, et la siffle. L'amant offensé accourt et menace de jeter notre peintre par la fenêtre. Un duel est résolu. On se battra au pistolet. Casanova voit, sans s'intimider, arriver au rendez-vous le général de la couronne, en voiture à six chevaux, avec ses aides-de-camp, pages, coureurs et houlans. Chacun des adversaires fut blessé. Branecki en tombant jette mille ducats à Casanova : Sauvez-vous ! s'écrie-t-il ; le roi, qui m'aime beaucoup, vous en voudra ! Casanova, sans s'émouvoir, retourne tranquillement à Varsovie, et va, ne songeant déjà plus à rien, souper chez le prince Czartoryski. L'affaire n'eut pas de suites.

(2) Nous partageons encore en partie le sentiment de M. Sainte-Beuve sur les précédents passages et nous le citons avec plaisir :

J'arrivai à Versailles dans la fin du mois de mars 1775 (1). M. de Vergennes, que je ne connaissais pas, me reçut avec tout l'intérêt que devaient naturellement inspirer les importantes affaires dont j'étais chargé. Il loua ma conduite, et m'avertit de partir

« L'épisode de la princesse Czartoryska, de cette intéressante femme dont il a dit : « Rien n'était perdu avec une âme si tendre ; on ne pouvait être plus aimable à aimer ; » cet épisode serait touchant s'il était le dernier et s'il couronnait une vie de légèreté et d'erreurs par un sentiment fidèle et sincère. Mais on se lasse de voir Lauzun, à peine sorti d'une passion et d'un malheur, recourir si vite à une distraction quelconque. On sent que la vanité, la fatuité, est encore le fond de cette âme qui, par moments, semblait digne d'une direction meilleure. Toutes les fois qu'il veut exprimer un sentiment un peu profond et vrai, il est puni ; la poésie et la passion manquent à son langage. »

(1) Ce passage ne contredit pas ce que l'on sait d'ailleurs, que Lauzun remporta le prix dans une course qui eut lieu le 9 mars, et dont une gazette rend compte ainsi : « 10 mars 1775. Il y a eu hier une course de chevaux exécutée à la plaine des Sablons par divers seigneurs de la cour où la reine et la famille royale ont assisté. Cette course consistait en un certain espace de terrain à parcourir plus ou moins promptement. Plusieurs seigneurs de la cour avaient fourni des coursiers sur lesquels ils avaient assis des paris considérables. Ils étaient montés par des palfreniers accoutumés à ces sortes d'exercices. Outre la famille royale, on comptait, du nombre des princes du sang, M. le duc de Chartres et M. le duc de Bourbon. Il y avait une estrade élevée pour placer S. M. et la cour. Le cheval de M. le duc de Lauzun a eu l'avantage. » Ce cheval mourut peu de temps après. Le roi ne voulut plus que la reine prît part à ces fêtes : c'est ce qu'on peut croire d'après l'avis suivant : « 30 mars. On parlait d'un bâtiment que la ville avait fait ériger dans la plaine des Sablons en l'honneur de la reine, pour que S. M. pût y voir plus à l'aise les courses de chevaux et autres spectacles de ce genre. *Il est venu depuis un ordre du roi pour le défaire.* » D'ailleurs la reine ne cachait pas les sévérités que son mari montrait parfois contre elle.

sous peu de jours pour Pétersbourg, mais il changea bientôt d'avis ; il ne lui convenait pas que le traité fût fait par moi, et que je restasse ministre du roi près l'impératrice de Russie, qui semblait le désirer vivement. M. de Juniez, son ami intime, venait d'y être nommé. M. de Vergennes faisait journellement des difficultés absurdes, traînait en longueur et voulait faire rompre cette négociation, sans qu'il parût y avoir de sa faute. Je perdis pendant ce temps-là un procès de quatre-vingt mille livres de rentes ; j'en fus peu touché ; ma fortune était ce qui m'intéressait le moins.

J'avais trouvé à mon retour la reine infiniment liée avec madame la princesse de Guéménée (1) et madame Dillon (2) ; elles lui avaient quelquefois parlé de moi, et lui avaient inspiré la curiosité de me connaître davantage. Elle me reçut avec bonté ; j'eus souvent occasion de la rencontrer chez madame de Guéménée, où elle me traitait avec distinction ; je montais exactement à cheval avec elle, et en moins de deux mois, je devins une espèce de favori. Ma faveur fut cependant interrompue par la nécessité

(1) Victoire-Armande de Rohan-Soubise, née le 28 décembre 1743, nommée, en avril 1767, gouvernante en survivance des enfants de France.

(2) C'est néanmoins dans une lettre datée du 19 août de cette année que la *Correspondance secrète* (t. II, p. 417) dit : « la faveur dont madame la comtesse Dillon jouissait auprès de la reine paraît passer à madame la comtesse Jules de Polignac. »

de joindre mon régiment. Les révoltes pour le blé (1) dans les villages voisins de Paris avaient engagé à faire marcher des troupes. La reine désira que mon corps se rapprochât, et que je ne m'éloignasse pas ; je ne crus pas devoir y consentir, et je pris congé. Elle en parut véritablement affligée, et vint dans l'après-dîner du même jour à Montreuil (2) chez

(1) Mai. L'incurie du pouvoir avait occasionné, à Paris et dans les environs, une véritable famine. La révolte qui s'en suivit aurait pu être réprimée dès l'abord ; lorsqu'elle eût pris tout son développement elle fut menaçante. Les meuniers de Montmartre et grand nombre de boulangers de Paris furent pillés. Cependant rien n'est plus tôt rassuré que le peuple parisien : la fumée de la poudre n'était pas dissipée, le sang n'avait pas cessé de couler, que les femmes portaient déjà des *bonnets à la révolte*. Quant au maréchal de Biron, chargé de la répression, on le ridiculisait : « Les gens sensés prétendent qu'il serait bientôt temps de mettre fin à toutes ces dispositions militaires ; mais on leur répond qu'elles pourraient bien être prolongées par la raison qu'il y a beaucoup de gens intéressés à ce qu'elles durent. Le maréchal de Biron, disent les plaisants, a 24,000 livres par mois pour commander l'armée des miches et faire braquer les canons de l'Arsenal contre les hirondelles de la Seine, et les autres généraux à proportion : or, ce traitement est trop doux pour ne pas l'éterniser. » *Anecdotes échappées*, I, 307. Et l'écho de la rue redisait ce refrain (23 mai 1775) :

Biron, tes glorieux travaux,
 En dépit des cabales,
 Te font passer pour un héros
 Sous les piliers des halles ;
 De rue en rue, au petit trot,
 Tu chasses la famine :
 Général digne de Turgot,
 Tu n'es qu'un Jean-Farine.

Le fait est que, sans embarras, quelques régiments empêchèrent les accaparements et favorisèrent les charrois. Tout rentra dans l'ordre.

(2) Faubourg de Versailles, où le prince et la princesse de

madame de Guéménée pour me dire adieu, et pour m'offrir de demander au roi la permission de me faire revenir au Sacre, ce que je refusai.

Les affaires de Russie paraissaient être oubliées. Je pressai inutilement M. de Vergennes de finir et de me donner une réponse décisive : il me dit qu'il avait le traité plus à cœur que jamais, et qu'il espé-

Guéménée venaient de faire bâtir une magnifique demeure (rue Bon-Conseil, n° 3), qui existe encore et est la plus belle de l'avenue de Paris. Le jardin était tracé avec un goût infini. On apercevait Paris d'un monticule élevé de huit à dix mètres, au haut duquel on arrivait par une spirale cachée dans un massif d'arbrisseaux. Madame de Guéménée aimait beaucoup les fleurs et les jardins, et madame Elisabeth, dont elle acheva l'éducation commencée par mesdames de Marsan et de Mackau, vint souvent se promener dans le charmant jardin de sa gouvernante. Des embarras de fortune — dont Lauzun parlera plus loin — forcèrent madame de Guéménée de se défaire de sa maison. Madame Elisabeth, malgré son goût pour la retraite, était la seule princesse de la famille royale qui n'eût point d'habitation de plaisance. Louis XVI, sachant combien celle de la princesse de Guéménée plaisait à sa sœur, en fit l'acquisition à son insu, et l'engagea à se rendre à Montreuil avec la reine, qu'il avait mise dans son secret : « Vous êtes chez vous, » dit Marie-Antoinette à sa belle-sœur, en entrant dans cette jolie propriété. Montreuil devint bientôt le séjour favori de la princesse. L'inspecteur des bâtiments du roi, Huvé, y fit pour elle de nombreux embellissements. Les jardins furent agrandis, rendus encore plus pittoresques, et Delille (*Poème des Jardins*) pouvait s'écrier avec vérité :

Les grâces, en riant, dessinèrent Montreuil.

M. Le Roi, auquel nous empruntons ces détails, trace un tableau complet de la vie de Madame Elisabeth à Montreuil, dans un excellent ouvrage auquel nous renvoyons : *Histoire anecdotique des rues de Versailles*, t. II, 1857, in-8°.

rait conclure dans le courant de l'été; que le roi me ferait revenir de mon régiment, si cela était nécessaire.

Le soir même que je devais partir, la reine me fit dire d'attendre encore deux heures, et d'aller lui parler le lendemain à Montreuil. — Ne partez pas encore, me dit-elle avec beaucoup de grâce; la révolte pour les grains oblige à faire approcher des troupes: nous ferons venir votre corps. Je lui répondis que, s'il n'était pas nécessaire, je ne désirais pas un déplacement désavantageux à ma légion. — Vous êtes un imbécile, répliqua-t-elle en riant. — Le baron de Vioménil (1), chargé par M. le maréchal de MUY du mouvement des troupes, entra: — Baron, lui dit-elle, faites donc marcher la légion royale, et faites-la venir assez près pour que cet imbécile-là ne nous quitte pas, comme il en a le projet. — Le baron répondit qu'il exécuterait ses ordres, et parut étonné. Je le priai de ne rien changer à son plan. Je chassai encore au bois de Boulogne avec la reine; elle ne cessa de me parler, et de ce moment ma faveur fut tellement remarquée, qu'il fut peut-être heureux pour moi de partir dans la nuit même.

(1) Antoine-Charles du Houx, baron de Vioménil, né vers 1725, mort en janvier 1793. Son frère cadet fut maréchal et pair de France sous la Restauration. Voy. des détails sur le baron de Vioménil dans la *Vie et les Mémoires du maréchal Dumouriez*; Paris, Baudouin, 1822, in-8°, t. I, p. 426.

Les lettres de la princesse devinrent plus courtes et moins fréquentes ; on me manda de Varsovie qu'elle était entièrement subjuguée par la société de la palatine de Polock et que M. Branecki passait sa vie chez elle ; je lui en écrivis fortement ; mes représentations furent mal reçues. Pénétré de douleur, je répondis avec désespoir et indignation. J'osai redemander mon enfant ; je ne voulais pas, disais-je, qu'il fût élevé parmi mes ennemis ; je ne pus l'obtenir. Nous nous brouillâmes et cessâmes de nous écrire (1).

Une profonde tristesse m'accablait, je restai fidèle à la princesse et absolument insensible à toutes les avances que me faisait une assez jolie petite madame de Monglas, enlevée par M. le prince de Nassau, et retirée près des Deux-Ponts où j'allais souvent. Je cherchais à m'attacher ou plutôt à me distraire ; mais rien ne me plaisait.

J'étais en garnison à Sarreguemines près des Deux-Ponts. Je logeais chez la mère d'un officier de mon régiment, et le mis en prison pour quel-

(1) Ici finissent les aventures de Lauzun et de la princesse. Avant de passer à un autre ordre de faits, nous nous faisons un cas de conscience d'indiquer les ouvrages historiques et géographiques de M. Léonard Chodzko, comme nous ayant beaucoup servi à débrouiller le chaos de toute cette intrigue. C'est grâce à eux surtout que nous avons pu rétablir l'orthographe, jadis très-confuse, de tous les noms polonais qui émaillent le récit de Lauzun.

ques sottises; sa sœur, jeune et jolie, vint me le demander : je le lui refusai. Lorsque tout le monde fût retiré le soir, mademoiselle Plumkett entra dans ma chambre : — Sire, êtes-vous, me dit-elle en riant, aussi sévère, aussi pédant que vous l'avez été ce matin devant tout le monde? — Nous causâmes; elle étrait drôle et folle, elle me fit rire. Je lui promis de faire sortir son frère de prison le lendemain; elle m'embrassa pour me remercier, et m'inspira des désirs qu'elle partageait plutôt qu'elle n'avait l'air d'accorder. Nous eûmes encore une conversation de ce genre. Elle partit ensuite pour Strasbourg avec une de ses tantes, me quitta gaîment, le plaisir d'aller dans une grande ville lui ôtant toute espèce de regrets.

Je fus obligé, pour quelques affaires relatives à mon corps, d'aller dîner près de Sarreguemines, chez M. le comte de la Layen (1). On était, dans cette

(1) Le château de cette famille était situé à Blise-Castel. A l'époque de la Révolution, madame de la Layen fit déposer dans une cachette son trésor et son argenterie, et prit la fuite. Le maître maçon proposa, quelques années après (1798), à un général des armées républicaines en quartier dans le pays de lui découvrir, moyennant 24,000 fr., cette cachette qui contenait, disait-il, 500,000 fr. Le général refusa. Quelque temps après le 18 brumaire, cet officier eut l'occasion de rencontrer madame de la Layen : — J'ai su, monsieur, lui dit-elle, que vous avez refusé cet argent; je ne vous en ai aucune obligation : d'autres l'ont pris et j'aimerais autant que vous l'eussiez. — Madame la comtesse n'ignore pas à qui son pauvre bourgmestre doit la vie? — A vous, monsieur; mais tant pis, c'est un fripon qui servait les

maison, poli, aimable à l'allemande; ce qui ne pouvait pas trop me convenir. Madame la baronne Dalberg (1), belle-sœur de madame de la Layen, me parut cependant d'une gaiété franche et fort différente de toute la société. Au bout de quelques heures, nous fûmes aussi familièrement ensemble que nous eussions pu l'être après plusieurs années. Je la retrouvai quelques jours après aux Deux-Ponts. Elle me confia qu'elle avait eu un amant qu'elle avait beaucoup aimé, qu'il s'était mal conduit, que les circonstances les avaient séparés, qu'elle n'aimait plus rien, que c'était un état triste mais qu'il fallait bien prendre son parti, qu'elle s'occupait uniquement de l'éducation de ses enfants (2), et de donner de la considération à son

deux partis : vous eussiez aussi bien fait de le laisser pendre. — Telles étaient les façons de remercier de cette gracieuse dame. (Voyez la *Vie politique et militaire du général Desperrières*; Paris, 1824, in-8°, pages 126, 167.)

(1) La famille de Dalberg est une très-ancienne maison d'Allemagne, qui se divise aujourd'hui en deux branches, les Dalberg-Hernsheim, du nom du village d'Hernsheim, où se conservent leurs archives, et qui sont ceux dont parle Lauzun, puis les Dalberg-Dalberg.

(2) Dont l'un, à cette époque âgé de deux ans, fut le duc Emeric-Joseph de Dalberg que sa duplicité a rendu fameux lors de la chute de l'Empire. On sait qu'accueilli à bras ouverts par le chef de l'Etat, qui, le 14 août 1810, le nomma duc et bientôt signa en sa faveur une dotation de quatre millions, il fut le premier à trahir la cause de son bienfaiteur et à acclamer la famille que ramenaient les baïonnettes étrangères. En récompense on l'éleva aux dignités de ministre d'Etat et de grand cordon de la

mari (1), qui était une assez bonne bête, incapable de s'en donner par lui-même. Je me proposai de bonne foi ; je fus accepté de même, et nous convînmes que, dans la semaine d'ensuite, j'irais prendre possession de mon nouvel emploi, dans le vaste et lourd château de HERNSHEIM (2), au beau milieu du Palatinat, pendant que le baron ferait la semaine de service de chambellan chez l'électeur palatin. Je fus reçu à merveille, et dès le soir je fis le baron cocu, dans le lit où couchaient depuis tant de siècles les aînés de la maison Dalberg.

Le mari revint avec son père, et quelques amis de même troupe. Je parlai politique avec les uns ; je bus immensément avec les autres. Je me fis expliquer tous les arbres généalogiques de la famille ; je donnai de l'Excellence à tout le monde ; j'assurai le vieux bourgraff qu'il vivrait très-longtemps, le baron qu'il serait quelque jour un grand ministre palatin, et le bailli que les armées françaises ne viendraient plus dans le Palatinat. Enfin je réussis parfaitement, et j'eus la satisfaction de voir le

Légion d'honneur. Né à Mayence le 31 mai 1775, il mourut oublié et cherchant à s'oublier soi-même, au château de ses pères, le 27 avril 1833.

(1) Wolfgang-Héribert de Dalberg, baron du Saint-Empire, mort le 27 septembre 1806. Il est connu par des ouvrages dramatiques et a rempli la charge de ministre d'Etat de Bade.

(2) Et non Herusheim. HERNSHEIM est un bourg du duché de Hesse-Darmstadt, à une lieue de Worms.

choix de la baronne déclaré bon, et généralement approuvé.

On aime, dans les pays étrangers, à se faire honneur de ce qu'on a. La baronne me mena à une fête chez l'électrice palatine à Ockersheim, où elle ne fut pas fâchée de me montrer, ainsi qu'un petit cheval isabelle à crins blancs qu'on lui avait envoyé de Mecklembourg, et qui lui était arrivé en même temps que moi. Nous fûmes tous deux examinés avec attention.

Quatre jours après je fis mon entrée à Schwetzingem (1), où je fus inspecté comme à Ockersheim.

Nous revînmes de là souper à Manheim (2) chez M. Odune, ministre de France (3), et je pensai m'y bien mal conduire. Mademoiselle Odune, jeune et jolie personne, coquette et moqueuse, était à table vis-à-vis de moi, et étouffait de rire toutes les fois qu'elle me regardait. Nous nous promenâmes après souper : je lui demandai pourquoi elle s'était moquée de moi. — Je vous demande pardon, me dit-elle, vous connaissant aussi peu ; mais c'est qu'il est par trop plaisant et par trop ridicule de vous

(1) Ville du grand duché de Bade, dont le château, où fut reçu Lauzun, est fort remarquable.

(2) A douze kilomètres de Schwetzingen.

(3) Près l'Électeur Palatin. L'*Almanach royal* écrit son nom O-Dune.

voir devenu amant d'Allemagne. Savez-vous que c'est une charge au moins aussi importante que celle de bailli, et qu'il faut que vous paraissiez dans toutes les occasions de représentation ? — Nous plaisantâmes assez gaîment : je me proposai à elle comme amant extraordinaire, sans prétentions, sans titres et sans droits, mais non pas sans désirs. La promenade finie, je ramenai mademoiselle Odune chez elle ; je montai dans sa chambre, où nous aurions sans doute continué longtemps à faire de la morale et peut-être pis, si un vieux valet ne m'avait officieusement proposé de m'éclairer pour m'en aller. Dieu sait ce qui serait arrivé si j'étais sorti sans lumière, car mademoiselle Odune paraissait de la meilleure volonté du monde.

Nous partîmes le lendemain matin de bonne heure pour HERNSHEIM, et je retournai bientôt à mon régiment. Madame la marquise de Chamborant, grosse femme fraîche et bête (1), dont le mari commandait à Sarreguemines, se mit dans la tête de jouer la tragédie en société, et de me la faire

(1) Marie-Julie Vassal, mariée le 5 février 1770 à Anne-Claude de Chamborant, appelé le marquis de Chamborant, maréchal des camps et armées du roi, inspecteur général de la cavalerie hongroise au service de France, mestre-de-camp, propriétaire d'un régiment de cavalerie hongroise de son nom, gouverneur de Pont-d'Arlos et premier écuyer du prince de Condé. Il s'était déjà marié en premières noces avec Elisabeth Richard de Fondville, morte en 1762. Les enfants du premier lit moururent jeunes. Du second lit il n'y eut qu'une fille.

jouer. Dès qu'elle savait un rôle, je lui en faisais apprendre un autre, en lui persuadant qu'elle y serait infiniment mieux. Je trouvais tous les jours quelque nouvelle difficulté à fixer celui de la représentation. Elle me fit entendre que, puisqu'elle ne pouvait jouer la comédie, elle jouerait volontiers avec moi à quelque autre jeu. C'était une fort bonne femme à qui son mari donnait souvent cent coups de bâton mal à propos, et à qui il en eût donné mille pour peu qu'il y eût eu une raison. Je crus devoir lui dire franchement que je ne lui convenais pas, et qu'il lui fallait, à tous égards, un amant plus solide que moi. Elle ne se fâcha pas, m'embrassa, et nous continuâmes à vivre en fort bonne intelligence.

Je revins à Paris, et mon retour à la cour fut au moins aussi brillant que l'avait été mon départ. Une course de chevaux français (1), où mon cheval, monté par un enfant, gagna, acheva de me mettre à la mode (2). La reine parut désirer vivement d'en

(1) Le 4 octobre.

(2) « C'est hier que le nouveau Newmarcket français a ouvert sa carrière. Il n'y a paru que quatre contendans, mais ils étaient de bonne sorte. C'était M. le comte d'Artois, M. le duc de Chartres, M. le duc de Lauzun et M. le marquis de Conflans. Le jockey du duc de Lauzun a gagné très-lestement le prix, ou pour mieux dire la poule qui n'était que de vingt-cinq louis par tête de coureur. Le cheval vainqueur est bas-normand. La course a commencé vers une heure; elle a été vive et n'a pas duré plus de six minutes, quoique la terrain parcouru soit très-considé-

voir, et il y en eut un grand nombre d'arrangées pour le printemps prochain. Je fus à Fontainebleau, où ma faveur commença à avoir la publicité qui m'a fait depuis tant d'ennemis.

M. de Vergennes avait entièrement rompu le traité de Russie, et quoique offensée, l'impératrice n'y renonçait qu'à regret. Je m'attachai sincèrement à la reine, dont les bontés et la confiance me touchaient. Je voulus lui faire gouverner un grand empire, lui faire jouer à vingt ans le rôle le plus brillant qui pût à jamais la rendre célèbre. Je voulus enfin qu'elle devînt l'arbitre de l'Europe ; mais

rable, puisque c'était trois fois le tour de la plaine des Sablons. On avait élevé dans le milieu un belvédère pour la reine qui était belle comme le jour, et le jour était charmant. Elle a pris le plus grand plaisir à ce spectacle, s'est fait présenter le petit anglais qui montait le cheval victorieux, a félicité le duc de Lauzun et consolé les vaincus avec une grâce infinie, en un mot elle n'a manqué à rien de ce qu'il faut faire pour être parfaitement aimable. Toute la cour et toute la ville se sont trouvés à cette course comme de raison. » (*Correspondance secrète*, t. II, p. 183.)

Un plaisant ayant pris, pour se moquer, le thème de la métempsychose, disait : Le duc de Lauzun est changé en cheval anglais ! Cependant ce n'étaient pas seulement les courses de chevaux qui avaient le privilège de l'intéresser, comme le témoigne ce passage d'un recueil daté du 30 novembre 1776 : « A la suite d'une gaieté, il y a quelques jours, M. le duc de Chartres, M. le duc de Lauzun et le marquis de Fitz-James ont parié 200 livres à qui ferait plus tôt, à pied, le chemin de Paris à Versailles. Le second y a renoncé à moitié chemin, le premier aux deux tiers. Le dernier a fourni la carrière, est arrivé sain et sauf, a été fort bien accueilli de M. le comte d'Artois, instruit de la gageure, et son altesse royale l'a fait soigner et coucher. Il a gagné les 200 livres sans fluxion de poitrine. »

plus je désirais la couvrir de gloire, plus il me semblait que je devais rendre facile la route qui devait la conduire à l'immortalité. J'osai m'adresser à l'impératrice de Russie, et lui demander si elle voulait après elle laisser encore l'empire du monde entre les mains d'une femme. J'en indiquai aisément les moyens. Il fallait qu'un traité avantageux à la France, et dont la Russie n'eût point à rougir, signé de l'impératrice, et revêtu des formalités nécessaires, fût déposé entre les mains de la reine de France, et qu'avec de telles armes elle eût le courage de plaider devant le roi et son conseil une cause sans réplique. Je ne m'étais pas trompé en comptant sur l'impératrice : elle reçut avidement mes propositions, m'honora de pouvoirs sans limites, et ne me donna d'autres instructions que d'allier par la reine, à quelque prix que ce fût, son empire au sien. La reine ne m'écouta pas sans étonnement : le développement d'un si vaste plan lui en imposa. Elle me demanda du temps pour y réfléchir, et je vis que tout était perdu. Il n'y avait rien cependant que je n'aimasse mieux risquer que d'avoir le plus petit reproche de négligence ou d'impatience à me faire, et j'attendis.

Ma faveur cependant paraissait monter au plus haut degré. La reine ne croyait pouvoir trop faire pour un homme qui voulait tant faire pour elle. Peut-être même céda-t-elle autant à un goût particu-

lier (plus inspiré par la bizarrerie de mon existence que par tout autre motif) qu'à ce qu'elle croyait me devoir. Elle sortait rarement sans moi, ne me permettait pas de quitter la cour, qui était alors à Fontainebleau, m'e faisait toujours place près d'elle au jeu, me parlait sans cesse, venait tous les soirs chez madame de Guéménée, et marquait de l'humeur lorsqu'il y avait assez de monde pour gêner l'occupation où elle était presque toujours de moi. Il était impossible qu'une telle conduite ne fût pas remarquée; cependant, comme mes manières n'étaient pas familières, que je n'intriguais pas, que je ne demandais rien ni pour moi ni pour personne, le peuple avide des courtisans, avant de se déclarer pour ou contre moi, cherchait s'il ne pouvait tirer quelque utilité de mon crédit.

Madame la princesse de Lamballe (1), surinten-

(1) Marie-Louise-Thérèse de Carignan, princesse de Savoie, née à Turin le 8 septembre 1749, mise à mort en 1792. L'éditeur de ses Mémoires vante la fraîcheur de son teint, l'élégance de ses formes et la dignité de sa démarche. « Elle possédait une chevelure superbe et prenait plaisir à la montrer dans son état naturel. Un jour qu'elle sortait du bain et qu'elle passait une robe à la hâte, je me souviens que son bonnet tomba, et que son corps disparut entièrement sous ses larges cheveux. » Madame d'Oberkirch trace ce léger crayon de madame de Lamballe : « Elle est jolie, sans avoir les traits réguliers pourtant. Elle est d'un caractère gai et naïf et n'a pas beaucoup d'esprit peut-être. Elle fuit les discussions et donne raison tout de suite plutôt que de disputer. C'est une douce, bonne et obligeante femme, incapable d'une pensée mauvaise. C'est la bienveillance et la vertu

dante de la maison de la reine (1) et son amie intime alors, vint à Fontainebleau, donna à souper (2) aux gens que la reine traitait le mieux, et ne me pria pas (3). La reine me dit d'y aller. Je connaissais trop madame de Lamballe pour ne pas croire que cela fût léger, et je n'y fus pas. La reine m'y mena le lendemain, et lui dit en me présentant à elle : — Je vous demande d'aimer comme votre frère, l'homme du monde que j'aime le mieux, et à qui je dois le plus : que votre confiance en lui soit sans bornes comme la mienne. — Madame de Lamballe eut le droit de regarder cette présentation comme la confiance la plus importante, et de me croire infiniment plus cher à la reine que je ne l'étais en effet. Sa conduite fut conforme à cette idée, et l'on

même; jamais l'ombre d'une calomnie n'a osé essayer de l'atteindre. » *Mémoires*; t. II, p. 456.

(1) Ses titres étaient chef du conseil et surintendante.

(2) « Madame de Lamballe m'avait conviée à souper, par ordre de la reine. Cela arrivait souvent ainsi après les révérences, et c'était une marque de distinction. Personne ne soupe officiellement avec le roi et la reine, que la famille royale. Mais la reine fait inviter par ses dames, et surtout par sa surintendante, les personnes qu'elle désire favoriser. » Oberkirch, t. II, p. 455.

(3) Les fêtes où la reine ne voulait pas d'une froide étiquette se donnaient chez sa surintendante. Les *Mémoires secrets* en annoncent la nouvelle en ces termes : « 26 novembre 1775. Les bals de Versailles doivent recommencer le 4 décembre prochain : ils se donneront chez madame la princesse de Lamballe, ce qui rendra l'étiquette moins gênante. La reine y dansera et soupera ainsi avec qui elle voudra indiquer. »

ne fut pas longtemps à s'apercevoir de notre intimité.

Dans ce temps, M. le chevalier de Luxembourg, précédemment bien traité par la reine (1) et encore une espèce de favori de M. le comte d'Artois, lui demanda une audience particulière pour lui détailler le plan qu'il avait de mettre M. le comte d'Artois sur le trône de Pologne. La reine l'écouta avec embarras et avec trouble, et lui répondit froidement qu'elle ne voulait se mêler en rien des affaires d'état. Elle m'envoya chercher, et me raconta la conversation qu'elle venait d'avoir avec lui : j'en profitai pour la presser vivement de s'expliquer sur le traité de Russie, et je vis avec une douleur inexplicable combien cela était au-dessus de ses forces et de son courage ; elle me montra tant

(1) Au rapport de Besenval et d'autres mémoriographes, le duc de Coigny, que nous allons voir en scène tout à l'heure, et notre héros, partagèrent la faveur du chevalier de Luxembourg. Voici le récit de Besenval : « Dans ce moment trois hommes se disputaient le crédit auprès de la reine : le duc de Coigny, M. le chevalier de Luxembourg et le duc de Lauzun. L'un était fin courtisan, c'est le premier ; le second, homme d'esprit, mêlant des folies à son amabilité, croyant même à la magie ; le troisième, *homme romanesque, n'ayant pu être héroïque*, comme lui disait une femme, voyant mal, s'étant fait aventurier au lieu d'être un grand seigneur et d'avoir un jour les Gardes Françaises, auxquelles il a préféré un petit régiment d'hussards ; du reste, plein de bravoure, de grâce dans l'esprit, d'élégance dans la tournure. Sa mauvaise tête l'a entraîné dans un parti qui ne doit pas être le sien : Dieu veuille qu'il n'en soit pas puni par ceux même qui l'ont égaré ! » (*Mémoires*, éd. 1824, p. 43.)

d'effroi et si peu de caractère, que je dus dès lors ne plus compter sur elle.

La reine crut pourtant devoir s'occuper de ma fortune, et peu de jours après, me proposa, chez madame de Guéménée, d'obtenir du roi, pour moi, la survivance de la compagnie des gardes-du-corps de M. le duc de Villeroy. Je la remerciai et lui répondis qu'à aucun égard une charge à la cour ne pouvait me convenir; elle me demanda pourquoi. — C'est, lui répondis-je, Madame, que je désire être le maître de m'en retirer, lorsque je cesserai d'y être bien traité, lorsque Votre Majesté ne me marquera plus les mêmes bontés. — Cette raison est outrageante, dit-elle avec sensibilité; c'est à moi que vous dites cela? — Oui, Madame, je connais le pouvoir immanquable de l'intrigue: je dois m'attendre à en être la victime, à voir la reine me retirer et sa confiance et la protection dont elle m'honore, et je ne veux pas qu'aucune grâce, aucun bienfait, aucun prix de mes services laisse un jour à mes ennemis un prétexte de dire que j'ai été un ingrat! Cette conversation fut interrompue et se renouvela bientôt après dans la fin de la même semaine.

Madame la princesse de Bouillon me reprocha chez madame de Guéménée d'être triste et occupé, et me dit, en riant, que j'avais une grande passion dans le cœur; — Si cela est, répondis-je en plai-

santant, elle est malheureuse ; car il faut convenir que j'en vois rarement l'objet. — On ne dit pas cela, répliqua madame de Bouillon, et on assure que vous êtes fort bien reçu. — Au moins dites-moi le nom de ma passion ; il est juste que je le sache aussi. — Il s'agit d'un trop grand personnage pour oser le nommer ; il y a cependant si peu de monde dans la pièce, que je veux bien vous confier que c'est la reine. — Madame de Guéménée rougit et s'embarrassa. — Il faut donc, lui dis-je le plus froidement possible, qu'elle soit informée de cette belle nouvelle, et je vais sur le-champ la lui apprendre sans citer personne, comme de raison (en fixant madame de Bouillon, qui me parut entièrement déconcertée) ; et je sortis de la chambre.

Je montai chez la reine que je rencontrai en allant au salut. Je la suppliai de m'accorder une demi-heure d'audience après le salut. Elle me dit de l'attendre, me fit entrer dans son cabinet dès qu'elle fût revenue, et me dit : — Qu'y a-il-de nouveau ? — J'ai cru devoir informer Votre Majesté que l'on osait mal interpréter mon attachement sans bornes à sa personne, et que l'on poussait l'audace jusqu'à blâmer les bontés dont elle m'honore. J'ose la supplier d'en diminuer les marques trop frappantes, et de me permettre de me présenter moins souvent devant elle. — Y pensez-vous ? reprit-elle avec colère ; devons-nous céder à d'insolents propos que

je n'aurai pas dû craindre ? et serais-je excusable de leur sacrifier l'homme du monde sur qui je compte le plus et de qui l'attachement m'est le plus nécessaire ? — Oui, Votre Majesté le doit, et j'ai dû m'y attendre ; quelque affreux qu'il soit pour moi de renoncer à la douceur de lui consacrer mes services et ma vie, je dois m'y résoudre, profiter puisque les circonstances l'exigent, de l'asile que m'offre une grande princesse, et fuir les persécutions que l'on me prépare de toutes parts dans ma patrie. — Vous croyez donc que je ne vous défendrai pas ? — J'ose supplier Votre Majesté, j'ose même exiger, comme seul prix de mon dévouement absolu, qu'elle ne se compromette pas en me soutenant ; je suffis pour me défendre. — Comment ! vous voulez que j'aie la lâcheté..... Non, M. de Lauzun, notre cause est inséparable, on ne vous perdra pas sans me perdre ! — Oh ! Madame, l'intérêt particulier d'un sujet peut-il être comparé aux grands intérêts de la reine ? — D'un sujet tel que vous, Lauzun ? Ne m'abandonnez pas, je vous en conjure ; que deviendrai-je, si vous m'abandonnez ? Ses yeux étaient remplis de larmes. Touché moi-même jusqu'au fond du cœur je me jetai à ses pieds : — Que ma vie ne peut-elle payer tant de bontés ! Une si généreuse sensibilité ! Elle me tendit la main, je la baisai plusieurs fois avec ardeur sans changer de posture. Elle se pencha vers moi avec beaucoup de ten-

dresse ; elle était dans mes bras lorsque je me relevai, je la serrai contre mon cœur qui était fortement ému ; elle rougit , mais je ne vis pas de colère dans ses yeux.

— Eh bien ! reprit-elle en s'éloignant un peu, n'obtiendrai-je rien ? — Le croyez-vous, répartis-je avec beaucoup de chaleur, suis-je à moi ? N'êtes-vous pas tout pour moi ? C'est vous seule que je veux servir, vous êtes mon unique souveraine ! Oui ! (*continuai-je plus tristement*), vous êtes ma reine, vous êtes la reine de France ! — Ses regards semblaient me demander encore un autre titre, je fus tenté de jouir du bonheur qui paraissait s'offrir. Deux raisons me retinrent ; je n'ai jamais voulu devoir une femme à un instant dont elle pût se repentir et je n'eusse pu supporter l'idée que madame Czartoryska se crût sacrifiée à l'ambition ; je me remis donc assez promptement : — Je ne prendrai point de parti, dis-je sérieusement, sans les ordres de Votre Majesté ; elle disposera de mon sort. — Allez-vous-en, me dit-elle ; cette conversation a duré assez, et n'a peut-être été que trop remarquée. — Je fis une profonde révérence, et me retirai.

Renfermé dans ma chambre, tous les dangers que je venais de courir se présentèrent à mon esprit et quoique ma conduite eût été fort imprudente, je me trouvai heureux qu'elle n'eût pas été plus mauvaise. La reine n'avait été ni courageuse, ni discrète. Les

ministres du roi n'ignoraient plus quel rôle j'avais voulu qu'elle jouât, et cherchaient avec soin à rassembler de quoi me faire mettre à la Bastille, et à me traiter en criminel d'état.

Je reçus, dans cette même semaine, des réponses de l'impératrice de Russie, qui sans entrer dans de grands détails sur les négociations entamées, en parlait comme d'une chose à laquelle elle ne pensait plus; elle me faisait les propositions les plus glorieuses pour entrer à son service. J'écrivis à la reine, et lui demandai de m'entendre chez madame de Guéménée et devant elle. Elle y vint le même soir. Je ne lui cachai pas qu'en France je pouvais être arrêté à chaque instant, et qu'on m'offrait en Russie le sort le plus élevé auquel un sujet pût jamais prétendre; elle répéta plusieurs fois : l'impératrice de Russie est bien heureuse et je suis bien malheureuse! Elle ajouta ensuite : M. de Lauzun, vous êtes perdu pour nous; je l'ai prévu depuis longtemps. — Madame, lui répondis-je, comme j'ai déjà eu l'honneur de le dire plusieurs fois à Votre Majesté, tant que je conserverai la bonne opinion et l'estime dont elle m'honore, rien ne m'effrayera; je ne crains rien. Je ne quitterai point la France comme un criminel, je ne quitterai point le service du roi sans sa permission, et il ne me condamnera point sans m'entendre. Que l'on m'attaque, mes papiers sont en sûreté et ma correspondance avec ses

ministres me justifiera. Je serai libre alors de porter mes services aux puissances qui ne les dédaignent pas. — On ne vous attaquera pas, M. de Lauzun; on ne l'osera pas : on sait que c'est s'attaquer à moi-même, et je suis bien aise qu'on le sache; mais que répondrez-vous en Russie? — J'accepterai, Madame, les offres de l'impératrice, à condition de ne me rendre à ses ordres que lorsque je pourrai quitter la France d'une manière convenable; que dans six mois par exemple. — Donnez-moi un an, ce temps suffira; j'espère que je trouverai des moyens de vous garder; il en est un déjà de vous attacher particulièrement à moi; ne le refusez pas. M. de Tessé n'est pas éloigné de quitter sa place, et je pourrais arranger des choses qui lui seraient agréables; ne voulez-vous pas être mon premier écuyer (1)? — Pénétré de tant de bontés, j'en sens

(1) « Le comte de Tessé, père du dernier comte de ce nom, qui n'a point laissé d'enfants, était premier écuyer de la reine Marie Leszczyńska. Elle estimait ses vertus, mais s'amusait quelquefois de la simplicité de son esprit. Un jour qu'il avait été question des hauts faits militaires qui prouvaient la noblesse française, la reine dit au comte : « Et vous, M. de Tessé, toute votre maison s'est aussi bien distinguée dans la carrière des armes. — Ah! madame, nous avons tous été tués au service de nos maîtres! — Que je suis heureuse, reprit la reine, que vous soyez resté pour me le dire. » Ce bon M. de Tessé avait marié son fils (celui dont parle Lauzun) à l'aimable et à la fois spirituelle fille du duc d'Ayen, depuis maréchal de Noailles; il aimait éperdûment sa belle-fille, et n'en parlait jamais qu'avec attendrissement. La reine, qui cherchait à l'obliger, l'entretenait souvent de la jeune comtesse et lui demanda un jour quelle qualité il remarquait essentiellement en

tout le prix sans en pouvoir profiter. Combien ce choix semblerait justifier les insolents propos qui ont déjà été tenus ; et que Votre Majesté ne s'offense pas que j'ose lui répéter que je ne veux jamais recevoir de bienfaits dont la suite indispensable serait d'abord de faire soupçonner mon désintéressement, et ensuite de me faire accuser d'ingratitude. J'attendrai un an, puisque la reine le désire, mais sans me tromper sur l'impossibilité de rester au service de France. Ce terme d'ailleurs sera peut-être plus que suffisant pour que Votre Majesté me voie éloigné sans en être contrariée. — Des larmes coulèrent de ses yeux. — Vous me traitez bien durement, M. de Lauzun, me dit-elle, je ne le mérite pas ; et s'adressant à madame de Guéménée : — Princesse, joignez vous donc à moi pour obtenir de votre ami de ne pas m'abandonner ; et si j'avais un fils, continua-t-elle en rougissant, pourrais-je être heureuse et le voir élevé par un autre que vous ! — Le servir, Madame, aussi fidèlement que vous, serait tout ce que pourrait mon zèle : je ne me sens pas les talens nécessaires pour élever, pour former, un grand roi. — Il est peu d'hommes comme vous, et je ne le désirerais assurément pas en de meilleures mains :

elle. — Sa bonté, madame, sa bonté, répondit-il les yeux pleins de larmes : elle est douce..... douce comme une bonne berline. — Voilà bien, dit la reine, une comparaison de premier écuyer. — Madame Campan, *Mémoires*, III, 78.

la princesse, j'en suis sûre, sera de mon avis. — Je serais suspecte, Madame : Votre Majesté sait que rien au monde ne m'est plus cher que M. de Lauzun, et je le crois bon à tout ; mais il me paraît aussi difficile qu'à lui qu'il refuse le glorieux établissement qui lui est offert pour rester dans un pays où l'on sait aussi peu ce qu'il vaut.

La conversation dura encore quelque temps ; ensuite la reine parla bas à madame de Guéménée qui s'approcha de moi et me dit, en riant, à mi-voix. — Etes-vous très attaché à la plume de héron blanche qui était à votre casque lorsque vous avez pris congé ; la reine meurt d'envie de l'avoir, la lui refuserez-vous ? — Je répondis que je n'oserais la lui offrir, mais que je me trouverais très heureux qu'elle voulût bien la recevoir de madame de Guéménée. J'envoyai un courrier la chercher à Paris, et madame de Guéménée la lui porta le lendemain au soir. Elle la porta dès le jour suivant et lorsque je parus à son dîner, elle me demanda comment je la trouvais coiffée, je répondis : — Fort bien ! — Jamais, reprit-elle avec infiniment de grâce, je ne me suis trouvée si parée, il me semble que je possède des trésors inestimables !

Il eût assurément mieux valu qu'elle n'en eût pas parlé, car le duc de Coigny (1) remarqua et la

(1) Marie-François-Henri de Franquetot, né à Paris le 20 mars

plume et la phrase, et il demanda d'où venait cette plume ; elle dit avec assez d'embarras que je l'avais rapportée à madame de Guéménée de mes voyages et qu'elle la lui avait donnée. Le duc de Coigny en parla le soir à madame de Guéménée avec beaucoup d'humeur, lui dit que rien n'était plus ridicule et plus indécent que ma manière d'être avec la reine, qu'il était inouï de faire aussi publiquement l'amoureux, et incroyable qu'elle eût l'air de le trouver bon. Il fut assez mal reçu et songea aux moyens de m'éloigner (1).

1737, mort le 19 mai 1821. Il obtint successivement les titres et fonctions suivantes : gouverneur de Choisy, 16 avril 1748 ; mestre-de-camp-général des dragons, 24 janvier 1754 ; gouverneur de Cambrai, 19 octobre 1773 ; lieutenant-général, 1^{er} mars 1780 ; colonel-général des dragons, 14 septembre 1783 ; premier écuyer du roi depuis 1771. Sa faveur n'empêcha pas qu'il fût un des premiers disgraciés, lorsque sous le ministère du duc de Nivernais, la cour songea sérieusement à des réformes financières : « Il eut quelques notions de ce qui allait lui arriver, et voulut avoir un entretien particulier avec la reine. Celle-ci le refusa, quoique le duc de Coigny, alors à Trianon, dînât et soupât avec elle, et y passât toute la journée. » (Besenval, *Mémoires*, II, 255.) Le duc de Coigny émigra en 1791 ; il devint capitaine-général du Portugal, et, rentré en France en 1814, mourut gouverneur des Invalides et maréchal de France. La célèbre madame de Coigny, dont il sera question dans la suite, était sa bru.

(1) Voici comment madame Campan travestit cette anecdote, racontée, on le voit, avec une bonne foi très-grande par Lauzun : « Je me trouvais dans le cabinet des femmes de garde qui annonçaient dans l'intérieur de Sa Majesté, un jour que le duc de Lauzun le traversa, après une scène qui exige quelques détails. Le duc de Lauzun (depuis duc de Biron) avait de l'originalité dans l'esprit, quelque chose de chevaleresque dans les manières. La

Mon projet, et c'était le parti le plus sage, était de passer une grande partie de l'hiver en Italie ; mais jamais la reine n'y voulut consentir ; et pour m'éloigner au moins quelques jours de la cour, vers la fin de Fontainebleau (1), je fis un voyage à Chanteloup, où je trouvai tout le monde extrêmement occupé de ma faveur. Madame la duchesse de

reine le voyait aux soupers du roi et chez la princesse de Guéménée : elle l'y traitait bien. Un jour il parut chez madame de Guéménée en uniforme et avec la plus magnifique plume de héron blanc qu'il fût possible de voir ; la reine admira cette plume : il la lui fit offrir par la princesse de Guéménée. Comme il l'avait portée, la reine n'avait pas imaginé qu'il pût vouloir la lui donner ; fort embarrassée du présent qu'elle s'était pour ainsi dire attiré, elle n'osa pas le refuser, ne sut si elle devait en faire un à son tour ; et, dans l'embarras, si elle lui donnait quelque chose, de faire trop ou trop peu, elle se contenta de porter une fois la plume, et de faire observer à M. de Lauzun qu'elle était parée du présent qu'il lui avait fait. Dans ses Mémoires secrets, le duc donne une importance au présent de son aigrette, ce qui le rend bien indigne d'un honneur accordé à son nom et à son rang. Son orgueil lui exagéra le prix de la faveur qui lui avait été accordée. Peu de temps après le présent de la plume de héron, il sollicita une audience ; la reine la lui accorda, comme elle l'eût fait pour tout autre courtisan d'un rang aussi élevé. J'étais dans la chambre voisine de celle où il fut reçu ; peu d'instants après son arrivée, la reine rouvrit la porte, et dit d'une voix haute et courroucée : Sortez, monsieur ; M. de Lauzun s'inclina profondément et disparut. La reine était fort agitée. Elle me dit : Jamais cet homme ne rentrera chez moi. » Madame Campan veut, en domestique maladroite, défendre sa maîtresse et n'y parvient pas, parce qu'elle n'a aucun besoin d'être défendue. Lauzun a parlé froidement ; madame Campan est animée par la passion.

(1) Vers la fin du séjour de la cour à Fontainebleau. Les précédents éditeurs, qui n'avaient point compris cette expression, avaient remplacé par des points le mot Fontainebleau.

Gramont surtout, fondait les plus hautes espérances sur mon crédit près de la reine. Elle ne tarda pas à m'en parler et à me dire que le goût que la reine avait pour moi ne me rendait rien difficile près d'elle. Je lui dis qu'elle me traitait avec distinction, à la vérité, mais que ne prétendant à aucun crédit, et étant résolu à ne jamais rien demander, je ne pouvais juger quelle en était la mesure. Madame de Gramont répliqua qu'elle ne voulait pas m'engager à lui confier mon secret, si je n'en avais pas l'intention, mais que personne ne doutait que le goût de la reine pour moi n'eût eu les suites qu'il devait naturellement avoir, et que je ne fusse son amant ; que par conséquent elle ne me faisait pas l'injure de penser que je ne ferais pas tous mes efforts pour ramener le duc de Choiseul à la tête du ministère. J'assurai madame de Gramont qu'elle ne saurait plus mal juger l'espèce de liaison que j'avais avec la reine ; que je n'étais nullement à portée d'intriguer ni de lui donner des conseils ; et que, quand j'aurais sur elle une influence que je n'avais pas, je lui étais trop attaché pour la porter jamais à se mêler des ministres du roi ; que tout le monde savait combien j'étais dévoué à M. le duc de Choiseul, et que, quand je le pourrais, je croirais lui rendre un très-mauvais service en le mettant à la tête des affaires. — Et pourquoi ? reprit madame de Gramont avec une grande vivacité. — C'est, lui

dis-je, que M. le duc de Choiseul n'aurait plus maintenant qu'à perdre ; que le but des gens les plus ambitieux ne pouvait être que de réunir une grande réputation et une haute considération à de belles places et à une fortune considérable ; qu'il n'y avait pas en Europe de ministre qui eût joui d'autant de réputation et de considération ; qu'il était peut-être le seul qui eût vu le prince qui l'avait exilé abandonné pour lui de ses courtisans même ; qu'en redevenant ministre, on le rendrait peut-être responsable des événements malheureux amenés par les fautes de ses prédécesseurs. — M. le duc et madame la duchesse de Choiseul furent de mon avis ; mais madame de Gramont continua de répéter avec chaleur que tous ceux qui aimaient M. de Choiseul devaient désirer le voir encore gouverner un grand royaume, et dans tous les genres augmenter sa fortune. Je ne me laissai pas persuader ; malgré son attachement pour la reine, je ne pouvais me dissimuler tous les inconvénients qu'aurait pour elle M. de Choiseul subjugué par une femme aussi impérieuse que sa sœur. On continua de me fort bien traiter à Chanteloup où je restai encore quelques jours ; mais madame de Gramont me jura une haine éternelle.

Je revins à Paris, et rien ne m'étonna plus que de trouver à ma porte un billet de milady Harland qui me mandait qu'elle était à Paris et qu'elle se-

rait ravie de me voir. Le chevalier Harland, nouvellement arrivé de Londres, était venu passer en France quelques semaines pour y voir son fils, qui était en pension à Paris. Ma conduite avec Marianne fut d'une telle circonspection que la pauvre milady reprit encore une fois toute confiance en moi, et nous laissa passablement d'occasions de nous parler.

Marianne, aussi coquette, aussi drôle que jamais, convint que pendant mon absence elle n'avait guère songé à moi, et qu'elle avait été plus occupée de trouver un mari qui lui convînt qu'un amant; mais en vérité, disait-elle, elle ne pouvait exprimer avec quel plaisir elle me revoyait, et combien je gagnais à être comparé à tout ce qui avait cherché à lui plaire. Mademoiselle Harland, qui ne pouvait souffrir la vie de l'Angleterre et à qui son intérieur était désagréable, obtint de son père la permission de passer quelques années à Paris dans un couvent et se fixa à l'Assomption. Dès qu'elle y fût établie, ses parents repartirent, et pour cette fois Marianne se sépara de moi avec la douleur la plus sincère.

J'avais toujours tendrement aimé Fanny, qui m'avait constamment montré tant d'amitié, tant d'intérêt. J'en fus fort occupé. Je la vis souvent, et la malheureuse Fanny, dont la tête était vive, dont le cœur était sensible, qui avait commencé par avoir du goût pour moi, en reprit un si vif, que j'en fus

embarrassé autant que douloureusement affligé. Jolie, aimable comme Fanny, j'eusse satisfait sans les combattre les désirs que toute autre qu'elle eût pu m'inspirer ; mais, assez honnête pour n'avoir pas voulu perdre Marianne, eussé-je été excusable de perdre Fanny, qui m'aimait de bien meilleure foi ? Je pris donc le parti de rendre mes visites moins fréquentes, et je vis qu'il était nécessaire de les supprimer entièrement. Fanny m'écrivit, se plaignit sans me faire de reproches, se contenta de me mander qu'en faisant une action honnête je la rendais extrêmement malheureuse, et garda ensuite le plus profond silence.

La reine, depuis quelque temps, marquait un goût très-vif pour la comtesse Jules de Polignac (1). Une jolie figure, l'air doux et naturel augmentaient

(1) La duchesse de Polignac, d'abord la comtesse Jules (son mari, créé duc héréditaire en 1780, est le neveu du marquis de Polignac, premier écuyer de M. le comte d'Artois), madame de Polignac, née, dis-je, de Polastron, était l'amie de cœur de la reine qui en a fait depuis la gouvernante de ses enfants. Elle est petite et mal faite, bien qu'elle soit très-droite, mais elle marche mal et n'a aucune grâce ; son visage est parfait, à l'exception de son front trop brun et dont la forme est désagréable ; elle a la physionomie la plus charmante, la plus douce, la plus naïve, la plus candide ; son sourire est enchanteur. Loin d'être enivrée de la place qu'elle occupe, elle conserve toute sa simplicité, les manières les plus naturelles ; ses traits sont d'un calme inaltérable, le calme d'une bonne conscience qui s'allie néanmoins avec une vive sensibilité. » (Oberkirch, *Mémoires*, t. II, p. 300.) Madame de Polignac mourut en Russie, vers la fin de 1793, à l'âge de 44 ans.

journallement ce goût. Ce fut à elle que M. le duc de Coigny s'adressa pour former un parti contre moi. Madame de Gramont s'y joignit avec empressement, et établit dans cette société, comme son représentant, le baron de Besenval (1), anciennement attaché à M. le duc de Choiseul, et fort bien traité par la reine ; le baron voulut me persiffler, mais un mauvais ton et peu de mesure sont un si grand désavantage à la cour. La comtesse Jules fit aussi la même entreprise, mais avec beaucoup de galanterie, d'égards, et jamais d'humeur. Je l'en dégoûtai assez promptement.

Ma faveur était toujours la même. La reine me donnait toute confiance, et ne me permettait presque jamais de quitter Versailles. Mes manières étaient très-circonspectes ; je ne me prêtais qu'avec une extrême réserve aux préférences qui pouvaient être remarquées. La reine au contraire semblait afficher et les bontés dont elle m'honorait et le crédit que j'avais sur elle. Les propos se renouvelèrent, et l'on disait hautement à la cour que j'étais

(1) Besenval 'était alors un roué à cheveux blancs. Naturellement, lorsque Lauzun faisait tourner les têtes de toutes les jeunes femmes de la cour, les ci-devant Lovelace devaient envier ses bonnes fortunes, et Besenval des premiers, dont un de ses biographes a dit avec raisons : « Quand il entra dans le monde, tout ce qu'il avait d'aimable et de séduisant lui valut auprès des femmes ce qu'on appelait des succès. » Introduction en tête de ses *Mémoires*, p. 20.

ou que je serais l'amant de la reine. Madame de Guéménée qui nous voyait sans cesse ensemble en était convaincue plus que personne et son extrême prévention pour moi lui faisait regarder comme un bonheur pour la reine de se donner à un homme dont l'attachement et le désintéressement ne la porteraient qu'à des choses dignes d'elle.

La reine marquait en effet à madame de Guéménée l'amitié la plus tendre et une confiance sans bornes. Elle semblait à tout instant vouloir lui faire une confidence et s'arrêter avec embarras. Elle lui parlait sans cesse de moi avec un intérêt et un plaisir qu'elle ne cherchait pas à cacher. Beaucoup de gens me demandaient ma protection près d'elle. Je les recevais très-poliment et les assurais que je n'avais point de crédit, et ne me donnais les airs de protéger personne. M. le comte d'Artois, thermomètre sûr de la faveur de la reine, ne se contentait pas de me traiter avec la plus grande distinction; il en était, pour ainsi dire, au respect pour moi, ne pouvait s'en passer, et voulait tellement m'avoir avec lui, que c'était fort ennuyeux et souvent insupportable.

La reine aimait le gros jeu (1), et savait que cela

(1) L'éditeur des Mémoires de madame de Lamballe rapporte qu'après le jeu de la reine, la plupart des femmes qui y avaient assisté allaient revêtir un autre vêtement, parce que le devant de leurs robes étaient noirci par l'or qu'elles avaient reçu.

ne plaisait pas au roi. Cela l'obligeait à cacher un peu celui qu'elle jouait, et à choisir dans un très-petit nombre sur la discrétion de qui elle comptait. Je lui représentai que cela était très-mal fait, et donnait lieu à des propos véritablement désagréables pour elle. Je l'exhortai à jouer dans les cabinets un jeu qu'elle pût jouer avec tout le monde et devant tout le monde, ajoutant que, chez madame de Guéménée, elle pourrait faire tout ce qu'elle voudrait. Ce conseil et celui d'être plus occupée du roi sont les seuls que je lui ai donnés. Elle les reçut avec cette grâce et cette tendre préférence qui accompagnaient toutes ses actions envers moi.

Comme je ne voulais pas paraître ne faire ma cour qu'à elle, je chassais assez souvent avec le roi; ce qui m'ennuyait mortellement, et elle le savait bien. Aussi ne manquait-elle jamais à chasser à cheval ces jours-là, ou à chercher à rencontrer la chasse en voiture. Le roi me renvoyait toujours près d'elle, et me disait d'y rester. Il paraissait approuver cette manière d'être avec moi, et avait d'autant plus de mérite que les propos tenus dans le public étaient venus jusqu'à lui, qu'il ne s'était pas contenté de très-mal recevoir ceux qui avaient osé les lui répéter, mais que dès cet instant, il avait commencé à me traiter infiniment mieux, et à être aussi honnête pour moi que son caractère pouvait le comporter. Il apprit un jour, pendant l'hiver, que M. le

comte d'Artois était sorti seul, à cheval, très matin; il en fut fort inquiet, et craignit qu'il n'eût eu quelque querelle. On lui dit que j'étais avec lui, et il étonna beaucoup tous les gens qui l'entouraient, en disant fort tranquillement : — Puisque M. de Lauzun est avec lui, je n'ai pas d'inquiétude; il ne lui laissera pas faire de sottises, et il en eût prévenu la reine s'il en eût prévu qu'il n'eût pu empêcher.

Voilà quelle était ma position dans le commencement de 1776. On verra dans la suite les intrigues et les tracasseries de toute espèce qui suivirent ma faveur, et l'accompagnèrent environ un an avant de l'anéantir tout-à-fait.

A la fin de 1775, je rencontrai au spectacle milady Barrymore (1), une de mes plus anciennes connaissances en Angleterre, mais que le hasard m'avait fait peu rencontrer dans les différents voyages que j'y avais faits. Elle était jolie, pleine d'esprit et de grâce : je lui connaissais la réputation d'une mauvaise tête : elle me plaisait, et ne pouvait être dangereuse pour moi. Je fus chez elle plusieurs fois. Le vicomte de Pons y était établi, se donnait des airs sur elle qui ne paraissaient pas sans fondements. Je n'ai jamais aimé à aller sur les brisées de personne, et j'étais prêt à me retirer, lorsque M. de

(1) D'une noble famille d'Angleterre de laquelle les Du Barry se disaient alliés.

Saint-Blancard (1), mon cousin, me dit que milady Barrymore était charmante, qu'il ne fallait pas que M. de Pons l'affichât sans l'avoir, et que je devrais ou m'assurer de ses droits ou le faire chasser.

Cela n'était pas trop selon mon caractère. Cependant, comme elle me convenait, et que loin d'avoir aucun inconvénient, la publicité de cette intrigue pouvait avoir des avantages dans un moment où les propos sur mon attachement à la reine devenaient trop forts, je me déterminai à demander à milady Barrymore où elle en était avec le vicomte de Pons. Elle me jura qu'il ne se passait rien entre eux. Je me proposai : — Et la reine ? me dit-elle en riant. — Je lui dis combien tout ce qu'elle pouvait penser à cet égard-là était absurde et mal fondé.

— Écoutez, me dit-elle, je suis plus jolie que la reine, et trop jeune encore pour servir de prétexte à personne. — J'eus assez de peine à lui persuader que je n'avais jamais songé à lui faire jouer un tel rôle ; elle me crut enfin, appliqua pour me le prouver ses

(1) Charles-Michel de Gontaut, appelé le marquis de Saint-Blancard, fils d'Armand-Alexandre de Gontaut de Saint-Blancard, et de Madeleine de Pressac d'Esclignac. A l'époque dont parle Lauzun, il avait le grade de capitaine de grenadiers aux Gardes Françaises. Il émigra en 1792, servit comme maréchal de camp dans l'armée de Condé, revint en France en 1803 et vécut dans la retraite jusqu'à la Restauration. Courtisan assidu de la nouvelle cour, il changea son nom pour celui de vicomte de Gontaut, et sa femme fut nommée gouvernante des enfants de France.

lèvres sur les miennes, et ne remit pas mon bonheur à un autre moment, signifia le lendemain à M. Pons qu'il était le maître de continuer à venir chez elle comme ami, mais que son goût pour moi ne lui permettait pas de souffrir qu'il s'y montrât avec aucune prétention; et, en moins de vingt-quatre heures, j'eus une maîtresse plus authentiquement qu'il ne m'était jamais arrivé d'en avoir.

Cela réussit médiocrement à Versailles. Madame de Guéménée était au désespoir de me voir une femme, et voulait me persuader que la reine en était fort affligée. La reine, en effet, parlait mal de milady Barrymore et ne la traitait pas bien quand elle la rencontrait, et sans se soucier beaucoup de moi, elle m'a toujours fait l'honneur de prendre en aversion les femmes auxquelles on m'a cru attaché (1). Ma faveur cependant était plus grande que jamais, et j'allais très-exactement à Versailles; la reine et M. le comte d'Artois ne pouvaient pas faire un pas sans moi. Les tracasseries commencèrent alors : voici quelle fut la première.

J'étais allé au bal avec milady Barrymore, qui n'en manquait pas un. Je ne savais pas que la reine y fût. Je la rencontrai; elle me prit le bras, me parla longtemps et cela fut remarqué. Quelques jours

(1) Les *Mémoires de Besenval* donnent la clé de ce trait de caractère : « Des droits pour plaire, mieux fondés que les siens, l'inquiètent; mais à cet égard, elle est femme. » (Vol. II, p. 340.)

après, gardant ma chambre, malade d'un gros rhume, M. d'Esterhazy (1) vint me voir, et me dit qu'il était trop de mes amis depuis dix ans, pour ne pas m'avertir que la reine était mécontente de ma conduite; que mes manières avec elle étaient trop pressées; que j'avais l'air de la suivre et d'en être amoureux; que dernièrement encore, au bal de l'Opéra, on avait remarqué combien j'en étais occupé, et que cela l'avait embarrassée. Je demandai à M. d'Esterhazy ce qui lui faisait croire cela. Il me répondit que madame de Lamballe, à qui la reine en avait parlé, le lui avait dit. Il me pria instamment de lui garder le secret. — Je ne puis vous le promettre, lui répondis-je; la reine doit à mon attachement pour elle de ne pas me faire avertir par un tiers, lorsque j'ai eu le malheur de lui déplaire. — M. d'Esterhazy me parut tout déconcerté, et très-effrayé de la résolution où il me voyait d'écrire à la reine; il n'osa insister davantage et sortit.

J'écrivis sur-le-champ à la reine, et lui rendis

(2) Colonel de hussards, fort brillant ami de la reine et de toutes les jolies femmes de Paris. Il eut dans ce temps une affaire avec le prince de Nassau à propos d'une femme de magistrat, laquelle affaire se termina pour les uns et pour les autres par quelque chose comme des lettres de cachet. Les papiers trouvés dans l'armoire de fer ont appris que Louis XVI remettait annuellement à la reine pour M. d'Esterhazy une somme de 15,000 livres. Lorsque, le 19 décembre 1778, Marie-Antoinette accoucha de Madame, d'Esterhazy « inonda de ses larmes » madame Campan, qui lui apprit que la reine était sauvée.

compte de notre conversation. Elle traita fort mal M. d'Esterhazy, me fit dire qu'elle l'avait prié très-sèchement de ne pas la faire parler, et que j'avais bien dû voir que tout ce qu'il m'avait dit n'avait pas le sens commun.

Un grand bal au Palais-Royal (1) que madame la duchesse de Chartres donna à la reine, fut, je crois, l'occasion de la première infidélité que me fit milady Barrymore, qui fut suivie de beaucoup d'autres. Du bal du Palais-Royal on allait se promener au bal de l'Opéra. Milady Barrymore monta dans la loge du duc de Chartres avec M. le comte d'Artois, et Dieu sait ce qui s'y passa. M. le duc de Chartres, qui savait que j'avais lady Barrymore, me le dit le lendemain. Je lui en parlai; elle me répondit avec l'air de la vérité qu'il était vrai qu'elle était montée en haut avec M. le comte d'Artois,

(1) Le jeudi-gras. « Le bal de madame la duchesse de Chartres, dit Bachaumont, était d'une magnificence digne de l'auguste personne à laquelle était destinée la fête. Au moment où S. M. est descendue de carrosse, toutes les dames ont bordé la haie jusques sur l'escalier et dans les appartements. La reine ayant redoublé la hauteur de son panache, il a fallu le baisser d'un étage pour qu'elle pût entrer dans son carrosse et le lui remettre quand elle est sortie. Madame la duchesse de Chartres seule était sans le moindre diamant. S. M. a paru se plaire beaucoup à ce bal; elle est entrée à celui de l'Opéra qu'elle a vu de la loge du Palais-Royal, mais la chaleur excessive de ce gouffre ne lui a pas permis d'y rester plus de huit à dix minutes. Du reste, jamais l'Opéra n'avait fait autant d'argent : la recette de ce jeudi-gras, le spectacle compris, s'est montée à 24,000 livres. » (*Mémoires secrets*, t. IX, p. 48.)

pour mieux voir le bal, que ce pouvait être une étourderie, une chose peu convenable, mais qu'il n'avait pas été question d'autre chose, et qu'elle était descendue quelques minutes après. Je ne suis pas naturellement soupçonneux : je n'étais pas jaloux ; je la crus. Je découvrais chaque jour en elle plus d'esprit et de grâce, et elle était capable de suite, d'application et de raisonnements sérieux.

Je m'y attachais, j'étais au moment d'en être amoureux ; mais sa légèreté, sa mauvaise tête, son défaut absolu de principes m'arrêtaient : je n'étais cependant pas mécontent de sa conduite, lorsqu'un des gens de M. le comte d'Artois, qui avait été longtemps à moi et qui m'avait été fort attaché, crut me rendre un service, et empêcher des tracasseries, en m'avertissant que M. le comte d'Artois avait milady Barrymore en même temps que moi, et m'en donna des preuves. Choqué de sa fausseté, je voulus lui en faire des reproches ; elle les reçut avec un sang-froid qui me confondit. — J'en conviens, me dit-elle, et en vérité je vous l'aurais dit, si je n'avais craint votre chaleur et votre vivacité : mon intention n'a jamais été de vous tromper. — Je voulus tout finir avec elle. — Lauzun, me dit-elle, vous avez tort de me quitter. Vous me plaisez, vous me convenez, je vous aime beaucoup, mais ma liberté m'est plus chère que vous. Je ne vous la sacrifierai pas. Je ne souffrirai point que mon amant

soit un mari jaloux, gênant, impérieux et difficile sur ma fidélité; je me soucie peu de M. le comte d'Artois; j'y renoncerais sans peine, mais je ne veux pas faire de sacrifices, je vous le déclare. Je le garderai sans en faire grand cas, et il s'en faut bien que j'aie pour lui les sentiments que vous m'avez inspirés. Tenez, ajouta-t-elle, en me montrant un portefeuille qui était sur la table, voilà toutes ses lettres, prenez-les, gardez-les, faites-en tout ce que vous voudrez; je vous jure que je ne ferai jamais le même usage des vôtres. — J'étais étonné et ne répondais rien. Elle continua: — Ne nous brouillons pas, Lauzun, pour si peu de chose; les hommages du frère du roi m'amusement, flattent peut-être mon amour-propre et ma vanité, que voulez-vous? c'est une enfance, c'est un joujou que je ne veux pas que l'on m'ôte. Mais cela n'empêchera pas que toujours en moi vous ne trouviez le plus tendre abandon, l'intérêt le plus vrai. Mon goût me porte vers vous, j'en ai la meilleure opinion, je vous promets que jamais vous ne serez importuné de mon petit prince, qu'il ne prendra pas un seul des moments que j'ai tant de plaisir à vous donner. Je n'ai pris à personne un intérêt aussi vrai, aussi vif qu'à vous; je ne veux pas être votre esclave, je serais bien fâchée de n'être plus votre maîtresse (1).

(1) Il faut que cette conversation ait été traduite ou arrangée par

En parlant ainsi, milady Barrymore, nonchalamment couchée sur une ottomane, jolie comme le jour, à moitié déshabillée, m'inspirait des désirs, et le voyait bien ; ses bras passés au tour de mon col me penchaient sur elle, et je fus bientôt ivre de plaisir. Vous me trouvez de l'esprit, dit-elle en m'accablant de caresses les plus voluptueuses ; vous en avez beaucoup. Je sens que je serais beaucoup plus heureuse si vous me convertissiez, si vous me rameniez à vos principes ; mais je ne l'espère pas. On peut aisément imaginer que nous nous raccommodâmes.

Quant à M. le comte d'Artois, elle tint parole : je ne le rencontrai jamais. Sa conduite fut ce qu'elle m'avait dit qu'elle serait : elle n'était pas exigeante.

Lauzun ; car, au rapport de l'auteur lui-même, la belle milady était peu au courant des finesses de notre langage. Un jour, dans une discussion, Lauzun soutenait qu'on ne pouvait parler très-bien, ni parfaitement entendre une langue étrangère. Comme son opinion était combattue, il raconta l'anecdote suivante : « Milady Barrymore avait eu la bonté de me donner un rendez-vous au bois de Boulogne et l'inhumanité d'y manquer. Au bout de deux heures, je m'ennuyai de l'attendre, et de retour chez moi, je lui écrivis pour me plaindre. Par malheur il y avait dans mon billet qu'il était bien cruel de m'avoir ainsi fait *croquer le marmot*. Milady, pour qui cette expression est nouvelle, prend son dictionnaire, et trouvant que *croquer* signifie manger et *marmot* un enfant, la voilà qui conclut que, dans ma fureur, j'avais mangé ou voulu manger un enfant. Aussi dit-elle à une de ses amies qui entraît chez elle : « C'est un monstre que ce Lauzun, je ne veux le voir de ma vie : lisez ce qu'il m'écrit. » Lévis, *Souvenirs et portraits*.

et tous les moments que je ne passais pas à Versailles, elle désirait que je les lui donnasse, avec une grâce infinie, et j'allais chez elle presque toutes les nuits. Les rendez-vous qu'elle donnait à M. le comte d'Artois neme dérangent pas. Dans un des hivers les plus rudes que j'aie jamais vus en France, elle se divertissait à le faire attendre quatre ou cinq heures dans son cabriolet, au milieu de la place Louis-Quinze, et je ne sortais pas de chez elle un moment plus tôt. Je ne le savais ordinairement pas; et lorsque je paraissais en douter, elle faisait tout ce qui dépendait d'elle pour me retenir davantage : aussi le pauvre prince toussait-il d'une manière épouvantable. Il savait bien qu'il m'en avait l'obligation; il n'imaginait seulement pas que je fusse dans le secret.

Dans le commencement de 1776, M. de Saint-Germain (1) résolut de réformer toutes les légions au moment où l'on croyait qu'il allait en augmenter prodigieusement le nombre. La reine le sut avant que cela fût public, et vint chez madame de Guéménée fort embarrassée de la manière dont elle me

(1) Jésuite sans portée, sans courage, entêté. Quelques études sur l'art militaire l'avaient poussé à exposer des théories ingénieuses, mais inapplicables dans la pratique, puisqu'il s'agissait de dompter une cour routinière et absolue. Le voilà ministre de la guerre par la volonté de Maurepas. Il réforme à tort et à travers et se fait plus d'ennemis que de partisans. De Montbarrey fut bientôt mis à sa place.

l'annoncerait. Je voyais bien que quelque chose la tourmentait; mais je ne savais pas ce que c'était. Le duc d'Harcourt entra. — Je vous fais mon compliment, me dit-il dans la conversation, car il paraît certain que M. de Saint-Germain augmente fort les légions, et les porte à deux mille hommes. La reine fit un cri et sortit de la chambre. Madame de Guéménée, tout effrayée, la suivit. — Je suis au désespoir, lui dit-elle; vous entendez ce que l'on dit des légions? Eh bien, elles sont réformées! Votre ami sera furieux, et rien ne l'empêchera de nous quitter. — Il est en effet, dit madame de Guéménée, bien attaché à sa légion; mais si quelque chose peut le retenir, c'est l'intérêt que votre majesté daigne prendre à lui, et de l'apprendre de sa bouche. Elle m'appela : — Suis-je assez malheureuse! me dit la reine, les légions sont réformées. — Cet événement, répliquai-je, madame, me rendra ma liberté. J'espère que la reine ne permettra pas que les anciens et braves officiers de la légion royale soient mal traités. Elle m'interrompit : — Ils auront d'excellentes retraites, je m'en suis déjà occupée. Et vous, que ferez-vous? — Moi, Madame; si je sers, ce ne sera pas en France. — Ainsi, dit-elle, il aura dépendu de M. de Saint-Germain de nous ôter l'homme sur qui je comptais le plus. — Je voyais des larmes dans ses yeux, j'en fus touché : Non, lui dis-je, mon attachement ne

dépendra jamais des événements, vous disposerez encore une fois de mon sort : ce n'est plus le roi que je sers, c'est la reine; qu'elle juge si j'ai envie de quitter son service ! — Elle me tenait la main sans me répondre. Je la baisai plusieurs fois avec ardeur. Elle dit à madame de Guéménée en me regardant : — J'étais bien malheureuse en entrant ici, j'en sors bien heureuse ; et s'en alla.

M. de Saint-Germain fut prendre ses ordres et lui dit qu'il n'avait jamais eu l'intention de m'ôter les moyens de servir avec distinction, en réformant la légion royale; qu'il désirait, au contraire, que je gagnasse à ce changement, et qu'il proposait au roi de me donner un corps de 1,200 chasseurs à cheval. Il envoya à M. le baron Wimpfen, en qui il avait grande confiance (1), l'ordre de me l'annoncer et de m'en donner sa parole, en m'assurant que je ne ferais que conserver toute la légion royale sous un autre nom et considérablement augmentée. Je n'avais pas à me plaindre, et la reine fut fort contente.

(1) C'était son ami intime, son seul confident. Georges Félix, baron de Wimpfen, lieutenant-général, naquit à Minfelden le 15 avril 1741 et mourut en 1814. Il fut successivement lieutenant en second au régiment royal des Deux-Ponts, 1757; commandant d'un corps de volontaires en Corse, 1766; mestre-de-camp du régiment de Bouillon, 1780. On le vit figurer dans les campagnes d'Amérique, puis aux sièges de Mahon et de Gibraltar; il fut nommé lieutenant-général en 1792, enfin inspecteur-général des haras en 1806.

Au bout d'environ quinze jours, M. de Saint-Germain renvoya le baron Wimpfen me dire que le corps de 1,200 chasseurs à cheval, qu'il avait l'intention de créer, ne pouvant avoir lieu, il avait fait un arrangement pour que M. de Schomberg me cédât la propriété de son régiment étranger de dragons (1). Cet arrangement était fait, à cela près que l'on n'en avait point parlé à M. de Schomberg, qui, comme de raison, refusa net au premier mot.

M. de Saint-Germain fut le premier à l'annoncer à la reine, en montrant le désir de me très-bien traiter. Il dit que tout cela pouvait se réparer; que, quelque condition qu'il y mît, il fallait la lui accorder, et me donner son régiment. M. de Saint-Germain me conseilla de porter moi-même à M. de Chamborant, à Sarreguemines, des propositions très-avantageuses, et de tâcher d'en revenir avec sa démission; ce qui, disait-il, serait très-aisé. Cela charmait la reine; elle aimait les hussards, et ce qui pouvait lui plaire le plus était de me voir un régiment hongrois.

Je fus à Sarreguemines avec la plus grande dili-

(1) Le régiment de Schomberg-Dragons, jadis régiment des hulans du maréchal de Saxe. Comme on le montrait un jour à l'empereur Joseph II : « Pourquoi lui avoir fait changer de nom ? demanda-t-il, nous avons encore à Vienne le régiment du prince Eugène ! »

gence. Loin d'accepter des conditions fort au-dessus de ses espérances, M. de Chamborant s'en offensa, et répondit à M. de Saint-Germain une lettre pleine de maximes et de bêtises, dans laquelle il déclarait qu'il ne se déferait jamais de son régiment. On ne s'attendait pas, à Versailles, au peu de succès de ma négociation. La reine, toujours charmante, pleine de grâce, me donna, à mon arrivée, un superbe sabre, et fut au désespoir quand elle apprit que je n'avais pas le régiment de Chamborant. Elle voulut alors demander au roi de trouver bon que l'empereur lui donnât une garde noble hongroise, dont elle me destinait le commandement. Je lui représentai que, quelque flatteuse que fût cette grâce, je serais obligé de la refuser, ayant au moins d'aussi grands inconvénients qu'une charge dans sa maison. Je ne parlai plus de ma fortune militaire, et quelques mois se passèrent sans qu'on s'en occupât.

L'affaire du comte de Guines fixa l'attention générale, et voici comment elle se passa et la part que j'y eus. Madame de Guéménée donnait, pendant le carnaval, tous les samedis, des bals à la reine. On dansait dans deux pièces, et on jouait dans les autres. C'était dans le temps où on avait fait des noëls et des chansons épouvantables contre la reine (1). Heureusement je n'y avais pas encore

(1) Depuis l'arrivée de la reine l'on faisait des chansons contre

été nommé ; mais les propos sur ma faveur devenaient chaque jour plus inquiétants, et je ne pouvais douter que mes ennemis espérassent en tirer parti pour me perdre. Je jouais au quinze avec M. le comte d'Artois, M. le duc de Chartres et deux autres personnes. Madame de Guéménée entra dans la chambre avec l'air d'une personne qui vient d'apprendre un grand malheur ; elle s'approcha de moi, et me dit : — Quittez le jeu sur-le-champ, j'ai quelque chose d'important et de pressé à vous dire.

Je fus convaincu que l'ordre de m'arrêter était donné, et que j'allais être mis à Bastille. Je me levai et la suivis. Elle me dit que le comte de Guines était rappelé de son ambassade d'Angleterre

elle. Ce couplet circula dans Paris peu de jours avant la mort de Louis XV :

Petite reine de vingt ans,
 Vous qui traitez si mal les gens,
 Vous repasserez la barrière,
 Laire, laire, laire, lanlaire, laire, lanla.

« Quelques jours avant le premier accouchement de la reine, dit madame Campan, chap. VIII, on jeta dans l'Œil-de-Bœuf un volume entier de chansons manuscrites sur elle et sur toutes les femmes remarquables par leur rang ou leurs places. Ce manuscrit fut à l'instant remis au roi qui en fut très-offensé et dit que de pareilles chansons troubleraient l'union de vingt ménages de la cour et de la ville ; que c'était un crime capital d'avoir osé en faire contre la reine elle-même, et qu'il voulait que l'auteur de ces infamies fût recherché, découvert et châtié. Quinze jours après on savait publiquement que les couplets étaient de M. Champcenez de Richebourg, qui ne fut pas même inquiété. »

de la manière la plus humiliante ; qu'il était accusé d'avoir agi contre ses instructions, et d'avoir fortement compromis la cour de France relativement au pacte de famille (1). M. de Choiseul, qui s'était beaucoup intéressé au comte de Guines, disait qu'il était inexcusable, et que, s'il était son fils, il ne demanderait d'autre grâce que la certitude que son procès ne lui fût pas fait, et qu'il consentirait de bon cœur à ce qu'il fût pour longtemps à la Bastille.

Il me paraissait impossible que le comte de

(1) Traité qui unissant tous les souverains de la famille des Bourbons, en forma une ligne destinée à combattre l'Angleterre et à donner à la France la libre disposition de la flotte espagnole dont la puissance était alors difficile à balancer. « Ce fameux traité, négocié si secrètement qu'il n'en transpira rien, contenait vingt-huit articles. Le roi de France et le roi d'Espagne y stipulaient, tant pour eux que pour le roi des Deux-Siciles et l'infant, duc de Parme. Ils y établissaient entre eux une alliance perpétuelle, convenant de regarder à l'avenir comme ennemie toute puissance ennemie de l'un d'eux et se garantissant réciproquement toutes leurs possessions dans quelque partie du monde qu'elles soient, suivant l'état où elles seront au moment où les trois couronnes et le duc de Parme se trouvaient en paix avec les autres puissances, s'obligeant de se fournir les secours nécessaires, de faire la guerre conjointement et de ne jamais faire de paix séparées l'une de l'autre. » (*Vie privée de Louis XV*, t. IV, p. 12.)

Qui croirait que ce chef-d'œuvre de la politique de M. de Choiseul put inspirer des artistes et des poètes. — Il est vrai qu'il les inspira mal. Plusieurs académies mirent au concours (prix de poésie) le *Pacte de famille*, et le sculpteur Caffieri composa pour le ministre un groupe allégorique qui fut exposé au Salon de 1769.

Guines pût avoir fait de si grandes sottises, et je résolus de le servir encore une fois sans en attendre plus de reconnaissance. La reine et le duc de Coigny arrivèrent ; et il fut décidé qu'elle abandonnerait le comte de Guines, et ne s'en mêlerait en aucune façon. J'osai m'y opposer avec force, et représenter que la reine ne devait pas abandonner aussi facilement un homme à qui elle avait marqué un intérêt aussi décidé. Le duc de Coigny insista fortement pour que la reine ne s'en mêlât point ; et j'osai répondre plus fortement encore. Je dis que je n'étais assurément pas d'avis que la reine demandât grâce pour le comte de Guines, mais que je croyais que la reine devait lui faire obtenir d'être entendu avant que d'être jugé. J'ajoutai que, sans cette faveur, il serait impossible aux plus fidèles serviteurs de la reine de compter sur ses bontés et sur son intérêt, et que je pouvais juger par moi-même de l'effet que tout cela ferait sur tous les autres. — En voilà assez, dit la reine, je suis décidée et convaincue. Je suivrai l'avis de M. de Lauzun. Oui, répéta-t-elle d'une manière charmante, je ferai de bon cœur ce que vous jugerez convenable dans cette affaire. — Elle entra dans le bal. Madame de Guéménée était revenue à mon avis dès le commencement de la conversation, mais le duc de Coigny sortit mortellement choqué.

Le comte de Guines revint de Londres ; il fut

écouté et justifié de la dernière inculpation. La reine obtint que le roi lui écrirait qu'il était content de sa conduite, et lui donnerait le brevet de duc. Elle l'envoya chercher pour la première fois (car elle ne l'avait pas vu chez elle jusqu'alors), vers neuf heures du matin, pour lui annoncer une si bonne nouvelle, et lui remettre le titre du roi ; elle lui dit : — Portez tout cela sans perdre de temps à M. de Lauzun, car vous lui devez plus qu'à personne la réussite de vos affaires. Priez-le, en même temps, de venir sur le champ chez moi.

J'avais joué une partie de la nuit, et j'étais encore dans mon lit. M. de Guines me fit éveiller, et me marqua la plus vive reconnaissance. Je m'habillai promptement, et je montai chez la reine. — Eh bien ! êtes-vous content, me dit-elle, et ai-je bien suivi vos avis ? — Puis-je ne pas être enchanté, lui répondis-je, de vous voir juste et bienfaisante ! — M'emploirez-vous, continua-t-elle, toujours pour les autres ? et ne me sera-t-il jamais permis de rien faire pour vous ? — Non, Madame ; vous connaissez ma profession de foi ; j'y tiens plus que jamais. — Fierté bizarre ! cela m'impatiente, cela m'afflige encore davantage. Extraordinaire créature ! Et elle sortit.

Le commencement du printemps ramena les courses ; j'avais beaucoup de chevaux engagés, pour lesquels la reine pariait toujours, quoique dans sa

société on le trouvât mauvais. Dans les premiers jours d'avril, je fis courir un cheval contre un de ceux de M. le duc de Chartres, pour une somme fort considérable, beaucoup trop sans doute. La reine s'en occupa beaucoup, vint à la course, et un moment avant le départ des chevaux, me dit : — J'ai tant de peur, que si vous perdez, je crois que je pleurerai. — Cela fut remarqué et blâmé. Mon cheval gagna assez facilement, et le public, qui m'aimait mieux que le duc de Chartres, m'applaudit longtemps (1). La reine en parut transportée de joie. J'eus toutes les peines du monde à l'empêcher d'avoir des chevaux de course, et de monter à cheval à l'anglaise. Ce fut, je crois, la plus grande preuve de mon crédit sur elle.

Quelques jours après, à une chasse du bois de Boulogne, la reine remarqua un très-joli cheval

(1) Lauzun dit tout ce que cette course, qui eut lieu à la plaine des Sablons, offrit de remarquable. On voit que le duc de Chartres et le comte d'Artois étaient ses concurrents habituels, c'est à quoi fait allusion l'auteur de *l'Essai historique sur la vie de Marie-Antoinette*, pamphlet de la fin du XVIII^e siècle (Versailles, chez la Montensier, hôtel des Courtisanes) : « Chaque jour, de nouvelles courses de chevaux faisaient désertir les ouvriers de leurs ateliers; de la vigueur de l'intrépidité des hardis jokeits dépendait l'altération des fortunes, et ces parties ruineuses donnèrent plus de gloire à deux princes du sang royal, que leurs fameux exploits tant à Gibraltar qu'à l'affaire d'Ouessant. » N'oublions pas de dire que depuis le 30 octobre 1775, les grands amateurs de chevaux s'étaient constitués en Société. Chacun d'eux s'engagea de donner 600 francs par an durant dix années pour obtenir le droit de faire courir tous les six mois.

sous un piqueur anglais qui me suivait, et à qui elle parlait souvent ; elle lui demanda si il était sage, et s'il serait bon pour une femme. Le piqueur répondit qu'il n'en connaissait pas de meilleur et de plus charmant. La reine me dit qu'elle voulait l'avoir. Je lui répondis tout bas, en plaisantant, que je ne voulais pas le lui donner ; elle appela mon piqueur, lui dit de changer de cheval avec un des siens, et me dit : — Puisque vous ne voulez pas me le donner, je le prends. — Le duc de Coigny s'approcha encore à temps pour entendre ces dernières paroles, qui le scandalisèrent prodigieusement (ce sont ses propres termes).

Ma faveur paraissait ne pouvoir plus augmenter, et n'était en effet pas loin de décliner. Le roi commençait aussi à me traiter fort bien, lorsque M. de Saint-Germain, après avoir manqué successivement à tous ses engagements envers moi, m'offrit enfin le commandement du régiment royal de dragons qui passait pour le plus insubordonné et le plus mauvais qui fût alors au service. Je le refusai froidement et sans humeur.

Le roi m'envoya chercher à Marly, me parla encore avec une bonté, un intérêt auquel il m'était impossible de n'être pas sensible ; il exigea de moi de prendre le commandement du régiment royal de dragons, me promit de me donner en propriété le premier régiment étranger à pied ou à cheval qui

viendrait à vaquer ou à être créé, et dit en sortant à M. de Saint-Germain : — Tout est arrangé, Lauzun prend le régiment royal. — M. de Saint-Germain me promit de me laisser choisir ma garnison, de faire tout ce que je jugerais convenable, et ajouta que, quoique le prix de ce régiment fût de 40,000 écus, le roi me le donnerait sans rien payer.

Dans la fin de la même semaine, la reine apprit à Marly que madame de Lamballe, encore son amie intime, était malade de la rougeole à Plombières. Elle en fut dans la plus vive douleur, et crut qu'on lui cachait l'état dangereux de son amie. Rien ne pouvait la rassurer : je lui offris d'aller à Plombières avant de me rendre à mon régiment, et de lui envoyer les nouvelles les plus exactes. Elle accepta avec reconnaissance, passa la journée du lendemain à écrire, et à me donner un gros paquet dans lequel elle me dit qu'elle parlait beaucoup de moi. Je partis sur-le-champ, et j'arrivai à Plombières où je trouvai madame la duchesse de Gramont, qui ne doutant point que je n'eusse plus de crédit que jamais, me fit les plus fortes avances de toute espèce, et fit tout ce qui était en son pouvoir pour découvrir si mon voyage n'avait pas quelque cause secrète.

Madame de Lamballe, qui se portait bien, écrivit elle-même à la reine, à qui j'envoyai la lettre par un courrier, et je partis pour Sarreguemines, où je

devais assister à la réforme de la légion royale, avant de rejoindre le régiment royal. Je ne pus quitter de si braves gens, sur l'attachement de qui je comptais autant, sans la plus grande peine. Notre séparation fut véritablement touchante.

Je me rendis à Sarre-Louis (1), où mon nouveau régiment était en garnison, et je fus fort étonné, en arrivant, d'apprendre que M. le comte de Saint-Germain, pour soutenir davantage sa conduite avec moi, me faisait payer 40,000 écus le régiment qu'il m'avait donné pour rien. Le régiment royal, négligé depuis trente ans par ses chefs et à qui toute subordination était inconnue, me vit arriver avec une extrême frayeur; mais nous fûmes bientôt fort bien ensemble; je n'ai point vu de corps de meilleure volonté ni qui désirât plus de bien servir.

Je ne puis passer sous silence une aventure assez plaisante qui m'arriva pendant que j'étais en garnison à Sarre-Louis. Il y avait à une demi-lieue de la ville un chapitre de chanoinesses (2) appelé Loutre. L'abbesse était une fille de qualité d'Allemagne, et

(1) Ville située sur une presqu'île formée par la Sarre, et fortifiée par Vauban d'après les ordres de Louis XIV. C'est la patrie de Ney; elle a été donnée à la Prusse par le traité de 1814.

(2) Ces chapitres étaient en général des lieux de délices pour l'insouciance et l'oisiveté, et Gresset a chanté les occupations des indolentes créatures qui les peuplaient :

L'une découpe un agnus en losange,
Ou met du rouge à quelque bienheureux;
L'autre bichonne une vierge aux yeux bleus
Ou passe aux fers le toupet d'un archange.

son chapitre était généralement bien composé. On y trouvait quelques jeunes et jolies personnes ; entre elles s'élevait une grande et belle mademoiselle de Surin que l'innocence la plus pleine de grâces rendait charmante. Il n'y avait point de société ; j'allais souvent au chapitre, et mademoiselle de Surin me plaisait tous les jours davantage. Elle me marquait beaucoup de préférence, qu'avec toute autre j'aurais prise pour des agaceries ; son genou à table rencontrait souvent le mien ; elle me marchait sur le pied à tout moment, et, dès que nous étions seuls quelques instants, m'embrassait de la meilleure amitié du monde. J'eus de grandes tentations d'en profiter. Je fus arrêté par la manière dont l'abbesse, madame de Warstensleben me parlait continuellement de l'innocence de mademoiselle de Surin et de la pureté de son cœur. Il me parut qu'il serait horrible à moi d'abuser de l'inexpérience d'une jeune fille de qualité, et de risquer de la perdre ; je continuai donc à être encore de la même circonspection. Je me livrai sans scrupule aux agaceries d'une petite madame Dupresle, mariée à Luxembourg, qui était laide, mais aimable et gaie. J'appris au mois d'octobre, en partant de Sarre-Louis, que cinq ou six officiers de mon régiment avaient couché avec cette innocente mademoiselle de Surin, et qu'elle n'avait pas craint d'en laisser la preuve dans leurs mains par des lettres très-claires.

Je reçus à Sarre-Louis un courrier de madame de Guéménée, qui m'écrivait de la part de la reine, et me mandait que madame Jules de Polignac avait demandé à la reine la survivance de M. de Tessé et l'adjonction à sa place de premier écuyer de la reine pour son mari ; que quoique cet arrangement ne fût possible qu'à des conditions qui ne pouvaient certainement pas me convenir, la reine, qui se regardait comme engagée avec moi, ne voulait pas terminer cette affaire sans mon consentement, et sans savoir si cela ne me serait pas désagréable. Je répondis, comme je le devais, à la reine et à madame de Guéménée, que je n'avais jamais eu la moindre prétention sur cette place, et que j'étais enchanté qu'elle pût en disposer en faveur de son amie. Je fis tout ce que je pus pour que ma lettre exprimât exactement et gaiement que l'arrangement projeté par la reine ne me déplaisait en aucune façon.

Je retournai à Paris au commencement d'octobre. Je fus le lendemain à Choisy (1), où était le roi ; la reine me reçut parfaitement bien, montra une grande joie de me revoir, et me parla bas longtemps. Je sortis de la chambre ; et lorsque je rentrai j'eus le temps d'entendre le duc de Coigny di-

(1) Château royal acquis et embelli par Louis XV, et où le roi, plus qu'en tout autre lieu, aimait à faire ses parties fines. Il se composait d'un grand nombre de bâtiments, qui à l'exception du grand-commun, furent tous détruits à la Révolution.

sant : — Vous n'avez pas tenu votre parole : vous aviez promis de ne pas lui parler beaucoup et de le traiter comme tout le monde. — Il ne me fut pas difficile de deviner qu'il parlait de moi. Quelques instants après, la reine vint me parler, et je lui dis : — Prenez garde, vous vous ferez gronder encore une fois. — Elle fut embarrassée, et finit cependant par en convenir et en plaisanta avec moi.

L'apparence d'une guerre prochaine faisait penser à se mettre en mesure dans l'Inde. On avait fait demander des mémoires à M. de Bussy, qui y avait été longtemps (1). Cela me tenta. Je lui en fis parler par M. de Voyer, qui avait depuis dix ans la plus tendre amitié pour moi, et M. de Bussy voulut bien désirer de m'avoir pour second. Je le dis à la reine, qui s'y opposa fortement, et montra la plus vive douleur, me dit qu'elle n'y consentirait jamais, et refusa net d'en parler au roi. Je n'avais pas d'autre ressource, car je n'avais jamais vu M. de

(1) C'est ce Bussy qui fatigua d'abord sa femme par ses empresses trop passionnés. Celle-ci lui tenant rigueur, il finit par lui reprocher son ton froid et ses manières cérémonieuses et la conjura de le tutoyer : « Eh bien, répondit-elle, va-t-en ! » M. de Bussy, malgré tout son amour, couronna cet anathème d'une paire de soufflets qui firent bien du bruit : « Il s'en est ensuivi une séparation amicale, négociée par le duc de Choiseul (mars 1775.) M. de Bussy a donné 30,000 livres de rentes à sa femme, a partagé avec elle sa vaisselle, ses meubles et son linge, et le pauvre Indien qu'on croyait revenu en France chassant devant lui les moutons d'Eldorado, s'est retiré à sa terre avec 40,000 livres de rente. » *Anecdotes échappées* ; I, 232.

Maurepas, que la reine n'aimait pas et chez qui elle ne m'avait jamais permis d'aller.

Pendant le voyage de Fontainebleau, je jouissais de la plus ridicule faveur dont on puisse se former idée, car la reine m'aimait plus que jamais, mourait de peur de sa société, qui me détestait, paraissait uniquement occupée de moi quand elle n'était pas observée, et quand on la regardait, n'osait souvent me dire un mot, et en convenait assez plaisamment avec moi. Je la pressais de me laisser aller dans l'Inde ; c'était le moyen de tout arranger ; elle continuait de le refuser avec la même opiniâtreté. Sa société croyait mon crédit fort diminué, et s'en applaudissait.

Il y eut dans le mois de novembre (1) une fameuse course de cheval de M. le comte d'Artois (2), contre un cheval de M. le duc de Chartres. La reine pariait contre M. le duc de Chartres, et moi contre M. le comte d'Artois (3). Il perdit, et

(1) Le 13.

(2) Le *King-Pepin* acheté en Angleterre 1700 louis.

(3) On lit dans les *Mémoires secrets*, à la date du 11 septembre 1776, (t. IX, p. 289 : « Ce n'est que le 13, qu'aura lieu la fameuse course annoncée d'abord pour le 12. Le coursier de M. le comte d'Artois doit y paraître pour la première fois, et le notaire Clos-Dufresnoy a déjà pour 3800 louis de paris consignés. On ne s'accorde pas sur le mérite de ce cheval. Beaucoup de curieux, d'amateurs, de fainéants, et de richards, se disposent à partir et vont à Fontainebleau jouir d'un spectacle qui doit durer quelques minutes. »

en sortant de la course la reine me dit : — Oh ! monstre ! vous étiez sûr de gagner ! — On l'entendit. Cette manière familière de me parler alarma : on craignit de s'être trompé. Les intrigues redoublèrent. La société de la reine et celle du duc de Choiseul, qui s'y joignit d'une manière subalterne, se crurent perdues si elle ne me perdaient pas.

J'avais alors des dettes considérables, et quoique l'on en ait dit, cela n'était pas fort extraordinaire. Madame de Lauzun ne m'avait apporté que 150,000 livres de rente. Je désirais qu'elle fût magnifique. Nous attendions tous deux une fortune très-considérable, et l'avenir ne pouvait nous causer d'inquiétude. Mes affaires avaient été mal faites pendant ma minorité. On avait fait pour moi des marchés détestables, sur lesquels j'avais énormément perdu. Beaucoup de négligence, beaucoup plus de penchant à la dépense qu'à l'ordre, depuis dix ou douze ans que j'étais dans le monde, m'avaient dérangé. Je devais environ 1,500,000 livres, sur une fortune de plus de quatre millions. Mes créanciers ne me pressaient pas et consentaient de bon cœur à attendre le temps où je pourrais les payer sans me gêner. Je les avais tous vus à mon retour de Fontainebleau, espérant alors aller dans l'Inde.

Ils avaient tous été contents des arrangements que je leur avais proposés ; et j'étais aussi tran-

quille que si je n'eusse pas eu de dettes, lorsque des gens officieux achetèrent de mes créanciers la plupart de mes dettes. Ils désiraient tant acquérir de tels titres, qu'ils avaient donné à quelques-uns dix pour cent de plus que leurs créances. On me fit tout signifier en même temps chez le suisse de madame la maréchale de Luxembourg, chez qui je n'avais jamais logé, et chez qui on savait parfaitement bien que je ne logeais pas. On y fit signifier ensuite un effet de 100,000 livres payable dans huit jours ; objet pour lequel le propriétaire m'avait proposé de placer sur moi cette somme, et avait pris jour pour faire le contrat de l'échange de l'effet.

Quand tout cela fut suffisamment bien arrangé, madame la maréchale de Luxembourg m'envoya chercher, voulut m'effrayer, et me dit qu'il ne me restait rien au monde. Je lui répondis que cela n'était pas vrai ; elle fut embarrassée de voir que je savais mieux mes affaires qu'elle ne l'avait supposé. On me dit, pour m'effrayer, que ma famille pouvait me faire interdire ou peut-être même me faire enfermer ; j'assurai très-respectueusement madame la maréchale que je ne craignais ni l'un ni l'autre. Elle me dit que l'on viendrait saisir les meubles de madame de Lauzun pour les 100,000 livres qu'il fallait payer dans huit jours, et que la seule ressource qui me restait était d'abandonner entièrement ma fortune et ma personne à ma fa-

mille, qui voudrait bien disposer de l'une et de l'autre. Je refusai, j'assurai madame la maréchale que les 100,000 francs seraient payés et qu'on ne saisirait pas les meubles de sa petite-fille. Je sortis et la laissai assez mécontente de moi.

Quant à madame de Lauzun, elle était dans un embarras qui pensa me faire rire deux ou trois fois, quoique je n'en eusse guère envie. Elle aurait voulu paraître très-sensible et très-généreuse, mais elle ne voulait pas que cela pût rien lui coûter, ni l'engager à la moindre chose. Cela gêna beaucoup tout ce qu'elle allait dire de beau et de touchant ; elle prit donc le parti de se taire et de se coiffer.

Je fus chez mon père, je lui dis ce qui venait de se passer, et le priai de ne s'en pas mêler, lui demandant seulement de m'avertir si on lui proposait de me faire enfermer ou interdire ; ce parti, qui ne le compromettait pas, et ne devait rien lui coûter, lui convint beaucoup.

Je fus, en le quittant, chez mon homme aux cent mille francs, et lui reprochai vivement son mauvais procédé. Il en convint, et me dit qu'on lui avait acheté si cher cet effet payable dans huit jours qu'il n'avait pu refuser un marché si avantageux. Je ne lui cachai pas combien les suites en avaient été fâcheuses pour moi. Il voulut réparer le mal qu'il avait fait involontairement. Il me proposa très-honnêtement de me prêter 100,000 fr., au terme que je

voudrais, pour retirer cet important effet, ce qui fut exécuté sur-le-champ.

Je m'occupai le lendemain d'assembler tous mes créanciers, que je trouvai très-disposés à faire tout ce qui me conviendrait, à l'exception de ceux qui l'étaient devenus depuis peu en achetant d'anciennes créances. Le nombre en était peu considérable, et j'eus heureusement assez d'argent pour les payer. Mon projet était de vendre mes terres le plus promptement possible, de payer mes dettes, de voyager avec beaucoup d'économie et de placer en rente viagère sur ma tête et sur celle de madame de Lauzun, de manière à n'être pas obligé de rien diminuer de sa dépense.

M. de Voyer vint me voir, et me dit avec sa simplicité ordinaire : — On vous a dit perdu sans ressource; j'ai de la peine à le croire; mais enfin cela se peut, et voici ce que j'ai à vous proposer. J'ai une terre qui s'appelle la Guerche, à quatre lieues des Ormes (1); la maison est très-agréable, et suffisamment bien meublée. Je vous offre la terre et le revenu pour aussi longtemps que vous le voudrez : je le puis sans me gêner. Si l'argent de la terre vous convient mieux, on m'en offre un million, je vous le donnerai et vous en disposerez : je ne veux

(1) Résidence de la famille d'Argenson et qui lui appartient encore. D'Argenson, le célèbre député de l'opposition sous la Restauration, habitait souvent cette terre.

pas d'ailleurs savoir aucun détail. Je n'entends peut-être pas les affaires beaucoup mieux que vous. — Je sentis vivement ce que M. de Voyer voulait faire pour moi. Je le refusai, n'en ayant pas besoin, et l'assurai que je m'adresserais à lui plutôt qu'à aucun de mes parents. Le sacrifice n'était pas grand; car aucun ne demanda s'il pouvait m'être de quelque secours. Je craignis que l'on ne donnât au roi, contre moi, des préventions difficiles à détruire; je me déterminai à lui écrire, et à lui envoyer l'état de ma fortune et celui de mes dettes.

Je fus à Versailles prier la reine de remettre ma lettre au roi. Elle me reçut d'un air contraint et embarrassé, me dit que madame de Lauzun était bien à plaindre, et que sa conduite était bien noble et bien sensible. Je lui répondis que je ne doutais pas assurément que madame de Lauzun ne montrât de la noblesse et de la sensibilité dans toutes les occasions où cela serait nécessaire, mais que je ne la mettrais jamais à l'épreuve pour de l'argent. La reine me demanda, en rougissant, ce que l'on pourrait faire pour moi, et m'offrit sa protection, un peu trop en reine pour la circonstance. Cela me décida à finir sur-le-champ la conversation. Je lui demandai pardon de l'avoir importunée du détail de mes affaires particulières. Je la laissai dans un embarras dont je fus au moment d'avoir pitié.

Je montai chez M. de Maurepas (1), à qui je n'avais jamais parlé. Je lui expliquai en peu de mots ma situation, et le priai de remettre ma lettre au roi. Il me répondit, avec beaucoup de grâce : — Il n'y a pas de temps à perdre; je vais sur-le-champ chez le roi, attendez-moi. Il revint au bout d'un quart-d'heure, et me dit que le roi avait été sensible à ma confiance et lui avait ordonné de m'assurer que je pouvais compter sur sa protection et sur son intérêt dont il voulait bientôt me donner des preuves. M. de Maurepas m'assura que, comme une partie de ma fortune avait été employée au service du roi, Sa Majesté avait l'intention de me donner une somme d'argent considérable et une forte pension. Je lui dis que je refusais toutes deux; que je

(1) Jean-Frédéric Phelippeaux, comte de Maurepas, né en 1704, mort le 24 novembre 1784, un mois après la naissance du dauphin. « Superficiel et incapable d'une application sérieuse et profonde, dit judicieusement un de ses contemporains, mais doué d'une facilité de perception et d'une intelligence qui démêlait dans un instant le nœud le plus compliqué d'une affaire, il suppléait dans les conseils, par l'habitude et la dextérité, à ce qui lui manquait d'étude et de méditation. Accueillant et doux, souple et insinuant, flexible, fertile en ruses pour l'attaque, en adresse pour la défense, en faux-fuyants pour éluder, en détours pour donner le change, en bons mots pour démonter le sérieux par la plaisanterie, en expédients pour se tirer d'un pas difficile et glissant : un œil de lynx pour saisir le faible ou le ridicule des hommes; un art imperceptible pour les attirer dans le piège, ou les amener à son but; un art encore plus redoutable de se jouer de tout, et du mérite même, quand il voulait le dépriser; enfin l'art de dégager, de simplifier le travail du cabinet, faisait de M. de Maurepas le plus séduisant des ministres. »

n'en avais pas besoin, et que ce qui me restait était plus que suffisant à mon ambition. Je restai au coucher du roi, qui me traita parfaitement bien.

Je revins à Paris. J'appris que M. de Guines m'avait donné, sans que je le susse, tous les torts qui pouvaient rendre madame de Lauzun intéressante. Je me permis d'en faire quelques plaisanteries. Il vint chez moi, il m'écrivit, et je traitai toutes ses démarches avec le mépris qu'elles méritaient.

J'appris avec beaucoup plus de chagrin, que M. le duc de Choiseul, à l'intérêt de qui mon constant attachement me donnait quelques droits, en parlait de la manière la plus choquante. Quant à madame la duchesse de Gramont, elle dit avec modération que j'étais un menteur et un fripon. Je me crus alors inutile dans la société de M. le duc de Choiseul et de madame sa sœur, et j'y renonçai absolument. J'en fus affligé pour madame la duchesse de Choiseul, que j'aimais tendrement et de qui je n'avais eu qu'à me louer, mais ne voyant point M. le duc de Choiseul, je ne pouvais aller chez madame de Choiseul. M. le duc de Choiseul et madame de Gramont dirent que j'étais un ingrat. M. le duc de Choiseul n'avait jamais rien fait pour moi ; je lui avais donné les plus grandes marques d'attachement. Il avait mangé le bien de

madame de Choiseul (1), dont je devais hériter ; il m'accablait dans le temps où j'étais malheureux. Le procès n'était pas difficile à juger.

On répandit que j'avais mangé tout le bien de madame de Lauzun et vendu ses diamants, que j'avais fait des billets et pris des engagements sur la vie de mon père, de M. le maréchal de Biron, de madame de Choiseul et de madame de Luxembourg. Il m'était important de démontrer la fausseté de toutes ces imputations. Cela n'était pas difficile. Je vendis mes terres à M. le prince de Guéménée, à la charge de payer une partie de mes créanciers à qui cet arrangement convenait. Je vendis beaucoup d'effets sur le roi qui perdaient moitié. Je finis tout en moins de six semaines. Je me séparai de biens d'avec madame de Lauzun, et je prouvai bien clairement qu'on ne lui avait jamais proposé de signer pour moi depuis le jour de notre mariage.

Les fonds nécessaires pour répondre de toutes les conditions comprises dans notre contrat de mariage déposés, il me restait 80,000 liv. de rente viagère placées sur M. de Guéménée, un fond libre d'environ 500,000 fr. et une assez jolie maison, qu'à la vérité je n'avais qu'à vie.

Je voulus partager ce que j'avais avec madame

(1) Madame de Choiseul eut bien de la peine à acquitter les dettes de son mari.

de Lauzun; elle s'y refusa. Madame de Luxembourg voulut la retirer chez elle, ne lui permit pas même de garder les diamants que je lui avais donnés : on me les renvoya, je ne voulus pas les recevoir; ils furent déposés chez un notaire.

La reine continuait à me bien traiter; il n'était cependant pas difficile de voir que ma faveur était absolument tombée. On avait déjà eu soin de lui dire que je m'étais joint à M. de Maurepas pour intriguer contre elle. Il est vrai que ce ministre m'avait pris dans la plus grande amitié, et commençait à me marquer de la confiance.

Telle était ma situation au commencement de 1777. Rien ne m'arrêtait plus et je n'avais pas perdu le désir d'aller dans l'Inde, quoique M. de Maurepas voulût m'y faire renoncer. Je me joignis à M. de Bussy. Je rédigeai ses mémoires, qui étaient bons, mais mal écrits. On convenait de tous les avantages de ce qu'il proposait; mais on ne finissait pas.

Lady Barrymore, que j'avais abandonnée à beaucoup d'amants, était retournée en Angleterre. Le bruit de ma ruine la fit revenir à Paris : elle m'envoya chercher. — Ecoutez, me dit-elle, et ne m'interrompez pas. On vous dit ruiné, je suis riche, jeune, indépendante, je viens vous proposer de partager votre sort et de disposer de ma fortune; je voyagerai avec vous, où vous voudrez et pour aussi

longtemps que vous voudrez. Ne craignez pas la légèreté de mon caractère : rien ne me promet autant de plaisir et de bonheur que ce plan. Je veux que vous preniez sur moi l'autorité du mari le plus absolu et le plus sévère ; je sens que je ne chercherai jamais à m'y soustraire. — J'embrassai, je remerciai lady Barrymore, que j'affligeai beaucoup en la refusant.

Ce fut dans ce temps que madame de Genlis et madame Potočka (1) voulurent, sur les débris d'un ordre de Pologne (2), établir en France l'ordre de la *Persévérance* (3).

(1) Jeune dame polonaise alors dans tout l'éclat de sa beauté, et qui faisait son premier voyage en France. Madame de Genlis s'improvisa son cicérone et la fit admettre dans la société du Palais-Royal où tout ce que Paris comptait de distingué passa sous ses yeux. (Voy. dans les poésies fugitives de Delille deux pièces qui lui sont dédiées ; *Œuvres*, I, 99 et 239.)

(2) Madame de Genlis dit dans ses Mémoires que cet ordre n'a jamais existé en Pologne ; mais qu'elle fit croire le contraire.

(3) La mode était alors à ces fantaisies. Nous renverrons au *Journal de Monsieur* publié de 1776 à 1780 ou 1781 par la présidente d'Ormoy (Paris, Ballard, 40 vol. in-12) ; on y trouvera les singuliers statuts d'une société de Jeanne-d'Arc, par lesquels on propose aux dames de France d'équiper une flottille destinée à combattre les Anglais sous le commandement de la reine. Voici ce que Bachaumont écrit, à la date du 17 mars 1777, sur l'ordre singulier dont parle Lauzun : « Il est question d'instituer à la cour un ordre nouveau sous le nom de la *Persévérance*, entre les seigneurs et femmes de qualité. Il doit purement être de société et de galanterie. On parle d'ériger un temple superbe à cette divinité, et d'y élever trois autels, à l'*Honneur*, à l'*Amitié*, et à l'*Humanité*. C'est au Palais-Royal qu'a été conçu ce projet, et l'on ne désespère pas de voir la reine y entrer. Il n'y a encore

J'avais donné en Pologne même trop de preuves de mon caractère romanesque pour que l'on ne m'admît pas sans preuves (1). Les statuts de l'ordre

eu que des assemblées préparatoires, entre autres une où madame de Genlis a prononcé un très-beau discours.

» Précisément le lendemain a eu lieu une course de chevaux où M. le comte d'Artois a perdu selon sa coutume : « Monseigneur, lui a dit M. de Coigny, on est embarrassé de choisir un grand maître de l'ordre de la Persévérance, vous seriez bien digne de l'être ! » Vers le même temps l'on vit se fonder l'ordre de la *Félicité* sous la présidence du duc de Bouillon, son inventeur. Il se donnait aux jeunes femmes. Les statuts se composaient de galanterie. Un ruban vert, symbole de l'espérance, soutenait une petite croix que ces dames portaient sur le cœur.

(1) Il fut l'un des trois premiers membres. On était reçu membre au scrutin. M. Bersot a résumé en ces termes les longs détails qu'à donnés la fondatrice : « Le candidat devait deviner une énigme de madame de Genlis, et répondre à une question morale posée par le président ; il faisait l'éloge d'une vertu à son choix, recevait l'exhortation du président et prêtait un serment religieux, patriotique et chevaleresque. Naturellement on s'engageait à défendre les opprimés. On devait révéler les belles actions pour lesquelles un prix de 120 livres était destiné. Chaque chevalier et chaque dame avait une devise. Il y avait un temple de l'Honneur où toutes ces devises étaient inscrites dans un joli tableau. Les dames choisissaient ou non un chevalier ; l'uniforme était blanc ou gris de lin, l'écharpe, portée par les hommes ou par les femmes, gris de lin brodée d'argent. On donnait aux chevaliers un anneau d'or, portant les initiales de la devise de l'ordre :

Candeur et loyauté, courage et bienfaisance,
Vertu, bonté, persévérance.

On faisait des quêtes. Un chevalier et une dame étaient chargés de s'informer des pauvres et de les visiter ; ils faisaient un rapport qui était lu et approuvé dans la séance suivante. Il y avait aussi les initiations de l'adolescence et le départ des guerriers. Il y eut en peu de temps quatre-vingt-dix membres. On comptait parmi eux la duchesse de Chartres, madame de Bourbon et la plupart des dames de la cour, le comte d'Artois et le duc de

étaient charmants. Il devint très-nombreux, très à la mode, très-bien composé. Des gens distingués, âgés et raisonnables, se firent une gloire d'y être admis. Une immense tente de bois qui était au milieu de mon jardin, en devint le temple (1). La reine, avide de toutes les nouveautés, désira vivement y venir : on tâcha de l'en éloigner, et comme de raison, ce désir augmenta. Elle fut au moment de nous envoyer proposer de faire avouer notre ordre par le roi, et de nous faire donner par lui la permission de porter en uniforme de service, même près des personnes, l'écharpe violette de notre ordre. Toute sa société trembla de voir la reine dans un ordre de chevalerie à la tête duquel j'étais, ce qui paraissait le plus grand de tous les dangers.

Notre grand-maître n'était pas nommé. Notre première loi disait que ce devait être un prince ou souverain d'une maison régnante, distingué des autres par quelques grandes actions. Monsieur,

Chartres. L'ordre de la Persévérance était un beau nom pour un ordre français; il ne manqua aux membres que de persévérer. Au bout de quelques mois, madame de Genlis eut un voyage à faire; on avait assez joué à la chevalerie, il ne fut plus question de cela. » (*Etudes sur le XVIII^e siècle*. Paris, Durand, 1855; I, page 33).

(1) « Quand nous fûmes une quinzaine, M. de Lauzun nous donna, dans une maison qu'il avait hors des barrières, au milieu d'un jardin, une tente qu'il avait fait faire exprès pour nous, qui nous servit à nos assemblées qui se tenaient tous les quinze jours. Cette tente était vaste, superbe, richement décorée en dedans. » (Genlis, *Mémoires*, II, 364).

frère du roi, crut alors devoir se présenter : il fut refusé (1). Nous lui répondîmes que nous ne nommions pas à cette place, ne doutant pas que Monsieur ne remplît bien promptement les conditions prescrites par nos statuts. Monsieur se choqua. On fit de mauvaises plaisanteries sur notre ordre, on le tourna en ridicule, et la reine n'y pensa plus (2).

Une jeune dame de Faudoas (3), sœur de la baronne de Crussol, à qui on ne connaissait encore d'amant que M. de Nassau, qu'elle n'avait plus, me marqua de l'intérêt dans nos assemblées. Une belle peau, de jolis yeux, de jolis cheveux, plus de naïveté que d'esprit, la rendaient alors assez agréable. Nous fûmes promptement arrangés ; mais cela ne put durer longtemps. M. de Faudoas était si jaloux, elle était si imprudente, que dans la crainte

(1) Sans doute Monsieur se consola parfaitement de ce mauvais vouloir qu'il ne méritait guère. Pour persévérant et fidèle, il l'était à coup sûr ce prince qui répondait à la reine désireuse d'apprendre si la comtesse de Provence, sa belle-sœur était enceinte : « Oui, madame, il n'y a pas de jours où cela ne puisse être vrai ! » D'ailleurs ne venait-il pas de fonder (1777) et ne dirigeait-il pas un cercle qui suffisait à l'occuper, la *Société des Échecs*, premier club de ce genre qui ait été établi en France ?

(2) « J'ai conservé très-longtemps une copie des statuts de cet ordre que j'avois composés, comme je l'ai déjà dit ; un jour à Belle-Chasse, le duc de Lauzun me demanda instamment de les lui prêter ; il les donna à madame la marquise de Coigny qui les garda de mon consentement. » (Genlis.)

(3) Femme de Marie-Joseph, marquis de Faudoas, né le 18 mai 1754.

d'un éclat que rien n'empêchait sans cela, je fus obligé de rompre avec elle.

Fanny Harland, dès qu'elle me sut persécuté, ruiné, m'écrivit : « Venez me voir, j'ai un amant, rendez-moi un ami. » J'y courus, et Fanny me reçut avec cette amitié tendre qu'elle m'a conservée jusqu'à la fin de sa vie. Elle me dit que M. Edouard Dillon (1) était fort amoureux d'elle et en était aimé.

(1) Général, né en 1751, mort en 1839; il obtint en 1781 le brevet de colonel du régiment de Provence; émigra en même temps que le comte d'Artois; rentra en France en 1814 et fut nommé lieutenant général. Son ambassade en Saxe ne fut marquée par aucun événement important (1816—1818). Peu avant la chute de la Restauration il avait été fait *premier chambellan, maître de la garde-robe honoraire*. « Je le connaissais particulièrement, dit Walpole dans ses mémoires posthumes; il descendait, je crois, collatéralement, de la noble famille irlandaise des comtes de Roscommon, quoique son père fit le commerce des vins à Bordeaux. On l'appelait ordinairement le comte Edouard Dillon et *le beau Dillon*; à mon avis, il ne possédait que peu de droits à la dernière épithète, mais il surpassait en stature plusieurs personnages, comme lord Whitworth et autres, sur lesquels Marie-Antoinette jetait un œil favorable. Il est vrai qu'elle lui donna dans un bal quelques imprudentes marques de prédilection; on en causa, mais de la part de la reine ce ne fut qu'indiscrétion et légèreté. » Quelques recueils de la fin du XVIII^e siècle et Mémoires publiés depuis, prétendent au contraire avec plus de vraisemblance que le nom de *beau* fut donné à la cour à Arthur Dillon, le même qui fut exécuté en 1794. « 9 novembre 1780. M. Arthur Dillon, appelé *le beau* à la Cour, singulièrement protégé de la reine, a eu le malheur de se casser encore une fois le bras. C'est le jour de la Saint-Hubert, à la chasse avec le roi, que cet accident lui est arrivé. Si quelque chose a pu calmer ses douleurs, c'est le spectacle de leurs majestés présentes au pansement, qui a eu lieu sur-le-champ et lui prodiguant les plus tendres soins. » Peut-être Edouard et Arthur Dillon étaient-ils tous deux qualifiés du même surnom. Quelle cour, quel salon, n'ont pas eu, de tout temps,

Je revis Fanny tous les jours ; j'étais triste, ennuyé, entouré d'objets désagréables, et les soins de Fanny charmèrent mes peines et furent une grande consolation pour moi. M. Edouard Dillon désirait fort l'épouser ; il était sans fortune. Mademoiselle Harland devait, dans tous les cas possibles, en avoir une assez considérable, et la mort de son frère, âgé de huit ou dix ans, pouvait la rendre un des plus grands partis qu'il y eût en Angleterre. Marianne avait un grand crédit sur sir Robert Harland, son père, homme austère et passablement difficile à vivre. J'écrivis à Marianne qu'il fallait qu'elle tâchât de ramener son père et sa mère à Paris, afin que nous puissions concerter ensemble ce qu'il faudrait faire pour marier Fanny à M. Edouard Dillon. Marianne, dont le cœur était bon, et qui aimait véritablement sa sœur, me répondit qu'elle ferait tout ce qui dépendrait d'elle, et qu'elle espérait arriver bientôt à Paris avec toute sa famille. Lady Harland vint en effet quinze jours après avec Marianne ; quelques affaires retinrent sir Robert Harland à Londres.

La bonne maman fit connaissance avec M. Dillon, qui lui plut aussi ; elle le prit sous sa protection et écrivit à son mari en sa faveur. Marianne

leur *beau* ou leur *belle* en titre ? Sous Louis XIII, au Louvre et à Versailles, on vantait le *beau* d'Esguilly : « C'estoit un fort galant homme, dit Tallemant ; il fit longtemps l'amour à la reyne avec des révérences, c'est assez dire à une reyne. »

écrivit à son père, qui marqua pour un homme sans fortune beaucoup moins de répugnance que nous ne l'avions craint. Il fut impossible de rien obtenir du roi en faveur du mariage de M. Dillon ; mais M. de Maurepas me promit de s'en occuper, et de lui faire obtenir une des premières grâces dont il serait susceptible. Pendant ce temps-là ma conduite avec Marianne fut de la plus grande circonspection, et nous n'eûmes rien à cacher à la bonne maman.

Le mariage de Fanny était en bon train, lorsque je fus obligé de joindre mon régiment en quartier à Vaucouleurs, le lieu le plus triste de toute la Champagne, et par conséquent de tout l'univers (1). Au bout d'un mois, je reçus une lettre de Fanny, qui me mandait que tout était terminé, et qu'elle devait sous peu de jours être mariée à Haute-Fontaine. J'allai à Nancy demander à M. de Stainville, sous les ordres de qui j'étais, la permission d'aller à Haute-Fontaine pour quelques jours. J'y arrivai le surlendemain du mariage de Fanny, qui avait déjà eu le plus grand succès auprès de madame de Roothé et de madame Dillon. Je ne la trouvai pas en très-bonne santé ; mais elle me parut heureuse,

(1) C'est traiter cette petite ville avec un sans-façon tout soldatesque et oublier qu'elle avait vu les premières années de Jeanne d'Arc et de madame du Barry. L'origine que les étymologistes donnent au nom de Vaucouleurs est poétique (*Vallis colorum*), et méritée. La ville de Vaucouleurs, bâtie sur une colline qui domine la Meuse, est entourée de prairies verdoyantes et arrosées par plusieurs cours d'eau.

et me montra la plus grande joie de me revoir. Elle devait passer l'automne en Angleterre ; elle me fit promettre d'aller l'y joindre au mois d'octobre. Marianne fut charmante pour moi ; comme l'on croyait que nous ne pensions plus l'un à l'autre, on nous laissa beaucoup de liberté.

Un jour que je me promenais à cheval dans la forêt de Compiègne, assez loin du reste de la compagnie, elle me dit : — Lauzun, à présent que ma sœur est mariée, nous pouvons parler de nous. Savez-vous que je vous aime plus que jamais, et que je crois que c'est pour toujours. — Je ferai grâce à celle pour qui je continue ces Mémoires (1), du reste de la conversation, qui fut fort longue et fort tendre. Je me contenterai de dire que nous nous promîmes de nous écrire avec la plus grande exactitude, et que nous ne manquâmes point à notre parole. Lady Harland retourna en Angleterre, et moi à mon régiment.

J'y menais une vie assez douce, plus tranquille qu'agréable, et qui me convenait plus qu'à personne. M. et madame la comtesse de Salles, qui habitaient pendant l'été une assez belle terre à un quart de lieue de Vaucouleurs, y vinrent. Je fus, selon l'usage, y faire une visite de corps. M. de Gouy, frère de madame de Salles, était capitaine à la suite

(1) Madame de Coigny, si l'on en croit les dernières pages des Mémoires.

de mon régiment. Je fus parfaitement bien reçu. On donna de grands dîners, des bals, des fêtes. Madame de Salles vint me rendre ma visite à cheval, en uniforme de dragon, avec des culottes de peau. Il n'en fallait pas davantage pour me dégoûter à jamais d'une femme. Cela ne suffit cependant pas pour m'empêcher d'avoir celle-là, qui n'était ni jolie ni aimable, et qui avait un ton épouvantable. Je m'en repentis sur-le-champ, et ne me le pardonne pas encore. Cette liaison me devint insupportable. Je cherchai avec empressement quelque moyen de la rompre.

M. de Stainville vint voir mon régiment, le trouva déjà instruit selon la nouvelle ordonnance à laquelle il avait travaillé, en fut content, me pressa de venir aux manœuvres de la garnison de Nancy, ce que j'acceptai. Je trouvai à Nancy plusieurs anglaises : une milady Blower, dont M. de Liancourt (1) était fort amoureux, et qu'il s'efforçait de paraître avoir ; et une petite madame Brown, extrêmement jolie et fort ressemblante en très-beau à la reine, dont M. de Stainville était fort occupé ; mais malheu-

(1) De Liancourt n'était rien moins que spirituel, cependant il plut à madame de Gramont de le comparer, sous ce rapport, à Lauzun. « M. de Créqui rencontre celui-ci, et lui dit : Tu dînes aujourd'hui chez moi ? — Mon ami, cela est impossible. — Il le faut..., et d'ailleurs tu y es intéressé. — Comment ? — Liancourt y dîne ; on lui donne ton esprit, il ne s'en sert pas, il te le rendra. » (Chamfort.)

reusement elle ne parlait pas un mot de français, ni lui un mot d'anglais. J'étais presque le seul homme de la garnison avec qui elle pût causer; cela nous lia très-intimement, et pour lui plaire, M. de Stainville me permettait peu de quitter Nancy. J'aimai cette charmante petite femme : mais je fus assez sage et assez honnête pour ne vouloir pas le lui dire, sachant tous les dangers qu'un amant français pouvait avoir pour elle. Elle me devina, me le dit avec une candeur dont je n'ai presque pas vu d'exemple; elle ajouta qu'elle m'aimait aussi. Ma vertu ne put aller plus loin; je profitai de son goût et de sa sincérité : nous succombâmes tous deux, mais je fus si prudent, je veillai tellement sur ma conduite, que personne au monde n'en eut le moindre soupçon. Je ne jouis pas longtemps d'un commerce si doux. La pauvre petite madame Brown eut une fièvre maligne dont elle mourut, et me laissa pénétré de la douleur la plus vive et la plus vraie.

Je retournai à mon régiment. Madame de Salles n'était plus heureusement dans sa terre. Madame E. Dillon était partie pour l'Angleterre en bien mauvaise santé; elle m'écrivait assez souvent; Marianne m'écrivit toutes les postes sans jamais y manquer. Elle paraissait ne plus avoir d'autre plaisir. Dans le courant de septembre, ses lettres devinrent inquiétantes. Elle me manda enfin que sa sœur était dans le plus grand danger; que les médecins commen-

çaient à désespérer de ses jours, et que je n'avais pas de temps à perdre si je voulais la voir encore. M. de Stainville me permit de partir sur-le-champ et j'arrivai à Londres le premier octobre.

J'y trouvai une lettre de madame Edouard, d'assez ancienne date, qui désirait avec ardeur me voir avant que de mourir, et qui disait avoir à me confier des secrets importants qui ne pouvaient être confiés qu'à moi. On me remettrait après sa mort, disait-elle, une cassette remplie de papiers intéressants qui serviraient du moins à justifier sa vie tout entière. J'allais partir pour le comté de Suffolk, où madame E. Dillon était malade chez son père, lorsque je reçus une lettre de milady Harland, qui me mandait que sa fille était mieux, que les médecins lui ordonnaient les eaux de Bristol, que toute la famille comptait partir incessamment et me prendre à Londres en passant. Je me déterminai donc à les attendre. Vers la fin de la même semaine Edouard m'écrivit que le mieux se soutenait, et que sous peu de jours ils seraient tous deux à Londres. Le surlendemain, j'eus une lettre de Marianne, qui m'annonçait la mort de sa sœur. Je reçus en même temps une lettre presque illisible de la pauvre madame Edouard, écrite la veille de sa mort. Elle s'affligeait de ne m'avoir pas vu, et reparlait encore de cette cassette qui devait m'être remise après elle.

Marianne me mandait qu'ils étaient plongés dans

la plus vive douleur, qu'ils ne pouvaient se résoudre à rester à Sproughton, et qu'ils partaient pour aller chercher un ami, dont elle ne disait pas le nom ; qu'à leur retour qui serait dans trois semaines, elle m'attendait en Suffolk. J'aimais tendrement Fanny ; j'étais profondément affligé. Le séjour de Londres me devint insupportable. Je fus passer deux mois à Bath, où il y avait très-peu de monde ; j'y vécus très-retiré. Je profitai de la circonstance pour apprendre un peu mieux l'anglais ; je me mis en pension chez des gens raisonnables qui ne parlaient pas français : je fis quelques progrès.

Pendant mon séjour à Bath, je reçus des lettres de M. de Maurepas, par une occasion particulière. Il me mandait qu'il n'était plus question de l'expédition de M. de Bussy dans l'Inde ; il me priait de lui écrire souvent de Londres. La guerre paraissait alors inévitable entre la Russie et la Turquie. Je priai M. de Maurepas de m'obtenir du roi la permission d'aller servir comme volontaire dans l'armée russe. Il me répondit qu'il ne croyait pas que l'impératrice voulût recevoir d'officiers français dans son armée ; que si elle faisait quelque exception en ma faveur, le roi en serait charmé ; qu'il me donnerait les lettres de recommandation les plus fortes, et me permettrait de prendre de l'emploi si on m'en offrait.

J'écrivis à l'impératrice : j'en reçus, courrier pour courrier, la réponse la plus aimable. Elle me proposait le commandement d'un corps de troupes légères à cheval, que j'acceptai. J'en informai M. de Maurepas, et je me disposai à partir pour Pétersbourg, vers le milieu de décembre.

A mon retour à Londres, je trouvai sir Robert Harland et sa famille arrivés deux jours avant moi. Edouard vint me voir : nous allâmes ensemble dîner chez ses parents ; j'y fus parfaitement bien reçu. Je remarquai que Marianne était moins à son aise avec moi qu'à l'ordinaire. Quelques jours après on me laissa seul avec elle, et avec un embarras extrême, elle me redemanda ses lettres. Je les lui renvoyai sur-le-champ ; et il ne me fut pas difficile de voir que, en soignant sa femme, Edouard était devenu amoureux de sa belle-sœur, et qu'un peu de jalousie l'avait déterminé à faire l'impossible pour m'écarter de Sproughton, où il trouvait que j'aurais trop vu Marianne.

Je ne m'occupai plus que d'avoir la cassette que m'avait laissée madame E. Dillon. Edouard me dit qu'il ne savait ce que c'était. Je fis des questions à la femme de chambre de madame E. Dillon. Elle me dit que sa maîtresse lui avait donné cette cassette, qui ne devait être remise qu'à moi ; qu'elle l'avait laissée entre les mains d'Edouard qui s'était chargé de me la faire parvenir. Edouard dit que

cela n'était pas vrai, que la femme de chambre n'avait pas le sens commun, et je n'eus pas la cassette.

Je reçus des lettres de madame Dillon qui me parlait de la pauvre madame Édouard comme d'une personne abominable. J'en fus choqué, et ne le cachai pas à madame Dillon, lui déclarant que je ne permettrais jamais que l'on attaquât devant moi la mémoire de mon amie (1).

La nouvelle de la défaite de l'armée anglaise, commandée par le général Burgoyne, à Saratoga, décida la France à prendre parti pour l'Amérique; et peu de jours avant mon départ pour la Russie, M. de Maurepas me demanda de n'y plus penser, que je serais bientôt employé pour le service du roi, et de rester en Angleterre en attendant.

Un jour que je me promenais assez tristement seul à cheval, sur le chemin de Richmond, une femme emportée par son cheval, et très-effrayée, passa auprès de moi en jetant de grands cris. Je montais un cheval fort vite, je la joignis facilement, et je l'arrêtai sans qu'il lui arrivât d'accident. Je lui proposai de monter mon cheval, plus sage que le sien : elle accepta, et deux hommes d'un certain

(1) Madame Dillon, née de Roothe, cousine d'Édouard, était fort bien avec celui-ci et le vit plus que jamais après la mort de sa femme. Il y a dans les *Mémoires d'Alissan de Chazet*, t. I, p. 494, une anecdote assez amusante où tous deux jouent un rôle (1778).

âge, avec des domestiques qui la suivaient d'assez loin, la joignirent bientôt après.

Cette femme, qui pouvait avoir vingt ans, était une des plus charmantes personnes que j'aie jamais vues. Je demandai qui elle était ; elle me dit qu'elle s'appelait miss Stanton, et qu'elle était nièce d'un des administrateurs de la compagnie des Indes. Je la rencontrais assez souvent aux spectacles, au Panthéon, au Ranelagh, toujours avec ces deux hommes ; elle me proposait toujours de prendre du thé avec elle. Je lui trouvais beaucoup d'esprit et de grâces. Les deux hommes paraissaient aimables et sensés ; tous trois avaient toujours l'air d'être bien aises de me rencontrer : elle ne me proposa jamais d'aller chez elle, et je ne voulus pas lui en demander la permission.

Un matin que je me promenais d'assez bonne heure, à quelques milles de Chelsea, il survint une pluie assez forte. Un carrosse qui passait s'arrêta ; et miss Stanton, qui y était seule, et qui m'avait reconnu, m'offrit de me ramener à Chelsea, où elle me dit avoir une maison. Elle était seule, j'acceptai ; je déjeunai chez elle où il ne vint personne. Elle me fit beaucoup de questions auxquelles je répondis franchement ; elle me demanda si j'avais quelque intrigue à Londres : je lui répondis que non ; elle me dit ensuite qu'il était juste que je susse aussi qui elle était.

Elle ajouta qu'elle n'était point la nièce, mais la maîtresse du plus âgé des deux hommes avec qui je l'avais vue ; que cet homme, bon et respectable à tous les égards, avait une fortune immense, et qu'elle croyait qu'il dépendrait d'elle de l'épouser. Elle ne voyait jamais que lui et son ami qui était aussi intéressé dans les affaires des Indes ; que d'ailleurs elle sortait quand elle voulait, allait où elle voulait avec un des deux, et plus souvent avec tous deux ; que cette vie lui convenait assez ; mais que depuis le jour où j'avais arrêté son cheval, elle avait pris pour moi un goût si vif, qu'elle ne me l'aurait pas caché sans la crainte d'affliger un homme qu'elle aimait et qu'elle respectait. Il était parti pour l'Irlande avec son ami depuis deux jours, ses affaires devaient l'y arrêter environ six semaines : elle cessa de parler. Je lui demandai ces six semaines, dont elle pouvait disposer sans danger. Elle y consentit avec plaisir, et je puis dire que je n'ai jamais passé six semaines plus douces, plus tranquilles, plus heureuses.

Miss Juliette (car c'était son véritable nom) était romanesque, franche, sensible, uniquement occupée de ce qu'elle aimait. Son éducation n'avait pas été négligée, elle parlait bien français et italien, était bonne musicienne, avait une voix charmante et jouait bien de plusieurs instruments ; elle était extrêmement mignonne, et la meilleure idée que je

puisse donner de sa figure est une extrême ressemblance avec madame de Champcenetz (1) dans son plus beau temps. Nous nous promenions ensemble, tous les matins, à cheval ou en phaëton, sur les chemins où il passait le moins de monde. Nous allions au spectacle dans de petites loges, et nous rentrions ensemble. J'allais à peine une fois par semaine dans le monde ; chaque jour m'y attachait davantage.

Notre union durait depuis cinq semaines lorsqu'un matin je la trouvai en grand deuil et d'une tristesse mortelle. — Qu'est-il arrivé ? lui dis-je. — J'ai perdu, me dit-elle, ou mon amant, ou l'homme que je regarde comme mon bienfaiteur et comme mon père. M. Stanton arrive demain ; remplissez votre

(1) Madame Pater, connue depuis la dissolution de son mariage sous le nom de baronne de Niewerkerke, qui épousa, en mars 1777, le marquis de Champcenetz, Louis-Pierre Quentin de Richebourg, gouverneur de Bellevue, l'un des premiers valets de chambre du roi, et frère de René-Ferdinand, chevalier de Champcenetz, écrivain royaliste du commencement de la Révolution, exécuté le 23 juillet 1794. Elle était appelée la plus belle femme de Paris à la fin du règne de Louis XV et « faillit épouser le prince de Lambesc, de la maison de Lorraine, rien de moins. » (Oberkich.) Madame de Genlis, qui se rend l'écho du même bruit, ajoute : « Sa beauté commençait à passer, mais elle était encore charmante. On pouvait dire d'elle ce que madame de Sévigné dit de madame Dufresnoy, maîtresse de M. de Louvois, qu'elle était toute recueillie dans sa beauté. Le soin de montrer le plus petit pied, ses jolies mains, et de varier ses attitudes, l'occupaient trop visiblement. »

destinée, faites la guerre, oubliez-moi, soyez heureux. Je vous pleurerai longtemps. Ne revenez pas chez moi quand même on vous en prierait. J'espère même vous rencontrer encore. — Je ne me séparerai qu'avec peine de cette aimable créature. Je la rencontrai deux ou trois fois au Ranelagh ; elle me reçut d'une manière charmante. M. Stanton me pria à souper ; d'un coup-d'œil elle m'avertit de refuser, et j'obéis. Peu de temps après, elle partit avec M. Stanton pour une terre qu'il avait achetée dans le nord de l'Angleterre. Je la crois retournée dans l'Inde avec lui : elle ne m'a jamais écrit.

Vivant beaucoup plus dans le monde que je n'avais fait depuis que j'étais en Angleterre, je voyais des gens de tous les partis qui parlaient librement devant moi, et sans me donner de peine, je fus bientôt fort au fait de toutes les affaires publiques, et je sus des choses intéressantes dont le marquis de Noailles, ambassadeur, ne pouvait être instruit. Il avait de l'esprit, de la considération, et, sans le défaut de vivre trop retiré, je crois qu'il eût été bon ambassadeur. Je crois qu'il aurait été beaucoup plus dans la société, sans la bêtise inimaginable de sa femme, qui l'embarassait à tous moments, par les choses incroyables qu'elle disait sans que rien pût l'en empêcher (1) ;

(1) Ce ne fut pas elle, mais sa belle-sœur qui pour ses repré-

je ne puis me refuser d'en donner un exemple.

A un très-grand dîner chez elle, tout d'un coup elle dit qu'elle ne concevait pas pourquoi l'on parlait tant de la modestie des anglaises ; qu'il n'y avait point de femmes en Europe dont les mœurs fussent plus dépravées, et qu'elles passaient leur vie dans de mauvais lieux. On peut se figurer le désespoir et la consternation du marquis de Noailles. — Mais, madame de Noailles, mais en vérité.... mais pensez-vous.... mais savez-vous ce que vous dites ? — Elle n'en tint aucun compte et poursuivit : — Oui, monsieur, j'en suis sûre ; et pendant le dernier bal masqué, la duchesse de Devonshire et milady Granly ont été dans un mauvais lieu du voisinage. — M. l'ambassadeur en pensa mourir de chagrin, et les autres de rire.

Madame l'ambassadrice m'a empêché de dire que lorsque je savais des choses dont je ne supposais pas le marquis de Noailles instruit, je les lui disais, quoique peu lié avec lui, et ne pensais jamais à les mander à M. de Maurepas.

Le hasard ayant fait tomber entre mes mains le bill conciliatoire de milord North pour l'Amérique,

sentations continuelles à Marie-Antoinette, sur les exigences de l'étiquette, s'attira le surnom de *Madame Etiquette*. Je ne sais en quelle circonstance elle voulut empêcher la reine de parler à un pauvre, lui représentant cette conduite comme une indécence. « Eh, madame ! lui dit le roi, qu'on laisse faire à la reine ce qui lui plaît et qu'elle parle à qui elle veut ! » (*Journal de Baudeau.*)

longtemps avant qu'il le lût au parlement, je fus chez le marquis de Noailles lui demander s'il l'avait vu ; il prit l'air le plus important et le plus ministériel, et me dit que oui. Je savais que cela était impossible : je changeai de conversation. Il voulut me faire des questions sur le bill, je ne répondis pas, et je sortis de chez lui. Je n'écrivis pas à M. de Vergennes, avec qui j'étais brouillé ; mais j'envoyai sur-le-champ un courrier à M. de Maurepas. Il montra ma lettre au roi, et le marquis de Noailles ne put en rendre compte que quinze jours après. Cela donna au roi et à tous ses ministres la plus grande idée de la manière dont je savais tout ce qui se passait en Angleterre. M. de Vergennes m'écrivit pour me prier de lui communiquer mes réflexions sur ce que je verrais et sur ce que j'entendrais. Je lui répondis très-froidement et poliment que j'avais renoncé absolument à la politique, et à toutes les réflexions qui y étaient relatives. J'envoyai cependant à M. de Voyer et à M. de Maurepas quelques mémoires sur des objets peu connus, dont les ambassadeurs de France ne s'étaient pas occupés. Ma correspondance devint fort exacte, et commença à me prendre beaucoup de temps. J'allais moins dans le monde. Je m'ennuyais seul : je pris une fille qui avait peu d'esprit, qui était jolie, douce, soigneuse, parfaitement ce qu'il me fallait.

Madame de Lauzun me fit l'honneur, dans ce temps-là, de m'envoyer un mémoire fait par son procureur, relativement aux suites que pouvait avoir notre séparation de biens dans l'avenir, lorsqu'elle hériterait de l'un de ses parents, et surtout aux précautions qu'il fallait prendre pour que je ne l'empêchasse pas de disposer de sa fortune. Le procureur de madame de Lauzun n'avait apparemment pas bonne opinion de moi et ne le cachait pas. Sa formule était ridicule et insolente; il disait sans cesse : *Le procureur de madame de Lauzun ne sait pas pourquoi M. de Lauzun prétendait... Le procureur de madame de Lauzun serait étonné que M. de Lauzun, d'après la conduite qu'il a tenue, crût... Je répondis gaîment et sans humeur à madame de Lauzun. Ma réponse à son procureur commençait par : M. de Lauzun dit au procureur de madame de Lauzun, d'abord qu'il est un impertinent, ensuite qu'il ne sait pas ce qu'il dit, et pour tout finir avec lui, qu'il consent de tout son cœur à tout ce qui pourra convenir à madame de Lauzun, quoi que ce puisse être.*

Au commencement de mars 1778, j'envoyai à M. de Maurepas un mémoire très-étendu et très-détaillé sur l'état des défenses de l'Angleterre et de toutes les possessions anglaises dans les quatre parties du monde. Il lut mon mémoire au conseil; il y fit assez d'effet pour que l'on jugeât nécessaire

de me faire venir et de me consulter sur quelques articles particuliers. M. de Maurepas m'envoya un courrier, en me mandant que le roi désirait que je me rendisse à Versailles le plus promptement et le plus secrètement qu'il me serait possible.

Je fus à Versailles, j'eus plusieurs conversations particulières avec le roi, chez M. de Maurepas, qui me faisait valoir auprès de lui avec une tendresse vraiment paternelle. M. de Maurepas, affligé de me voir brouillé avec M. de Vergennes, désirait vivement nous raccommoder ; je n'y étais nullement disposé. Je ne pus cependant résister à ses pressantes sollicitations. Nous nous raccommodâmes sans explication, et je crois que M. de Vergennes fut d'aussi bonne foi que moi, car depuis je n'ai eu qu'à m'en louer, et il m'a paru chercher les occasions de me marquer de l'intérêt et de l'amitié.

Les ministres me marquaient beaucoup de confiance ; et d'après les mesures que je voyais prendre je regardais la guerre comme certaine. J'osai proposer une grande et superbe entreprise : je voulais, qu'avant de commencer la guerre, on fît faire banqueroute à la banque d'Angleterre, et cela n'était pas difficile. J'avais su m'assurer de ce qu'elle avait de fonds, qui étaient peu considérables, et des ressources dont on pourrait l'aider dans un cas pressant, qui étaient encore moindres. Une opération simple de banque, dont le résultat eût été de

tirer, pour de fortes sommes en or, de toutes les villes considérables de l'Europe, sur les plus fortes maisons de commerce de Londres, dans la même semaine, aurait forcé tous les banquiers à retirer à l'instant tous leurs fonds de la banque. La foule de gens inquiets aurait augmenté le discrédit, et rien ne pouvait empêcher la banque de manquer.

Cette proposition fut reçue avec les plus grands applaudissements au comité où j'en parlai. M. de Necker, qui n'y était pas, et à qui on la communiqua le lendemain, fut entièrement contre. Il dit que cela ruinerait toutes les maisons de banque de Paris. Je ne le crus pas ; je fus à Paris prendre des éclaircissements, j'en rapportai la soumission de tous les banquiers qu'ils n'avaient rien à perdre à la banqueroute de la banque d'Angleterre, excepté MM. Germain, maison tenue au compte de M. Necker, fortement intéressé dans la banque d'Angleterre. Il empêcha que cette affaire n'eût lieu. Il fit plus, il envoya en Angleterre une immense quantité d'or en espèces, pour aider la banque, si on tentait de l'embarrasser.

Le roi était dans l'intention de commencer la guerre par une descente en Angleterre sur plusieurs points. J'étais trop à la mode pour ne pas être employé d'une manière brillante, et pendant six mois on ne pensa à aucune expédition sans songer à m'en donner le commandement en chef ou en se-

cond. On changea tout à coup d'avis, et on finit par la ridicule déclaration du mois de mars 1778, dans laquelle on donnait à l'Angleterre l'avertissement salutaire de se préparer à la guerre.

Je ne voulais pas retourner en Angleterre. M. de Maurepas le voulut. Il ne doutait pas que le roi d'Angleterre ne commencât par rappeler son ambassadeur et renvoyer celui de France, et ne voulût bientôt après entrer en négociations. Il savait qu'il aimerait mieux traiter avec moi qu'avec un autre ; il me dit donc de rester à Londres le plus longtemps qu'il me serait possible sans inconvénient ; il espérait que la bonne intelligence se rétablirait entre les deux cours, que la paix une fois assurée, le baron de Breteuil reviendrait de Vienne, le marquis de Noailles y serait envoyé, et l'on me donnerait l'ambassade d'Angleterre. M. de Maurepas me recommandait surtout de cacher au marquis de Noailles l'objet de ma mission, et de prendre quelque prétexte pour rester à Londres après son départ. Je m'arrangeai pour arriver deux ou trois jours après la déclaration. Je fus sur-le-champ chez l'ambassadeur de France, qui fut prodigieusement étonné de me voir. Il crut apparemment que je désertais. — Charmé de vous voir certainement... mais par quel hasard... Vous ne savez donc pas ? — Je vous demande pardon... Vous n'avez donc pas lu M. de Maurepas ? ... — Si fait, voilà des

lettres de lui et de M. de Vergennes. — Ce dernier lui mandait de me communiquer ses dépêches, et tout ce qu'il apprendrait d'intéressant.

Comme j'étais chez lui, il reçut une lettre de milord Weymouth en réponse à la notification de la déclaration. Il lui disait que par considération personnelle pour M. le marquis de Noailles, le roi d'Angleterre lui permettait de l'informer qu'il rappelait son ambassadeur à la cour de France (1).

M. le marquis de Noailles me dit qu'il allait envoyer sur-le-champ un courrier à Versailles, par le retour duquel il recevrait sûrement l'ordre de quitter immédiatement l'Angleterre. Il me proposa de nous arranger pour repasser ensemble. Je lui dis que cela me serait impossible, et que, selon toute apparence, mes affaires m'arrêteraient quelques semaines

(1) « Le marquis de Noailles a dit, à son retour à Versailles, qu'il ne saurait exprimer le ressentiment qu'a témoigné le roi d'Angleterre, lorsque cet ambassadeur le vit le jour de la notification du traité avec les États américains. — Est-il possible, lui dit ce prince, que le roi votre maître ait signé ce traité? — Oui, Sire. — Sans doute qu'il en a prévu les suites? — Oui, Sire, le roi est prêt à tout événement... » S. M. britannique tourna le dos à l'ambassadeur. Lorsque M. de Noailles est parti de Londres, il a été salué du canon à l'ordinaire. Arrivé à Calais, il demanda au commandant s'il avait ordre de tirer le canon pour milord Stormont qui allait passer; à quoi ce commandant répondit que non: « Eh bien! reprit M. de Noailles, faites-lui, je vous prie, les honneurs, puisque je les ai reçus à Londres, et je prends le tout sur moi. » L'ambassadeur d'Angleterre fut donc canonné. Le roi a fort applaudi à cette présence d'esprit de M. de Noailles. » (*Correspondance secrète*, t. VIII, p. 118.)

après lui. Il me répondit qu'il croyait être obligé de me dire que cela ne serait pas convenable, ni pour la France ni pour l'Angleterre. Je l'assurai que personne n'en serait choqué en Angleterre, et que j'espérais que le roi de France ne le trouverait pas mauvais. Il ne pouvait en vérité ne pas être de mon avis.

Si mes affaires étaient des affaires d'argent, il m'offrait avec le plus grand plaisir du monde tout celui dont je pourrais avoir besoin. Je suppose qu'il me crut amoureux; car il prit tout d'un coup l'air ministériel, et me dit que son devoir serait de me défendre, au nom du roi, de rester en Angleterre. Je répliquai froidement que je ne lui en croyais pas le droit, qu'en conséquence cela ne changerait rien à mes intentions; que je serais seulement fâché qu'il fît une chose qui serait probablement désapprouvée. M. l'ambassadeur fut confondu, et madame l'ambassadrice, dans une colère qui la rendait cent fois plus bête et plus ridicule, et qui pensa dix fois me faire éclater de rire. Le courrier du marquis de Noailles revint. Il partit pour la France, et me laissa en Angleterre.

Le courrier du marquis de Noailles m'apporta des lettres de M. de Maurepas, avec des instructions plus étendues que les premières, me recommandant de rester en Angleterre le plus longtemps que je pourrais convenablement. Je fis demander au roi par sir Charles Thompson, un des hommes qu'il

aime le mieux, si mon séjour à Londres ne lui déplaisait pas. Il me fit dire avec beaucoup de bonté que je pouvais rester tant que je voudrais, que si je voulais le voir et lui parler, je le rencontrerais le mercredi suivant, se promenant à cheval sur le chemin de Richmond, à huit heures du matin. J'y fus exactement; il vint à moi, et me dit qu'il était bien aise de m'assurer de son intérêt et de sa bienveillance, avant que je quittasse l'Angleterre; qu'il dépendait de moi d'y rester ou d'y revenir, quand cela me conviendrait, si je ne craignais pas que cela me fît tort dans mon propre pays; que j'étais trop connu pour être jamais suspect. Il était personnellement offensé de la conduite de la France; et la traitant de perfidie il en parlait avec une telle chaleur, que je fus obligé de lui rappeler que j'étais Français. Il finit la conversation en me disant que personne ne lui serait plus agréable que moi pour traiter de la paix, ou pour ambassadeur, quand les circonstances le permettraient, et qu'il ferait alors avec grand plaisir toutes les démarches que je jugerais nécessaires.

Je ne pouvais plus rester honnêtement en Angleterre. Je rendis compte à M. de Maurepas de cette conversation; je demandai instamment à revenir, et je le prévins que si je ne recevais pas d'ordre de lui, je quitterais Londres dans un mois. Le mois s'écoula sans que j'eusse de réponse; j'allais partir,

ma voiture était à ma porte, lorsque je reçus par un courrier d'Espagne une lettre de M. de Maurepas, qui me demandait avec les plus vives instances de rester encore six semaines. Cela ne m'arrêta pas et je partis. A mon arrivée à Calais, je rendis compte à M. de Maurepas des raisons qui m'avaient empêché de faire ce qu'il désirait; il en fut fâché, mais il ne m'en sut pas mauvais gré.

Mon régiment était en garnison à Ardres (1) près de Calais; je m'y arrêtai au lieu d'aller à Paris. J'avais amené avec moi une demoiselle anglaise. Je louai un petit château à un quart de lieue d'Ardres. Je m'occupai beaucoup de mon régiment, et je m'y plus assez. Le dévot duc de Croï, aux ordres de qui j'étais, me prit dans une telle amitié, qu'il me pardonna d'avoir une fille, et vint même chez moi prendre le thé avec elle. Miss Paddock avait amené d'Angleterre une jeune sœur beaucoup plus jolie et beaucoup plus aimable, et que son extrême pauvreté semblait destiner au même métier que sa sœur. Je m'en fis scrupule, je respectai son innocence, je la mis dans un couvent à Calais, je lui donnai des maîtresses, et j'ai depuis été assez heureux pour la marier avantageusement et à un homme qui lui plaisait.

(1) Petite ville près de laquelle eut lieu, en 1520, l'entrevue de François I^{er} et de Henri VIII, restée célèbre sous le nom de *Camp du drap d'or*.

Quoique je fusse absent, les ministres, à qui M. de Voyer ne cessait de dire que j'étais bon à tout, me destinaient à toutes les expéditions qu'ils projetaient successivement avec rapidité, et M. de Voyer me proposa de me charger de la conquête de Jersey et de Guernesey; il m'écrivit de tâcher de me procurer des éclaircissements sur ces deux îles, et de dire combien je demanderais de troupes pour les attaquer. Le hasard avait fait tomber entre mes mains des mémoires très-bien faits et très-détaillés sur Jersey et Guernesey, je les envoyai à M. de Voyer, et lui mandai qu'avec trois mille hommes de bonnes troupes et un grand secret, je croyais répondre du succès. On se décida à Versailles à cette expédition, à laquelle on paraissait mettre beaucoup de prix; la réussite eût été en effet d'une grande importance pour notre commerce; il fallut cependant consulter M. le maréchal de Broglie, qui commandait les troupes du roi assemblées au camp de Vaucieux; il y fut absolument contraire, sans savoir un mot de l'affaire; il assura qu'il fallait au moins dix mille hommes et plusieurs officiers généraux: cela donna de l'humeur aux ministres; il aimèrent mieux n'y plus penser que de disputer.

M. de Voyer proposa de surprendre à la fois l'île de Wight et Portsmouth, et de ruiner de fond en comble les plus beaux établissements de la marine anglaise; il devait exécuter son projet lui-même et

me donner le commandement de tous les grenadiers et chasseurs de son armée : on commença comme à l'ordinaire par accepter, on discuta ensuite, et l'on abandonna promptement. M. de Sartines voulut m'envoyer aux Bermudes (1), à Sainte-Hélène et dans quelques autres endroits, mais sans plus de succès.

Pendant ce temps-là mon régiment reçut l'ordre d'aller au camp de Vaucieux, et partit d'Ardres vers le milieu de juillet. Je marchai avec lui ; à notre deuxième journée, je reçus un courrier de M. de Sartines et un ordre du roi de me rendre à Versailles et de quitter mon régiment : j'arrivai chez M. de Sartines ; il me dit que l'on donnait à M. de Bussy tout ce qu'il demandait pour entreprendre une grande révolution dans l'Inde, et qu'il désirait encore m'avoir pour second. Il me proposa de lever un corps de troupes étrangères de 4,000 hommes, et de m'en donner le commandement en propriété : il voulait que je pusse avoir deux mille hommes prêts pour partir avec moi au mois de novembre, et le reste en état de suivre quatre mois après ; j'acceptai.

Je remis le régiment de Royal-Dragons, dont j'obtins le commandement pour M. de Gontaut. Je quittai le département de la guerre, et passai dans celui de la marine, conservant cependant toujours mon rang dans les troupes de terre. Je fis alors

une chose que je crois sans exemple ; car, en moins de trois mois, je levai, j'armai, j'équipai, et mis en état de servir, un superbe corps de deux mille hommes.

Je demandai au roi la permission de dire à la reine quelle était ma destination. Je fus chez elle ; je demandai à lui parler en particulier, ce qui ne m'était pas arrivé depuis longtemps. Je lui dis que je croyais devoir aux anciennes bontés dont elle m'avait honoré de lui rendre compte que le roi me confiait le commandement en second de son armée dans les Indes orientales, aux ordres de M. de Bussy. Je n'ai jamais vu une personne plus prodigieusement étonnée ; elle ne put voir sans attendrissement cet homme, que deux ans auparavant elle traitait si bien, que l'on accusait alors d'intriguer contre elle, aller passer plusieurs années à l'autre extrémité de la terre. Des larmes roulèrent dans ses yeux ; elle fut quelques minutes sans me dire autre chose que : — Ah ! M. de Lauzun ! ah ! mon Dieu ! Elle revint un peu et continua : — Comment ! aller si loin, vous séparer si longtemps de tout ce que vous aimez et de tout ce qui vous aime ! — J'ai cru, Madame, que sur un théâtre si éloigné, mon zèle, le peu de talents que je puis avoir, rencontreraient

(1) Groupe de près de quatre cents petites îles, situées dans l'Océan atlantique, à quelques centaines de lieues de Saint-Domingue ; on les nomme aussi îles de Somers.

moins d'obstacles, qu'on leur rendrait plus de justice, qu'ils auraient moins à lutter contre l'intrigue et la calomnie. — Vous nous quitterez, M. de Lauzun ! vous irez dans l'Inde ! ne puis-je donc pas l'empêcher ? — Non, Madame, cela est impossible, je tiens irrévocablement à ce plan, quoi qu'il puisse m'en coûter pour l'exécuter. Le roi entra. — Eh bien ! lui dit la reine, M. de Lauzun va donc aux Indes ? — Oui, lui répondit le roi ; c'est lui qui l'a voulu : c'est un grand sacrifice ; je ne doute pas qu'il n'y soit fort utile.

La reine vint le soir chez madame de Guéménée, dont la faveur n'était pas encore diminuée ; elle lui dit qu'elle était affligée du parti que je prenais, et l'engagea à l'aider à me faire changer d'avis. Madame de Guéménée répondit qu'elle était au désespoir de me voir partir, mais qu'elle croyait impossible de me retenir. Le cœur de la reine lui avait paru vivement touché ; elle croyait pouvoir m'en répondre si je ne m'éloignais pas. Je résistai à tout, quoique je ne me dissimulasse pas la grandeur du sacrifice. Ma vanité était satisfaite ; je refusais la reine avec fierté, je lui montrais que je ne voulais rien d'elle et que je pouvais jouer un grand rôle sans elle, et je prouvais à madame Czartoryska que l'Europe n'avait plus de charmes pour moi.

Je fus à Haute-Fontaine, et ce fut une forte épreuve pour mon courage ; je ne pouvais penser

sans une tristesse mortelle, que peut-être je ne reverrais plus des personnes qui m'étaient bien chères. M. de Guéménée était dans une douleur inexprimable. Madame Dillon la partageait, et vingt fois par jour mes larmes étaient prêtes à couler. Je trouvai madame de Martainville (1) à Haute-Fontaine ; je la connaissais peu ; j'avais donné à deux de ses frères deux emplois dans mon régiment, à la sollicitation de M. l'archevêque de Narbonne (2). Elle m'en remercia et parut prendre le plus grand intérêt à mon sort ; cet intérêt augmenta tous les jours ; elle répétait continuellement qu'elle ne pouvait comprendre ce qui pouvait me déterminer à m'expatrier ainsi, me demandait des détails sur ma situation, sur mes peines, sur mes sentiments, me rendait, pour ainsi dire sans s'en apercevoir, les

(1) Nous ne connaissons de ce nom, à cette époque, que Marie-Françoise de Rely, mariée le 18 décembre 1775, à Robert de Loubert de Martainville, lequel était né le 7 novembre 1728, servit dans le régiment de dragons de Caraman, en qualité de cornette, assista aux sièges de Berg-op-Zoom et de Maestricht, et mourut le 11 mai 1791. L'époque de la mort de madame de Martainville ne nous est pas connue.

(2) Arthur-Richard de Dillon, l'un des cinq fils du célèbre Arthur de Dillon. Successivement évêque d'Evreux, puis archevêque de Toulouse ; il était archevêque de Narbonne en 1788, et marqua dans les événements qui précédèrent la Révolution : on le vit siéger aux états du Languedoc et à l'assemblée des notables et présider l'assemblée du clergé. Les discours qu'il prononça dans la dernière de ces circonstances prouvent qu'il s'était rallié un peu à contre-cœur aux principes de la Révolution. Il mourut en Angleterre en 1814.

soins les plus tendres. Je vis bien qu'à force de m'entendre plaindre, sa tête s'était échauffée, et qu'elle avait pris pour moi un goût fort vif. Elle était belle et tendre ; je partageai ses sentiments ; elle vola dans mes bras avec plaisir, avec franchise : sa liaison avec moi fut approuvée à Haute-Fontaine, où l'on aime davantage ; j'y passai tout le temps que mes affaires ne m'obligeaient pas à être à Paris ou à Versailles.

Un soir, en lisant chez moi, à Paris, le *London-Magazine*, j'y trouvai l'état des possessions anglaises sur la côte d'Afrique, et de leurs garnisons. Je vis qu'elles étaient en très-mauvais ordre, et que l'on pourrait facilement s'en emparer. J'en causai avec M. Francis, qui était chez moi. Nous en parlâmes ensemble le lendemain à M. de Sartines. Je lui proposai, tandis que l'escadre allant dans l'Inde ferait de l'eau aux îles du cap-Vert, d'en détacher un vaisseau, quelques frégates et quatre ou cinq cents hommes, pour prendre le Sénégal, Gambie, et détruire les établissements des Anglais sur les côtes. Ce projet lui plut ; il me demanda si je voulais m'en charger.

J'y avais de la répugnance ; car il ne pouvait me revenir que des dangers, de l'embarras, et pas la moindre gloire de cette expédition. J'y consentis enfin, et nous convînmes que je partirais à la fin d'octobre, que j'irais à l'île d'Oléron faire mes

revues, que je me rendrais ensuite très-secrètement à Brest, que la garnison me fournirait les troupes dont j'aurais besoin, que le convoi, portant ce que j'avais jugé indispensable pour cette entreprise, me joindrait sous Belle-Isle où je mouillerais, et qu'après avoir pris le Sénégal, y avoir laissé garnison et établi l'ordre dans toutes les conquêtes du roi, une frégate me porterait aux îles du Cap-Vert, qui sont très-voisines, et où je joindrais M. de Bussy et l'armée de l'Inde.

Je partis le 28 octobre; je laissai madame de Martainville au désespoir, et je fus à l'île d'Oléron.

Les troupes que j'avais levées étaient superbes et prêtes à s'embarquer. Je ne perdis pas de temps, et je me rendis à Landernau près de Brest, dans les derniers jours de novembre. Il n'y avait pas trois heures que j'y étais arrivé, lorsque je reçus un courrier de M. de Sartines, qui me pria de venir sur-le-champ lui parler à Versailles, et de faire la plus grande diligence.

Je partis un quart-d'heure après; j'allai jour et nuit; j'arrivai à Versailles à quatre heures du matin. M. de Sartines avait donné l'ordre qu'on l'éveillât. Je lui parlai sur-le-champ; il me dit que quelques difficultés imprévues avaient indéfiniment retardé le départ de M. de Bussy, et l'avaient même rendu incertain; que M. le chevalier de Ternay, chef d'escadre, anciennement gouverneur de l'île

de France, entreprenait les mêmes choses avec beaucoup moins de moyens, et qu'il désirait que je commandasse en chef les troupes de terre destinées au débarquement.

Je demandai à voir les propositions, le plan de M. le chevalier de Ternay et ses instructions; je vis clairement qu'il avait abusé de la confiance de M. de Bussy, et des mémoires qu'il lui avait communiqués, pour le supplanter en demandant beaucoup moins que lui. Je refusai absolument de servir avec M. le chevalier de Ternay; il n'y eut rien que M. de Sartines ne fît pour m'y déterminer, mais ce fut inutilement.

Je le revis le lendemain, et il renouvela ses instances en m'offrant tout ce qui pouvait rendre ma commission plus brillante et plus agréable; il fut jusqu'à m'offrir, si j'avais une maîtresse que je pusse emmener, de lui faire assurer une fortune considérable par le roi, et de me donner pour moi tout seul une frégate, dont je donnerais le commandement à qui je voudrais. Je refusai tout. Il fut décidé que j'irais au Sénégal; que si avant le 15 février je ne recevais point d'ordres de la cour, je reviendrais en France; que mon corps ne servirait point sans moi et ne serait point séparé.

A peine étais-je sorti de chez M. de Sartines, que M. de Bussy entra. M. de Sartines lui montra le mémoire de M. le chevalier de Ternay, sans lui en

nommer l'auteur. M. de Bussy lui dit que le mémoire était détestable, rempli de faussetés et de mauvais calculs ; que si celui qui l'avait fait n'était pas un sot, il était sûrement un fripon. M. de Sartines fut consterné, fit de sérieuses réflexions, et commença à se repentir d'avoir voulu employer M. le chevalier de Ternay, et à chercher les moyens de s'en débarrasser, s'il était possible.

Je fus passer vingt-quatre heures à Paris, où je ne vis que madame de Martainville, à qui une visite aussi imprévue causa la plus grande joie. Je retournai ensuite à Brest, où je m'embarquai très-mystérieusement à bord du *Fendant*, vaisseau de 74, commandé par M. le marquis de Vaudreuil. Notre petite escadre était composée de deux vaisseaux de ligne, deux frégates, quelques corvettes et une douzaine de bâtiments de transport (1).

Des vents constamment contraires nous retinrent quinze jours en rade, sans que j'osasse aller à terre. J'y reçus une lettre anonyme assez bien écrite, dans laquelle on m'avertissait que M. de Sartines, gagné par mes ennemis pour me perdre, voulait me faire tuer, et en conséquence m'avait donné une com-

(1) Dès le commencement des hostilités, la France avait rêvé d'anéantir le commerce des Anglais en s'emparant de toutes leurs possessions d'outre-mer. L'expédition que nous allons voir Lauzun diriger en partie fut la première que l'on tenta dans ce but. On essaya ensuite de prendre Jersey ; mais cette seconde entreprise ayant échoué, on ne donna pas suite à de si vastes projets.

mission dont je ne pouvais pas revenir. On me donnait pour preuve que rien des choses indispensables au succès de mon entreprise n'était à bord des bâtiments où je devais les trouver, et que l'état que M. de Sartines m'avait donné, et celui qu'on m'avait envoyé de Lorient, étaient également faux. On me plaignait; on donnait des louanges à mon courage, à mon activité; on blâmait mon imprudence. J'avais bonne opinion de M. de Sartines, j'avais confiance dans son amitié pour moi : cette lettre ne me fit aucune impression; je la lui renvoyai et partis.

Nous fûmes obligés de mouiller au cap Blanc (1), pour prendre à bord de nos transports les choses dont nous avons besoin pour attaquer le Sénégal; je vis avec douleur et avec inquiétude que la lettre anonyme n'avait dit que trop vrai : soit négligence, soit friponnerie des sous-ordres, rien de ce que M. de Sartines m'avait promis, rien de ce qui était compris sur l'état qu'il m'avait donné, ne se trouvait; les pilotes de la barre qui m'avaient été donnés par la Marine n'en avaient aucune connaissance. M. de Vaudreuil, effrayé, me proposa de tout abandonner; je ne voulus pas y consentir. Il me paraissait que mon débarquement pouvait se faire sans exposer les vaisseaux du roi; et si la barre

(1) Sur la côte occidentale d'Afrique, entre les îles Canaries et le Cap-Vert.

n'était pas défendue par les batteries sur des vaisseaux désarmés appelés des pontons, n'ayant plus que les dangers de la barre à courir je pouvais encore réussir ; mais s'il y avait un ponton, il faudrait l'attaquer l'épée à la main, et probablement il en reviendrait peu de monde.

Les vaisseaux mouillèrent dans la barre hors de tout danger ; je me mis dans un canot avec un officier de la marine, et nous fûmes sonder la barre, que nous passâmes sans difficulté. Nous nous enfonçâmes dans la rivière et nous ne vîmes point de pontons ; nous repassâmes la barre, et nous retournâmes à bord des vaisseaux.

Le lendemain, la journée fut assez belle : nous embarquâmes les troupes de débarquement sur seize embarcations ; nous passâmes la barre (1) avec un peu plus de difficulté que la veille, mais sans accident : nous ne trouvâmes point de pontons, et le surlendemain 30 janvier 1779, nous fûmes vis-à-vis du fort, qui se rendit après avoir essuyé quelques coups de canon.

Je m'occupai à rétablir l'ordre, d'inspirer de la confiance aux habitants, aux commerçants surtout, et de bien traiter les prisonniers. Tout était beau-

(1) Cette barre est si dangereuse, que pendant trois mois que j'ai passés au Sénégal, j'ai vu dix-huit bâtiments de toute espèce périr en la passant, quoiqu'ils eussent à bord des pilotes du pays et qu'ils ne tirassent pas trop d'eau. — L.

coup plus tranquille, vingt-quatre heures après mon arrivée, que vingt-quatre heures avant. Dès le second jour j'envoyai les frégates et les corvettes à Gambie et aux autres établissements qui étaient le long de la côte (1).

J'écrivis à M. le marquis de Vaudreuil, que la colonie n'ayant plus besoin de la protection des vaisseaux du roi, il était libre de fixer le terme de son départ pour la Martinique, où il avait ordre d'aller rejoindre M. d'Estaing (1). Il me répondit qu'il s'en occuperait quand il aurait pris tous les rafraîchissements dont il avait besoin pour lui et pour tous ses malades, dont le nombre augmentait tous les jours.

Comme il était possible et même assez probable que je serais attaqué peu de temps après le

(1) Les Français s'emparèrent de différents forts possédés par leurs ennemis, et ceux de nos compatriotes qui s'étaient établis dans l'île de Gorée se transportèrent sur les bords de la rivière Gambie.

(2) Charles-Hector, comte d'Estaing, né en Auvergne en 1729, mort sur l'échafaud le 25 avril 1794, se distingua dans les Indes contre les Anglais, fut élevé au grade de vice-amiral et envoyé en Amérique pour prendre part à la guerre de l'indépendance. Sa conduite dans ce pays a été diversement jugée ; il a cependant remporté des victoires qu'on ne saurait lui contester, entre autres celle de la Grenade. Sa conduite pendant la République fut celle d'un lâche et d'un ingrat. Il n'osa pas se rallier ouvertement et franchement au parti populaire, et accusa Marie-Antoinette, sa bienfaitrice, en des termes cyniques dont les ennemis de la royauté ne lui surent pas gré. Il suivit de près, sous le fatal couteau, celle qu'il avait calomniée au tribunal révolutionnaire.

départ de M. de Vaudreuil, je voulus établir en ponton, dans la rivière, une corvette qui portait d'assez gros canons, et qui était à ma disposition ; M. de Vaudreuil et tous les officiers de la marine décidèrent qu'elle ne pourrait passer sur la barre, que cela était impossible. Je retournai sonder, je tentai de faire passer ma corvette, et je réussis. M. de Vaudreuil, qui ne se souciait pas d'aller servir sous les ordres de M. d'Estaing, voulait manquer de vivres et prendre ce prétexte pour retourner. Il me fit demander des provisions exorbitantes, dans l'espoir que je ne pourrais pas les lui fournir et que ce serait une raison de ne pas suivre ses instructions : je lui envoyai tout ce qu'il me demanda, quoique cela me fût infiniment difficile. Il ne se contenta pas de cela ; il fit à terre, dans un lieu malsain et dangereux, un hôpital de quatre cents malades qui firent toutes sortes de désordres, et pensèrent m'occasionner la guerre avec les naturels du pays, et il me manda qu'il ne pouvait plus partir parce qu'il manquait de matelots.

Je désarmai tous mes bâtiments, même celui sur lequel je devais retourner en Europe, et je lui envoyai les matelots, en lui disant que je me chargerais de son hôpital, ce que je fis, et ce qui nous mit dans une telle disette, que pendant huit ou dix jours nous n'eûmes, ainsi que tous les gens en santé dans la colonie, que du pain de millet et de

mauvais poisson. Voyant que malgré cela M. de Vaudreuil ne partait pas, je le requis officiellement d'assembler un conseil de guerre pour savoir ce qu'il ferait, ce qui le détermina à mettre à la voile trois jours après. Il joignit encore M. d'Estaing assez tôt pour se trouver au combat de Grenade (1).

Je fus tranquille, et je vis avec intérêt et curiosité un pays où rien ne ressemble à l'Europe. J'eus la visite de plusieurs rois du voisinage, avec qui je fis des traités. Je reçus la nouvelle de la prise de Gambie et de quelques autres forts. Je fis sur le champ partir un officier pour la France, avec la nouvelle de mes faciles succès ; je voulus rester jusqu'à ce que j'eusse mis l'île en état de défense ; j'y réussis assez bien pour que l'amiral Hughes, qui comptait la prendre avec une escadre considérable en allant dans l'Inde, après avoir tenté de l'attaquer, y a renoncé le deuxième jour (1).

Quand tout fut achevé, j'armai un bâtiment marchand en parlementaire, pour m'en retourner dessus avec des prisonniers. Je me trouvai un moment

(1) Le 6 juillet 1779. Dans ses relations, d'Estaing rapporte que le vaisseau de M. de Vaudreuil fit une diversion utile par une canonnade qui permit aux assiégeants de se rapprocher sans être trop inquiétés. (Voyez *Relation du combat naval de la Grenade*, le 16 juillet 1779. Paris, Imp. royale, in-4°.)

(2) Peu de temps après le départ des troupes françaises, l'île abandonnée fut prise au nom de l'Angleterre par ce même amiral que Lauzun se flatte d'avoir repoussé.

fort embarrassé ; je voulais laisser de quoi payer la garnison et de quoi faire vivre la colonie. On m'avait bien donné un trésorier ; on avait eu, à la vérité, la précaution de ne pas lui donner d'argent, et le peu que j'avais emporté pour moi avait déjà été dépensé pour le service du roi. Les prisonniers anglais me tirèrent d'affaire, en me prêtant personnellement à moi, tout ce qu'ils avaient d'argent comptant. Je partis au grand regret de toute la colonie, qui me donna les plus grandes marques d'attachement. J'avais désiré leur faire du bien ; j'y avais réussi à quelques égards, et les malheureux n'avaient pas l'habitude d'être gouvernés par d'honnêtes gens.

Après un passage de trente-six jours, j'arrivai à Lorient fort à propos ; car nous n'avions plus ni vivres ni eau. Je ne fus pas trop bien reçu à Versailles quand j'y arrivai. M. de Maurepas n'était pas bien avec M. de Sartines ; l'expédition du Sénégal avait déplu au roi : on en était fâché ; on me sut presque mauvais gré de l'avoir pris ; à peine le roi me parla-t-il le premier jour, il me traita cependant fort bien après ; je n'eus ni grade ni traitement. M. de Sartines voulut me donner une gratification en argent, que je refusai. Beaucoup de choses avaient changé pendant mon absence.

On avait ôté à M. le chevalier de Ternay le commandement de l'escadre des Indes. La nouvelle de

la prise de Pondichéri avait suspendu tout armement pour cette partie du monde. M. de Sartines avait manqué aux engagements les plus sacrés pris avec moi ; il avait dispersé mon corps sur tout le globe, il ne me restait plus de moyens de servir convenablement ; il en était embarrassé, ne savait que me dire, et m'évitait avec le plus grand soin. Je lui donnai ma démission et ne cherchai plus à le voir.

La cour était à Marly ; j'y vis madame de Lauzun intimement liée avec la société de la comtesse Jules (1) et de tous les gens qui cherchaient à me nuire, qui y réussissaient, et qui étaient en faveur. On n'a pas d'idée de la manière dont je fus traité par la reine et par conséquent par tout le reste. A peine me regarda-t-on. Cela fut fort remarqué, et j'eus la bêtise d'en être un moment embarrassé.

On joua le soir au pharaon : je jouai quelques louis, par contenance, derrière M. de Fronsac. Madame la marquise de Coigny (2), fille de madame

(1) De Polignac.

(2) Louise-Marthe de Conflans d'Armentières, mariée en 1775 à François de Franquetot, marquis de Coigny. Quelques heureuses saillies lui avaient fait, dès sa jeunesse, une réputation d'esprit au-dessous de laquelle elle ne resta pas dans la suite : elle avait la répartie heureuse, piquante et vive, sans aigreur. Plusieurs de ses bons mots sont très-jolis et furent accueillis par des applaudissements, aussi Marie-Antoinette disait-elle, non sans grâce : « Je ne suis que la reine de Versailles, c'est madame de Coigny qui est la reine de Paris. » Le comte de Ségur

de Conflans mon amie depuis longtemps, mais que je connaissais à peine, était assise auprès de

lui adressa des chansons; le financier Dangé, qui ne rimait pas, lui légua cinquante bouteilles d'un vin précieux, pour lui donner un démenti, parce que, en façon de compliment, elle avait dit qu'après sa mort on n'en boirait pas de pareil. Pendant la guerre de Turquie, le prince de Ligne lui écrivit neuf lettres qui sont peut-être les plus agréables et les mieux tournées qu'il ait composées. (Voyez *Mémoires et mélanges historiques*; Paris, Dupont, 1827, in-8°, p. 43.) La première de ces lettres contient des éloges si bien tournés qu'ils semblent vrais. Ils peuvent trop contribuer à donner une idée du caractère de la spirituelle amie de Lauzun pour que nous nous abstenions de les citer: « Savez-vous, dit-il, savez-vous pourquoi je vous regrette, madame la marquise? c'est que vous n'êtes pas une femme comme une autre et que je ne suis pas un homme comme un autre: car je vous apprécie mieux que ceux qui vous entourent. Et savez-vous pourquoi vous n'êtes pas une femme comme une autre? C'est que vous êtes bonne, quoique bien des gens ne le croient pas; c'est que vous êtes simple, quoique vous fassiez toujours de l'esprit, ou plutôt que vous le trouviez tout fait. C'est votre langue: on ne peut pas dire que l'esprit est dans vous; mais vous qui êtes dans l'esprit. Vous ne courez pas à l'épigramme; c'est elle qui vient vous chercher. Vous serez dans cinquante ans une madame du Deffand pour le piquant, une madame Geoffrin pour la raison, et une maréchale de Mirepoix pour le goût. A vingt ans vous possédez le résultat de trois siècles qui composent l'âge de ces dames. Vous avez la grâce des élégantes, sans en avoir pris l'état. Vous êtes supérieure sans alarmer personne que les sots. Il y a déjà autant de grands mots de vous à citer, que de bons mots. « Ne point prendre d'amant, parce que ce serait abdiquer, » est une des idées les plus profondes et les plus neuves. Vous êtes plus embarrassée qu'embarrassante; et quand l'embarras vous saisit, un certain petit murmure rapide et abondant l'annonce le plus drôlement du monde: comme ceux qui ont peur des voleurs chantent dans la rue. Vous êtes la plus aimable femme et le plus joli garçon, et enfin ce que je regrette le plus! » La marquise de Coigny eut trois enfants, l'une épousa le comte Sébastiani et mourut en 1807, l'un des deux autres fut

lui (1). Madame de Coigny me parla. J'en fus d'une reconnaissance vraiment ridicule. Je lui trouvai bien de l'esprit et bien de la grâce : je l'avertis qu'elle ne réussirait ni à la cour, ni dans sa famille, en me parlant autant, et qu'il fallait pour cela bien du courage. Elle me répondit qu'elle le savait bien. Jamais rien ne m'avait paru si charmant, si aimable ; tout le reste me devint indifférent. Elle me rendit mon assurance, ma gaieté ; je fus moins maussade ; je parlai à la reine, je fis des plaisanteries ; elle rit, je m'amusai ; elle se souvint que ce n'était pas la

le duc de Coigny, pair de France sous la Restauration et le gouvernement de Louis-Philippe. Elle s'éteignit au milieu des siens, le 13 septembre 1832.

(1) Marie-Antoinette Portail, née le 9 mai 1738, femme, depuis le 20 mai 1756, du marquis de Conflans d'Armentières dont il a été question ci-dessus. Les *Anecdotes échappées à l'observateur anglais* (t. I, p. 233), nous laissent entendre qu'une harmonie complète n'exista pas toujours dans le ménage du marquis de Conflans :

« Le mariage du comte de Coigny avec mademoiselle de Conflans a donné lieu à plusieurs soupers de famille dans lesquels nous avons vu renaître l'ancienne gaieté française : lorsqu'il fut question de ce repas, le duc de Coigny dit à M. le marquis de Conflans : — Sais-tu que je suis fort embarrassé ? — Et pourquoi ? — C'est que je n'ai soupé de ma vie chez ta femme. — Ma foi, ni moi non plus ; nous irons ensemble et nous nous soutiendrons. » Ce trait ressemble un peu à l'histoire de ce bourreau qui, conduisant au gibet un pauvre diable, lui dit : « Je ferai certainement de mon mieux, mais je dois pourtant vous prévenir que je n'ai jamais pendu. — Ma foi ! répondit le patient, je n'ai jamais été pendu non plus ; nous y mettrons chacun du nôtre et nous nous en tirerons comme nous pourrons. »

première fois, fut avec moi comme elle l'aurait été trois ans plus tôt, et la fin de ma soirée fut aussi brillante que le commencement avait été terne.

J'emportai cependant de Marly une impression de tristesse : je ne savais quand je verrais cette aimable madame de Coigny ; je n'avais encore rien rencontré qui lui ressemblât ; elle occupait mon cœur, elle occupait mon esprit ; il était extravagant d'y penser.

M. de Sartines était fort embarrassé de ma démission ; il ne savait comment dire au roi que j'avais quitté le service, que j'avais eu raison de le quitter, et que c'était sa faute. Il m'en fit parler par M. de Maurepas avec qui il commençait à être un peu mieux. Je répondis à M. de Maurepas que je quittais le département de la marine, parce que M. de Sartines m'avait solennellement promis de ne pas séparer mon corps et qu'il l'avait dispersé, de le compléter dès qu'il le pourrait, et qu'au contraire il avait de préférence pris dans son département le corps de M. de Nassau, qui n'avait pas été levé pour le service du roi ; que je ne me plaignais pas, mais que je ne voulais plus servir. Le soir de cette conversation, le roi m'en parla fort honnêtement et avec beaucoup de bonté. Il me dit qu'il donnerait des ordres à M. de Sartines, et qu'il voulait que je fusse bien traité et content.

M. le prince de Nassau fit dans ce temps-là sur

Jersey une tentative qui ne réussit pas : il avait fait une dépense énorme et était ruiné sans ressource, si le roi ne se fût pas chargé de son régiment et de ses dettes. M. le prince de Montbarrey, ministre de la guerre depuis la mort de M. de Saint-Germain, m'offrit de me donner en propriété le régiment royal allemand dont M. de Nassau était colonel propriétaire, me disant que le roi ne paierait ses dettes qu'à cette condition. Il n'y avait pas à balancer ; je déclarai que j'aimerais mieux n'être employé de ma vie que de profiter du malheur d'un autre ; je refusai net.

M. de Sartines voulut traiter avec moi pour me faire rentrer dans son département ; je voulus que M. de Vergennes fût en tiers. M. de Sartines me fit les propositions suivantes, qui furent confirmées par M. de Montbarrey, que j'acceptai et que ni l'un ni l'autre ne tinrent ; c'était de me faire colonel propriétaire inspecteur d'une légion composée de 4,800 hommes d'infanterie, de 600 de cavalerie, qu'on ne pourrait jamais séparer, et de me donner ou plutôt de renouveler de la part du roi, la promesse du premier régiment de cavalerie étrangère en propriété qui serait vacant ou créé dans le département de la guerre, et de m'attacher en attendant à la cavalerie hongroise. Quand cela fut fait, et que j'eus donné des ordres pour de nouvelles recrues en Allemagne, j'allai à Haute-Fontaine avec

madame de Martainville, dont la conduite avec moi continuait à être excellente.

Les plaintes amères et justes sur la manière dont on traitait en France les prisonniers de guerre, la mortalité prodigieuse qui en avait été la suite dans les prisons, me déterminèrent par humanité à demander à M. de Sartines d'être inspecteur général des prisonniers de guerre, sans traitement, à mes propres frais. M. de Sartines accepta avec joie et avec reconnaissance, et me donna toute l'autorité nécessaire pour empêcher les abus et les friponneries.

Je me préparais à cette nouvelle inspection, lorsque j'appris la formation d'une armée destinée à une descente en Angleterre. Je fis demander à M. de Montbarrey d'y être employé : il me répondit que cela était impossible. M. de Sartines me dit qu'il en était bien fâché, mais que cela ne dépendait pas de lui ; j'en fus fort choqué : il me semblait que j'avais mérité de ne pas être oublié. J'écrivis au roi ; il me répondit que j'avais fort bien fait de m'adresser à lui, que ma demande était juste, et que je serais employé à l'avant-garde de M. de Vaux (1).

Mon régiment servit à merveille et très-gaîment, quoiqu'on l'accablât de service et que M. de Sartines

(1) C'était le chef de l'armée de terre.

eût encore une fois manqué à ses engagements envers nous. M. de Vaux était, comme à son ordinaire, pédant, plat et médiocre, et, sous l'air de l'austérité, toujours le plus vil adulateur de la faveur.

Cette armée était si drôlement composée en officiers généraux, que je ne puis m'empêcher d'en parler. M. de Jaucourt, maréchal-général-des-logis; j'ai ouï dire quelque part qu'il était comme l'abbé Rognonet, qui de sa soutane n'avait pas su faire un bonnet; M. de Lambert, son adjoint, s'en apercevait et le disait tout bas à qui voulait l'entendre. M. de Jaucourt s'en vengeait, en lui faisant recommencer continuellement l'ingénieux ouvrage de l'embarquement des troupes. M. de Puységur, major-général, faisait parfaitement sa place, se moquait de ses généraux et de ses confrères, et branlait plus de cent fois la tête en parlant d'eux. M. le marquis de Créquy, aide-de-camp de confiance du général en chef, l'aidait à nous faire une chère empoisonnée, et employait le reste de son temps à faire de petites méchancetés subalternes, dont quelques-unes étaient assez plaisantes. M. le comte de Coigny, sous le caractère d'un aide-de-camp de M. de Jaucourt, comme Minerve près de Télémaque sous celui de Mentor, fumait dans l'antichambre du général pour avoir l'air d'un vieux partisan, et faisait des mémoires sur la guerre quand on entrait dans sa

chambre (1). M. le marquis de Langeron (2), lieutenant-général, bon homme loyalement ennuyeux, grand diseur de quolibets, quand il priaît quelqu'un à dîner, lui disait : — Voulez-vous venir manger avec moi un œuf coupé en quatre sur le cul d'une assiette d'étain ; s'il n'y en a pas assez, je me mettrai dans un plat. — M. de Rochambeau (3), maréchal-de-camp, commandant l'avant-garde (4), ne parlait que de faits de guerre, manœuvrait et prenait des dispositions militaires dans la plaine, dans la chambre, sur la table, sur votre

(1) Le comte de Coigny était frère du duc et du chevalier de Coigny. Voici ce qu'en dit madame de Genlis (t. II, p. 32) : « Il me poursuivait partout, et plus je le voyais, plus il m'était odieux. Il avait un visage que l'on pouvait trouver beau, si un visage peut l'être avec des narines écartées et l'expression de la méchanceté : son regard était fixe, curieux et questionneur. Il avait ce qu'on appelle *une belle carnation*, et ce teint coloré, joint à la rudesse de sa physionomie, lui donnait, à mes yeux, l'air d'un homme qui rougit de colère. Il ne manquait pas d'esprit, mais cet esprit était sec, caustique et mordant. Il était bien assorti à son âme. »

(2) M. de Langeron commandait une des quatre divisions de l'armée de M. de Vaux, les autres étaient aux ordres du duc d'Harcourt, du duc du Châtelet et du marquis de Lanjac. La division de M. de Langeron attendait son embarquement à Saint-Malo, les autres au Havre.

(3) Jean-Baptiste-Donatien de Vimeur de Rochambeau, né à Rochambeau en 1725, fit les campagnes de Louis XV, fut nommé lieutenant-général en 1780 et maréchal de France en 1791. Il commandait l'armée du Nord en 1793 et mourut à Rochambeau le 10 mai 1807.

(4) Avec M. d'Orvilliers. Son corps se composait de tous les grenadiers et chasseurs embarqués sur la flotte.

tabatière si vous la tiriez de votre poche ; exclusivement plein de son métier, il l'entend à merveille. M. le comte de Caraman, tiré à quatre épingles, doucereux, minutieux, arrêtait dans la rue tous les gens dont l'habit était boutonné de travers, et leur donnait avec intérêt de petites instructions militaires ; il se montrait sans cesse un excellent officier, plein de connaissances et d'activité. M. Wall, maréchal-de-camp, vieux officier irlandais, ressemblant beaucoup, avec de l'esprit, à arlequin balourd (1), faisait bonne chère, buvait du punch toute la journée, disait que les autres avaient raison et ne se mêlait de rien. M. de Crussol, maréchal-de-camp, violemment attaqué d'une maladie malhonnête, avait le cou tout de travers et l'esprit pas trop droit (2).

Pendant que j'étais à Saint-Malo, M. le prince de Montbarrey arrangea le mariage de sa fille avec

(1) Personnage d'un canevas italien et d'une comédie qui portent son nom. Celle-ci en cinq actes et en prose, par Procope Couteaux, fut représentée à Londres en 1719 et imprimée aussitôt dans la même ville, in-12. L'introduction fait connaître les circonstances qui donnèrent lieu à sa composition.

(2) Sur l'appréciation comique de ce piètre état-major, Dumouriez se rencontre avec Lauzun : « L'armée n'était que de 30,000 hommes, mais elle avait un état-major prodigieux, entre autres deux maréchaux-généraux-des-logis, MM. de Jaucourt et de Lambert, ce qui ne s'était jamais vu.

» Maurepas plaisantait toute la journée sur la descente, disant qu'elle n'existait que dans *la culotte de M. de Vaux*, parce que ce vieillard respectable était affligé de cette infirmité. »

M. le prince de Nassau-Saarbruck, et voulant bien traiter notre M. de Nassau, l'employa aux grenadiers et chasseurs, et voulant lui donner l'avant-garde de la division de M. de Rochambeau, envoya ordre de le mettre avant moi sur le contrôle de l'armée. M. de Puységur m'en avertit. Cela était impossible à supporter, étant colonel de 1767, et M. de Nassau ne l'étant que de 1770. On ne pouvait me le disputer, car j'avais eu des détachements de guerre en Corse en 1768. J'écrivis à M. le prince de Montbarrey et au roi; on me rendit mon rang.

M. de Vaux, pour plaire au ministre et laisser à M. de Nassau le commandement de l'avant-garde, voulut m'employer en troisième ligne. Je lui fis de vives et respectueuses représentations; je lui demandai s'il était mécontent de mon régiment ou de moi. Il me répondit qu'il en était fort content. Supposant alors que c'était ma personne qui lui déplaisait, puisque ce n'était pas ma manière de servir, je lui proposai de quitter son armée: il me rendit ma place.

M. d'Orvilliers ne rencontra point les Anglais, ne se battit point (1); nous ne nous embarquâmes

(1) Il se présenta devant Plymouth avec une armée navale de soixante vaisseaux de ligne: là un coup de vent dispersa la flotte; déjà les vivres lui manquaient, le sort de l'invincible *armada* lui semblait réservé, lorsqu'un calme subit lui permit de regagner à la hâte le port de Brest. Ses vaisseaux déposèrent leurs malades et ne sortirent plus.

point, et à la fin de novembre nous retournâmes à Paris. Je retrouvai madame de Coigny fort liée avec madame Dillon, et j'en ressentis une grande joie. Je la rencontrais assez souvent chez madame de Guéménée, qui donnait des spectacles tous les lundis; elle me traitait assez bien, et quand elle me parlait, elle me faisait un plaisir inexprimable; je ne pouvais me rendre raison des sentiments qu'elle m'inspirait, je n'osais m'y livrer; ils n'en étaient pas moins délicieux. Moi ! de l'amour pour madame de Coigny jeune, jolie, fêtée, entourée d'hommages tous plus séduisants que les miens; madame de Coigny m'aimer ! moi à qui l'on permettait à peine de bien servir à l'autre bout du monde ! J'étais bien plus certain d'être sans espoir que sans amour; je me refusai bien souvent la douceur de m'approcher d'elle, de la regarder, de l'écouter; je ne voulais pas non plus affliger madame de Martainville, qui m'aurait facilement deviné.

Je commençai cependant à être mécontent d'elle. Sa conduite avec madame Dillon n'était pas bonne : elle n'écoutait pas mes avis, et il était clair qu'elles seraient bientôt brouillées.

M. de Sartines était dans l'impossibilité de tenir les conditions proposées par lui-même en présence de M. de Vergennes; j'y renonçai, et je me contentai de ce qui existait déjà, à peu de chose près,

c'est-à-dire de huit cents hommes d'infanterie et de quatre cents de cavalerie, sous la dénomination de volontaires étrangers de Lauzun, dont je serais colonel-proprétaire-inspecteur.

On détermina pendant l'hiver d'envoyer un corps de troupes françaises en Amérique (1) et d'en donner le commandement à M. de Rochambeau : je demandai si je serais employé dans l'armée. M. de Maurepas me dit que c'était trop loin, et que cela serait trop long; que j'aurais, de concert avec M. de Bougainville (2), le commandement d'une expédition intéressante sur les côtes d'Angleterre ou d'Irlande. Il fallait des troupes légères à M. de Rochambeau; ce qu'on voulut lui donner ne lui convint pas; il me demanda, on le refusa d'abord; il insista, on y consentit; mais cela ne fut décidé que le jour qu'il prit congé du roi. Je fus confondu, quand il me le dit, M. de Sartines m'ayant encore assuré la veille qu'il n'en était pas question. L'amour-propre de madame de Martainville en fut choqué; elle

(1) A la suite de l'ambassade de Jean Laurens, lieutenant-colonel américain, soldat courageux, négociateur habile. En quelques mois il obtint de la France un subside de six millions et la promesse d'une expédition prochaine.

(2) Louis-Antoine de Bougainville, le fameux marin, né le 11 novembre 1729, mort le 31 avril 1814. Pendant la guerre d'Amérique, il commanda d'une manière brillante une division de l'armée navale du comte de Grasse et se distingua devant le fort de la Martinique dans un combat contre l'amiral Hood.

voulait que je lui en fisse le sacrifice. Je la refusai, et nous pensâmes nous brouiller.

Le jour de mon départ pour Brest approchait; je n'allais point chez madame de Coigny, je désirais vivement lui dire adieu. Je la rencontrai chez madame de Gontaut (1); elle me promit, en plaisantant, de venir le lendemain aux Tuileries recevoir mes adieux; elle y vint en effet avec la comtesse Etienne de Durfort (2) et quelques hommes. Je vis de ce jour-là à quel point je pouvais l'aimer. Je fus dix fois au moment de le lui dire; à l'instant où j'allais m'en séparer, peut-être pour toujours, il me semblait que je ne risquais rien de lui ouvrir mon cœur. Je n'étais pas attaché à la vie, elle pouvait me la rendre si chère! Je n'osai cependant pas; ce qu'on pense le plus profondément est souvent ce qu'on a le plus de peine à dire: je partis deux jours après pour Brest.

(1) Mademoiselle de Palerme, mariée, vers 1772, avec Armand-Alexandre-Henri, appelé le marquis de Gontaut, aide-major avec rang de colonel au régiment des gardes françaises, frère du marquis de Saint-Blancard dont il a été question plus haut et cousin de Lauzun.

(2) Il y a eu deux comtes de Durfort qui ont porté le nom d'Etienne, tous deux fils de Louis-Philippe de Durfort et de Marie-Françoise le Texier de Menetou. L'un Félicité-Jean-Louis-Etienne, né à Paris, le 4 mars 1752, l'autre Etienne-Narcisse, né au mois d'octobre de l'année suivante, mort de nos jours. Ce dernier fut pendant l'émigration premier aide-de-camp du comte d'Artois, la Restauration le combla de biens et d'honneurs. Nous ne savons rien sur sa femme.

Les troupes furent embarquées à Brest le 12 avril; les mauvais vents et le convoi qui n'était pas prêt, nous empêchèrent de mettre à la voile avant le 12 mai (1); encore, faute de transports, fallut-il laisser une brigade d'infanterie, le tiers de l'artillerie et le tiers de mon régiment. M. de Sartines avait été scandaleusement trompé, relativement aux bâtimens de transport; il n'y avait pas la moitié de ceux qu'on l'assurait avoir rassemblés; j'étais embarqué sur *La Provence* (2), vaisseau de soixante-quatre canons, assez mal commandé (3).

Nous eûmes d'assez mauvais temps dans le golfe de Gascogne; *La Provence* démâta de deux mâts. Le capitaine me fit signal qu'il ne pouvait plus tenir la mer, et demanda à relâcher. M. le chevalier de Ternay ne jugea pas de même, envoya visiter nos mâts, nous donna des charpentiers pour les réparer, et nous continuâmes notre route.

Le 20 juin (4), nous vîmes cinq vaisseaux de

(1) Cette escadre, aux ordres de M. le chevalier de Ternay, était composée de deux vaisseaux de 80 canons, un de 74, quatre de 64 et deux frégates. — L.

(2) Sous les ordres de Lauzun se trouvaient dans ce vaisseau le comte de Dillon et le vicomte d'Arrot. Les autres grands noms de cette expédition furent le baron de Vioménil, Chastellux, le duc de Laval-Montmorency, le comte de Saint-Mesmes, le vicomte de Noailles, le comte de Custines, le duc de Castries, le marquis de Deux-Ponts, le prince de Broglie et le comte de Ségur.

(3) Par M. de Champaurcin, je crois.

(4) Au sud des Bermudes. L'escadre anglaise commandée par

guerre anglais et une frégate. Cette petite escadre, fort inférieure à nous, ne pouvait nous échapper si nous eussions manœuvré supportablement, mais M. le chevalier de Ternay voulait éviter de se battre. Il se battit cependant pendant trois quarts d'heure d'assez loin; les vaisseaux anglais s'échappèrent et s'en tirèrent beaucoup plus glorieusement que nous (1).

Le 4 juillet, à l'ouverture de la baie de Chesapeake, on signala des voiles et nous découvrîmes un convoi escorté par quelques bâtiments de guerre. Après avoir regardé dans sa lunette, M. le chevalier de Ternay, sans les envoyer reconnaître par ses frégates, prit chasse et fit fausse route pendant la nuit. Vers minuit, les deux frégates anglaises vinrent par son travers, et lui tirèrent quelques coups de canon; elles marchaient bien, et on ne put les joindre. Nous mouillâmes enfin dans la rade de Rhode-Island, après soixante-douze jours de tra-

Cornwallis retournait à la Jamaïque après avoir servi d'escorte à un convoi.

(1) Il est bon de rapprocher du récit de Lauzun une autre version de cette affaire : « L'un des vaisseaux ennemis fut chassé si vigoureusement qu'il était au moment d'être pris; mais le chevalier de Ternay s'apercevant que *La Provence* ne pouvait le suivre, ce qui occasionnait un vide dans sa ligne, et craignant que le gros de l'escadre ennemie qui était au vent ne séparât la sienne pour tomber ensuite sur le convoi, fit signal aux deux vaisseaux qui le précédaient de diminuer de voiles. Celui des Anglais profita de ce moment pour virer de bord, et aller se

versée, ayant prodigieusement de malades (1), et manquant de vivres et d'eau.

Quelques jours après, une escadre de quatorze à quinze vaisseaux de guerre, commandée par l'amiral Arbuthnot, vint croiser dans la passe de Rhode-Island. Nous eûmes avis de New-York que l'on y embarquait une grande partie de l'armée ; nous nous attendîmes à être attaqués à tout instant : si les Anglais l'eussent tenté dans le premier mois, ils eussent infailliblement réussi ; nous n'avions pas eu le temps de nous retrancher ; l'escadre et l'armée du roi étaient perdus. Malgré le mauvais état de nos troupes, nous travaillâmes sans relâche à faire des redoutes et à nous fortifier.

M. de Rochambeau me confia le commandement de tout ce qui était sur la passe et à portée des lieux où on pouvait débarquer, et nous déclara qu'il n'abandonnerait point Rhode-Island et l'escadre ; et qu'il s'y défendrait jusqu'au dernier homme. L'escadre anglaise disparut, nos malades se rétablirent, nous commencâmes à être plus tranquilles. M. de Rochambeau et le général Was-

réunir à son escadre, en essuyant tout le feu de l'escadre française qui ne put le désemparer. On se canonna de part et d'autre jusqu'au coucher du soleil ; alors le chevalier de Ternay continua sa route avec le convoi, préférant sa conservation à la prise d'un vaisseau. » *Historique des troubles de l'Amérique anglaise*, par Soulès ; Paris, Buisson, 1787, t. III, p. 296.

(1) Une grande partie des soldats étaient attaqués du scorbut.

lington se donnèrent rendez-vous à un endroit appelé Hartford (1), sur le continent, à environ cent milles de Rhode-Island, où ils eurent une entrevue de quelques jours (2).

Pendant ce temps-là, l'amiral Rodney arriva d'Europe ; il vint croiser devant Rhode-Island avec vingt vaisseaux de ligne. L'escadre s'embossa ; nous nous attendîmes encore une fois à être attaqués ; on envoya courrier sur courrier à M. de Rochambeau ; après une croisière de quelques jours, milord Rodney s'en alla.

Nous apprîmes alors que le convoi devant lequel M. le chevalier de Ternay avait pris chasse le 4 juillet, portait trois mille hommes de troupes anglaises, allant de Charlestown à New-York, et n'était escorté que par quatre ou cinq frégates. Avec un peu moins de précipitation, M. le chevalier de Ternay eût pu s'en emparer très-facilement. On cria contre lui, dans l'escadre et dans l'armée, de la manière la plus indécente. Il le sut, et en fut très-affecté. Il est très-vrai que tout homme un peu

(1) « La ville d'Hartford ne mérite pas qu'on s'y arrête, ni quand on y voyage, ni quand on en parle. Elle consiste dans une longue et très-longue rue parallèle à la rivière : elle est assez considérable et assez continue ; c'est-à-dire que les maisons ne sont pas éloignées les unes des autres. Du reste, elle a beaucoup d'annexes ; tout est Hartford à six lieues à la ronde. » *Voyages du marquis de Chastellux*, 1786, I, p. 34.

(2) Cette entrevue eut lieu le 27 septembre entre Ternay, Rochambeau et Washington.

moins timide fût arrivé en Amérique avec trois ou quatre vaisseaux anglais, cinq ou six frégates et trois mille prisonniers de guerre, et que c'eût été une manière bien brillante de nous montrer à nos nouveaux alliés.

M. de Rochambeau avait annoncé à l'Amérique la seconde division de son armée, et l'attendait avec une impatience extrême. Le moment était critique et les affaires étaient en mauvais état. L'armée américaine manquait d'hommes, d'argent, de vivres et de vêtements ; la trahison d'Arnold (1) et la défaite du général Gates à Cambden augmentaient cette détresse. M. de Rochambeau jugea nécessaire d'envoyer en France un officier de son armée qui y expliquât sa position, et sollicitât de prompts et puissants secours. Les officiers généraux de son armée, qu'il avait rassemblés, approuvèrent fort cette résolution, et lui proposèrent de m'envoyer, mes

(1) Benoit Arnold, fameux général, né dans le Connecticut en 1745, mort à Londres en 1804. D'abord chef d'une compagnie de volontaires de New-Haven, pendant la guerre de l'indépendance, il prit Québec. Ses exactions à Montréal, qu'il commanda ensuite, dégoûtèrent les Canadiens d'entrer dans la confédération ; ce fut encore sa conduite dissipée qui lui attira, par jugement, les réprimandes du général en chef à la suite desquelles il trahit la cause de son pays et vendit aux Anglais pour la somme de 36,000 liv. sterl. la citadelle de West-Point. Il devait la livrer le 25 septembre 1780 ; Washington déjoua ses projets. Arnold trouva un refuge près de Henri Clinton, puis alla mourir couvert de honte en Angleterre. Voy. Barbé-Marbois, *Complot d'Arnold et de H. Clinton contre les États-Unis d'Amérique, et le général Washington*, Paris, 1834.

liaisons avec M. de Maurepas me donnant quelque avantage sur ceux qui le connaissaient moins. Il leur déclara qu'il avait choisi monsieur son fils.

La veille de son départ, douze vaisseaux anglais parurent sur nos côtes, et nous donnèrent quelques inquiétudes (1), mais un coup de vent les dispersa pendant la nuit, et le lendemain (2) le vicomte de Rochambeau partit sur la frégate du roi *L'Amazon*e (3).

Le général Green, qui avait pris le commandement de l'armée du Sud après la défaite du général Gates, demandait du secours, et surtout de la cavalerie qu'on pût opposer au corps du colonel Tarleton, à qui rien ne résistait, et disait que sans cela il ne répondait pas que les provinces du Sud ne se soumissent au roi d'Angleterre. Le général Washington désirait fort que M. de Rochambeau m'y envoyât. Je le désirais aussi, espérant y être utile; je ne balançai pas à demander à être employé dans le Sud aux ordres de M. de La Fayette, quoique j'eusse fait la guerre comme colonel longtemps avant qu'il sortît du collège. M. de Rochambeau refusa; ma démarche fut fort blâmée dans l'armée, surtout par M. le marquis de Laval, qui, ainsi que quelques autres, s'était promis de ne

(1) C'était l'escadre anglaise qui croisait devant l'île.

(2) 28 octobre.

(3) Sous le commandement de La Pérouse.

pas servir aux ordres de M. de La Fayette, et avait presque obtenu de M. de Rochambeau la promesse de ne pas les employer sous lui. Le général Washington m'en sut bon gré, et me l'a souvent prouvé par la suite.

M. de Rochambeau mit son armée en quartier d'hiver dans Newport. Le défaut de fourrages l'obligea de m'envoyer dans les forêts du Connecticut, à quatre-vingts milles de là. Comme je parlais anglais je fus chargé d'une infinité de détails mortellement ennuyeux mais nécessaires. Je ne quittai pas Newport sans regrets ; je m'y étais fait une société fort agréable.

Madame Hunter, veuve de 36 ans, avait deux filles charmantes qu'elle avait parfaitement bien élevées ; elles vivaient très-retirées, et ne voyaient presque personne. Le hasard m'avait fait faire connaissance avec elle à mon arrivée à Rhode-Island. Elle m'avait pris en amitié ; je fus bientôt regardé comme de la famille. J'y passai ma vie ; je fus assez malade ; elle me retira chez elle, où l'on eut de moi les soins les plus touchants. Je n'ai jamais été amoureux de mesdemoiselles Hunter ; mais si elles étaient mes sœurs, je ne pourrais les aimer mieux, surtout l'aînée, qui est une des plus aimables personnes que j'aie jamais rencontrées.

Je partis pour Lebanon le 10 novembre (1) ; nous

(1) Le 15, Lauzun fut rencontré par de Chastellux, qui men-

n'avions pas encore eu de lettres de France. La Sibérie seule peut être comparée à Lebanon, qui n'est composé que de quelques cabanes dispersées dans d'immenses forêts. J'y restai jusqu'au 11 janvier 1781 (1), lorsque le général Knox, commandant

tionne le fait dans ses *Voyages dans l'Amérique septentrionale* : « Windham est à quinze milles de Voluntown. J'y trouvai les hussards de Lauzun, qui s'y étaient établis pour huit jours, en attendant qu'on eût préparé leurs quartiers à Lebanon. Je dînai chez M. le duc de Lauzun; et n'ayant pu repartir qu'à trois heures et demie, la nuit qui survint bientôt m'obligea de m'arrêter à six milles de Windham. Je demandai si nous pourrions avoir des lits, la seule chose dont nous eussions besoin, car le dîner de M. de Lauzun ne nous avait permis aucune inquiétude pour le souper. Le 16, vers quatre heures du soir, j'arrivai au Ferry de Hartford où la maison du colonel Wadsworth m'offrit un asile très-agréable; il me logea chez lui, ainsi que M. le duc de Lauzun qui me passa en chemin. M. Du Mas, attaché à l'état-major de l'armée, et pour lors employé auprès de M. de Lauzun, M. Linch et M. de Montesquieu eurent de très-bons logements dans le voisinage. Le colonel Wadsworth est un homme de 32 ans, très-grand et très-bien fait, et d'une figure aussi noble qu'agréable. Il habitait autrefois Long-Island; et dès son enfance, il s'était livré au commerce et à la navigation : il avait déjà fait plusieurs voyages, tant à la côte de Guinée qu'aux Indes-Orientales, lorsque, selon l'expression usitée en Amérique, la contestation actuelle a commencé. Alors il servit dans l'armée et se trouva à plusieurs actions; mais le général Washington ayant reconnu que ses talents le mettaient à portée de servir encore plus utilement, il le fit commissaire pour les approvisionnements. Le 17, au matin, je me séparai avec regret et de mon hôte et du duc de Lauzun; mais ce fut après déjeuner; car c'est chose absolument insolite en Amérique de partir sans avoir déjeuné. » *Voyages*, éd. 1786. I, p. 30.

(1) Le 5 janvier, Chastellux et Lauzun se rencontrèrent de nouveau et les *Voyages* du premier contiennent à ce sujet d'intéressants détails : « J'eus toute la journée un très-beau temps et

l'artillerie américaine, vint de la part du général Washington, m'informer que les brigades de Pennsylvanie et de New-Jersey, lassées de servir, s'étaient révoltées, avaient tué leurs officiers, s'étaient choisis des chefs parmi elles, et que l'on craignait également ou qu'elles marchassent sur Philadelphie pour se faire payer de force, ou qu'elle joignissent l'armée anglaise (1), qui n'était pas éloignée.

j'arrivai à Lebanon au coucher du soleil. Ce n'est pas à dire que je fusse rendu à Lebanon-meeting-house, où les hussards sont en quartier et où le duc de Lauzun a son logement; il me fallut faire encore plus de six milles, voyageant toujours dans Lebanon. Qui ne croirait après cela que je parle d'une ville immense? Celle-ci est, à la vérité, l'une des plus considérables du pays, car elle a bien cent maisons : il est inutile de dire que ces maisons sont très-éparses et distantes les unes des autres souvent de plus de quatre ou cinq cents pas. On croirait aisément que je ne fus pas fâché de me trouver dans l'armée française, dont les hussards de Lauzun forment l'avant-garde, quoique leur quartier soit à plus de vingt-cinq lieues de New-Port; mais il n'est pas de circonstance où je n'éprouvasse beaucoup de plaisir à me trouver avec M. de Lauzun.... M. le duc de Lauzun me donna le divertissement d'une chasse aux écureuils, qui est fort à la mode dans le pays. Ces animaux y sont plus grands, et portent une plus belle fourrure qu'en Europe : ils sont, comme les nôtres, très-adroits à sauter d'arbre en arbre, et à se coller contre les branches de manière à se rendre presque invisibles. Il arrive souvent qu'on les blesse sans pouvoir les faire tomber; mais c'est un petit inconvénient : on appelle et on fait venir quelque particulier obligeant, qui met la coignée à l'arbre et l'abat en peu de temps. Comme les écureuils ne sont pas rares, on concluera que les arbres sont très-communs, et on aura raison. Au retour de chasse, je dînai chez M. le duc de Lauzun, avec le gouverneur Trumbull et le général Hutington. » Tom. I, p. 383 et suivantes.

(1) Cette crainte était superflue, on rapporte une belle réponse

Je montai sur-le-champ à cheval pour aller à Newport, en rendre compte à M. de Rochambeau, qui en fut aussi embarrassé qu'affligé, n'ayant aucun moyen d'aider le général Washington, manquant d'argent lui-même, et n'ayant pas reçu une lettre d'Europe depuis son arrivée en Amérique. Au bout de quelques jours, nous apprîmes que le congrès avait envoyé un léger à-compte, et que tout était apaisé.

M. de Rochambeau m'envoya à New-Windsor, sur la rivière du Nord, où était le quartier du général Washington, à environ deux cents milles de l'armée française. Le général Washington me reçut parfaitement bien, et me marqua le désir de m'employer sur-le-champ. Il me dit qu'il comptait aller très-incessamment à Newport voir l'armée française et M. de Rochambeau. Il me confia que M. Arnold, étant allé faire de grands ravages dans la Virginie, il avait formé le projet de l'y enlever; qu'il allait faire marcher M. de La Fayette par terre avec toute l'infanterie légère de son armée; qu'il demandait que l'escadre du roi allât mouiller dans la baie de Chesapeak, et y débarquer un détachement de l'ar-

d'un sergent des soldats révoltés à un émissaire du général anglais qui proposait de solder l'arriéré à condition qu'on se rangerait sous ses ordres : « Camarades ! il nous prend pour des traîtres ! Nous sommes de braves soldats qui ne demandons que justice à nos compatriotes ; mais ne trahissons jamais leurs intérêts ! »

mée française pour couper toute retraite à Arnold. Il ajouta qu'il prierait M. de Rochambeau de me donner le commandement de ce détachement, regardant comme très-essentiel que les troupes françaises et américaines vécussent en bonne intelligence, ainsi que ceux qui les commandaient, et que l'officier français pût parler aux officiers américains et s'en faire comprendre.

Je restai deux jours au quartier-général, et je pensai me noyer en repassant la rivière du Nord. Elle charriait beaucoup de glaces que la marée entraînait avec une telle rapidité, qu'il fut impossible à mon bateau de gouverner; il vint en travers et se remplit d'eau; il allait être submergé, lorsqu'un grand morceau de glace passa le long du bateau; nous sautâmes dessus, et de glaçons en glaçons nous fûmes environ trois heures à gagner le bord, après nous être crus vingt fois sans ressource.

A mon arrivée à Lebanon, je sus la mort de M. le chevalier de Ternay, que l'on dit mort de chagrin, et je trouvai des ordres de M. de Rochambeau qui m'arrêtèrent quelques jours dans le Connecticut. Je me rendis ensuite à Rhode-Island, où l'on parlait publiquement de la sortie de l'escadre avec un détachement de l'armée. Je fus demander à M. de Rochambeau d'y être employé; il me reçut fort mal; je lui représentai que je demandais plutôt justice que grâce, puisque c'était mon tour à mar-

cher. Il me dit qu'il n'y avait point de tour à l'avant-garde ; deux heures avant il disait le contraire ; il ajouta qu'il aimait le zèle , mais que l'ardeur lui déplaisait. Je l'assurai qu'il me corrigerait entièrement de celle de servir sous ses ordres ; il se radoucit, me fit presque des excuses, me confia qu'il avait des obligations personnelles au marquis de Laval, qu'il n'avait pas d'autre moyen de les reconnaître ; qu'il lui avait promis de ne pas l'employer sous un brigadier ; que ce détachement devait opérer séparément du corps de La Fayette, et n'être qu'indirectement à ses ordres ; le marquis de Laval l'avait vivement désiré. Je ne répondis rien ; mais il dut voir sur mon visage que cela n'était pas juste. Je demandai à y aller comme volontaire ; il me dit que cela serait ridicule, et me refusa. Dans la journée, M. de Rochambeau fit des réflexions, donna le commandement du détachement au baron de Vioménil, qui ne le demandait pas, et n'employa plus le marquis de Laval qu'en second, ce qu'il ne lui a pas encore pardonné.

Le général Washington arriva à Newport. Cet arrangement lui fut particulièrement désagréable, et il ne le cacha pas. M. de Rochambeau avait fait à la fois deux choses qui ne pouvaient lui plaire : il ne lui donnait pas l'officier qu'il demandait, et il lui en donnait un, au contraire, qui ôtait le commandement de l'expédition à M. de La Fayette, à

qui il avait voulu le donner ; il fit apercevoir à M. de Rochambeau que ses prières pouvaient être considérées comme des ordres, mais il ne voulut rien changer à ce qu'il avait fait.

L'escadre, commandée par M. Destouches, ancien capitaine de vaisseau, mit à la voile avec douze cents hommes de troupes, et peu de jours après, le général Washington quitta Rhode-Island. Je le reconduisis jusqu'à Stafford, et je retournai à mon régiment, où je reçus une lettre de M. de Rochambeau, qui me mandait que comme il pouvait bien être attaqué pendant l'absence de l'escadre, il désirait que je revinsse près de lui. J'obéis.

Il y avait dix mois que nous étions partis de France ; nous n'avions pas encore reçu une lettre ni un écu ; la frégate *L'Astrée* arriva, et nous apprit que M. de Montbarrey et M. de Sartines avaient quitté le ministère et avaient été remplacés par M. de Ségur (1) et M. de Castries (2), qui avaient décidé

(1) Philippe-Henri, marquis de Ségur, né le 20 janvier 1724, mort le 3 octobre 1804, assista à la prise et à la retraite de Prague (1742) ; à la bataille d'Ettingen ; plus tard, aux sièges de Mons, de Cambrai et de Namur. A Lawfeld, en 1747, il eut un bras emporté par un boulet de canon. En 1756, il passa en Corse avec le marquis de Castries ; mais n'y resta qu'un an. Le 3 avril 1775, sa remarquable conduite à l'affaire de Warbourg et au combat de Clostercamp lui valut le commandement en chef de la Franche-Comté ; le 27 novembre 1780, il fut fait ministre et secrétaire d'État au département de la guerre, et enfin, le 13 juin 1783, on lui donna comme bâton de vieillesse celui de maréchal de France.

(2) M. de Castries, ministre de la marine sans avoir été marin,

qu'il ne fallait pas employer la seconde division ; j'écrivis sur-le-champ pour demander avec instance les quatre cents hommes de mon régiment que l'on avait gardés et que l'on ne pouvait me refuser sans une injustice atroce.

Environ dix-huit jours après le départ de l'escadre, on signala, par un temps de brume, une escadre qui entra à toutes voiles dehors dans la passe ; on battit la générale, toute l'armée prit les armes ; nous crûmes notre perte certaine. Nous ne croyions pas que ce fût notre escadre, et nous nous trompions, c'était elle ; elle avait si bien manœuvré, qu'elle était arrivée à l'ouverture de la baie de Chesapeak vingt-quatre heures après l'escadre anglaise, partie trois jours plus tard. La journée avait été très-glorieuse pour les armes du roi ; mais les ennemis nous avaient empêché d'entrer dans la baie, par conséquent Arnold était hors de tout danger. M. de La Fayette avait manqué son but, et restait

s'attira l'animadversion de ses subalternes. Condorcet rapporte qu'un officier qu'il n'avait pas employé depuis longtemps se plaignait de cet oubli fort brutalement, jusqu'à dire que si le ministre avait été élevé dans la marine, il eût connu l'usage d'employer chacun à son rang : « Monsieur, lui répondit M. de Castries, vous voulez vous faire du tort. J'emploie chacun selon sa bonne réputation et non d'après l'ancienneté, et vous êtes le second à partir, tandis que vous ne seriez pas le vingtième si je suivais votre rang. » Le maréchal de Castries émigra dès le commencement de la Révolution et prit du service dans le corps d'armée du duc de Brunswick qu'il avait vaincu à Clostercamp. Il mourut à Wolfenbittel en 1804. Il était né en 1727.

un peu dans l'embarras. Quelques-uns de nos vaisseaux avaient beaucoup souffert, particulièrement *Le Conquérant*, sur lequel le marquis de Laval était embarqué, qui se battit à merveille, et perdit beaucoup de monde.

Je retournai encore une fois à Lebanon, où M. de Rochambeau me chargea de rassembler un grand nombre de chevaux propres à l'artillerie, et de tout préparer pour la marche de l'armée. Dans cette partie, *La Concorde*, frégate venant de France, ramena M. le vicomte de Rochambeau, qui n'avait même pas obtenu qu'on ne se moquât pas de lui, et M. de Barras, chef d'escadre, que l'on envoyait pour succéder à M. le chevalier de Ternay. Les nouvelles instructions de la cour firent désirer à M. de Rochambeau d'avoir une entrevue avec M. le général Washington, pour fixer le plan de campagne de l'armée et de l'escadre. M. de Barras remit à M. de Rochambeau ses pleins pouvoirs. Les généraux se virent encore à Hartford.

Il fut officiellement décidé et signé dans cette conférence que l'armée française marcherait jusqu'à la rivière du Nord, qu'elle y joindrait l'armée américaine, et que les deux armées réunies s'approcheraient de New-York le plus possible; que l'escadre irait attendre à Boston les forces de mer qui devaient venir d'Europe, attendu qu'elle ne serait

pas en sûreté dans Rhode-Island, l'île n'étant plus gardée par des troupes de terre.

Les lettres que M. de Rochambeau avait reçues par *La Concorde*, lui avaient prouvé que ceux qu'il avait le mieux traités l'avaient peu ménagé dans leurs lettres, et principalement le marquis de Laval, qui sans mauvaises intentions, avait écrit librement à plusieurs femmes qui avaient montré ses lettres. Je n'avais pas parlé de lui, et mon silence devint un mérite ; il me marqua plus de confiance, me montra son plan de campagne, et voulut m'emmener avec lui à Rhode-Island pour quelques dispositions préliminaires.

A peine arrivés à Newport, le chevalier de Chastellux (1), dont la tête vive ne peut être fixée

(1) Plus généralement connu sous le nom de marquis de Chastellux, capitaine, et membre de l'Académie française, né à Paris en 1734, mort le 28 octobre 1788. Ses titres pour prendre rang parmi les Quarante, en 1775, furent de fades comédies de société et quelques discours en prose et en vers. L'un de ceux-ci intitulé *La Félicité publique* eut quelque succès dans les salons de l'époque ; cependant l'on régala son auteur de cette épigramme, lorsqu'il se porta candidat au fauteuil qu'un immortel venait de laisser vide :

A Chastellux la place académique !
 Qu'a-t-il donc fait ? — Un livre bien conçu.
 — Vous l'appellez ? — *Félicité publique*.
 — Le public fut heureux, car il n'en a rien su.

Madame d'Oberkirch raconte dans ses Mémoires, l'histoire du mariage du marquis de Chastellux ; c'est un roman auquel nous renvoyons ; édit. 1853, t. II, p. 390. Nous ne reparlerons pas des *Voyages dans l'Amérique septentrionale* qui nous ont occupé un instant dans l'introduction et que nous citons ça et là.

longtemps sur les mêmes idées, crut qu'il serait plus avantageux que l'escadre attendît, dans la rade de Rhode-Island, l'armée navale qui nous était annoncée, pouvant la joindre beaucoup plus facilement dans la baie de Chesapeak où il était probable qu'elle arriverait. Le chevalier de Chastellux en causa avec quelques capitaines de vaisseaux : plusieurs furent de son avis. Il détermina M. de Rochambeau à en parler à M. de Barras, et à lui proposer de faire décider ce point par un conseil de guerre composé d'officiers de terre et de mer. Le conseil décida que l'escadre resterait à Rhode-Island. Je m'y opposai tant que je pus : cela passa à la pluralité des voix ; j'obtins seulement qu'il y resterait quatre cents hommes de troupes françaises, et quelques milices américaines aux ordres de M. de Choisy.

Le conseil me chargea d'aller rendre compte au général Washington de ce qui venait de se passer. Je fus tenté de refuser la commission, qui était vraiment désagréable : j'étais bien sûr qu'il serait fortement choqué de voir que l'on eût remis à la décision d'un conseil de guerre une chose déjà décidée et signée de lui et de M. de Rochambeau. J'étais le seul cependant que l'on pût y envoyer. Je fis une grande diligence ; j'arrivai à New-Windsor, et lui remis une lettre de M. de Rochambeau, fort embarrassée et fort mal écrite. Elle le mit dans une

telle colère, qu'il n'y voulait pas répondre; et ce ne fut que le troisième jour, et par égard pour moi, qu'il me remit une réponse très-froide, dans laquelle il disait qu'il s'en tenait à l'avis qu'il avait signé à la conférence de Hartford; mais qu'il laissait M. de Rochambeau le maître de faire ce qu'il voudrait, et lui envoyait les ordres nécessaires pour assembler les milices dont il aurait besoin. Mon arrivée embarrassa M. de Rochambeau, à qui je ne cachai rien, et qui commençait à se repentir de ce qu'il avait fait. Un second conseil de guerre confirma ce qui avait été déterminé dans le premier : l'armée se mit en marche.

Pendant tout le cours de cette guerre, les Anglais semblent frappés d'aveuglement : ils font toujours ce qu'il ne faut pas faire, et se refusent toujours aux avantages les plus clairs et les plus certains. Après le départ de l'armée, il suffisait d'attaquer l'escadre française dans Rhode-Island pour la détruire. Ils n'en eurent pas même l'idée. L'armée française traversait l'Amérique dans le plus grand ordre et dans la plus grande discipline, prodige dont l'armée anglaise ni l'armée américaine n'avaient jamais donné d'exemple. Je couvrais la marche de l'armée à quinze milles environ sur la droite, à quarante milles environ de la rivière du Nord.

M. de Rochambeau reçut une lettre du général

Washington, lui disant qu'il me destinait une commission secrète et contenant un ordre pour moi de me trouver, par une marche forcée, avec mon régiment, le surlendemain, à un rendez-vous assez éloigné. M. de Rochambeau m'envoya chercher au milieu de la nuit à quinze milles de là, pour me donner les ordres du général Washington, qui n'entra dans aucun détail avec lui. Je me trouvai exactement au lieu prescrit, quoique l'excessive chaleur et de très-mauvais chemins rendissent cette marche infiniment difficile. Le général Washington s'y trouva fort en avant des deux armées et me dit qu'il me destinait à prendre un corps de troupes anglaises campées en avant de New-York pour soutenir le fort Kniphausen, que l'on regardait comme la clé des fortifications de New-York.

Je devais marcher toute la nuit pour les attaquer avant le point du jour; il joignit à mon régiment un régiment de dragons américains, quelques compagnies de cheveu-légers et quelques bataillons d'infanterie légère américaine. Il avait envoyé par un autre chemin, à environ six milles sur la droite, le général Lincoln avec un corps de trois mille hommes pour surprendre le fort Kniphausen, que j'empêcherais d'être secouru. Il ne devait se montrer que lorsque mon attaque serait commencée, quand je lui ferais dire de commencer la sienne. Il s'amusa à fusiller avec un petit poste qui ne l'avait pas vu, et

découvrit tout le corps que je devais surprendre. Il rentra dans le fort, fit une sortie sur le général Lincoln, qui fut battu, et qui allait être perdu et coupé de l'armée, si je ne m'étais pas promptement porté à son secours.

Quoique mes troupes fussent harassées de fatigue, je marchai sur les Anglais ; je chargeai leur cavalerie, et mon infanterie fusilla avec la leur. Le général Lincoln en profita pour faire sa retraite en assez mauvais ordre. Il avait deux ou trois cents hommes tués ou pris, et beaucoup de blessés. Quand je le vis en sûreté, je commençai la mienne, qui se fit très-heureusement, car je ne perdis presque personne.

Je rejoignis le général Washington, qui marchait avec un détachement très-considérable de son armée au secours du général Lincoln, dont il était très-inquiet ; mais ses troupes étaient tellement fatiguées, qu'elles ne pouvaient aller plus loin. Il montra la plus grande joie de me revoir, et à l'ordre, donna à ma division les éloges les plus flatteurs. Il voulut profiter de l'occasion pour faire une reconnaissance de très-près sur New-York. Je l'accompagnai avec une centaine de hussards ; nous essayâmes beaucoup de coups de fusil et de coups de canon, mais nous vîmes tout ce que nous voulions voir. Ce détachement dura trois jours et trois nuits, et fut excessivement fatigant, car nous fûmes

jour et nuit sur pied et nous n'eûmes rien à manger que les fruits que nous rencontrâmes le long du chemin. Le général Washington écrivit à M. de Rochambeau la lettre la plus honnête pour moi ; mais mon général oublia d'en faire mention dans ses lettres de France.

Je fus camper au White-Plains, où les deux armées vinrent se réunir le lendemain. Le général Washington me donna le commandement des deux avant-gardes. Nous restâmes six semaines dans ce camp, où je fus très-fatigué, faisant des fourrages continuels fort étendus, et jusqu'à la vue des postes de l'ennemi. Le général Washington et M. de Rochambeau voulurent encore faire une reconnaissance sur New-York ; je fus chargé de la couvrir avec toute la cavalerie des deux armées, toute l'infanterie légère américaine et un bataillon de grenadiers et chasseurs français. Un détachement considérable des deux armées, aux ordres du chevalier de Chastellux et du général Heatre, prit une position à quelque distance, pour que je pusse faire ma retraite sur lui en cas d'accident. Je repliai facilement tout ce que je trouvai sur mon passage, et je fis quelques prisonniers. Les généraux mirent deux jours à faire leur reconnaissance qui fut dangereuse, car ils essuyèrent un feu très-vif de canon et de mousqueterie.

Nous décampâmes de White-Plains quelques

jours après, pour aller passer la rivière du Nord à Ringsferry. Heureusement les Anglais ne sortirent pas de New-York pour nous suivre ; car la marche ayant été mal ouverte, à travers des marais, l'artillerie toute entière et les équipages de l'armée y restèrent embourbés pendant trente-six heures, sans autre escorte que mon régiment et un bataillon de grenadiers et chasseurs qui composaient toute l'arrière-garde à mes ordres. Après le passage de la rivière du Nord, qui fut long et difficile, mais que les Anglais ne cherchèrent pas à troubler, l'armée, pour la facilité des vivres et des fourrages, marcha en deux divisions à un jour de distance : l'armée américaine marchait par un autre chemin peu éloigné du nôtre. Nous étions obligés de traverser les Jerseys, et de faire environ soixante-dix milles à quinze ou vingt milles des ennemis et souvent plus près. Nous ne doutions pas qu'ils ne s'opposassent à notre passage, ce qu'ils eussent certainement fait avec succès. M. de Rochambeau leur avait fait croire que son projet était d'attaquer New-York, ayant envoyé un commissaire des guerres intelligent avec une forte escorte établir des fours et des magasins à Chatam, près de New-York.

M. de Rochambeau était allé en avant à Philadelphie avec le général Washington, pour rassembler tout ce qui était nécessaire à la marche de l'armée en Virginie. Nous étions campés dans les Jer-

seys, à Summers et Courthouse. M. le baron de Vioménil commandait la première division de l'armée, composée d'une brigade d'infanterie, de l'artillerie et de mon régiment. Nous reçûmes avis que mille hommes de la garnison de New-York avaient eu ordre de se tenir prêts à marcher, et que les troupes légères n'étaient pas à un mille de nous. M. le baron de Vioménil, qu'un coup de pied de cheval obligeait d'aller en voiture, ne savait quel parti prendre. Il était en effet presque sans ressources s'il eût été attaqué.

Je crus que le plus grand service qu'il y aurait à lui rendre était d'aller au-devant des ennemis le plus loin possible, afin de lui donner le temps de se retirer dans les bois. J'envoyai de fortes patrouilles sur tous les chemins par lesquels les Anglais pouvaient arriver. Je pris cinquante hussards bien montés, et je fus moi-même à plus de dix milles sur le chemin de Brunswick par lequel ils étaient le plus probablement attendus. Je rencontrai deux ou trois fortes patrouilles de troupes légères, qui se replièrent après avoir tiré quelques coups de pistolets avec mes hussards. Je m'assurai que l'armée anglaise ne marchait pas, et je fus rassurer le baron de Vioménil.

Quelques instances que l'on eût faites auprès de sir Henry Clinton, il avait été impossible de le décider à sortir de New-York, voulant toujours croire

qu'il allait y être attaqué; il rappela même les troupes légères qu'il avait dehors. Nous arrivâmes à Philadelphie, que l'armée traversa; elle fut reçue avec les plus grandes acclamations et fort admirée: nous y restâmes un jour, et nous continuâmes notre route.

A la première marche après Philadelphie, le général Washington apprit que M. de Grasse (1) avait mouillé dans la baie de Chesapeak avec plus de trente vaisseaux de ligne et y avait débarqué M. de Saint-Simon avec 3,000 hommes de troupes de terre. Je n'ai jamais vu d'homme pénétré d'une joie plus vive et plus franche que le fut le général Washington. Nous apprîmes en même temps que lord Cornwallis avait reçu ordre de sir Henri Clinton de ne pas retourner à Portsmouth, qui était un excellent poste, de se fortifier à Yorktown jusqu'à ce qu'il y fût secouru.

En arrivant à la tête de l'Elk (2) dans le fond de la baie de Chesapeak, craignant que milord Cornwallis n'embarrassât beaucoup, M. de La Fayette, dont la division ne consistait que dans deux mille américains et les troupes légères de M. de Saint-

(1) François-Joseph Paule, comte de Grasse, né à Valette en Provence, en 1723, mort à Paris le 11 janvier 1788. Il assista en qualité de chef d'escadre à toutes les actions qui s'engagèrent en Amérique pendant la guerre de l'Indépendance. Fait prisonnier par lord Rodney, il ne revint en France qu'après la paix.

(2) Rivière dont l'embouchure est au Tennessee.

Simon, fit embarquer sur toutes sortes de bateaux tous les grenadiers et chasseurs de l'armée et toute l'infanterie de mon régiment aux ordres de M. de Custines. Je demandai à marcher avec mon infanterie, persuadé que ces troupes-là tireraient des coups de fusil avant les autres. Le général Lincoln nous suivit aussi par eau, à quelque distance, avec l'infanterie légère américaine. M. de Custines, pressé d'arriver le premier, prit un sloop qui marchait bien, et alla sans s'arrêter et sans me donner aucun ordre jusqu'à la rivière de James. Le troisième jour de notre embarquement, nous eûmes un très-mauvais temps. Les bateaux étaient détestables; deux ou trois chavirèrent, et nous eûmes sept ou huit hommes de noyés. Le temps nous obligea de mouiller devant Annapolis (1); comme nous allions remettre à la voile, le général Washington m'envoya dire par un aide-de-camp de faire débarquer les troupes et de ne pas partir avant d'avoir reçu de nouveaux ordres.

L'escadre anglaise ayant paru devant la baie de Chesapeake, M. de Grasse était sorti pour la combattre, et n'était pas encore rentré. Trois jours après, une corvette du roi nous vint annoncer que M. de Grasse avait battu l'armée anglaise, lui avait pris deux frégates, et était revenu mouiller dans la

(1) Ville capitale du Maryland, à l'embouchure de la Saverne, dans la baie de Chésapeak.

baie (1). Je fis sur-le-champ rembarquer les troupes. Nous eûmes presque toujours des vents contraires, et nous fûmes dix jours à nous rendre à l'ouverture de la rivière de James.

J'y trouvai M. de Custines; et comme je lui rendais compte de ce qui s'était passé pendant son absence, le général Washington et M. de Rochambeau, qui étaient à peu de distance sur une corvette, m'envoyèrent dire d'aller à leur bord. Le général Washington me dit que lord Cornwallis ayant envoyé toute sa cavalerie et un corps de troupes assez considérable à Gloucester, vis-à-vis de York, il craignait qu'il ne voulût se retirer par là, et qu'en conséquence il l'avait envoyé observer par un corps de trois mille hommes de milice aux ordres du brigadier-général continental Wiedon, assez bon maréchal, mais détestant la guerre, qu'il n'avait jamais voulu faire, et surtout se mourant de peur des coups de fusil. Devenu brigadier-général par hasard, le respectable officier était mon ancien de commission de brigadier : le général Washington en était plus affligé que moi, car il me destinait ce commandement. Il me dit qu'il écrivait au général Wiedon qu'il lui en conserverait les honneurs, mais qu'il lui défendait de se mêler de rien. Je lui représentai

(1) 3 septembre. Ce combat naval a été peint de nos jours par Th. Gudin; son tableau, exposé au salon de 1848, est aujourd'hui à Versailles, salle des Marines, n° 1442.

que nous ne connaissions pas cette manière de servir; que si le général Wiedon était à mes ordres, je le ferais très-certainement obéir, mais qu'étant aux siens je lui obéirais très-exactement; que je ne me sentais pas de répugnance à servir sous lui, s'il le jugeait bon, et qu'il pouvait compter que je vivrais à merveille avec lui.

J'allai avec mon régiment joindre le corps du général Wiedon. La manière dont il bloquait Gloucester était bizarre; il était à plus de quinze milles des postes des ennemis, se mourait de peur, et n'osait envoyer une patrouille à un demi-mille de son camp. C'était le meilleur homme du monde, et tout ce qu'il désirait était de ne se mêler de rien. Je lui proposai de se rapprocher de Gloucester, et d'aller le lendemain faire une reconnaissance près des postes anglais; il y consentit, et nous y fûmes avec cinquante hussards. Quand nous fûmes à six ou sept milles des ennemis, il me dit qu'il croyait inutile et très-dangereux d'aller plus loin, et que nous n'en verrions pas davantage : je le pressai tellement, qu'il n'osa me refuser de me suivre. Je repliai les postes des ennemis, et m'approchai assez près pour prendre une idée juste de leur position. Mon général était au désespoir; il me dit qu'il n'irait plus avec moi, qu'il ne voulait pas se faire tuer.

Je rendis compte à M. de Rochambeau de ce que j'avais vu : je lui mandai qu'on ne pouvait compter

sur la milice américaine, et qu'il était indispensable de m'envoyer au moins deux bataillons d'infanterie française de plus. Je n'avais ni artillerie, ni vivres, ni poudre. Je lui en demandai : il m'envoya sur-le-champ de l'artillerie et huit cents hommes tirés des garnisons des vaisseaux aux ordres de M. de Choisy, qui, par son ancienneté, commanda le général Wiedon et moi.

M. de Choisy est un bon et brave homme, ridiculement violent, constamment en colère, faisant des scènes à tout le monde, et n'ayant jamais le sens commun. Il commença par envoyer promener le général Wiedon et toute la milice, leur dit qu'ils étaient des poltrons, et en cinq minutes il leur fit presque autant de peur que les Anglais, et assurément c'était beaucoup dire. Il voulut dès le lendemain aller occuper le camp que j'avais reconnu. Le général Wiedon aima mieux venir un jour plus tard, et resta avec environ six cents hommes de sa division.

Un moment avant d'entrer dans la plaine de Gloucester, des dragons de l'état de Virginie vinrent très-effrayés nous dire qu'ils avaient vu des dragons anglais dehors, et que, crainte d'accident, ils étaient venus à toutes jambes, sans plus examiner. Je me portai en avant pour tâcher d'en savoir davantage. J'aperçus une fort jolie femme à la porte d'une petite maison, sur le grand chemin; je fus la ques-

tionner, elle me dit que, dans l'instant même, le colonel Tarleton sortait de chez elle; qu'elle ne savait pas s'il était sorti beaucoup de troupes de Gloucester; que le colonel Tarleton désirait beaucoup *to shake hand with the french duke* (1). Je l'assurai que j'arrivais exprès pour lui donner cette satisfaction. Elle me plaignit beaucoup, pensant, je crois, par expérience, qu'il était impossible de résister à Tarleton : les troupes américaines étaient dans le même cas.

Je n'étais pas à cent pas de là, que j'entendis mon avant-garde tirer des coups de pistolets. J'avancai au grand galop pour trouver un terrain sur lequel je pusse me mettre en bataille. J'aperçus en arrivant la cavalerie anglaise trois fois plus nombreuse que la mienne; je la chargeai sans m'arrêter; nous nous joignîmes. Tarleton me distingua et vint à moi le pistolet haut. Nous allions nous battre entre nos deux troupes, lorsque son cheval fut renversé par un de ses dragons poursuivi par un de mes lanciers. Je courus sur lui pour le prendre; une troupe de dragons anglais se jeta entre nous deux, et protégea sa retraite : son cheval me resta. Il me chargea une deuxième fois sans me rompre; je le chargeai une troisième, culbutai une partie de sa cavalerie, et le poursuivis jusque sous les retranchements de Gloucester.

(1) *De presser la main du duc français.*

Il perdit un officier, une cinquantaine d'hommes, et je fis un assez grand nombre de prisonniers.

M. de Choisy établit son camp à un mille et demi de Gloucester; nos patrouilles fusillaient continuellement avec celles des Anglais, et nous ne dormîmes pas un seul instant pendant le siège. M. le baron de Vioménil devant attaquer deux redoutes des ouvrages d'York, M. de Choisy eut ordre de faire une fausse attaque sur Gloucester; il crut pouvoir en faire une réelle, et emporter les retranchements l'épée à la main. Il fit, en conséquence, distribuer des haches à la milice américaine pour couper les palissades. Au premier coup de fusil, la moitié jeta les haches et les fusils pour courir plus vite. Ainsi abandonné, il se retira sur moi avec quelques compagnies d'infanterie française, et perdit une douzaine d'hommes.

Le surlendemain, milord Cornwallis demanda à capituler. M. de Rochambeau me destina à porter cette grande nouvelle en France, et m'envoya chercher. Je ne me souciais pas d'aller en Europe; je lui conseillai d'y envoyer M. de Charlus, ce qui le raccommoderait avec M. de Castries, et ferait peut-être que son armée en serait mieux traitée. Je ne pus l'y décider; il me dit que j'avais eu la première action, que je devais porter la nouvelle; que M. le comte Guillaume des Deux-Ponts avait eu la seconde, et porterait les détails: le comte de Char-

lus ne lui pardonna jamais, ni à moi non plus. Je m'embarquai sur la frégate du roi *La Surveillante*, et après vingt-deux jours de traversée, j'arrivai à Brest, et me rendis à Versailles sans perdre de temps.

En arrivant à Versailles, je trouvai M. de Maurepas mourant ; à peine avait-il sa connaissance (1) : il me reconnut cependant, et me reçut de la manière la plus touchante. Il me recommanda fortement au roi et à ses ministres, qui lui promirent d'exécuter ce qu'il avait eu l'intention de faire pour moi. Il mourut le surlendemain, et M. de Castries et M. de Ségur me traitèrent aussi mal qu'ils purent.

Ma nouvelle causa au roi la plus grande joie ; je le trouvai chez la reine ; il me fit beaucoup de questions et me dit beaucoup de choses honnêtes. Il me demanda si je comptais retourner en Amérique ; je lui répondis que oui ; il ajouta que je pouvais assurer son armée qu'elle serait parfaitement bien traitée, mieux qu'aucune autre ne l'eût jamais été. M. de Ségur était présent. Je répondis que j'étais prêt à porter les grâces en Amérique dans quinze jours. Je conseillai à M. de Ségur de travailler sur-le-champ avec le roi ; il me dit qu'il voulait attendre l'arrivée du comte Guillaume des Deux-Ponts, ne

(1) Ce fut la goutte qui le tua.

se pressa pas ensuite, finit enfin par travailler avec le roi et me dit que je partirais pour Brest la semaine suivante. Je demandai à voir l'état des grâces que je portais ; il ne le permit pas ; je sus par les bureaux que l'armée était horriblement traitée.

Je pouvais d'ailleurs en juger par moi-même. Ce que M. de Ségur appelait une grande grâce, c'était de m'écrire de la part du roi, qu'en considération de mes services en Amérique, sa majesté me permettait de conserver, à la paix, mon régiment dans le département de la guerre, sous la formation d'un régiment de hussards, et de m'en laisser le commandement toute ma vie ; c'était un peu moins que les engagements pris avec moi au commencement de la guerre, puisque je devais avoir en propriété le premier régiment étranger à cheval, vacant ou à créer, et moins que je n'avais dans le moment même, puisque j'étais inspecteur de mon corps. Je refusai de porter les grâces ; M. de Ségur s'en choqua, et je m'en embarrassai fort peu.

M. de Castries m'avait encore plus maltraité : au lieu de m'envoyer les quatre cents hommes de mon régiment restés à Brest, il les avait destinés à la conquête des forts de Demerary et d'Annamaboo, en Afrique, et les fit laisser pour garnison, jusqu'à la paix, dans le lieu le plus malsain de l'univers ; c'était annoncer bien clairement le projet de m'ôter tous les moyens de servir utilement. M. de Castries,

d'ailleurs, n'accorda pas la moindre grâce à mon régiment, pas même aux officiers qui avaient eu les actions les plus brillantes.

Je retrouvai madame de Coigny plus aimable que jamais ; elle me marqua de l'intérêt, et il me fut impossible de ne pas céder au penchant irrésistible qui m'entraînait vers elle ; je la voyais presque tous les jours, et tous les jours je m'attachais davantage à elle. Je n'avais jamais vu tant d'esprit, tant de grâces, qui ne ressemblaient en rien à l'esprit et aux grâces des autres. Je me disais qu'il n'était pas raisonnable de l'aimer, que cela me rendrait bien malheureux ; mais aucun bonheur ne me convenait autant. On me disait sans cesse que madame de Coigny était coquette, qu'elle était légère, qu'elle se moquerait sans pitié de quiconque oserait l'aimer. Je n'en ai jamais été alarmé un instant ; sa sensibilité m'avait frappé presque aussitôt que son esprit. Je n'espérais pas lui plaire ; mon cœur une fois connu d'elle ne pouvait manquer d'en être plaint ; je gardais mon secret, mais l'idée de mon départ commençait à m'affliger, et il ne lui était pas difficile d'en deviner la cause.

Je rencontrai à Paris madame Robinson, premier attachement du prince de Galles, dont les papiers anglais avaient tant parlé sous le nom de Perdita. Elle était gaie, vive, franche et bon enfant ; elle ne parlait pas français ; je fus un objet piquant pour

elle : un homme qui avait apporté une grande nouvelle, qui revenait de la guerre, qui y retournait sur-le-champ ; il avait beaucoup souffert, il souffrirait beaucoup encore. Elle crut ne pouvoir trop faire pour lui ; j'eus donc Perdita, je ne le cachai pas à madame de Coigny. — Qu'importent mes actions, me disais-je sans cesse, si elle peut lire dans mon cœur.

Perdita acheva de me brouiller avec madame de Martainville ; je l'avais trouvée à couteau tiré avec madame Dillon et M. de Guéménée ; elle avait voulu exiger de moi de cesser de les voir, ce que j'avais refusé net. Nous étions assez froidement ensemble ; elle sut que j'avais Perdita ; cela augmenta son humeur ; elle me dit que je devais choisir, de cesser d'aller chez madame Dillon, ou de cesser d'aller chez elle. Mon choix fut bientôt fait. Madame de Martainville s'en repentit bientôt, et voulut se raccommoder avec moi, mais inutilement.

Perdita partit pour l'Angleterre, et désira si vivement que je l'accompagnasse jusqu'à Calais, que je ne pus la refuser. Le sacrifice était grand, car le jour même je devais dîner chez madame de Gontaut avec madame de Coigny. J'écrivis à madame de Coigny que je ne dînais pas avec elle, et je saisis cette occasion bizarre de l'assurer que je l'adorais, et que quoi qu'il en pût arriver je l'adorerais toute ma vie. Il n'y avait pas une autre femme qui

pût m'entendre. Madame de Coigny me comprit parfaitement, me crut, et m'écrivit quelques mots sans répondre à ma déclaration. Sa conduite avec moi fut simple et sensible : elle ne me montra point de colère parce qu'elle n'en ressentait pas, point de doute sur ma sincérité parce qu'elle n'en avait point; elle ne me dit pas qu'elle ne m'aimerait jamais.

Je voyais beaucoup de gens occupés d'elle : quelques-uns étaient redoutables pour moi; je savais tout ce que j'avais de désavantage; je n'avais plus ni la grâce ni la gaieté de la jeunesse, mais j'avais un cœur qu'elle connaissait, qui ressemblait beaucoup au sien, et j'espérais de tous deux. Je trouvais à l'aimer sans rien prévoir un bonheur que ne m'avait jamais donné l'amour. Je m'efforçais d'être prudent, patient, circonspect, j'étais prêt à tout sacrifier, sans balancer, à la crainte de la compromettre; rien n'était perdu avec cette âme céleste, rien ne lui échappait, tout était senti et par conséquent récompensé. Je n'allais pas chez madame de Coigny, je ne la voyais pas seule; je pouvais rarement lui dire que je l'aimais, mais je pouvais le lui écrire; je ne la rencontrais pas sans lui donner un billet, elle le recevait avec intérêt, sans en paraître importunée; je pouvais être beaucoup plus heureux, mais je ne connaissais personne qui le fût encore autant que moi.

Au dîner de l'Hôtel-de-Ville, madame de Coigny, parfaitement bien mise, avait une grande plume de héron noire, à droite sur le devant de son habit; voir cette plume et la désirer fut l'affaire du même instant. J'en attendais du bonheur et du courage; jamais chevalier errant ne désira rien avec plus d'ardeur et de pureté.

M. de Coigny (1) voulut aller en Amérique. Madame de Coigny en fut au désespoir. Je fus aussi pénétré de douleur. Je ne croyais pas que le départ de M. de Coigny pût me coûter tant de peines. Toujours vraie, toujours sensible, madame de Coigny ne me cachait ni ses larmes ni la pitié que je lui inspirais. Elle reconduisit sans en rien dire son mari jusqu'à Rennes; elle se douta bien que cela serait désapprouvé; elle m'écrivit en partant un billet qui commençait par ces mots : « Sachez défendre ce que vous savez si bien aimer. » Trop supérieure pour ne pas être enviée, on voulut l'accuser d'exagération, d'affectation, de fausseté même; je la défendis de bonne foi, moi que sa douleur avait rendu si malheureux. Elle revint, et fut contente de ma conduite.

Le hasard m'avait fait rencontrer pendant le cou-

(1) François-Marie-Casimir de Franquetot, général, fils du duc. né en 1756, mort le 27 janvier 1816. Il fit la guerre d'Amérique, fut nommé maréchal-de-camp le 9 mars 1788, émigra et revint en France avec les Bourbons, qui le nommèrent lieutenant-général.

rant de l'hiver le duc de Coigny et madame de Châlons. J'avais soupé chez le duc de Coigny ; j'allais chez madame de Coigny, je la voyais presque tous les jours chez madame de Guéménée, chez madame de Gontaut, ou chez elle. Ce bonheur ne dura pas longtemps. M. de Ségur, avec toute la disgrâce dont il était capable, voulut me faire partir trois mois plus tôt que cela n'était nécessaire. Je n'osai insister beaucoup pour attendre la seconde frégate ; cela m'eût cependant été très-facile. Tout le monde était révolté de la manière dont les ministres me traitaient.

Madame de Polignac, qui ne me craignait plus, et pour qui il était quelquefois embarrassant d'avoir dans sa société des personnes auxquelles la reine témoignât de la bienveillance, paraissait désirer de se lier davantage avec moi. On me fit des propositions de rester ; on se chargea de m'en donner les moyens : je les refusai tous. Il était bien tentant de rester pour madame de Coigny ; je partis pour elle. Je craignais trop qu'on ne devinât mes véritables raisons, je n'osais même donner celle des couches de madame de Montbazon (1) pour lesquelles M. et madame de Guéménée désiraient fort que je restasse.

Madame de Coigny fut fâchée de mon départ.

(1) Bru du prince de Guéménée.

J'osai croire qu'elle m'aimait. Elle ne me le dit pas cependant, et continua d'être sensible et sévère. Le soir de mon départ, je coupai de ses cheveux ; elle me les redemanda, je les lui rendis sans hésiter. Elle les prit en me regardant ; je vis des larmes dans ses yeux, je n'avais pas tout perdu. Elle seule, j'espère, peut se faire une idée de mon désespoir quand il fallut partir ; elle seule pouvait me faire sentir à quel excès je pouvais être heureux ou malheureux. Je partis ; je n'avais jamais rien fait de si difficile : mon cœur était plein d'amour, de désespoir et de confiance.

J'arrivai à Brest le jour que l'on vit paraître l'escadre anglaise ; cela n'empêcha pas le convoi de l'Inde de sortir le surlendemain et d'être pris dans les vingt-quatre heures. J'écrivais toutes les postes à madame de Coigny. Je craignais que toutes mes lettres ne l'ennuyassent. Je faisais ce que je pouvais pour qu'elles ne fussent pas longues ; j'y réussissais rarement. Elle me plaignait ; elle m'écrivait souvent, cela est vrai ; je vivais de ses lettres. Je n'en ai jamais décacheté une, sans une joie, sans une reconnaissance inexprimables. Nous restâmes longtemps à Brest, successivement enfermés par les vents et par les Anglais. Je demandai avec instance cette plume à laquelle j'avais attaché tant d'idées de bonheur. Madame de Coigny me répondit qu'il était impossible de me l'envoyer ; qu'un jour elle m'en

dirait les raisons ; je fus bien convaincu qu'elle était fâchée de ne pas me la donner ; je ne pouvais cependant me consoler de ne la pas avoir.

Nous partîmes enfin de Brest, le 17 mai, par un temps très-douteux et presque à vue des Anglais ; nous reçûmes en sortant du Goulet un coup de vent horrible ; nous fûmes quatre jours au moment d'être pris, ou en perdition sur la côte : j'avoue que j'aurais été charmé d'être pris. J'aurais revu madame de Coigny ; il n'y avait ni guerre ni gloire qui valût cela. Nous relâchâmes dans la rivière de Nantes, notre frégate étant fort endommagée. Le capitaine de *La Gloire*, envoya un courrier à M. de Castries pour lui en rendre compte, et pour lui dire qu'il irait se réparer à Lorient, dès que les vents le lui permettraient. Nous fûmes à Nantes. J'avais le temps d'aller à Paris ; j'écrivis à madame de Coigny pour lui demander s'il ne serait pas possible que je la visse une demi-heure ; je la priais de me refuser sans balancer, pour peu qu'elle y trouvât le moindre inconvénient, et de m'adresser, poste restante, sa réponse à Tours ou Orléans, où j'irais la chercher ; je la suppliais de ne consulter personne ; elle suffisait pour disposer de moi, et je désirais qu'elle prît le parti le plus sage, fût-il le plus dur.

Je ne trouvai de lettre ni à Tours ni à Orléans. J'attendis ; il en vint une enfin ; elle était de M. de

Lille (1). Il me mandait que madame de Coigny serait charmée de me voir; mais qu'elle pensait qu'il serait plus sage de ne pas venir à Paris; que cependant elle me laissait le maître. Pas un mot de madame de Coigny; il lui était si facile de me refuser et de me consoler! elle n'avait pas voulu disposer de moi; elle n'avait pas eu la bonté de me dire : Je ne veux pas. Elle avait employé un tiers! elle ne m'avait pas écrit! c'était bien plus qu'il n'en fallait pour me déchirer l'âme. J'ai éprouvé de grands malheurs, je n'en ai senti aucun plus vivement que celui-là; ma douleur fut si vive, que pendant dix ou douze jours, il me fut impossible de lui écrire.

Je fus à la Rochelle voir M. de Voyer, et je retournai à Lorient joindre ma triste frégate. Madame de Coigny répondit à mes plaintes avec une indulgence, une grâce qui me rassurèrent, et me rendirent ma tranquillité; il ne me resta plus que le repentir de l'avoir tourmentée de mes peines. Notre frégate reçut l'ordre d'aller à Rochefort joindre *L'Aigle* pour partir avec elle. J'y retournai par terre. Nous attendîmes M. de La Fayette, que ses affaires

(1) Je ne sais si Lauzun veut désigner Jacques Delille ou le capitaine de l'Isle, officier de mérite, encyclopédiste et poète, avec lequel Voltaire fut en correspondance : il commandait un régiment de dragons, et fut comme Lauzun en garnison à Mouzon, où le vieux malade de Ferney lui a adressé plusieurs lettres.

politiques retenaient à la cour pendant trois semaines ; il manda qu'il ne viendrait pas. M. de La Touche (1) m'offrit sa chambre, que j'acceptai. Nous mîmes à la voile de la Rochelle, le 14 juillet. Dès le lendemain, nous eûmes un fort abordage avec la frégate française *La Cérés* ; elle nous fit beaucoup de mal et pensa nous en faire bien davantage. La maladie se mit dans notre équipage ; tous les jours il nous mourait du monde, et le besoin de rafraîchissements pour nos malades nous obligea de relâcher à Terceyre, une des îles Açores. Je n'ai jamais vu de mœurs plus bizarres, et mêler si plaisamment l'amour de Dieu à l'autre.

Après avoir pris des bœufs, des légumes et de l'eau, nous remîmes à la voile. Causant un jour avec M. de Bozon, embarqué aussi sur *L'Aigle*, il me parla de madame de Coigny, et de tous ses agréments. Il n'y avait pas de conversation qui pût me plaire davantage : cela ne dura pas longtemps, car

(1) Capitaine de vaisseau, secrétaire-général de M. de Castries pendant son ministère, fut appelé en 1787 par le duc d'Orléans pour lui servir de chancelier. Le roi ne voulait pas abandonner un habile homme dont il appréciait les conseils ; mais le prince, par un traitement de 400,000 francs, se l'attacha bientôt sans retour. Ce fut lui qui, à l'Assemblée nationale, demanda que l'on condamnât à la peine de mort les officiers qui se cacheraient pendant le combat : « Ah ! monsieur, lui dit Mirabeau lorsqu'il descendit de la tribune, Solon n'avait pas proposé de peines contre le parricide, parce qu'il supposait qu'un athénien ne pouvait pas l'être ! »

il me dit que M. de Chabot (1) en était fort amoureux, et qu'il ne doutait pas qu'elle n'eût du goût pour lui. Il était nuit, heureusement : ô mon Dieu !... je n'y pense pas sans frémir ; ma confiance inaltérable en madame de Coigny me soutint ; elle n'avait été ni fausse, ni barbare : j'eus la force de lui écrire avant d'arriver aux Açores, et ma lettre partit de Terceyre par le Portugal. Rien cependant ne pouvait détruire l'impression profonde que ma conversation avec Bozon avait faite sur moi : je devenais tous les jours plus mortellement triste ; mes forces succombèrent à la fin et j'eus une fièvre violente, avec de très-forts redoublements et du délire. Je m'en aperçus ; je craignis de me trahir, et je défendis qu'on laissât entrer qui que ce fût dans ma chambre, excepté deux domestiques anglais qui parlaient à peine français.

J'avais raison, car j'étais occupé uniquement de madame de Coigny ; et j'avais encore raison, je la nommais sans cesse, je lui écrivais toutes les fois que la fièvre m'en laissait la force ; penser à elle était ma seule consolation. J'avais le bonheur d'en

(1) Celui qui devait se ranger en 1789 dans la minorité de la noblesse. La Cour lui ôta 12,000 francs de pension qu'elle lui faisait. « Le comte de Chabot, dit madame de Genlis, a le plus grand succès auprès des femmes. On répète qu'il est impossible d'avoir plus d'esprit, plus de grâce et plus de séduction. Il n'est pas beau, il bégaye, il est toujours distrait ou silencieux dans un cercle ; il ne parle jamais que tout bas. » (*Mémoires* ; IX, 343.)

sentir toute la force : son idée, ses lettres charmaient mes maux, quoique je souffrisse beaucoup. Je répétais sans cesse : — Ma pensée me soutient, je ne mourrai pas. — Dans mon délire, je parlais de cette plume que j'avais tant désirée.

Il y avait douze jours que j'étais malade, lorsque nous rencontrâmes dans la nuit un vaisseau de 74, avec lequel nous fûmes obligés de nous battre (1). On défit ma chambre ; on me porta sur le pont plus mort que vif. J'avais attaché les lettres de madame de Coigny sur mon cœur, et j'avais exigé que l'on me jetât dans la mer sans me déshabiller si j'étais tué, ou si je mourais pendant le combat. Je fus pendant trois heures le témoin inutile d'un engagement très-vif. Nous nous battîmes toujours à la portée du pistolet, et nous nous fîmes enfin abandonner du vaisseau anglais, après avoir été vingt fois au moment d'être anéantis. Nous eûmes à notre bord une vingtaine d'hommes tués. Le vaisseau anglais était si maltraité, que nous l'aurions pris facilement si nous n'avions pas aperçu à l'horizon des bâtiments qui faisaient route sur lui. Ce vaisseau était *L'Hector*, vaisseau français de 74, pris sur M. de Grasse par l'amiral Rodney : il coula bas quelques jours après sur le banc de Terre-Neuve, et sauva son

(1) Voyez pour plus de détails les *Mémoires de Ségur*, t. 1^{er}, p. 348 et suivantes.

équipage avec beaucoup de peine ; nous lui avons tué plus de cent cinquante hommes.

Je fus le lendemain plus malade que jamais. Huit jours après notre combat, nous arrivâmes sur les côtes de l'Amérique, à l'ouverture de la Delaware. Nous mouillâmes, et nous envoyâmes un canot à terre pour chercher des pilotes ; l'entrée de la Delaware étant difficile et dangereuse. Un coup de vent fit chavirer notre canot, et presque tous ceux qui étaient dedans périrent ; il ne nous vint pas de pilotes, mais au point du jour, nous aperçûmes une escadre anglaise de sept bâtiments de guerre qui venaient sur nous toutes voiles dehors ; nous fûmes forcés d'appareiller et d'entrer dans la rivière sans pilotes. Nous vîmes enfin arriver le canot de *La Gloire*, à qui il n'était pas arrivé d'accident et qui nous ramenait des pilotes. Nous apprîmes par eux que nous étions dans le mauvais chenal, et perdus sans ressources. M. de La Touche s'enfonça encore deux lieues dans le chenal : et, voyant qu'il ne lui restait plus d'espoir, il se détermina à envoyer à terre les paquets de la cour, l'argent et les passagers. M. de La Touche échoua le lendemain, coupa ses mâts, fit tout ce qu'il put pour rendre sa frégate inutile aux Anglais, et fut pris ; *La Gloire*, qui tirait moins d'eau, arriva saine et sauve à Philadelphie. On nous mit à terre à environ une lieue d'aucune habitation, sans avoir emporté une seule chemise.

J'avais encore la fièvre, je pouvais à peine me soutenir, et je n'aurais jamais pu gagner une maison sans un nègre très-fort qui me donna le bras. Dès que nous eûmes mis l'argent en sûreté, je m'acheminai doucement vers Philadelphie. Ma fièvre était devenue lente; je m'évanouissais à chaque instant : les médecins français et américains s'accordèrent pour prononcer que je mourrais avant la fin de l'automne.

Il partit un vaisseau pour l'Europe; j'eus occasion d'écrire à madame de Coigny, cela me fit un bien infini. Les médecins avaient déclaré qu'il était impossible que je pensasse à joindre l'armée, lorsque M. de Rochambeau envoya un de ses aides-de-camp porter des lettres au chevalier de La Luzerne (1), et m'écrivit de faire l'impossible pour venir au camp, qu'il avait des choses de la plus grande importance à me communiquer. Je me décidai sans consulter personne; je montai à cheval et partis pour le camp, autant valait mourir en chemin que dans Philadelphie. La route me fit du bien. J'étais déjà beaucoup mieux quand j'arrivai au quartier général.

M. de Rochambeau me vit arriver avec plaisir; il me dit que la plus grande partie de son armée

(1) Voy. sur ce personnage une longue note de la vie et des *Mémoires de Dumouriez*, I, p. 389, et aussi les *Voyages de Chastellux*, passim.

allait s'embarquer à Boston, qu'il laissait quelques troupes en Amérique, que lui de sa personne retournerait en France, et qu'il me donnerait le commandement de ses troupes. L'armée décampa dix ou douze jours après. Je repassai la rivière du Nord, et fus prendre mes quartiers d'hiver dans le comté de la Delaware. Ma santé se rétablit, je ne désirais plus que des lettres, et nous n'en recevions pas.

La frégate *La Danaé* revint enfin ; j'appris par elle bien des malheurs ; elle ne m'apporta pas la consolation que j'espérais, pas un mot de madame de Coigny ; M. de Voyer était mort, j'avais perdu madame Dillon, il ne restait rien dans le monde à mon malheureux ami (1) ; sa maîtresse, son honneur, sa fortune, celle de ses enfants, celle de beaucoup d'autres (2), il avait tout perdu à la fois ; peut-être

(1) M. de Guéménée.

(2) Madame d'Oberkirch donne sur la faillite de la maison de Guéménée d'intéressants détails :

« A Strasbourg, comme à Paris, on ne s'occupait que de la faillite du prince de Guéménée. C'était la chose la plus douloureuse du monde ; on se demandait comment un Rohan avait pu se laisser amener à une position semblable et à finir ainsi. Il y avait clameur de haro dans le peuple ; les gens les plus atteints étaient les domestiques, des petits marchands, des portiers, qui portaient leurs épargnes au prince. Il avait tout reçu, tout demandé, même des sommes folles, et il a tout dissipé, tout perdu. Tout sera payé, ou presque tout, les usures exceptées. Les Rohan se sont réunis pour cela... La princesse de Guéménée, quoique la plus honnête personne du monde, a toujours été regardée comme inférieure au poste qu'elle occupait et auquel sa naissance seule

je n'avais plus rien moi-même, ce fut ce qui m'inquiéta le moins; je fus au moment de tout quitter pour aller rejoindre l'infortuné M. de Guéménée en quelque lieu qu'il fût; des considérations trop longues à expliquer ici me retinrent.

Point de lettres de M. ni de madame de Guéménée, point de mes gens d'affaires, pas le moindre détail sur l'affreuse nouvelle, la crainte que madame de Coigny ne fût malade; elle m'avait écrit, ou il lui avait été impossible d'écrire; je n'ai pas à me reprocher de l'avoir un moment soupçonnée de négligence. Lorsqu'elle seule me restait, sûr de son cœur comme du mien, je me disais à chaque instant : — Elle ne peut pas m'aimer, mais elle ne peut pas

l'avait appelée. Elle passait pour être entêtée et en même temps sans caractère, la pire espèce des entêtées. Quelques-uns prétendaient qu'elle soupçonnait la position de son mari et qu'elle cherchait à s'étourdir par les plaisirs et le monde dont elle était fort éprise; ceux-là la blâmaient... Les prodigalités inouïes du prince de Guéménée, la somptuosité de sa maison, l'éclat de ses fêtes et les dépenses de sa femme ont amené cette faillite qui ne s'élève pas à moins de trente-cinq millions. » *Mémoires de Mad. d'Oberkirch*, 1853, in-42, t. II, p. 4—3. Le Brun, qui avait placé ses économies chez le prince de Guéménée, se consola de son désastre par cette épigramme :

Quand un beau prince, escroc sérénissime,
 Nous obligea de trente millions,
 Maint bon vieillard, souffreteux, cacochyme,
 Porter lui fut ses lamentations :
 C'était pitié de voir leur doléance.
 Lors un matois chargé de la créance,
 Les avisant, leur dit : Ne larmoyez;
 Princes ne sont qu'honneur et conscience!
 Sans perdre rien vous serez tous payés
 Dans cinquante ans; ne faut que patience.

ne pas vouloir me consoler ; hélas ! à deux mille lieues d'elle, existe-t-elle encore ! — Mes idées et mes craintes variaient à chaque instant, je me tourmentais, je me rassurais. Tout le monde n'était pas sans pitié ; je n'avais point de confident, mais madame de Montbazon, mais M. de Lille savaient que madame de Coigny m'était bien chère ; ils m'auraient donné de ses nouvelles dans tous les ports : une méprise du jour, l'oubli d'un domestique, l'inexactitude de la poste m'avaient sans doute empêché de recevoir mes lettres ; je n'en avais pas de plusieurs personnes qui m'écrivaient habituellement ; je ne les croyais pas malades, je pouvais donc espérer que madame de Coigny ne l'était pas.

Telle était ma cruelle situation quand M. de Rochambeau partit pour la France. J'écrivis à madame de Coigny, j'étais sûr qu'elle n'accablerait pas mon malheureux ami, je lui demandais à genoux de lui marquer un peu d'intérêt, il y serait si sensible ! j'écrivis à M. de Guéménée qu'il avait encore un ami dont il pouvait entièrement disposer.

Le tumulte de Philadelphie m'était devenu insupportable, je voulus m'en tirer. Un voyage à Rhode-Island réunissait les avantages de me rapprocher des lettres qui arriveraient probablement dans le Nord, et de revoir cette charmante famille qui m'aimait si tendrement. Je partis donc, malgré la rigueur de la saison. On eut à Newport une joie

inexprimable de me revoir. Je n'y vis personne; j'y menai une vie douce et tranquille, et l'on y eut grand soin de moi.

Pendant que j'étais à Newport, vers le milieu du mois de mars, le paquebot américain *Le Washington* arriva de France à Philadelphie. Le baron de Foks, mon aide-de-camp, m'apporta mes lettres à Newport : il y en avait deux de madame de Coigny, une de Spa, du 26 juillet 1781, et une autre du 18 octobre de la même année. Je pleurai sincèrement madame Dillon et M. de Voyer, mais madame de Coigny vivait et m'écrivait : j'aurais pu la perdre, et je ne l'avais pas perdue ! Je ressentis un mouvement de joie aussi vif que l'avait été ma douleur : quelles lettres ! avec quelle simplicité touchante elles peignaient son âme. Elle n'aimait point M. de Chabot, elle me plaignait de l'avoir cru. Tous les éclaircissements qui pouvaient me rendre ma tranquillité, elle me les offrait avec tant de grâce ! un mot suffisait pour me rassurer ; elle avait déjà fait ce que je lui demandais avec tant d'instance ! Elle plaignait M. de Guéménée, elle ne l'accablait pas ; elle ne me disait pas qu'elle m'aimait ; mais elle me disait qu'elle comptait tant sur mes sentiments pour elle, qu'elle me faisait presque autant de plaisir.

Les lettres venues par *Le Washington* disaient la paix plus éloignée que jamais. Huit jours après,

j'appris par New-York qu'elle était faite. Je quittai Newport : ce ne fut pas sans regrets et sans attendrissement. Je passai quelques jours chez le général Washington, et je retournai à Philadelphie. La frégate *L'Active* (1) m'y apporta l'ordre de ramener en France les restes de l'armée Française. Je reçus en même temps une lettre de madame de Coigny du 22 septembre 1782 : il était dit que toutes les lettres que je recevrais d'elle seraient de cinq mois de date. Je ne perdis pas de temps pour faire embarquer les troupes, et le 11 mars 1783 nous appareillâmes de Wilmington pour la France.

(1) Commandée par le comte Charles de Colbert.



APPENDICE

Les deux pièces suivantes sont extraites de la *Correspondance secrète de plusieurs grands personnages illustres* ; Paris , Lerouge , 1802, in-8°. « Pendant sa détention, rapporte l'éditeur, Biron ne cessa d'écrire des lettres et des mémoires que Camille Desmou-lins se chargeait de remettre à leur adresse. »



APPENDICE

—

NOTE RELATIVE AU GÉNÉRAL BIRON

—



la fin de 1789, je fus souvent pressé de dire ce que je voulais, et comment il me conviendrait d'être employé : je demandai, et l'on me donna, le commandement de Corse ; j'espérais y faire du bien, et j'y consacrais avec plaisir le reste de ma vie. Le ministre du Portail me proposa à différentes reprises de commander les troupes rassemblées à Grenoble et à Avignon ; ce que je refusai. On m'envoya provisoirement, et seulement pour quelques semaines, dans mon grade de maréchal-de-camp, à l'armée du général Rochambeau, où il

ne restait plus d'officiers généraux, et je partis pour Valenciennes le jour que je devais partir pour la Corse ; ce changement de destination m'a ruiné, car j'ai eu près de deux ans un équipage en Corse, où les rations de fourrages coûtaient plus de douze livres, quoique je ne fusse payé qu'à l'armée où j'étais employé provisoirement, et que je ne pusse obtenir la permission que je sollicitais sans cesse d'aller à mon poste en Corse. Je devins lieutenant-général à mon rang d'ancienneté, et le ministre Narbonne me proposa le commandement en chef de l'armée des Alpes, que je refusai positivement. A la retraite du maréchal Rochambeau, le ministre Dumouriez me fit proposer le commandement en chef de l'armée du Nord, que je refusai. Au mois de juin, le ministre Servan me proposa le commandement en chef de l'armée du Rhin, que je commençai par refuser ; je l'acceptai ensuite, sachant que j'avais été demandé par la société populaire ; je crois y avoir rendu quelques services importants, je puis en offrir les témoignages des autorités constituées, de la société populaire et de l'armée. J'y offris les moyens d'entamer avantageusement, avec le roi de Prusse, une négociation dont on pouvait espérer beaucoup ; je fus autorisé par le conseil exécutif provisoire, et je puis prouver, pièces en main, ce qui empêcha tout à coup une réussite que l'on pouvait regarder comme

certaine. En allant des bords du Rhin en Italie, je donnai au ministre Lebrun les moyens de renouer cette négociation. En passant par Lyon, je crus m'apercevoir qu'il se tramait quelque chose contre la liberté, et j'en prévins le ministre Garat. De Nice, je communiquai au conseil mes inquiétudes sur la Corse, et je lui proposai les moyens d'y maintenir le calme, et de s'assurer des intentions et de la personne du général Paoli. En allant de Nice à Niort, le ministre de la guerre m'ayant pressé de passer par Montpellier, Toulouse et Agen, je fus obligé de passer par Bordeaux, n'ayant pas d'autre route de poste à suivre. J'arrivai à Bordeaux dans l'après-dîner, et j'en repartis le lendemain matin; mais ce que je pus voir et entendre, me prouva combien il était important de s'occuper de Bordeaux. J'envoyai un courrier au ministre Lebrun, pour le prier de m'envoyer quelqu'un en qui il eût toute confiance, et à qui je pusse dire tout ce que je pensais et conjecturais. Il m'adressa à Niort le citoyen Dona, avec qui j'eus d'intéressantes conversations. Dès que je fus instruit de la mission des représentants du peuple, Treilhard et Mathieu, à Bordeaux, je leur envoyai des lettres dont ils auraient pu se servir utilement. J'écrivis de Niort au ministre de la guerre, pour lui proposer des moyens de faire marcher encore de Bordeaux quelques bons bataillons pour la guerre de Vendée : je

puis fournir les preuves de tout ce qui est contenu dans cette note particulière.

Le citoyen Biron, au citoyen Hérault de Séchelles.

Sainte-Pélagie, le 15 août 1793, an II.



n m'assure, citoyen représentant, que vous avez de fortes préventions contre moi, et qu'elles sont en grande partie cause de mon arrestation ; je n'ai l'honneur de vous connaître que par vos talents et votre patriotisme, et ils me suffisent pour repousser l'idée que vous pouvez vouloir nuire à un citoyen dont les principes ne se sont jamais démentis, et qui a peut-être servi la chose publique plus utilement qu'on ne pense, et qu'il ne s'en est vanté : c'est donc encore avec confiance que je remets sous vos yeux, et ma position présente, et les événements qui l'ont précédée.

Dans les mois de novembre et décembre 1792, j'ai cru de mon devoir de représenter fortement au ministre de la guerre et au conseil exécutif provisoire, que l'on désorganisait d'une manière dangereuse les deux armées du Rhin et des Vosges, en faisant deux armées d'une seule, sans séparer ni distinguer leurs moyens. Je n'ai pas vu non plus

sans inquiétude tout ce qu'on rassemblait alors à Mayence, aux dépens de la défense et de la sûreté des départements du Haut et Bas-Rhin. On a probablement désapprouvé mes représentations et mon opinion, car le conseil et le ministre n'y ont pas répondu. Je vivais bien avec le général Custine, je lui étais, je crois, utile, lorsque je reçus l'ordre d'aller prendre le commandement de l'armée d'Italie et la permission de passer par Paris. J'obéis comme de raison en silence, mais je dus regarder comme un dégoût ce changement d'armée; on m'assura que c'était au contraire une grande marque de confiance, et que j'étais d'une indispensable nécessité où l'on m'envoyait; cependant, la première fois que je fus au conseil, il me parut que je n'avais pas encore de destination positive, et que l'on ne savait pas si on me ferait retourner à l'armée du Rhin, aller en Italie ou à une armée des côtes; on m'offrit même de choisir. Je répondis que ne voulant consulter aucune convenance, ni aucune répugnance personnelle, je désirais par-dessus tout être employé où je serais jugé le plus utile. Je partis pour Nice; je trouvai une armée fort en désordre, qui manquait de tout, mais pleine de valeur, de bonne volonté, déjà lasse de l'indiscipline, et disposée à une bonne conduite, grâce aux soins et à la fermeté vigilante du général Brunet, à qui je ne puis donner trop d'éloges sous tous les rapports.

Nous travaillâmes de concert, le général Brunet et moi, et nous eûmes la satisfaction de voir cette armée faire les plus rapides progrès. Je sollicitai vivement l'envoi des objets dont elle ne pouvait se passer. Le ministre Beurnonville m'écrivit dans une lettre particulière qu'il me donnait carte blanche, et qu'il approuverait tout ce que je ferais; mais cette lettre ne fut suivie d'aucune autre, ni d'aucune réponse, et je fus obligé d'envoyer au comité de défense générale l'état et l'extrait des lettres importantes restées sans réponse, l'armée emportant de fréquents et considérables succès; mais je ne vis pas sans étonnement et sans chagrin que le ministre de la guerre ne les transmettait pas tous à la Convention nationale. Je lui devais, et je lui fis pour l'armée, quelques représentations sur cet objet; ma correspondance le prouve, ainsi que l'opinion fondée que l'on voulait me donner des dégoûts. J'écrivis en conséquence au ministre Lebrun pour le prier de dire au comité que, prêt à consacrer jusqu'à mon dernier jour au service de la République, je prendrais avec plaisir le repos qu'exigeait ma mauvaise santé, si l'on ne croyait pas avoir besoin de mes services; j'ajoutais même que désirant, dans toutes les circonstances de ma vie, prendre le parti le plus respectueux pour la Convention nationale, je le priais de m'indiquer si je devais envoyer ma démission ou attendre mon rem-

placement en silence. Je ne reçus pas de réponse, et je n'en reçus pas davantage du ministre Bouchotte ; mais il m'envoya l'ordre d'aller prendre le commandement de l'armée des côtes de la Rochelle ; je sentis tous les mouvements et tous les dangers de cette fâcheuse commission : je m'étonnais que dans des circonstances pressantes, on fût chercher à trois cents lieues un général qu'on savait malade ; que par conséquent sa mauvaise santé pourrait arrêter en chemin, malgré lui, et qu'une si grande distance priverait nécessairement longtemps de ses chevaux, moyen d'activité si indispensable à la guerre. Je crus pouvoir prévoir sans injustice qu'on voulait me perdre : mais accoutumé à donner le premier l'exemple de la discipline et de la soumission à la loi, je ne crus pas que rien dût me dispenser d'obéir : sans hésiter, j'acceptai donc, en prévenant le ministre que ma mauvaise santé pourrait seule m'arrêter, mais que je ne répondais pas qu'elle ne me retînt en chemin. Je n'ignorais pas dans quelle confusion je trouverais l'armée que j'allais joindre. Je voulais sans perdre une minute m'efforcer d'y rétablir un peu l'ordre : je crus donc, même avant de quitter Nice, devoir demander au ministre quelques officiers généraux, quelques adjudants généraux et quelques commissaires des guerres, sur qui je pusse compter. Je lui demandais avec instance de me faire trouver des chevaux jus-

qu'à l'arrivée des miens ; je demandais surtout que toutes les mesures fussent prises avec la plus grande promptitude. Obligé d'aller jusqu'à Rix avec mes chevaux, tout malade que j'étais, je fis une telle diligence que j'arrivai le quatorzième jour à Niort, trois jours après une déroute qui avait consterné et découragé tout le monde. On ne peut se faire une idée d'un tel cahos en tout genre : je vis avec douleur que les officiers supérieurs, les officiers particuliers et les sous-officiers manquaient également ; j'en rendis compte au comité de salut public et au ministre. Il me parut dès le premier coup-d'œil qu'il n'était pas raisonnable de rien entreprendre contre quelque rassemblement que ce fût, avant la séparation de ce cahos et quelques jours d'instructions et de méthode. Je ne pouvais cependant prendre de détermination avant d'avoir vu la commission centrale et la division de Tours, espérant qu'elle pourrait nous donner quelques-uns des moyens de transports et d'artillerie qui avaient été perdus à Fontenay-le-Peuple, et dont on manquait absolument à Niort. Je trouvai à Saumur beaucoup d'ardeur et de zèle, et la possibilité de nous donner quelques secours en voitures et en artillerie ; on m'assura que l'ordre commençait à s'y établir. J'y convins, avec la commission centrale et les officiers-généraux, d'un plan d'attaques environnantes : le plan me paraissait bien un peu

prématuré et ne me laissait pas sans inquiétude, car il n'est point de danger que le désordre ne doive faire prévoir ; mais j'étais convaincu que cette mesure seule contraindrait les chefs des brigands à la fuite, qu'ils se disperseraient, et que nous ne trouverions de résistance nulle part. Je retournai à Niort, où je trouvai moins de confusion ; j'y donnai des ordres convenables pour que cette division fût en état de marcher pour l'arrivée des secours attendus de Saumur, et je fus à la Rochelle, où le général Boulard m'avait mandé que ma présence était nécessaire ; je fus content de la Rochelle sous tous les rapports, j'y trouvai beaucoup de confiance et un patriotisme très-énergique : on y paraissait inquiet de la morale que prêchaient un très-grand nombre d'agents du citoyen Ronsin, adjoint du ministre de la guerre : on dit que cette morale était le partage des terres, l'insurrection, la désobéissance, le pillage des propriétés et les violences les plus effroyables ; comme il me paraissait impossible qu'ils eussent une telle mission, je promis aux corps administratifs d'en avertir le ministre de la guerre, ce que je fis et ce qui le choqua ; je puis le prouver par sa réponse. Je reçus à la Rochelle un courrier qui m'apprit les inconcevables déroutes de Douai et de Saumur, sans me donner de détails ; ceux qui me parvinrent me convainquirent irrévocablement de la nécessité de

ne rien entreprendre avant d'avoir donné un peu de temps à l'établissement de l'ordre, de la méthode et de l'aplomb, sans lesquels une armée ne peut espérer de succès. Le citoyen Choudieu arriva avec une délibération de la commission centrale qui, sans prétendre influencer mes opérations, me prescrivait cependant très-impérieusement d'abandonner Angers et Nantes, et avisait un plan de campagne, qu'en honneur et conscience je ne pouvais adopter. Je vis clairement alors que je ne commanderais plus cette armée, et que ses opérations ne seraient plus dirigées par des militaires; je vis bien que sans prétendre influencer mes opérations, je n'aurais pas de fait la liberté de suivre le plan qui me paraissait le plus sage et le plus utile, et que malgré tous ces dangers, une trop prompte activité deviendrait un vœu général auquel je ne pourrais résister sans inconvénients. Les représentants du peuple et les officiers-généraux assemblés, la délibération de la commission centrale y fut discutée, et il fut pris un nouvel arrêté qui se rapprochait davantage du premier plan d'attaques environnantes convenu à Saumur; le tout cependant subordonné aux subsistances et aux moyens de transport dont nous manquions absolument : j'envoyai copie de la délibération et de son résultat au comité de salut public et au ministre; et pendant le temps qu'exigeaient les préparatifs indispensa-

bles, je me décidai à me rendre aux Sables, d'après les pressantes invitations du général Boulard.

C'est pendant cette assemblée que le citoyen Rossignol vint déclarer, au nom de son corps, que lasse d'être trahie, et de combattre toujours des forces supérieures, la 35^e division de gendarmerie nationale à pied qu'il commandait, était décidée à ne plus marcher sans la certitude d'être au moins six contre quatre. Je me crus obligé de répondre sévèrement à une déclaration si scandaleuse ; il répliqua d'une manière peu convenable, et j'allais l'envoyer en prison, lorsqu'un représentant du peuple l'excusa, en disant que ce que disait le citoyen Rossignol n'était sûrement pas ce qu'il voulait dire. Je m'arrêtai alors, et la discipline, notre unique ressource, me paraissant perdue, je ne pus résister à un mouvement de vivacité ; je mis sur la table la clef de mon cabinet ; je conjurai les représentants du peuple de remettre en d'autres mains le commandement de l'armée, et de faire prendre connaissance de mes papiers. Ils convinrent que j'avais raison, me pressèrent de conserver le commandement et de punir le citoyen Rossignol ; ce que je ne fis pas, parce qu'on me dit que cet officier était brave et bon patriote. Peu de temps après, un officier de son corps se plaignit à moi de la dureté avec laquelle le citoyen Rossignol le traitait. J'examinai l'affaire, et je donnai raison au général Rossignol, qui me

parut s'être bien conduit. On m'apprit qu'il assemblait souvent une grande partie de sa troupe, qu'il exhortait à ne pas m'obéir, parce que j'étais, disait-il, un ci-devant, et par conséquent un traître comme tous les autres ; je répondis à ceux qui m'en avertissaient, que s'ils avaient des témoins ou des preuves, ils devaient s'adresser à l'accusateur public ; que je ne voulais avoir aucune affaire personnelle avec le citoyen Rossignol. Une telle conduite me paraissait au moins l'exemple de la modération, si ce n'était celui de la discipline et de la fermeté, et je ne croyais pas qu'on pût y rien reprendre. Le citoyen Rossignol, en passant par Saint-Maixent, y continua les propos qu'il tenait impunément à Niort, et il fut mis en arrestation en vertu d'un procès-verbal dont je puis fournir copie, et qui fut envoyé à l'accusateur public à Niort, ainsi que le citoyen Rossignol : eh bien ! le Ministre de la guerre qui savait fort bien que le citoyen Rossignol n'avait pas été arrêté par mon ordre, a cependant fait rendre à la Convention un décret dont le but était de me dépopulariser, en publiant que je tourmentais les patriotes, et que j'avais fait injustement emprisonner le citoyen Rossignol ; cela est incontestable, puisqu'il n'a pas eu l'honnêteté d'instruire la Convention nationale de son erreur, et lorsqu'elle lui a été prouvée pièces en main ; mais dans tous les temps et sous tous les régimes, l'intrigue a commis

des faux pour nuire à volonté, et tout ce qui n'a pour but que d'éluder ou mal interpréter une loi, est un mal sans doute, mais un mal partiel qui ne frappe ordinairement qu'un petit nombre d'individus, et qui n'en laisse pas moins la loi dans toute sa force : telle est la calomnie qui fait accuser et punir un citoyen d'un crime qu'il n'a pas commis ; mais lorsque pour perdre un homme, on renverse les lois et les principes, le crime est général et les suites incalculables. Le ministre de la guerre m'accuse d'avoir puni le citoyen Rossignol ; que je n'ai pas puni ; hors d'un fort petit cercle, c'est un événement fort indifférent ; ce qui ne l'est pas, parce que la discipline y tient toute entière, c'est que sans l'écouter, sans rien examiner, il soit fait un crime à un général d'avoir puni (pour une faute publique surtout), un officier qu'il avait droit de punir, sans même se donner la peine de chercher si c'est justement ou injustement. Le général commence par être destitué, et remplacé par le même citoyen auquel on n'aurait certainement jamais pensé pour commander une armée, s'il n'eût été mis en prison pour avoir prêché l'indiscipline. A quelles réflexions une telle disposition n'entraîne-t-elle pas ? N'est-on pas forcé de voir que tout ce qui tient à un parti prépondérant est vraiment privilégié, et plus arbitrairement au-dessus des lois qu'aucun individu ne peut y être sous le règne des des-

potes ? Peut-on prouver plus évidemment que c'est une intrigue qui nomme un homme incapable au commandement d'une importante armée ? Je ne dis pas cela par humeur, je vous le jure ; et la preuve, c'est que ce n'est pas au public que je le dis, quoique j'en aie bien incontestablement le droit ; mais à vous seul, que je crois un bon citoyen influent. Abandonnons une si longue digression, et arrivons à la fin de cette interminable lettre.

Après l'assemblée des représentants du peuple et des officiers généraux, je fis ma tournée aux Sables, je renforçai quelques postes intéressants qui avaient besoin de l'être : je mis toutes les troupes de cette partie directement aux ordres du général Boulard ; cette division me parut être celle de l'armée où il y avait le plus d'ordre et la plus en état de servir. Je repassai par la Rochelle, d'où l'on me mandait que le ministre retirant le général Verseuil, je devais y envoyer un autre officier général ; je reçus partout les plaintes les plus fortes contre tous les agents employés par le citoyen Ronsin : la morale qu'ils continuaient à prêcher, répandait partout la consternation et l'effroi. Je trouvai à mon retour à Niort l'un de ces agents, le citoyen Musquinet Saint-Félix, en état d'arrestation par ordre des autorités constituées et des représentants du peuple. Le citoyen Saint-Félix m'écrivit pour le faire sortir ; mais je n'avais aucun droit de me mêler de cette affaire. Un

des agents du citoyen Ronsin dit hautement que je serais irrévocablement perdu, puisque j'avais souffert que l'on arrêtât le citoyen Saint-Félix. Je vois maintenant que cet homme était plus au courant que moi. Je reçus, à mon retour à Niort, une lettre du ministre de la guerre, qui m'annonçait que le conseil me donnait sous ma responsabilité une grande latitude pour les opérations militaires; il me parvint presque en même temps une délibération et un arrêté de la commission centrale énoncés le plus impérieusement possible avec cette perfide restriction, *sauf l'approbation du général en chef*, à qui on ne permettait pas de refuser; un des articles portait que je devais faire partir de Niort des troupes pour couvrir la ville de Tours, d'où l'on faisait marcher 14 ou 15,000 hommes: quoique cela dérangeât tous mes projets et tous mes plans, je ne crus pas qu'aucune différence d'opinions dût exposer Tours une minute, et je donnai ordre à trois mille hommes de s'y porter; je n'adoptai pas le reste du plan qui tendait à découvrir les côtes, et à exposer Rochefort et la Rochelle; j'indiquai le mouvement qui me paraissait le plus militaire et le plus convenable, puisqu'on voulait en faire un. Je vis l'impossibilité de continuer à commander une armée qui me donnait des ordres et n'exécutait pas les miens; j'envoyai au comité de salut public copie des arrêtés de la commission centrale; je lui observai que ma

responsabilité ne pouvait pas justement exister au milieu d'un tel ordre de choses et d'une telle publicité de discussions et de plans ; je demandais à quitter le commandement de l'armée, et à y demeurer employé subordonnément, ou partout ailleurs dans quelque grade que ce fût. Je reçus une nouvelle lettre des officiers généraux de Tours, qui avaient encore une fois changé de plan, et qui perdaient irrémissiblement le temps en ne l'employant ni d'une manière ni d'une autre, ou plutôt ils l'avaient employé à des incorporations et à une nombreuse nomination provisoire d'officiers généraux et d'officiers d'état-major, sans qu'il m'en eût été dit un seul mot. Pendant ce temps, malgré l'inactivité dont on m'accuse, les troupes à mes ordres avaient remporté trois avantages considérables sur les brigands, les avaient vigoureusement repoussés à Luçon, et n'avaient pas essuyé le plus petit échec ; mais alors on faisait répandre dans des journaux que c'était pour tromper que je battais ainsi les brigands, et d'innombrables désorganiseurs prêchaient inutilement au soldat la désobéissance et l'insurrection contre moi.

Je reçus l'arrêté du comité de salut public du 28 juin ; il faisait beaucoup plus que je ne demandais sur tous les autres points, mais il me pénétrait de douleur, en exigeant que je conservasse le commandement d'une armée devenue impossible à com-

mander avec une commission centrale qui décidait despotiquement, et que des considérations particulières, presque toutes de vengeance personnelle, semblaient déterminer dans les affaires générales ; je craignais d'ailleurs qu'on ne fît revenir le comité sur un arrêté si conforme aux principes, et par conséquent si fâcheux pour ceux qui s'en écartaient, et j'en étais en vérité plus affligé pour le comité de salut public que pour moi : j'obéis cependant avec respect, mais je ne pus cacher mes inquiétudes à cet égard au citoyen Gasparin, membre du comité, qui se trouvait alors à Niort.

Pour tâcher d'opérer une diversion utile à la ville de Nantes, je poussai le général Westermann le plus loin possible, en appuyant cependant en cas de malheur sa retraite sur tous les points. Cette disposition est facile à expliquer et à justifier, et je persiste à croire qu'on ne pouvait en faire une plus militaire. Le danger de Nantes me détermina à y faire marcher la division de Tours, et à me mettre à sa tête ; je partis donc après avoir pris toutes les précautions convenables pour la sûreté de Niort ; j'appris à Saumur que le citoyen Choudieu avait obtenu du comité de salut public un arrêté en date du 4^{er} juillet, absolument contraire à celui que le comité avait pris le 28 juin, d'après des pièces ; rien ne pouvait me prouver plus clairement que le comité m'avait retiré sa confiance, ni me déterminer plus

irrévocablement à quitter le commandement de cette armée ; mais je ne le pouvais avant la délivrance de Nantes. J'appris à Angers, par le général Canclaux, que les brigands, vigoureusement repoussés, avaient abandonné cette ville ; je reçus le même jour un courrier de Niort, et une lettre des représentants du peuple qui me disaient que Niort était au moment d'être attaqué, et que ma présence y devenait indispensable. Je ne pouvais plus me croire utile à Angers, où l'on s'occupait si visiblement à m'ôter la confiance du soldat, d'une armée où le désordre était protégé, et porté au-delà de toute imagination, quoique le soldat (j'aime à lui rendre cette justice) fût dans les meilleures dispositions, et fût devenu bientôt excellent si l'on n'eût pas pris tant de peine pour l'égarer. Avant de quitter Angers, j'envoyai ma démission positive de général en chef, seulement au ministre de la guerre, et je partis pour Niort, où je trouvai la consternation la plus complète, et j'ose dire la plus ridicule, car j'avais vu souvent Niort bien plus exposé qu'il ne l'était, ce n'était donc pas le danger, mais les mesures exagérées et inutiles que l'on avait prises, qui avaient répandu l'alarme parmi les habitants, et qui n'avaient été indiquées par aucun des généraux. On avait abattu tous les arbres de la ville, et tous ceux des cours ; on avait démoli la halle, et il était question d'abandonner et de brûler les faubourgs. Les

troupes étaient tranquilles et dans les meilleures dispositions, et il ne me fut pas difficile de rassurer tout le monde.

Le 16, à six heures du matin, un courrier m'apporta l'ordre de remettre le commandement au général Beysser, et de venir rendre compte de ma conduite au conseil exécutif provisoire. Je partis à deux heures, j'arrivai à Paris le 18 au soir, je parus le 19 au soir devant le conseil, où pendant un assez long temps personne ne me dit rien; un membre prit la parole, et me dit qu'on me reprochait quelques arrestations arbitraires. Il ne me fut pas difficile de répondre, car je n'avais fait arrêter personne; le ministre de la guerre me demanda de faire un mémoire justificatif, d'après lequel on pourrait me faire des questions. J'étais bien sûr d'avoir raison : ce n'était pas pour moi que ce mémoire pouvait avoir des inconvénients, mais il me paraissait en avoir d'assez grands, et entraîner d'inutiles longueurs; je ne voulais me plaindre de personne, je ne voulais que la liberté de mener à la campagne une vie très-retirée, et de pouvoir soigner ma santé qui en avait un très-grand besoin : je fus le lendemain au comité de salut public : j'eus l'honneur de vous y voir avec les citoyens Gasparin et Barrère; je vous consultai tous trois, relativement à ce mémoire; vous pensâtes comme moi qu'il était inutile, et vous me dîtes que vous en préviendriez

le ministre de la guerre, et que vous ne pensiez pas que rien dût m'empêcher de me retirer à la campagne comme j'en avais le projet. Je retournai le 23 au comité; j'eus l'honneur de vous parler, et vous me dîtes qu'un des officiers généraux qui avaient servi sous mes ordres, avait fait une dénonciation contre moi, que l'on m'accusait d'inactivité, et que toute réflexion faite, je ferais bien de faire un mémoire. Je fus m'enfermer chez moi pour y travailler, et je n'en sortis presque plus. Le 25, j'écrivis au comité de salut public pour lui demander communication des dénonciations faites contre moi. J'annonçai dans ma lettre mon mémoire pour les derniers jours de juillet; je le fis en effet le 28, je le donnai à mettre au net avec les pièces justificatives, espérant pouvoir le porter le 29 ou le 30 au plus tard au comité de salut public et au conseil; mais le 29, on arrêta mon domestique chargé de plusieurs copies de ce mémoire, dont on refusa même de lui donner une décharge; je fus arrêté moi-même, et on mit très-illégalement le scellé sur mes papiers à Montrouge et à l'hôtel de la Paix, Chaussée-d'Antin; on me mena à Sainte-Pélagie, où je suis depuis le 29, sans avoir été interrogé, sans que l'on m'ait rendu mon mémoire, sans que le comité de salut public, ni la Convention nationale aient répondu à mes lettres. Vous me permettrez de vous observer, citoyen représen-

tant, qu'un tel ordre de choses paraît tenir beaucoup plus au gouvernement le plus despotique et le plus arbitraire, qu'à celui d'une République où les droits de chaque citoyen doivent être respectés. Ils ont tous été violés envers moi, et l'on ne peut me refuser l'instruction d'un procès dont la publicité est si importante pour un bon citoyen qui n'a rien à se reprocher, et à qui l'on ne pourra refuser justice de ceux qui l'ont calomnié, et de ceux qui ont violé toutes les lois pour le persécuter arbitrairement; mais j'ai plus besoin de repos que de vengeance. Que la Convention nationale décrète, que j'ai bien servi la République, bien mérité de la patrie; qu'avec la liberté, on me rende celle de vivre dans tel coin de la République où je voudrai me retirer, et je vous donne ma parole que je ne parlerai jamais de cette affaire, et que je n'en laisserai pas exister de traces : mais je déclare que si on me laisse ainsi dans une captivité arbitraire et indéfinie, que si on continue à ne m'interroger ni à ne me répondre, un mémoire confié à des mains indépendantes et sûres sera publié, et apprendra à toute la France que tous les républicains ne jouissent pas des droits que leur assure la Constitution, et qu'il en est encore de traités aussi arbitrairement que les esclaves des despotes.

L'extrait ci-joint vous prouvera que je n'ai jamais eu d'autre ambition que de servir utilement la Ré-

publique, et que je n'en ai jamais négligé aucune occasion.

Salut et fraternité.



TABLE GÉNÉRALE

DES NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX

(Les noms de lieux sont en italique)

A

Active (l'), frégate française, 375.
Afrique (possessions anglaises de la côte d'), 303.
Aigle (l'), frégate française, 365.
AIGUILLON (duc d'), 105.
Allemagne, 317.
Amazone (l'), frégate française, 334.
AMBLIMONT (madame d'), 22 et suiv.
Amérique, (colonies indépendantes de l'), 71, 110, 283, 324.
Amsterdam, 151.
Anecker, 125.
ANGE (mademoiselle l'), 78 et suiv.
Angleterre (le roi d'), 54.
Angleterre, 68, 119, 236, 293.
Annamaboo, 357.
Annapolis, 350.
Anvers, 146.
ARBUTHNOT, amiral anglais, 328.

ARCAMBALE (M. d'), 87.
Ardres, 297.
ARNOLD, 330, 335.
Arras, 67.
ARTIS (l'abbé d'), 81.
ARTOIS (comté d'), 218, 234 et suiv., 249, 260.
Assomption (l') à Paris, 231.
Astrée (l'), frégate française 338.
AUDINOT (mademoiselle), 99, 106.
Auvergne, 111.

B

Bar (confédération de), 186.
Barbaggio, 90.
BARRAS (de), chef d'escadre, 340 et suiv.
BARRYMORE (milady), 236, 269.
Barton, 71.
Bastia, 85.
Bath, 73 et suiv.
BEAUBOURS (madame), 20.
BEAUBOURS (Eugénie), 19, 48.
BEAUVAU (le prince de), 18.

- BEAUVAU (la princesse de), 46, 47.
 BEAUVAU (mademoiselle de), 47.
Belle-Isle, 304.
 BELLE-ISLE (Charles-Auguste Fouquet de), maréchal de France, 44.
Berkley square, 139.
Berlin, 188.
 • *Bermudes*, 299.
 BESEVAL (baron de), 233.
 BIRON (le maréchal de), 94, 268.
Blanc (cap), 307.
 BLOWER (milady), 278.
 BOHDANOWICZ (la), femme de chambre de la princesse Czartoryska, 152.
 BOISGELIN (madame de), 50.
 BOMLUER (M. de), 84.
Borgho, 85.
Boston, 340, 371.
 BOUFFLERS (Amélie de), depuis duchesse de Lauzun, 15. Voy. LAUZUN (madame de).
 BOUGAINVILLE (de), 324.
Boulogne (bois de), près Paris, 206, 253.
Bouron, 34.
 BOZON (de), 366.
 BRANEŃKI, grand général de Pologne, 144, 194 et suiv., 200, 207.
Brest, 304 et suiv., 325, 356, 357, 363.
 BRETEUIL (baron de), 293.
 BRISSARD (madame), 82.
Bristol (eaux de), 129, 130, 139, 282.
 BROGLIE (maréchal de), 298.
 BROWN (madame), 278.
 BRUNSWICK, 348.
Bruxelles, 142, 155, 159.
 BUNBURY (sir Charles), 53, 64.
 BUNBURY (lady Sarah), 53 et suiv., 102, 125, 166.
 BURGOYNE, général anglais, 283.
 BUSSY, 259, 269, 281, 299, 304 et suiv.
- C
- Calais*, 69, 138, 166, 297 et suiv.
Cambden, 330.
 CAMBIS (vicomtesse de), 48, 57, 65, 103.
 CAMPÈME, 87.
Cap-Vert (îles du), 304.
 CARAMAN (comte de), 324.
 CARLISLE (milord), 64 et suiv., 73.
 CASTRIES (de), 338 et suiv., 355.
 CATHERINE II, 147, 203, 244, 223, 281.
Cérès (la), frégate française, 366.
 CHABOT (de), 367, 374.
 CHALONS (madame de), 362.
 CHAMBORANT (marquis de), 212, 247.
 CHAMBORANT (marquise de), 212.
Champagne, 276.
 CHAMPCENETZ (madame de), 286.
Chanteloup, 105, 175, 228.
 CHARDON (M.), intendant de la Corse, 84, 90 et suiv.
 CHARDON (madame), 84 et suiv.
Charlestown, 329.
 CHARLUS (comte de), 355.
 CHARTRES (duchesse de), 240.
 CHARTRES (duc de), 240, 249, 253, 260.
 CHASTELLUX (chevalier de), 344 et suiv., 346.
Chatam, près New-York, 347.
 CHATEAUROUX (madame de), 5.
 CHATEL (Antoinette-Eustachie Crozat du), mère de Lauzun, 7.
 CHAUVELIN (marquis de), 80 et suiv.
Chelsea, 284.
Chesapeak (baie de), 327 et suiv., 335 et suiv.

- CHOISEUL-STAINVILLE (Etienne-François, duc de), 7 et suiv. 44 et suiv. 37, 53, 64, 79 et suiv. 93 et suiv. 98, 104 et suiv. 111, 175, 233, 229, 250, 267.
- CHOISEUL (la duchesse de), 40 et suiv., 43, 230, 267.
- CHOISEUL-STAINVILLE (Jacques, comte de), frère du duc de Choiseul, 44, 37, 52, 276 et suiv.
- CHOISEUL-STAINVILLE (madame de), 43 et suiv., 37, 51 et suiv.
- CHOISEUL-STAINVILLE (Béatrix de), sœur du duc de Choiseul, plus tard madame de Gramont, 8.
- Choisy*, 258.
- CHOISY (de), 342, 353.
- CLAIRVAL, 52, 59.
- CLERMONT-REYNEL (mademoiselle de), 44.
- CLINTON (sir Henry), 348.
- COIGNY (duc de), 226, 233, 254 et suiv., 362.
- COIGNY (marquis de), 364.
- COIGNY (marquise de), 343 et suiv., 323 et suiv., 358 et suiv.
- COIGNY (comte de), aide-de-camp de M. de Jaucourt, 349.
- COIGNY (chevalier de), 58, 65.
- Comédie italienne* (la), à Paris, 44.
- Compiègne*, 94.
- Compiègne* (forêt de), 119, 277.
- Concorde (la) frégate française, 340.
- CONDÉ (prince de), 28, 105.
- CONFLANS (madame de), 344.
- Connecticut* (forêts du), 332, 336.
- Conquérant (le), vaisseau français), 340.
- CONTI (prince de), 54, 80, 67 et suiv.
- CORNWALLIS (lord), 349 et suiv.
- Corse (île de), 80 et suiv., 86 et suiv.
- Corse (cap), 89.
- CORSES (les), 87.
- Cotterets*, 14.
- Courthouse*, 348.
- CRAVEN (milord), 136.
- CRAVEN (lady), 122 et suiv., 136, 145.
- CRÉQUY (marquis de), aide de camp du général en chef à l'expédition d'Angleterre, 349.
- CROÏ (duc de), 297.
- CRUSSOL (de), maréchal de camp à l'expédition d'Angleterre, 324.
- CRUSSOL (baronne de), 273.
- CUSTINES (de), 350.
- CZARTORYSKI (les), 147, 165.
- CZARTORYSKI (prince Adam-Kasimir), 182, 193.
- CZARTORYSKI (les enfants), 175.
- CZARTORYSKA (princesse), 120, 137 et suiv., 222, 304.

D

- DALBERG (Maison), 210.
- DALBERG (Wolfgang Héribert de), 209, 210.
- DALBERG (baronne), 209.
- Danaé (frégate française), 374.
- DAUPHIN (le), fils de Louis XV, 36.
- Delaware* (fleuve d'Amérique), 369.
- DEMBOWSKI, 184 et suiv.
- DEMBOWSKA (madame), 186.
- DEMBOWSKA (mademoiselle), 188.
- DEMBOWSKA (Isabelle-Armande-Fortunée, fille de mademoiselle), 188.
- Demerary*, 357.
- DESMARQUES (mademoiselle), 25.
- DESTOUCHES (chef d'escadre), 338.

DEUX-PONTS (comte Guillaume des), 355.
 DEVONSHIRE (duchesse de), 288.
 DIERDEN (baronne), 439.
 DILLON (Arthur-Richard), archevêque de Narbonne, 302.
 DILLON (comtesse), 442 et suiv. 448, 323 et suiv. 283, 203, 276, 302.
 DILLON (comtesse), 359, 374. Voy. ROOTHE (mademoiselle de),
 DILLON (Edouard), 275 et suiv. 282 et suiv.
 DILLON (madame Edouard), 279 et suiv. V. HARLAND (Fanny).
 DORAT, 453.
Dowres, 444.
Dresde, 488.
 DU BARRY (comte), 78 et suiv. 95.
 DU BARRY (madame), 92 et suiv., 404.
 DUBUISSON, sorcier, 83, 87.
 DU DEFFAND (madame), 62.
 DUPRESLE (madame) de Luxembourg, 257.
 DURFORT (comtesse Etienne de), 325.

E

Elk (l'), 349.
Espagne, 453.
 ESPARBÈS (comtesse d'), 20 et suiv.
 ESTAING (d'), 309.
 ESTERHAZY (d'), 239.
Ettingen, (la bataille d'), 4.

F

FAUDOAS (de), 273.
 FAUDOAS (madame de), 273.
Fendant (le), 306.
 FITZ-JAMES (de), 79.
 FLEMMING (comte), père de madame Czartoryska, 486.

FLEURY (marquise de), 444 et suiv.
 FOKS (baron de), aide de camp de Lauzun, 374.
Fontainebleau, 22, 34, 98, 171 et suiv., 214, 228, 260.
 FONTANELLE (madame de), 79.
 FRANCIS (M.), 303.
 FRONSAC (de), 343.

G

GABRIELLI (la), 426.
 GALLES (prince de), 358.
Gambie, 303, 309 et suiv.
Gascogne (golfe de), 326.
 GATES, 330.
 GAUBIUS, professeur de médecine, 454.
 GENLIS (madame de), 270.
 GEORGES III, roi d'Angleterre, 295.
 GERMAIN, 292.
 GÈVRES (marquis de), 34.
Glocester, 354 et suiv.
Gloire (la), frégate, 364, 369.
Godwood, 73, 125.
Golo (le), 86.
 GONTAUT (Charles-Antoine-Armand, duc de), père de Lauzun, 4, 9, 15, 43, 60, 64, 268.
 GONTAUT (madame de), 325, 359.
 GONTAUT (de), 299.
 GORDON (lord William), 402.
 GOURDAN (la), 30.
 GOUY (de), 277.
 GRAMONT (duc de), 9.
 GRAMONT (duchesse de), 9, 37, 53, 96, 106, 109, 229, 255, 267. Voy. CHOISEUL-STAINVILLE (Béatrix de).
 GRANLY (milady), 288.
 GRASSE (de), 349.
 GREEN (général), 334.
Grenade (combat de la), 344.
Gros-Cailou, faubourg de Paris, 446.

GUÉMÉNÉE (Henri-Louis, prince de), 32, 35, 106, 109, 111, 118, 268, 302, 359, 372.

GUÉMÉNÉE (madame de), 114, 203, 216, 219, 223, 225, 234, 244, 258, 301, 372.

GUERCHY (comte de), 70.

Guernesey, 298.

GUINES (de), ambassadeur de France à Londres, 120, 134, 145, 149, 191, 248, 267,

H

HAMPDEN (madame), 123.

HARCOURT (duc d'), 245.

HARLAND (sir Robert), chevalier, 231, 275, 282.

HARLAND (lady), 126, 129, 133.

HARLAND (Fanny), 126, 129, 132, 231, 274 et suiv. Voy.

DILLON (madame Ed.).

HARLAND (miss Marianne), 126, 129, 161, 231, 275, 279.

HARLAND fils 231, 275.

HARRINGTON (lady), 120.

HARRIS, ministre d'Angleterre à Berlin, 190.

Hartfort, 329, 340.

HATZFELD (mademoiselle), 190.

Haute-Fontaine, 119, 160, 276, 301, 317.

HAVRÉ (duc d'), 35.

HAVRÉ (duchesse d'), 34.

HEATRE, général américain, 346.

Hector (l'), vaisseau français, 368.

HÉNIN (prince d'), 84.

HENRI (prince), 191.

Hernsheim (château de), 210, 212.

HOLLAND (milady), 125.

Hollande, 151, 155..

Hotwels, près Bristol, 129.

HUGHES (amiral), 311.

HUNTER (madame), 332.

HUNTER (mesdemoiselles), 332.

I

Ile-Adam (l'), 99, 102.

Inde, 259 et suiv., 269, 281, 287, 299, 304, 312, 363.

Invalides (les), 107.

Ipswich, 130, 132.

Irlande, 285, 324.

Italie, 67, 92, 155, 228.

J

James (rivière de), 350.

JAUCOURT (le chevalier, depuis marquis de), 15, 39, 45, 319.

Jersey, 298, 317.

Jerseys (les), 347.

JOANES (madame), 76.

JOHNSON (miss), 139.

JULIE (mademoiselle), 70.

JUNIEZ (de), ambassadeur de France à Pétersbourg, 203.

K

Kamiéneç, ville de Pologne, 185.

Kniphausen (fort de), 344.

KNOX, général, 333.

L

LACHERNÉRIA (de), ambassadeur d'Espagne à La Haye, 128, 157.

LACHERNÉRIA (madame de), femme du précédent, 153, 156.

LA FAYETTE, 531 et suiv.

La Guerche, terre de M. de Voyer, 264.

La Haye, 153, 159.

LA LAYEN (comte de), 208.

LA LAYEN (madame de), 209.

LAMBALLE (prince de), 82.

LAMBALLE (princesse de), surintendante de la maison de la

reine, 246 et suiv., 239, 255.
 LAMBERT (de), 319.
Landernau, 304.
 LANGEAC (madame de), 77.
 LANGERON (marquis de), lieutenant-général, 820.
Languedoc (les grenadiers du), 85.
La Rochelle, 366.
 LA TOUCHE (de), 366, 369.
 LAURENS (mademoiselle de), 32.
 Voy. TINGRY (madame de).
 LAUZUN (duchesse de), 43, 48, 59, 105, 108, 109, 172, 264 et suiv., 290, 343. Voy. BOUFFLERS (mademoiselle de).
 LAVAL (marquis de), 117, 331, 337, 340.
 LAVAL (vicomtesse de), 102 et suiv., 106, 116, 117 et suiv.
Lebanon, 332, 340.
 LEE (M.), 71.
Leipsick, 192.
 LENNOX (lady Sarah). Voy. BUNBURY.
Les Ormes, 223.
Leyde, 154, 157.
 L'HUILIER (madame), 163, 183.
 LIANCOURT (de), 278.
 LILLE (de), 365, 373.
Limoges, 57.
 LINCOLN (général), 345.
Lithuanie, 186.
Loire, 364.
Londres, 73, 76, 120, 131, 143, 161, 166, 280, 284.
Londres (banque de), 292.
Lorient, 307, 312, 365.
Lorraine, 17, 52.
 LOUIS XV, 22, 35, 48, 51, 60, 93, 94, 96.
Louis-Quinze (place), à Paris, 241.
 LOUIS XVI, 235, 252, 259, 266, 299, 318, 356.
Loutre, 256.
 I ULLI (la), femme de chambre

de madame Czartoryska, 195.
Luxembourg, 257.
 LUXEMBOURG (duc de), 103.
 LUXEMBOURG (chevalier de), 33, 36, 218.
 LUXEMBOURG (maréchale de), 15, 48, 62, 105, 109, 262, 269.
 LUZERNE (la), 370.
Lyon, 79.

M

Manheim, 211.
 MARBOEUF (de), 86 et suiv.
 MARIE-ANTOINETTE, 108, 203, 213 et suiv., 233, 241, 258, 272, 300.
Marie-Ville, 192.
Marly, 254, 313.
 MARMADUKE (sir), 131.
 MARTAINVILLE (madame), 302, 318, 323, 324, 359.
Martinique, 309.
 MAUPASSANT (de), 77.
 MAUREPAS (de), 266, 276, 281, 288, 312, 316, 356.
Mecklenbourg, 211.
Menars, château de madame de Pompadour, 10.
 MIASKOWSKI, 182.
 MIREPOIX (maréchale), 16.
Mærdyck (le), 159.
 MONTBARREY (prince de), 317, 321, 338.
 MONTBAZON (madame de), 362, 373.
Montebello, 89.
 MONTESQUIOU (madame de), 114.
 MONTGLAS (madame de), 207.
Montreuil, 204.
Moscou, 153, 193, 201.
Mouzon, 179.
 MUY (maréchal de), 189, 206.

N

Nancy, 60, 276, 278.
Nantes, 364.

NASSAU (prince de), 207, 273, 316.
 NASSAU-SAARBRUCK (prince de), 322.
 NECKER, 292.
New-Jersey, 334.
New-Market, 132.
Newport, 332, 335, 341, 374.
New-Windsor, 335, 342.
New-York, 328, 229, 344 et suiv., 375.
 NOAILLES (marquis de), 287, 293.
 NOAILLES (marquise de), 287.
 Nord (rivière du), 335, 340, 347, 371.
 NORTH (milord), 288.
 Notre-Dame de Paris, 81.

O

Ockersheim, 211.
 ODUNE (M.), ministre de France à Manheim, 211.
 ODUNE (mademoiselle), 211.
 OGINSKA (madame), 195, 201.
Oléron (île d'), 303.
 ONIECKI, 158.
Opéra (l'), à Paris, 240.
 ORAISON (chevalier d'), 129, 142, 161, 166.
 ORANGE (le prince d'), 154.
Orléans, 364.
 ORVILLIERS (d'), 322.

P

PADDOCK (miss), 297.
Palais-Bourbon, 47.
Palais-Royal (le), à Paris, 240.
Palatinat, 210.
 PANINE (comte de), 148, 166.
Panthéon de Londres, 284.
 PAOLI (Clemente), 89.
 PAOLI (Pascal), 92.
Paris, 12, 35, 40, 43, 54, 67, 69, 106, 111, 160, 213, 231, 258, 267.
 PARISOT (madame), 183.

Passy, 48.
 PEMBROKE (milord), 129.
Pensylvanie, 334.
 PERDITA (madame Robinson, dite), 358.
Pétersbourg, 203, 282.
Petits-Pères (église des), 13.
 PEZAI (Masson de), 128.
Philadelphie, 334, 349, 369, 373.
Plombières, 255.
 PLUMKETT (mademoiselle), 208.
 POIX (la princesse de), 108.
 POLIGNAC (comtesse Jules de), 232, 313, 358, 362.
 POŁOCK (palatine de), 194, 207.
Pologne, 148, 165, 218, 271.
 POMPADOUR (madame de), 5 et suiv., 10, 20, 22, 26, 32, 95.
Pondichéri, 313.
 PONIATOWSKI (Kasimir), 200.
 PONIATOWSKI (Stanislas), 155.
 PONIATOWSKA (princesse), 195.
 PONS (de), ministre de France à Berlin, 190.
 PONS (vicomte de), 236.
Pont-Royal, 47.
Pont-Sainte-Maxence, 66.
Port-Royal (couvent de), 18.
Portsmouth, 142, 299.
Porstmouth en Amérique, 349.
Postdam, 190.
 POTOČKA (madame), peut être la même que la suivante, 270.
 POTOČKA TLOMOČKA (comtesse), 195.
 POUSCHKINE (madame), 139.
 POWONZKI, 181, 196, 201.
 Provence, (la), vaisseau de 64 canons, de l'expédition d'Amérique, 326.
 PROVENCE (comte de), 272.
 PROVENCE (comtesse de), 115.
Prusse, 189.
 PUYÉGUR (de), major-général à l'expédition d'Angleterre, 319.

R

RADZIVILL (prince), 185.
Ranelagh de Londres, 284.
Remiremont, 8.
 REPNINE (prince), 121, 145.
Rhode-Island, 328, 273.
 RICHELIEU (maréchal de), 105.
Richelieu (rue), à Paris, 100.
Richmond, 283, 296.
 RICHMOND (duc de), 54, 75, 125.
Ringsferry, 347.
 ROBINSON (madame). Voy. PERDITA, 358.
 ROCH (M.), précepteur de Lauzun, 6, 13.
 ROCHAMBEAU (de), 320.
 ROCHAMBEAU (vicomte de), 331, 340.
 RODNEY, amiral anglais, 329.
 ROGNONET (abbé), 319.
Rome, 8.
 RONNÉ (de), 81.
 ROOTHE (madame de), 119, 276.
 ROOTHE (mademoiselle). Voy. DILLON (madame), 16.
 ROSALIE, 31, 109.
Roscane, 92.
Rostino, 91.
Rotterdam, 153.
Rouen, 48.
 ROUMIANTZOFF (maréchal de), 149, 166.
 ROYAN (marquis de), 35.
 RULLECOUR (de), 192.
Russie, 147, 218, 223, 281, 283,

S

Saint-André-des-Arts (rue), 83.
 SAINT-BLANCARD (de), 237.
Saint-Cyprien, 35.
Saint-Domingue, 111.
Saint-Florent, 84.
 SAINT-GERMAIN (de), 244, 256.
Sainte-Hélène, 299.

Saint-Hubert, 93.
 SAINT-LÉGER (madame de), 143.
 SAINT-LÉGER (mademoiselle de), 143, 167.
Saint-Malo, 321.
Saint-Pierre (rue), à Chaillot, 107, 165.
 SAINT-SIMON (de), 349.
 SALLES (comte de), 277.
 SALLES (comtesse de), 277.
 SANDWICH (milord), 140.
Sarratoga, 283.
Sarreguemines, 207, 212, 247.
Sarre-Louis, 256.
 SARTINES (de), 47, 299, 306, 312, 338.
 SCHOMBERG (de), 247.
Schwetzingen, 211.
 SÉGUR (de), 338, 356, 362.
Sénégal, 303, 307.
Senlis, 160.
 SEXTON, maître d'anglais de Lauzun, 134.
Sibérie, 186, 333.
Soissonnais (régiment de), 87.
 SOUBISE (maréchal de), 100, 107.
 SOUBISE (dragons de), 91.
Spa, 137, 143, 145, 154, 167, 374.
 SPENCER (lady), 144.
Sproughton, 130, 282.
 STACKELBERG (de), ministre de Russie à Varsovie, 182, 193.
Stafford, 338.
 STAINVILLE (de). Voy. CHOISEUL-STAINVILLE (Jacques, comte de).
 STAINVILLE (madame de). Voy. CHOISEUL-STAINVILLE (madame de).
 STANTON (M.), 286.
 STANTON (miss Juliette), 283.
Strasbourg, 182, 208.
Suffolk (comté de), 54, 130, 280.
Summers, 348.
 SURIN (mademoiselle de), 257.
 Surveillante (la), frégate française, 356.

T

TARLETON (colonel), 334, 354.
Temple (le), à Paris, 55.
Terceyre (une des îles Açores), 366.
 TERNAY (de), 304, 312, 326, 336.
Terre-Neuve (banc de), 368.
 TESSÉ (de), 224, 258.
 TÉTARD (mademoiselle), 81.
 THOMPSON (sir Charles), 295.
Thorn, sur la Vistule, 183.
 TINGRY-MONTMORENCY (prince de), 32.
 TINGRY (madame de), 33 et suiv. 37. Voy. LAURENS (mademoiselle de).
 TORT, secrétaire de M. de Guines, 136.
Toulon, 84.
Tours, 364.
 TRÊMES (duc de), 55.
 TREVOR (milord), 124.
 TSCHERNISCHEFF (madame), 145, 167.
Tuileries, 325.
Turquie, 281.

V

Varenes (barrière de), Paris. 107.
Varsovie, 147, 166, 177, 188, 196, 200, 207.
 VAUBERNIER (mademoiselle), 78.
 Voyez DU BARRY (madame).
Vaucieux (camp de), 298.
Vaucouleurs, 276.
 VAUDREUIL (marquis de), com-

mandant du *Fendant*, 306 et suiv.

VAUX (comte de), 92, 319, 322,
 VERGENNES (de), 190, 201 et suiv., 291 et suiv.
Versailles, 6, 26, 47, 54, 107, 144, 193, 201, 233, 238, 265, 291, 294, 298, 299, 304, 312, 356.
Versailles (la comédie de), 19.
Vienne, 8, 293.
 VILLEROY (duc de), 219.
 VIOMÉNIL (baron de), 206, 337, 348.
Virginie, 347, 352.
Vola, 200.
 VOYER (de), 264, 265, 289, 298, 365, 371.

W

WALL, maréchal-de-camp à l'expédition d'Angleterre, 321.
 WARTENSLEBEN (madame de), abbesse de Loutre, 257.
 WASHINGTON, 329.
Washington (le), paquebot américain, 274.
Wauxhall, de Londres, 137.
 WEYMOUTH, 294.
Whitehall, 74.
White-Plains, 346.
 WIEDON, 351 et suiv.
Wight (île de), 298.
Wilmington, 375.
 WIMPFEN (baron de), 246.
Winchester, 134.

Y

Yorktown, 349.

ERRATUM

Page 304, titre courant, *au lieu de SA VANITÉ EST SATISFAISANTE,*
lisez : SA VANITÉ EST SATISFAITE.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE. — TRIBULATIONS D'UN EDITEUR.	I
LE DUC ET LA DUCHESSE DE LAUZUN.	XV
NOTICE CRITIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE.	LXI
MÉMOIRES DU DUC DE LAUZUN.	1
APPENDICE.	377
Note relative au général Biron.	379
Lettre à Hérault de Séchelles.	382
TABLE GÉNÉRALE DES NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX.	404

